

Collection KUBABA
Série Antiquité V

Department of Oriental Languages
The Oriental Institute
The University of Chicago

JACQUES FREU

**ŠUPPILULIUMA ET LA VEUVE
DU PHARAON**

HISTOIRE D'UN MARIAGE MANQUÉ

Essai sur les relations égypto-hittites

Association KUBABA, Université de Paris I,
Panthéon – Sorbonne,
12 Place du Panthéon 75231 Paris CEDEX 05

L'Harmattan
5-7, rue de l'École-Polytechnique
75005 Paris
FRANCE

L'Harmattan Hongrie
Könyvesbolt
1053 Budapest, Kossuth L. u. 14-16
HONGRIE

L'Harmattan Italia
Via Degli Artisti 15
10124 Torino
ITALIE

Reproductions de la couverture.
La déesse KUBABA (Dessin de V. Tchernychev),
Archéologie X (J.M. Lartigaud)

Directeur de publication : Michel Mazoyer
Directeur scientifique : Jorge Pérez Rey

Comité de rédaction

Trésorière : Christine Gaulme
Colloques : Jesús Martínez Dorronsoro
Relations publiques : Annie Tchernychev
Directrice du Comité de lecture : Annick Touchard

Comité de lecture

Olivier Casabonne, François-Marie Haillant,
Germaine Demaux, Frédérique Fleck,
Hugues Lebailly, Eduardo Martínez, Paul Mirault,
Anne-Marie Oehlschläger, Nicolas Richer, Francisco de la Rosa,
Germaine Servettaz

Ingénieur informatique
Patrick Habersack (macpaddy@free.fr)

Comité scientifique

Dominique Briquel, Gérard Capdeville, René Lebrun,
Florence Malbran-Labat, Michel Mazoyer, Nicolas Richer

Avec la collaboration artistique de Jean-Michel Lartigaud et Vladimir
Tchernychev

Ce volume a été imprimé par
© Association KUBABA, Paris
© L'HARMATTAN, 2004
ISBN : 2-7475-7595-0
EAN : 9782747575959

La parution du premier numéro de KUBABA est due à l'initiative de plusieurs enseignants et chercheurs de Paris I. Etant amenés à collaborer régulièrement en tant qu'enseignants, il leur a semblé qu'il pourrait être intéressant de s'associer en tant que chercheurs. La création de cette revue est née de plusieurs constatations : il existe peu de civilisations anciennes et modernes faisant une large place aux langues et aux alphabets divers. Il est apparu aux fondateurs de KUBABA que par leurs formations et leurs recherches individuelles ils pouvaient être à même de créer une publication originale, qui tenterait de répondre à ces objectifs.

Le nom de cette revue est emblématique, puisque la déesse KUBABA, qui sera évoquée dans le prochain numéro, est à la jonction de plusieurs civilisations et qu'elle symbolise la volonté de rapprocher des langues et des croyances séparées dans le temps et l'espace. (Kubaba I, février 1999, p.2).

Bibliothèque Kubaba
Sélection d'ouvrages publiés

Cahiers Kubaba (chez L'Harmattan)

Fêtes et Festivités.

Rites et célébrations.

La campagne antique : espace sauvage, terre domestiquée.

La campagne colonisée.

Collection Kubaba

Série Antiquité

Le forum brûle, Dominique Briquel (Paris IV, EPHE 4e section), 2002.

Télipinu, le dieu au marécage, Michel Mazoyer, 2003.

Histoire du Mitanni, Jacques Freu, 2003.

Eloge mazdéen de l'ivresse, Eric Pirart, 2004.

Série Monde moderne, Monde contemporain

Un homme de désirs. Le poète islandais Einar Benediktsson, Patrick Guelpa, 2003.

Jón Óskar, Toi qui écoutes, Régis Boyer (Traducteur)

Série Actes

(Ed. Mazoyer, Pérez, Malbran-Labat, Lebrun)

L'arbre, symbole et réalité, Actes des 1ères Journées universitaires de Hérisson, Hérisson, juin, 2002, Paris, 2003.

Ville et pouvoir : origines et développements.

Le pouvoir et à la ville à l'époque moderne et contemporaine.

Actes du colloque sur la ville au cœur du pouvoir, Premier Colloque international de Paris organisé par les *Cahiers Kubaba* et l'Institut catholique de Paris, Paris, décembre, 2000, Paris, 2002 (2 volumes).

Ouvrages en cours de publication (publication prévue en 2004)

Cahiers Kubaba

Barbares et civilisés (2 volumes).

Collection Kubaba

Série Antiquité

La Tête, les Seins, le Graal, Claude Sterckx.

La vie quotidienne du dieu hittite Télipinu, Michel Mazoyer.

Les Grecs et l'au-delà, Catherine Cousin.

Série Monde moderne, Monde contemporain

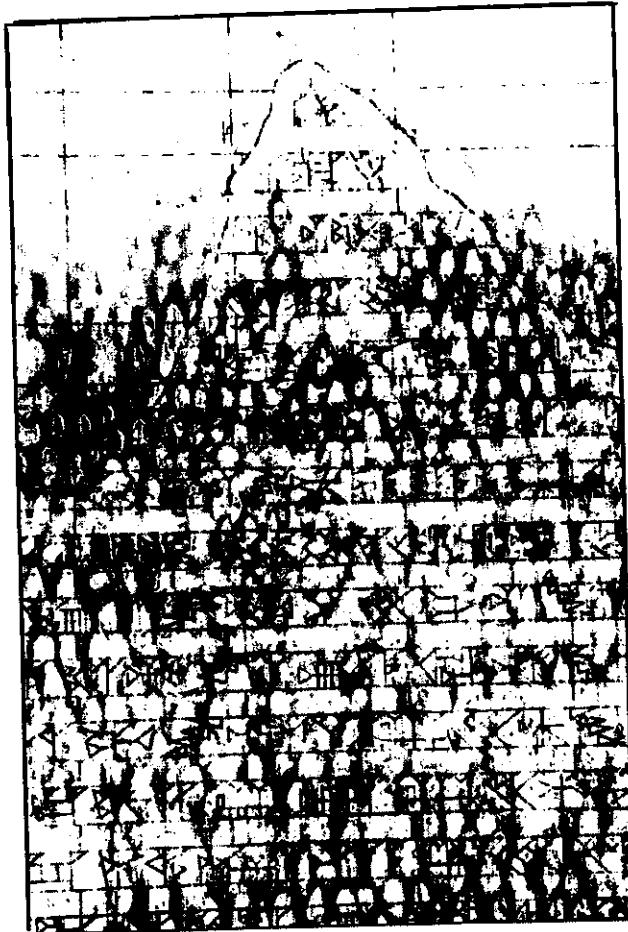
Histoire et histoires de Russie, Annie Tchernychev.

Série Actes

La Fête dans l'Antiquité, la rencontre des dieux et des hommes.

La Fête, de la transgression à l'intégration.

Actes du Deuxième Colloque international de Paris, décembre, 2002
(2 volumes).



Jacques Gaume, *Les Hittites*, 1995. Huile sur toile

A mon éminent collègue et ami René Lebrun

SOMMAIRE

Avant-Propos pp.17-19

Introduction pp.21-33 : Les origines des relations égypto-hittites

CHAPITRE I : Les Evénements pp.33-47

L'appel de la reine et les négociations matrimoniales pp.39-44

La chronologie des événements et du règne de Šuppiluliuma pp.44-47

CHAPITRE II : Les personnes royales pp.49-72

- 1) Šuppiluliuma pp.49-51
- 2) Le pharaon Niphururiya pp.52-65
- 3) Dahamunzu pp.65-75

CHAPITRE III : Les autres protagonistes de l'affaire pp.73-90

- a) Haniy(a) pp.75-78
 - b) Pa'apu (?) pp.79-80
 - c) Hattušaziti pp.80-81
 - d) Les généraux hittites pp.82-84
 - 1) Zida/Zitana pp.82-83
 - 2) Lupakki et Tarhuntazalma pp.83-84
 - e) Zannanza pp.84-88
- Conclusion pp.89-92

CHAPITRE IV : Systèmes politiques et diplomatie pp.93-122

La correspondance amarnienne pp.93-97

Le modèle égyptien pp.97-98

Le modèle hittite pp.98-103

Le modèle égyptien (2) pp.104-113

Les relations entre les Grands Rois pp.113-118

Les messagers des Grands Rois pp.118-122

CHAPITRE V : Les mariages interdynastiques et l'initiative de
« Dahamunzu » pp.123-134

CHAPITRE VI : De la confrontation à l'alliance pp.135-166

Le pharaon Horemheb et les troubles en Syrie pp.135-142

Séthi I et Muwatalli II pp.142-145

Ramsès II et Muwatalli II : la bataille de Qadeš pp.145-148
Ramsès II et Hattusili III : le traité de paix et d'alliance de l'an XXI
pp.149-157

La lettre de Puduhepa et le mariage de l'an XXXIV pp.157-163
La fin des relations égypto-hittites pp.163-166

CONCLUSION pp.167-171

BIBLIOGRAPHIE pp.172-199

ABREVIATIONS pp.200-205

AVANT-PROPOS

Les relations séculaires qui ont existé entre la vallée du Nil et le lointain royaume des Hittites, situé en Asie mineure, ont été marquées par trois événements exceptionnels, qui sont bien documentés :

1°) L'appel d'une reine d'Egypte, veuve d'un « pharaon amarnien », au roi de Hatti, Šuppiluliuma, qu'elle suppliait d'envoyer l'un de ses fils en Egypte afin de l'épouser et de monter sur le trône de ce pays. Episode extraordinaire et unique sur lequel les textes égyptiens ont observé un complet silence et qui nous est connu par la « septième tablette » de la Geste du roi hittite, rédigée sur ordre de son fils Muršili II et par quelques autres textes. La conclusion tragique de cette affaire a entraîné le déclenchement des hostilités entre les deux pays.

2°) La bataille de Qadeš qui a opposé, en Syrie, Ramsès II au fils de Muršili, Muwatalli II, en l'an V du souverain égyptien (1275/1274 av.J.C.), une cinquantaine d'années après l'appel de la reine.

3°) La conclusion du « traité éternel de paix et d'alliance » négocié par Ramsès II et le frère de Muwatalli, Hattušili III, en l'an XXI du pharaon (1259/1258 av.J.C.). Il a mis fin à une longue période d'affrontements (c.1324-1259/1258 av.J.C.), entrecoupée de négociations et de trêves plus ou moins durables. Soixante-cinq ans environ ont séparé les débuts de la crise de son heureux dénouement.

Il est certain que l'appel de la reine a été un événement inouï et très improbable qui n'est explicable que dans le contexte particulier de la période amarnienne. Au cours de ces années de bouleversement, aussi bien dans le domaine religieux que dans la sphère diplomatique, les Hittites et les Egyptiens se sont affrontés d'abord par l'intermédiaire de leurs vassaux respectifs, sur le théâtre de la Syrie centrale et septentrionale. La défaite du roi de Mitanni, Tušratta, « beau-père » et allié du pharaon « hérétique », Akhenaton, vers 1341/1340 av.J.C., avait

en effet privé l'Egypte de son principal allié et laissé sans protection la frontière de son empire asiatique. Après plus d'un siècle de relations lointaines mais excellentes les zones d'influence des rois d'Egypte et de Ḫatti se sont trouvées en contact direct le long d'une ligne mal définie traversant la Syrie. Les deux souverains ont été confrontés à de difficiles problèmes de suzeraineté au sujet desquels ils avaient des notions et des pratiques différentes sinon opposées. Pharaon considérait par principe que tous les peuples étrangers étaient ses sujets. Les royaumes avec lesquels il entretenait des relations de bon voisinage sur un pied d'égalité étaient eux-mêmes présentés par ses scribes comme des dépendances de l'Egypte. Les « cadeaux » apportés par les envoyés des autres souverains étaient considérés par la bureaucratie égyptienne comme des « tributs ».

Les rois et les dignitaires hittites étaient, quant à eux, les héritiers d'une longue tradition juridique et fondaient leurs relations avec leurs voisins sur des traités aux clauses précises définissant la nature des engagements souscrits par les parties contractantes. Nous avons conservé le texte de plusieurs actes diplomatiques négociés avec les vassaux du roi hittite, en Anatolie et en Syrie. Les traités conclus avec les princes du Kizzuwatna (les premiers étant des accords paritaires), du Ḫayaša, du Mira, du Ḫaballa, du pays de la rivière Šeħa et du Wiluša, tous pays situés en Asie mineure, ont été rédigés, à l'exception du traité « akkadien » conclu avec le Kizzuwatna, en langue hittite (nésite) par la chancellerie de Ḫattuša. Ceux négociés avec les vassaux syriens d'Ugarit, d'Amurru et du Nuhašše l'ont été en akkadien, la langue diplomatique de tout l'Orient à l'âge du Bronze Récent, et aussi en hittite. Il faut mettre à part les accords conclus avec les « fils royaux apanagés », installés à Karkemis et à Alep, par Šuppiluliuma, et plus tard à Tarhuntašša par Ḫattušili III et Tuthaliya IV. On peut rapprocher de ceux-ci celui imposé par Šuppiluliuma à son gendre mitannien Šattiwaza. Quant au traité tardif conclu avec le roi d'Alašiya (Chypre), un correspondant de Pharaon à l'époque amarnienne, il n'a fait qu'entériner la soumission de

ce prince au Grand Roi Tuthaliya IV qui avait débarqué dans l'île, exploit que renouvellera son fils Šuppiluliyama (II).

Les rois du Ḫatti avaient une notion précise des souverains qu'ils considéraient comme leurs égaux. Ils en ont dressé plusieurs fois la liste. Pharaon y figure au premier rang suivi par le roi kassite de Babylone (le roi de Kardunias). Le Mitannien en a été exclu après sa défaite alors que le roi d'Assyrie, d'abord dédaigné, a fini par être reconnu comme un « Grand Roi ». Ce titre a même été attribué, tout au moins pendant un temps, au lointain roi d'Aḥiyawa, très vraisemblablement le souverain achéen de Mycènes.

Il n'existe cependant pas de preuves que des traités en bonne et due forme aient été négociés avec plusieurs de ces « Grands Rois » qui entretenaient pourtant des relations diplomatiques, matrimoniales et épistolaires avec le souverain du Ḫatti. A notre connaissance seuls les pharaons ont conclu au moins deux traités avec des rois hittites. L'affaire de « l'appel de la reine » s'est produite alors qu'un ancien traité (dit de Kuruštama) était encore en vigueur entre les deux pays. La violation de cet accord solennel placé sous les auspices des dieux a été aux yeux des Hittites l'une des causes de l'effroyable épidémie de peste qui s'est abattue sur leur royaume après l'échec du projet de mariage entre la veuve de Pharaon et le fils du roi de Ḫatti. La démarche de la reine a été le premier grand tournant des relations égypto-hittites, à la fin de l'époque amarnienne.

INTRODUCTION

LES ORIGINES DES RELATIONS EGYPTO-HITTITES

L'Ancien Royaume du Hatti est né en Asie mineure au cours du XVII^{ème} siècle avant notre ère. Situé au cœur du plateau anatolien, il avait pour capitale la ville de Ḫattuša (Boğazköy). Il était l'héritier plus ou moins direct d'une première ébauche d'empire due aux efforts des rois de Kuššar et Neša (Kaneš), Pithana et Anitta, pour unifier la Cappadoce à l'époque des marchands assyriens. Ces derniers, installés dans des « comptoirs » au pied des citadelles tenues par les princes indigènes avaient leur centre au « *Kārum* de Kanesh » (Kültepe)¹.

Maîtres d'un territoire très éloigné de la vallée du Nil, les souverains du Hatti, après avoir étendu leur empire jusqu'aux côtes de la Méditerranée, en Cilicie plane (le futur Kizzuwatna), ont eu la possibilité d'établir des relations diplomatiques avec les pharaons lors des offensives victorieuses qui ont permis aux rois Ḫattušili I (c.1640-1610 av.J.C.) et Muršili I, son petit-fils et successeur (c.1610-1585), de détruire le grand royaume de Yamḥad. Celui-ci, dont la capitale était Alep (Halab), dominait la Syrie du nord. Muršili a couronné cette entreprise en lançant un raid contre Babylone (1595 av.J.C. en « chronologie moyenne »)².

L'avancée des rois de Hatti en direction des riches pays du sud a eu d'immenses conséquences. Elle a mis les Hittites, -- dont la classe dirigeante avait imposé au pays son idiome indo-européen, le nésite--, en contact avec des populations de langue

¹ Garelli, P., 1963, 321-361 ; Orlin, L.L., 1970, *passim* ; Bryce, T.R., 1998, 36-43 ; Klengel, H., 1999, 27-32

² Bryce, T.R., 1998, 68-105 ; Klengel, H., 1999, 33-67

sémitique (Syriens et Mésopotamiens) et d'autres de langue hourrite (caucasienne). Installées au nord de la Mésopotamie et en Syrie, toutes avaient adopté depuis longtemps l'écriture cunéiforme et, pour les usages administratifs et diplomatiques, la langue akkadienne (babylonienne). Des scribes des pays conquis « déplacés » à Ḫattuša ont transmis à la chancellerie hittite les techniques « modernes » de communication, faisant ainsi entrer le Hatti dans le cercle des « pays lettrés » du monde cunéiforme³.

Leur pénétration en Syrie a aussi permis aux rois hittites d'avoir pour la première fois des relations avec des pays qui avaient subi l'influence de la civilisation égyptienne. Il est difficile de savoir à quel moment des motifs artistiques ou symboliques d'origine égyptienne ou syro-égyptienne comme le « soleil ailé » ou le signe de vie (ankh) ont été adoptés par la cour et la chancellerie de Ḫattuša. L'apparition de hiéroglyphes originaux sur les sceaux puis les reliefs rupestres de l'Asie mineure alors que les tablettes rédigées en écriture cunéiforme étaient d'usage courant a peut-être été l'une des conséquences des contacts indirects établis avec la vallée du Nil mais le développement de la seconde écriture « hittite » (les hiéroglyphes) a été indépendant du système égyptien. Seul le signe de vie (ankh), en général associé sur les sceaux anatoliens avec le triangle (« bien, santé », HH n°370 = (a)su), a été commun aux deux écritures⁴.

Il est inutile de spéculer sur la découverte de quelques objets d'origine égyptienne antérieurs aux règnes des souverains de l'Ancien Royaume hittite retrouvés en Anatolie et dont on ignore l'origine exacte. C'est en particulier le cas des revêtements en or des « tombes de Dorak » (au nord-ouest de l'Asie mineure) inscrits au nom du second pharaon de la V^{ème}

³ Beckman, G., 1983, 97-114

⁴ Güterbock, H.G., SBo I, 1940, 46 ; SBo II, 1942, 32-42 ; Laroche, E., HH n°369 pp.195-196 ; 1956, 113-114

dynastie, Sahurê, qui sont probablement des faux et qui doivent être ignorés⁵.

Seul un fragment de vase en diorite sur lequel sont gravés les noms du roi 'ntr nfr (S-wsr.n-R') s3 R' (Hii3n)', qui a été retrouvé à Boğazköy, peut avoir un certain intérêt. A l'époque de ce puissant monarque (« le dieu bon Suserenê, le fils de Ré, Khyan »), l'Egypte était aux mains d'envahisseurs asiatiques, les Hyksos, dont les chefs avaient usurpé les titres pharaoniques et fondé la XV^{ème} dynastie (c.1650-1540 av.J.C.)⁶. Le « pharaon » Khyan (c.1620-1580, selon Ryholt) a été l'un des grands souverains de ce temps. Il se peut que les deux vases trouvés l'un à Ḫattuša et l'autre à Knossos, au pays de Keftiu (la Crète du roi Minos), et portant des cartouches identiques, soient les témoins des démarches diplomatiques qu'il avait entreprises en direction du Hatti et du monde égéen⁷. Il est très probable en effet que le règne de Khyan a été contemporain de ceux des rois Ḫattušili I et Muršili I, les envahisseurs de la Syrie et les véritables fondateurs du premier empire hittite.

Les princes « indigènes » de Thèbes qui ont constitué la XVII^{ème} dynastie égyptienne ont entrepris une « guerre de libération » qui a abouti à la prise d'Avaris, la capitale des Hyksos, dans le Delta oriental, vers 1540 av.J.C., sous le règne d'Amosis, le fondateur de la glorieuse XVIII^{ème} dynastie⁸. A partir de cette date des pharaons guerriers ont pris le chemin de l'Asie avec un esprit de revanche et dans l'intention de s'opposer aux nouvelles menaces qui se faisaient jour dans cette direction après la chute de la domination des Hyksos.

La crise qui a secoué les pays du Croissant fertile au tournant de l'âge du Bronze moyen à l'âge du Bronze récent (la

⁵ Mellaart, J., ILN, nov.28, 1959 : 754 ; 1971, 390-395 ; Carruba, O., 1976, 295-296 ; contra Schachermeyr, F., 1959/1960, 229-232 ; Muscarella, O.W., 2000, 141 ; cf. de Vos, J., 2003, 43-63

⁶ Vandersleyen, C., 1995, 172 (Khyan) ; Ryholt, K., 1997, 302-304 et tableau chronologique p.410

⁷ Stock, H., 1963, 73-80, Abb. 1-2 pp.74-75 ; Carruba, O., 1976, 295-296 ; Klengel, H., 2002, 29-31, Abb.14 p.30 ; cf. Evans, A.J., 1921, 419 et fig.304 b

⁸ Vandersleyen, C., 1995, 223-225

seconde période intermédiaire des égyptologues) a en effet apporté de profonds bouleversements à l'ensemble de la région. Des montagnards descendus du Zagros, les Kassites, ont occupé Babylone après le raid hittite et fondé en basse Mésopotamie le royaume de Kardunia⁹. Les Hourrites déjà présents dans la Djéziré, en haute Mésopotamie, ont étendu leur emprise sur la Syrie du nord et des éléments indo-aryens venus d'Asie centrale ont pris en main les divers groupes qui peuplaient ces régions et fondé entre la boucle de l'Euphrate et le haut Tigre le royaume de Mitanni dont tous les souverains porteront jusqu'à la fin des noms relevant de l'onomastique védique bien qu'ils régnassent sur des populations en majorité hourrites ou sémites¹⁰.

Maîtres de la Syrie du nord les rois du Mitanni/Hurri, Barattarna (I) et Šauštatar (I), ont fondé une vaste « confédération » et attiré à eux les rois du Kizzuwatna (Cilicie-Commagène) et les princes syriens, jusqu'aux abords du pays de Canaan et de la zone d'influence égyptienne. Des dynastes aux noms indo-aryens ont gouverné de nombreuses cités, d'Alep à Damas et au delà¹¹. Cette politique expansionniste a été favorisée par la crise de la monarchie hittite à l'époque du « Moyen Royaume »¹² et par le relatif « pacifisme » de la reine d'Egypte, Hatshepsut (1479-1458 av.J.C.)¹³.

La situation a changé peu avant le milieu du XV^{ème} siècle avant notre ère. La domination des rois de Mitanni et des Hourrites sur la Syrie a été mise en cause conjointement par les Hittites et par les Egyptiens.

⁹ Balkan, K., 1954, *passim* ; Brinkman, J.A., 1976, *passim*

¹⁰ O'Callagan, R.T., 1948 ; Mayrhofer, M., 1965, 146-163 ; 1966, *passim* ; Kammenhuber, A., 1968 ; Wilhelm, G., 1982, 23-56 ; 1990, 17-40 ; Freu, J., 1994, 209-227 ; 2003, 32-53 et *passim* ; Kühne, C., 1999, 203-221

¹¹ Dumont P.E., apud O'Callaghan, 1948, 56-63 et 149-155 ; Mayrhofer, M., 1965, 146-163 ; 1966, 140-144 et *passim* ; Kammenhuber, A., 1968, 156-180 ; Freu, J., 1994, 209-227 ; 2003, 38-43

¹² Bryce, T.R., 1998, 118-130 ; Klengel, H., 1999, 85-103

¹³ Redford, D.B., 1967, 57-87 ; Vandersleyen, C., 1995, 271-293

Une famille royale aux affinités hourrites et kizzuwatniennes a pris le pouvoir à Hattuša vers 1465 av.J.C. après les meurtres successifs des rois Huzziya II et Muwatalli I¹⁴. Le fondateur de la nouvelle dynastie, Tuthaliya I, fils de Kantuzzili¹⁵, après avoir lutté contre les Hourrites vers le haut Euphrate, a pénétré en Syrie et détruit Alep¹⁶.

En Egypte le pharaon Thutmosis III (1479-1425), débarrassé de la tutelle de la reine Hatshepsut, a entrepris la longue série de ses campagnes asiatiques en l'an XXII de son règne (1458 av.J.C.). Il a franchi l'Euphrate et pénétré, peu profondément il est vrai, au cœur du Mitanni, en l'an XXXIII (1447)¹⁷.

Hittites et Egyptiens ont donc combattu le même ennemi, vraisemblablement le roi de Mitanni Paršatatar, sur le même terrain et à des époques voisines. Même si leurs attaques n'ont pas été coordonnées, il y a peu de doute qu'une « alliance de fait » a existé alors entre les deux puissances. Il est compréhensible dans ces conditions qu'une « ambassade » hittite soit venue à Memphis féliciter le pharaon de ses succès lors du « triomphe » qu'il a célébré après sa campagne de l'an XXXIII, en compagnie des envoyés des rois de Babylone et d'Assyrie¹⁸.

C'est très vraisemblablement à cette occasion qu'un premier traité a été négocié et conclu entre les envoyés hittites et les autorités égyptiennes. Seuls quelques fragments de tablette contenant la version hittite de l'accord (probablement une traduction d'un texte akkadien) ont été retrouvés¹⁹. Ils

¹⁴ Freu, J., 1995, 133-148 ; 1996, 17-38 ; Bryce, T.R., 1998, 122-124 ; Carruba, O., 1998, 87-107 ; Klengel, H., 1999, 97-103

¹⁵ Otten, H., 2000, 375-376

¹⁶ Na'aman, N., 1980, 34-42 ; Bryce, T.R., 1998, 151-153 ; Klengel, H., 1999, 113-114 ; Freu, J., 2003, 57-59

¹⁷ Helck, W., 1962 (2^{ème} édition), 120-155 ; Klengel, H., 2002, 36-39 ; Freu, J., 2003, 55-64 ; Vandersleyen, C., 1995, 294-307, nie toute avancée du pharaon jusqu'à l'Euphrate et fait du Mitanni un petit canton du Liban !

¹⁸ Urk.IV 709, 11-14

¹⁹ KBo VIII 37 ; KUB XIV 11+ ; KUB XL 28 ; Laroche, E., CTH 134, p.20 ; Sürenhagen, D., 1985, *passim* ; Klinger, J., Neu, E., 1990,

fournissent la preuve de sa réalité, citent les « fils de la cité de Kuruštama » et le nom de l'Egypte (KUR^{URU} Mizri) mais pas beaucoup plus²⁰.

Trois textes datant du règne de Muršili II (1318-1295 av.J.C.) sont plus explicites. Tous s'en tiennent à un cadre chronologique précis afin d'éclairer les origines de l'épidémie de peste qui a suivi les débuts de la guerre avec l'Egypte. Le premier est un passage de la septième tablette des « Deeds of Šuppiluliuma » rédigés sur l'ordre de son fils Muršili. Après avoir fait le récit des incidents survenus en Syrie, évoqué la mort d'un pharaon, détaillé avec complaisance les démarches de sa veuve auprès du roi hittite puis rappelé les réticences, -- réelles ou supposées --, de ce dernier à y répondre et à envoyer son fils en Egypte, le texte continuait en ces termes :

« Alors mon père s'informa de la tablette du traité, comment autrefois le dieu de l'Orage (Tarhunda) avait pris les gens de Kuruštama, fils du Ḫatti (=Hittites) et les avait emmenés en Egypte et avait fait d'eux des Egyptiens ; et comment le dieu de l'Orage avait conclu un traité entre l'Egypte et le Ḫatti et comment ils avaient toujours été (depuis lors) amicaux l'un envers l'autre » (fr.28, E₃ IV 26-32)²¹.

Selon la version hittite de l'affaire c'est la lecture de cette tablette qui aurait convaincu Šuppiluliuma d'acquiescer à la requête de la reine et de faire partir son fils pour l'Egypte.

La « seconde prière pour conjurer la peste » du roi Muršili II (CTH 378 II) a repris, souvent mot pour mot,

140-141 (datation de l'original « moyen hittite » et des copies récentes)

²⁰ Sürenhagen, D., 1985, 29-30 (« Der 'Kuruštama-Vertrag' als Ursache »)

²¹ « ... nu A-BU-JA iš-hi-u-la-aš nam-ma tup-pi/ u-e-ek-ta an-na-az ma-ab-ha-an LÚ KUR^{URU} Ku-ru-uš-ta-ma/DUMU^{URU} Ḫa-at-ti^DU-aš da-a-aš na-an KUR^{URU} Mi-iz-ri/ pé-e-da-aš na-aš LÚ.MEŠ^{URU} Mi-iz-ri i-ia-at nu-kán^DU-aš/ [A-NA] KUR^{URU} Mi-iz-ri U A-NA KUR^{URU} Ḫa-at-ti ma-ab-ha-an/ [iš-h]i-u-ul iš-tar-ni-šum-mi a-ši-ia-an-teš » ; cf. Güterbock, H.G., 1956, 98 ; Carruba, O., 1976, 302 ; Sürenhagen, D., 1985, 22-24 ; del Monte, G.F., 1993, 138 et n.20 ; Hoffner, H., 1997, 191

certaines expressions de la Geste de son père, ce que Sürenhagen a bien illustré en mettant en parallèle le fragment 28 E₃ IV : 32ss des « Deeds » et les §§ 3-5 de la prière²². Celle-ci insiste avant tout sur les deux violations de la frontière égyptienne qui ont été considérées comme la principale cause de la colère divine et de la peste, la première incursion ayant précédé de plusieurs années l'appel de la reine au roi hittite et la seconde de très peu. Le texte se présente ainsi : « La seconde tablette concerne la cité de Kuruštama. Quand le dieu de l'Orage du Hatti eut emmené les gens de Kuruštama en Egypte, qu'il eut fait un accord les concernant avec les Hittites et qu'ils furent assermentés au dieu de l'Orage du Ḫatti, -- bien que les Hittites aussi bien que les Egyptiens fussent assermentés envers le dieu de l'Orage du Ḫatti --, les Hittites ignorèrent leurs obligations (et) promptement violèrent leur serment aux dieux. Mon père envoya fantassins et chars attaquer le pays d'Amka, territoire égyptien »²³. Suit l'aveu de la seconde offensive menée lors de la mort du pharaon, peu avant l'arrivée de l'ambassadeur de la reine. Il en est de même dans les fragments conservés de la « prière à tous les dieux » (CTH 379 = KUB XXXI 121 + 121a)²⁴. Le roi Muršili se défend dans ce texte d'avoir modifié en quoi que ce soit la tablette du traité conclu avec l'Egypte et souligne que ses prédécesseurs avaient observé la même réserve. L'affirmation que les frontières fixées par le dieu de l'Orage avaient été respectées semble montrer que le « traité de Kuruštama » comportait des clauses plus ou moins précises en ce domaine. Et la déportation de populations anatoliennes et le fait que Thutmosis III et les rois hittites, Tuthaliya I et Ḫattušili II, soient intervenus dans les mêmes régions imposaient une délimitation des zones d'influence respectives. Les Egyptiens n'ont pas cherché à occuper la Syrie du nord, se contentant de la traverser et de la piller. Le roi de

²² Götze, A., 1929, 204-241; 1955, 394-396 ; Lebrun, R., 1980, 203-216 (KUB XIV 8 // XIV 10+ // XIV 11+) ; Pintore, F., 1978, 47-48 ; Sürenhagen, D., 1985, 22-39

²³ Sürenhagen, D., ibid., 40-42

²⁴ Forrer, E., 1926, 23-24 ; Güterbock, H.G., 1960, 57-63 ; Sürenhagen, D., ibid., 6-15

Mukiš (Alalah) a payé « tribut » au pharaon en l'an XXXVIII du règne (1442 av.J.C.)²⁵ mais il a conclu par ailleurs un traité avec le roi hittite²⁶.

Il est probable que la dernière offensive de Thutmosis contre la cité de Tunip située dans la moyenne vallée de l'Oronte, en l'an XLII (1438 av.J.C.), a été menée en accord avec les Hittites. On possède en effet le texte d'un traité de vassalité négocié entre un roi hittite et le « maire » (*bazannu*) de Tunip, prévoyant une étroite alliance des deux parties contre les Hourrites. Tunip n'a pas de roi quand le texte de l'accord a été rédigé. Bien que fragmentaire celui-ci semble exclure le rappel du dernier prince régnant et de sa famille²⁷. On sait d'autre part qu'une seconde ambassade hittite s'est rendue en Egypte en l'an XLI de Thutmosis (1439), sans doute pour annoncer au pharaon l'avènement du roi Hattusili II à Hattuša²⁸. Une nouvelle délimitation des zones d'influence a peut-être été effectuée à cette occasion. Le roi d'Egypte a fait capituler Tunip et emmené le prince et sa famille comme otages en Egypte mais c'est le roi hittite qui a conclu un accord avec le *bazannu* de la ville, lui rappelant qu'un traité avait été ratifié entre les deux parties à la génération précédente²⁹.

Le retour en force des Mitanniens en Syrie a rapidement ruiné les efforts diplomatiques de Hattusili II. Alep est redevenue une cité hourrite et le pharaon Aménophis II, fils de Thutmosis III, a reçu une ambassade mitannienne au retour de sa seconde campagne en Asie, en l'an IX de son règne (1419 av.J.C.)³⁰. Les relations entre le Hatti et la vallée du Nil n'ont pas été totalement interrompues et le roi Tuthaliya II a chargé ses envoyés de féliciter le pharaon à la même occasion mais elles sont devenues moins fréquentes, en particulier lors de la

²⁵ Urk.IV, 719,17

²⁶ CTH 136 (KBo XIII 55)

²⁷ CTH 135 (KBo XIX 59 + KUB III 16 (+) 21) ; Weidner, E., PDK 10, 1923, 136-147; Freu, J., 2003, 60-63

²⁸ Urk.IV, 727, 13-14 ; Freu, J., 1995, 140-141

²⁹ CTH 135 ro 14-28 ; Freu, J., 2003, 60-61

³⁰ Urk.IV, 1326 ; Bryan, B.M., 2000, 77-79 (une alliance est conclue à cette occasion) ; Freu, J., 2003, 65-79

grave crise qui a affecté l'état hittite au cours du règne de Tuthaliya III (c.1370-1350 av.J.C.)³¹.

Le petit-fils d'Aménophis II, Aménophis III (1380-1343 av.J.C.), a même échangé une correspondance avec le rival le plus redoutable du Grand Roi de Hatti en Anatolie, le roi d'Arzawa, dont il désirait épouser la fille, à la fin de cette période³². On pouvait craindre que le royaume hittite ne disparût en tant que grande puissance au moment où Šuppiluliuma inaugurerait son règne.

Les pays de l'Orient vers le milieu du XIV^e siècle avant notre ère, alors que le Grand Roi hittite, associé aux responsabilités depuis plusieurs années par son père Tuthaliya III, vieux et malade, devenait le seul garant de la survie du royaume (c.1350 av.J.C.), présentaient le tableau d'un ensemble politique relativement pacifié et d'un « concert des puissances » dans lequel les relations « commerciales » actives entre les cours et les nombreux « mariages interdynastiques » étaient accompagnés par un échange régulier d'envoyés et de correspondance.

La Mésopotamie du sud, réorganisée par les envahisseurs kassites qui avaient rendu à Babylone sa puissance d'autan, avait été réunifiée progressivement et formait le royaume de Karduniaš.

La pacification de la basse plaine du Tigre et de l'Euphrate avait mis fin à l'indépendance du « Pays de la Mer » et achevé l'unification du pays. Les rois kassites avaient établi des relations diplomatiques avec les pharaons qui sont bien documentées par les lettres retrouvées à el Amarna³³. A l'est de la Babylonie l'Elam, après une période d'hostilités, était devenu une puissance amie et alliée du royaume de Karduniaš. Ses souverains s'étaient liés aux rois kassites par des mariages régulièrement renouvelés de génération en génération. Le « roi de Suse et d'Anzan », Untaš-Napiruša, a épousé la fille du roi

³¹ Bryce, T.R., 1998, 158-167 ; Klengel, H., 1999, 127-134

³² Rost, L., 1956, 328-340 ; Haas V. in Moran, W., 1992, 101-103 (EA 31-32)

³³ EA 1-14 ; Moran, W., 1992, 1-37 ; Liverani, M., 344-360 (LA 275-286=EA 1-12)

kassite Burbaburiaš II (1365-1320 av.J.C.), le contemporain des pharaons amarniens, et il est devenu de ce fait le « beau-frère » d’Akhenaton et du roi hittite Šuppiluliuma³⁴. Plus au nord l’Assyrie, réduite à son noyau central délimité par les cours du Tigre et des deux Zab, est restée longtemps soumise à la suzeraineté mitannienne et à l’influence hourrite malgré les tentatives des rois kassites pour faire valoir leurs prétentions à dominer ce pays. C’est à la fin de cette période, après la défaite du roi de Mitanni, que l’Assyrie libérée de sa tutelle, s’affirmara comme une puissance montante, capable d’interventions extérieures, sous la direction de son roi Aššuruballit (1356-1318 av.J.C.)³⁵.

Depuis la fin des hostilités entre l’Egypte et le Mitanni, en 1419 av.J.C., l’entente n’avait cessé de se renforcer entre les souverains hourrites et les pharaons. Thutmosis IV et le roi Šutarna avaient inauguré la pratique des « mariages mitanniens ». Trois rois d’Egypte épouseront successivement les filles du roi de Mitanni /Hurri (le Naharina des Egyptiens) et échangeront une correspondance régulière avec leurs partenaires hourrites. Des lettres adressées à Aménophis III et à son fils Akhenaton par le roi de Mitanni Tušratta ont été retrouvées à el Amarna (Akhetaton), la capitale du « pharaon hérétique »³⁶. Bien que des incidents aient parfois troublé la tranquillité des principautés syriennes, aux prises avec de graves problèmes sociaux dont l’existence de bandes de hors-la-loi, les *habiru*, était le symptôme le plus évident³⁷, pharaons et rois hourrites ont gardé sous leur tutelle l’ensemble du « couloir syro-palestinien », sans qu’une délimitation précise ait, semble-t-il, fixé les « frontières » des deux empires. Cependant la « paix » régnait dans les zones d’influence de l’Egypte et du Mitanni et assurait, sauf incidents locaux, la

³⁴ van Dijk, J., 1986, 159-170 ; Vallat, F., 1999, 109-117 ; 2000, 7-17

³⁵ cf.EA 15-16 ; Artzi, P., 1978, 25-42 ; 1997, 320-336 ; Moran, W., 1992, 37-41 ; Liverani, M., 1999, 362-364 (LA 287-288)

³⁶ EA 17-30 ; Moran, W., 1992,41-100 ; Liverani, M., 1999, 366-405 (LA 289-299) ; Freu, J., 2003, 79-120

³⁷ Liverani, M., 1965, 315-336 ; 1979, 65-77 ; cf. Moran, W., 1987, 209-212 ; Astour, M.C., 1999, 31-50

circulation des messagers (akkadien *mâr šipri*, égyptien *wpwtj*) et celle des caravanes qui parcouraient les routes reliant Thèbes, Memphis ou Akhetaton à Waššukanni, la capitale mitannienne, à Aššur, à Babylone ou à Ḫattuša. Des relations moins régulières, mais intenses à cette époque, s’étaient établies parallèlement entre les « puissances de l’Orient » et Alashiya (Chypre), l’île du cuivre, ainsi qu’avec les pays égéens, Keftiw/Kaptara (la Crète) et le Grand Royaume d’Aḥhiyawa (la Grèce mycénienne)³⁸.

L’appel de la reine d’Egypte au roi hittite Šuppiluliuma, après les victoires de ce dernier contre le vieil allié des pharaons, le Mitanni, a été le signe de la profonde détérioration qui avait affecté, depuis une quinzaine d’années, l’équilibre presque séculaire établi dans un Orient élargi en direction de l’ouest, où la prépondérance de l’Egypte était reconnue par tous ses partenaires et où les mariages interdynastiques étaient toujours à sens unique, le pharaon refusant avec hauteur de donner ses filles en mariage à des potentats asiatiques qui étaient empressés à lui offrir les leurs³⁹. Cette règle impérative de la diplomatie égyptienne souligne le caractère inouï de l’appel d’une reine, veuve d’un maître des Deux-Terres, à un roi étranger suspect de convoiter ses provinces asiatiques et responsable de divers incidents de frontière dont des vassaux de l’Egypte avaient été les victimes.

³⁸ EA 33-40 ; Moran, W., 1992,104-113 ; Baurain, C., 1984, passim (Alashiya) ; Cochavi-Rainey, Z., 2003 (id.) ; Sommer, F., 1932, passim (Ḫatti et Aḥhiyawa) ; Vercoutter, J., 1954, passim ; Freu, J., 1989, passim ; 1990, (id.) ; 1996, 95-118 ; Mountjoy, P.A., 1998, 33-67 ; Mee, Ch., 1998, 137-145 ; Niemeier, W.D., 1998, 17-65 ; etc.

³⁹ cf. EA 1-4, correspondance entre le babylonien Kadašman-Enlil et Aménophis III ; Moran, W., 1992, 1-10

CHAPITRE I

LES EVENEMENTS

L'ère amarnienne, en grande partie contemporaine du règne du roi hittite Šuppiluliuma (c.1350-1319 av.J.C.) a d'abord été une période de paix. Trois pharaons successifs, Thutmosis IV, Aménophis III et Aménophis IV/Akhenaton ont épousé des filles des rois de Mitanni. Aménophis III (1380-1343, dates tenant compte d'une longue corégence avec son fils⁴⁰), a pris pour épouse (secondaire) Kiluhepa, la fille du roi hourrite Šutarna, en l'an X de son long règne⁴¹ puis, après la disparition de cette princesse, Taduhepa, la fille de Tušratta (le fils et second successeur de Šutarna) en l'an XXXVI⁴². A la mort d'Aménophis III, son fils Akhenaton convolera en justes noces avec cette même Taduhepa, veuve de son père⁴³. Toutes ces unions n'avaient d'autre objet que de confirmer de génération en génération la pérennité de l'alliance égypto-

⁴⁰ Campbell, E.F., 1964, 6-30 ; favorables à la corégence : Aldred, C., 1988, 169-182 ; Allen, J., 1994, 7-8 ; Johnson, W.R., 1996, 65-82 ; Martin Valentin, F.J., 1998, 741-757 ; Freu, J., 1974 ; 1985 ; 1992 ; 2002, table p.106 ; Thompson, M.F., 2000, 21-28, nn. pp.160-161 ; contra : Redford, D.B., 1967, 88-169 ; Murnane, W.J., 1977, 123-169 ; von Beckerath, J., 1994, 45 ; 1997, table pp.189-190 ; Gabolde, M., 1998, 62-103, etc.

⁴¹ Urk.IV, 1738, 6 ; cf. Moran, W., 1992, 41-42 (EA 17, de Tušratta à Aménophis III) ; Freu, J., 2003, 84-85

⁴² Moran, W., 1992, 43-71 (EA 19-24) ; Aldred, C., 1988, 124-125 ; Freu, J., 2003, 94-97 ; suscription hiératique de EA 23 : « an XXXVI, 4^{ème} mois d'hiver, jour 1 »

⁴³ Moran, W., 1992, 72-99 (EA 25 et 27-29 de Tušratta à Akhenaton ; EA 26 à Tiyi) ; Freu, J., 2003, 114-118

mitannienne qui assurait la tranquillité des deux empires en Asie. Les princesses étrangères et leur nombreuse suite étaient honorées à la cour d'Egypte mais seule la « grande épouse royale » égyptienne jouait un rôle prépondérant auprès de Pharaon. Tiyi a été le second personnage de l'état au cours du règne de son époux Aménophis III⁴⁴ ; Nefertiti⁴⁵ s'est vu reconnaître un rang de quasi-égalité avec son mari Akhenaton (1354-1337 av.J.C.). Le jeune couple royal a entrepris une véritable révolution religieuse en anéantissant les cultes de nombreuses divinités et surtout en persécutant le dieu de Thèbes, Amon, dont le nom a été impitoyablement martelé sur tous les monuments. Il a promu l'adoration d'un dieu universel sinon unique, Aton, le disque solaire⁴⁶. Abandonnant Thèbes, la cité d'Amon, il s'est installé dans une nouvelle capitale, Akhetaton, « l'horizon du disque » (el Amarna), en moyenne Egypte⁴⁷. Plus préoccupé de sa réforme religieuse et de l'édification de sa résidence que des problèmes extérieurs, Akhenaton a manifesté plus de réserve que son père à l'égard du roi de Mitanni Tušratta alors que la menace hittite se faisait dangereusement sentir à l'encontre de ce dernier.

En Anatolie la crise a été conjurée par l'action énergique du prince Šuppiluliuma, associé au pouvoir par son « père », Tuthaliya III, après le meurtre de l'héritier du trône, « Tuthaliya le jeune (TUR), fils de Tuthaliya »⁴⁸. Devenu le seul maître du Hatti vers 1350 av.J.C., le nouveau Grand Roi a entrepris de détruire la puissance mitannienne et de ravir à Tušratta le contrôle des riches provinces syriennes. Après une

⁴⁴ Vandersleyen, C., 1995, 396-401 ; Aldred, C., 1988, 152-162 ; 219-221

⁴⁵ Id., 1995, 442-443 ; Aldred, C., ibid., 221-227

⁴⁶ Redford, D.B., 1984, 157-181 ; Aldred, C., 1988, 237-248 (« The Heresy ») ; Eaton-Krauss, M., 1990, col.541-559 ; 2002, 93-107 ; Vandersleyen, C., 1995, 461-465, etc. ; Krauss, R., 2000, 93-103, a mis en doute le caractère « monothéiste » de l'atonisme

⁴⁷ Redford, D.B., 1984, 142-149 ; Aldred, C., 1988, 52-68 ; Vandersleyen, C., 1995, 427-433

⁴⁸ Bryce, T.R., 1998, 168 ; Klengel, H., 1999, 147-149

première tentative qui s'est soldée par un échec⁴⁹ et un raid de pillage en Syrie qui a entraîné une contre-offensive mitannienne⁵⁰, Šuppiluliuma a réussi, au cours de la « campagne syrienne d'un an », à briser la résistance de Tušratta et à réduire à l'état de vassaux divers princes et des cités de la Syrie du nord (Alalaj, Alep, Qades)⁵¹. Les zones d'influence des rois d'Egypte et de Hatti se sont alors trouvées en contact direct et des incidents ont opposé les « serviteurs » des deux souverains mais Akhenaton, qui n'était pas le « pacifiste » qu'on a souvent caricaturé, a su éviter un conflit ouvert qui aurait compromis son œuvre religieuse et monumentale⁵².

Le long texte annalistique (CTH 40) consacré par Muršili II au récit détaillé des exploits de son père nous est parvenu à l'état de fragments, assez nombreux il est vrai⁵³. Quelques tablettes très lacunaires écrites à la première personne prouvent que Šuppiluliuma avait fait rédiger une première version de ses annales⁵⁴.

Le texte principal, dû à la chancellerie de Muršili, faisait un compte-rendu précis des faits et gestes du « père du roi ». Le récit de chaque campagne était suivi par la mention du fait que Šuppiluliuma prenait ses quartiers d'hiver à Hattuša ou

⁴⁹ Knudtzon, J., EAT I, 1915, 130-135 ; Weber, O., EAT II, 1043-1046 ; Moran, W., 1992, 41-42 ; Liverani, M., 1999, 366-367 (LA 289=EA 17) ; Freu, J., 2003, 98-99

⁵⁰ Les textes de Qatna récemment mis à jour évoquent un épisode de grande ampleur, beaucoup plus important que prévu ; cf. Richter, Th., 2002, 603-618 ; Freu, J., 2003, 98-114 (le raid hittite et la riposte de Tušratta)

⁵¹ Weidner, E., PDK 1, 1923, 10-15 (KBo I 1 ro 17-47) ; Goetze, A., 1955, 318 ; Beckman, G., HDT n°6 A, 38-40 ; Kitchen, K.A., 1962, passim ; Freu, J., 1992, 62-70 ; 2003, 120-138 ; Bryce, T.R., 1998, 174-177 ; Klengel, H., 1999, 157-159 ; 2002, 39-43

⁵² Freu, J., 1992, 79 ; 2003, 130-133 ; cf. au sujet d'Akhenaton, Badawy, A.M., 1973, 65-72

⁵³ Güterbock, H.G., 1956, 41-68 ; 75-98 ; 107-130 ; del Monte, G.F., 1993, 133-138 (fr.28) ; Hoffner, H., 1997, 185-192

⁵⁴ Heinhold-Krahmer, S., 1977, 60-61 ; 287-291 (KUB XIX 53 ; KUB XIX 49+51 ; KUB XIX 54)

dans une autre ville, ce qui permettrait, si le texte était complet, de définir le cadre chronologique du règne. Les deux ou trois premières tablettes (selon l'édition de l'œuvre à laquelle elles appartenaient) font le récit des opérations menées par le « grand-père », Tuthaliya III, et le « père » (de Muršili) après la prise du pouvoir par Šuppiluliuma (fr.1-14). Celui-ci agit alors sous les ordres du vieux roi dont la prépondérance n'est pas contestée⁵⁵. Une campagne en Arzawa termine cette section de la Geste.

Les fragments suivants (fr.15-27) faisaient l'historique du début et des années centrales du règne⁵⁶. Malheureusement ce ne sont plus que des débris et l'épisode décisif de la « great syrian, one year war » n'y est représenté que par quelques lignes. Le seul récit détaillé de la défaite du Mitanni est fourni par le traité Šuppiluliuma-Šattiwaza (CTH 51)⁵⁷ que des lettres d'anciens vassaux du roi hourrite et de fidèles du pharaon, adressées à Akhenaton, viennent éclairer tout en confirmant la substantielle véracité du récit hittite⁵⁸.

Si la « première guerre hourrite d'un an », qu'on peut dater de la treizième année d'Akhenaton (1341 av.J.C.), a laissé peu de traces dans les parties conservées des « Deeds »⁵⁹, les débuts de la « guerre de six ans » qui a permis à Šuppiluliuma de parachever la conquête de la Syrie du nord, d'installer ses deux fils à Karkemiš et à Alep et son gendre Šattiwaza sur le trône du Mitanni, ont été racontés avec beaucoup de détails dans la « 7^{ème} tablette » (fr. 28) de cette composition, qui est relativement bien conservée⁶⁰. L'affaire de la reine d'Egypte en forme la pointe et les scribes hittites ont déployé tout leur talent pour faire à cette occasion le portrait en pied d'un roi guerrier, juste et compatissant, victime de la mauvaise foi égyptienne. Ce

⁵⁵ Güterbock, H.G., 1956, 59-68 ; Hoffner, H., 1997, 186-187

⁵⁶ Güterbock, H.G., ibid., 75-89 ; Hoffner, H., 1997, 187-189

⁵⁷ cf. n.51

⁵⁸ Freu, J., 1992, 63-66 (EA 52-57) ; 69-70 (EA 51 et EA 59) ; 72 (EA 126) ; 73-75 (EA 151) ; etc.

⁵⁹ Güterbock, H.G., 1956, fr. 26-27 pp.84-85 ; Hoffner, H., 1997, 189

⁶⁰ Id., 1960, 90-98 ; del Monte, G.F., 1993, 133-138 ; Hoffner, H., 1997, 189-191 ; Freu, J., 2003, 144-155

morceau d'habile propagande où les paroles du roi et les lettres de la reine sont citées *verbatim*, s'abstient de dénoncer les violations du traité de Kuruštama dont Šuppiluliuma s'était rendu coupable. Les textes pénitentiels de son fils auront un autre ton.

Le fragment 28 de CTH 40 nous fournit d'abord un aperçu de deux « années de routine ».

Le Grand Roi fait campagne contre les Gasgas des montagnes pontiques, d'abord vers le nord-ouest, en particulier dans le pays de Tummana (la Domanitis classique)⁶¹ qui est réincorporé au territoire hittite, puis, après un hivernage à Hattuša où il célèbre la fête de l'année (EZEN.MU.KAM-71), contre d'autres Gasgas qui avaient occupé un important centre, Ištaħara⁶². La situation rétablie, le roi revient passer l'hiver à Hattuša (KBo V 6 I 1-50). 41 lignes, dans cette édition, ont été consacrées à la première de ces expéditions (plus en fait car le début du récit manque), 10 ont suffit pour évoquer les événements de l'année suivante⁶³.

Un « blanc » à la fin de la colonne I de KBo V 6, qui n'est pas comblé par les dupliques de cette tablette, nous empêche de connaître les origines de la « grande guerre hourrite de six ans ». Les premières lignes de la seconde colonne de la tablette plongent le lecteur en pleine action. Des « bédouins » (ŠUTU) sont venus attaquer en force les troupes hittites du prince Telepinu, le « prêtre » (LÚ SANGA), fils de Šuppiluliuma. Victorieux celui-ci a fait la paix avec les pays d'Arziya, Murmuriga et Karkemiš, à l'exception de la forteresse du haut Euphrate qui est restée aux mains de l'ennemi. La suite montre que les Hourrites étaient responsables de l'attaque des « bédouins » et que, bien qu'ils ne soient pas nommés, c'étaient les rois de Mitanni, Artatama II et Šutarna III, les anciens adversaires de Tušratta et les suppôts du roi d'Assyrie, qui

⁶¹ del Monte, G.F., Tischler, J., 1978, 437-438 ; del Monte, G.F., 1993, 133-134 ; Hoffner, H., 1997, 189

⁶² del Monte, G.F., Tischler, J., 1978, 150-151 ; del Monte, G.F., 1992, 55

⁶³ Güterbock, H.G., 1956, 90-92 ; del Monte, G.F., 1993, 133-134 ; Hoffner, H., 1997, 189

étaient les instigateurs de l'assaut mené contre les Hittites. Ils espéraient sans doute reprendre pied en Syrie à partir de la tête de pont de Karkemiš, restée aux mains de Mitanniens après la « campagne syrienne d'un an », et avaient peut-être agi en liaison avec les Egyptiens qui avaient lancé sur ces entrefaites une offensive en direction du pays de Kinza/Qadeš (KBo V 6 II 1-10 et 21-23). Telepinu avait alors laissé 600 hommes et des chars à Murmurga, sous les ordres du « décurion » Lupakki, pour aller rencontrer son père qu'il pensait trouver à Ḫattuša et qu'il avait fini par rejoindre à Uda où le Grand Roi célébrait une cérémonie (ibid. II 10-14). Profitant des circonstances des troupes et des chars hourrites supérieurs en nombre avaient encerclé les forces hittites (ibid. II 15-20). A l'annonce de ces nouvelles alarmantes, Šuppiluliuma avait mobilisé ses troupes et les avait passées en revue à Talpa, au pays de Tegarama⁶⁴, avant de lancer le prince héritier Arnuwanda et le GAL.MEŠEDI (le chef de la garde) Zida(na), son frère, contre les Hourrites. La victoire des Hittites avait permis au roi de mettre le siège, par terre et aussi par le fleuve, devant Karkemiš (ibid. II 23-46 + KUB XXXIV 25 6'-13').

C'est au cours de ces opérations que Šuppiluliuma avait décidé de répondre aux attaques des troupes égyptiennes en envoyant les généraux Lupakki et Tarhuntazalma ravager le pays d'Amka d'où ils avaient ramené un butin constitué, selon la formule stéréotypée qu'affectionnent tous les textes d'annales, de déportés, de gros et de petit bétail (NAMRA.MEŠ GUD UDU, ibid. III 1-4). L'habileté des scribes qui ont rédigé le document se manifeste dans la façon dont ils ont su faire alterner le récit des opérations menées contre les Hourrites et le compte rendu du conflit puis des négociations avec les Egyptiens. La « seconde attaque » contre le pays d'Amka est racontée sans faire référence à la première violation de la frontière égyptienne dans cette région qui était sans doute racontée dans une autre tablette et qui est bien documentée par

⁶⁴ del Monte, G.F., Tischler, J., 1978, 383-384 (s.v. Takarama) ; del Monte, G.F., 1993, 134-135

des lettres amarniennes⁶⁵. Les déportations qui ont suivi les opérations des troupes hittites ont provoqué l'épidémie de peste qui a ravagé le Ḫatti au cours des années suivantes (pendant 20 ans à en croire les prières de Muršili II).

L'appel de la reine et les négociations matrimoniales

Les suites du raid de pillage mené contre le pays d'Amka sont présentées de la façon suivante :

« Mais quand les Egyptiens eurent connaissance de l'attaque contre le pays d'Amka, ils furent effrayés. Et comme, sur ces entrefaites, leur seigneur Niphururiya⁶⁶ était décédé, la reine d'Egypte qui était alors Daḥamunzu⁶⁷ envoya un messager à mon père et lui écrivit ceci : « Mon mari est mort. Je n'ai pas de fils. Mais on dit que toi tu as de nombreux fils. Si tu voulais me donner un de tes fils, il deviendrait mon mari. Jamais je ne choisirai l'un de mes serviteurs pour faire de lui mon mari ! Je suis très⁶⁸ effrayée ». Quand mon père entendit cela, il réunit ses Grands en conseil (et dit) : « Une telle affaire ne s'est jamais produite au cours de toute ma vie ! » C'est pourquoi il advint que mon père envoya en Egypte Ḫattušaziti, le chambellan : « Va et rapporte-moi la vérité ! Qu'ils puissent me décevoir ! Qu'ils aient un fils de leur seigneur ! Toi, rapporte-moi la vérité ! »⁶⁹ .

⁶⁵ Moran, W., 1992, 226-227 (EA140) ; 257-258 (EA 170) ; 259-261 (EA 173-177) ; 361-362 (EA 363)

⁶⁶ Piphururiya dans la copie A ; cf. concernant toute la crise : Pintore, F., 1978, 46-50 ; Archi, A., 1997, 2-5 ; Klengel, H., 2002, 43-50 (« Der erste Versuch eine dynastischen Verbindung »)

⁶⁷ Daḥamunzu = t3 ḥmt.nsw, « l'épouse royale », cf. Federn, W., 1960, 33

⁶⁸ traduction la plus vraisemblable du terme 'tekri' qui est un hapax

⁶⁹ « ú-te-er LÚ.MEŠ KUR ^{URU} Mi-iz-ra-ma ma-ab-ḥa-an ŠA KUR ^{URU} Am-ka / GUL-ab-ḥu-wa-ar iš-ta-ma-aš-ša-an-zi na-at na-ab-ša-ri-ia-an-zi / nu-uš-ma-aš-kan EN-ŠU-NU Ku-it Ni-ip-ḥu-ru-ia-aš / im-ma-ak-ku BA.BAD nu SAL.LUGAL ^{URU} Mi-iz-ra ku-iš ^{SAL} Da-ḥa-mu-un-zu-uš / e-eš-ta nu A-NA ABU-IA LÚ TE-MI ú-i-ia-at /

Bien qu'elle ne soit plus qu'un débris, la tablette KBo XXVIII 51 nous fournit la preuve qu'un échange de correspondance entre la reine d'Egypte et le roi hittite a bien eu lieu. On peut, grâce aux restitutions proposées par Edel, retrouver dans les quelques lignes mutilées de ce texte l'affirmation, par l'expéditrice du message, qu'elle n'avait pas de fils (KBo XXVIII 51 : 2') ; qu'elle voulait faire du fils du roi hittite son mari et un roi d'Egypte et qu'ainsi les deux pays n'en feraient plus qu'un (*ibid.* : 4'-6'). Ḫattušaziti est nommé (*ibid.* : 10')⁷⁰, et, peut-être, un envoyé égyptien portant le nom de Pja'apu qui est ignoré des « *Deeds* » et qui doit être identifié avec le porteur de la première lettre de la reine⁷¹. La missive KBo XXVIII 51, expédiée postérieurement à la venue de l'envoyé hittite Ḫattušaziti en Egypte, ne peut se confondre avec le premier envoi de cette dernière qui est cité *in extenso* par la Geste et dont le texte est différent⁷².

Le Grand Roi a repris ses opérations de siège en attendant le retour de Ḫattušaziti. Karkemîš est tombée entre ses mains après un assaut de huit jours et Šuppiluliuma a manifesté sa piété envers les dieux en imposant à ses troupes de respecter les temples de l'acropole alors que la basse ville était pillée et ses habitants déportés. Le prince Šarri-Kušuh (nom hourrite de

nu-us-ši ki-iš-ša-an *IŠ-PUR* LÚ-aš-wa-mu-kan BA.BAD / DUMU-*IA*-ma-wa-mu NU GAL tu-uk-ma-wa DUMU.MEŠ-*KA* / me-eg-ga-uš me-mi-iš-kán-zi ma-a-an-wa-mu / 1-an DUMU-*KA* pa-iš-ti ma-an-wa-ra-aš-mu ^{LÚ} *MU-TI-IA* ki-ša-ri / *IR-IA*-ma-wa nu-u-wa-a-an pa-ra-a da-ab-hi / nu-wa-ra-an-za-kán ^{LÚ} *MU-TI-IA* i-ia-mi te-ek-ri[-w]a-na-ab-mi / nu ma-ab-a-an *A-BU-IA* e-ni-iš-ša-an *IŠ-ME* / nu-za LÚ.MEŠ GAL-*TI* me-mi-ia-ni pa-ra-a hal-za-a-iš / i-ni-wa-mu uttar ka-ru-ú-i-li-ia-az pi-ra-an / *Ú-UL* ku-wa-pi-ip-pi ki-ša-at / nu-kán ú-it *A-BU-IA* *I-NA* ^{URU} Mi-iz-ri / ^{mGIS} *PA.LÚ-in* LÚ.É.ŠA pa-ra-a na-iš-ta / i-it-wa-mu kar-ši-in me-mi-an zi-ik EGIR-pa ú-da / ap-pa-li-iš-kán-zi-wa-mu ku-wa-at-qa DUMU *BĒLI-ŠU-NU*-wa-aš-ma-aš / ku-wa-at-qa e-eš-zi nu-wa-mu kar-ši-in / me-m[i]-an zi-ik EGIR-pa ú-da » (KBo V 6 + III 5-25 ; JCS 10, 94-95)

⁷⁰ Edel, E., I, 1994, 14-15 ; II, 22-26 ; cf. Zaccagnini, C., 2000, 440 (c.rdu de Edel)

⁷¹ Edel, E., II, 1994, 25-26

⁷² Edel, E., II, 1994, 26 (ordonnancement de cette correspondance)

Piyašili), fils du roi, a été installé sur le trône de la cité et son père ayant parachevé sa victoire, est retourné à Ḫattuša pour y passer l'hiver (KBo V 6 III 26-42 + texte E₃ III 15-23)⁷³. Les négociations décisives se sont déroulées au printemps suivant, lors du retour d'Egypte de Ḫattušaziti, accompagné de « l'ambassadeur » égyptien, le « seigneur » (*BĒLU*) Hani. Pour souligner le fait que le père de Muršili n'était en rien responsable des événements tragiques qui allaient suivre, le rédacteur des « *Deeds* » reprenait *verbatim* les paroles que celui-ci aurait prononcées en ordonnant à Ḫattušaziti de partir pour l'Egypte :

« Qu'ils aient un fils de leur seigneur ! Qu'ils me déçoivent et ne demandent plus mon fils pour la royauté ! »⁷⁴

Hani était porteur de la réponse indignée de la reine :

« Pourquoi dis-tu 'qu'ils me déçoivent' de cette façon ? Si j'avais un fils aurais-je écrit au sujet de mon déshonneur et de celui de mon pays à un pays étranger ? Ne me crois-tu pas pour m'écrire ainsi ? Celui qui était mon mari est mort. Je n'ai pas de fils ! Je ne prendrai jamais un serviteur pour en faire mon mari ! Je n'ai écrit à aucun autre pays, seulement au tien ! On dit que tu as de nombreux fils ! Pour moi il sera un mari et en Egypte il sera roi ! »⁷⁵

⁷³ Güterbock, H.G., 1956, 95-96 ; del Monte, G.F., 1993, 136-137 ; Hoffner, H., 1997, 190

⁷⁴ Ibid., p.96 (E₃ III 21-24 + KUB V 6 III 44-50) ; Hoffner, H., 1997, 190 ; Pintore, F., 1978, 47-48

⁷⁵ « SAL.LUGAL ^{URU} Mi-iz-ri tup-pi-ia-az EGIR-pa ki-iš-ša-an / ha-at-ra-iz-zi ku-wa-at-wa a-pi-ni-iš-ša-an *TAQ-BI* / ap-pa-le-eš-kán-zi-wa-mu am-mu-uk-ma-an-wa / ku-wa-pi DUMU-*IA* e-eš-ta am-mu-uk-ma-an-wa am-me-el // [R]A-MA-NI-*IA* am-ma-el-la KUR-e ha-at-ra-nu-un / nu-wa-mu-kán pa-ra-a *Ú-UL* i-ia-aš-ha-at-ta / nu-wa-mu e-ni-eš-ša-an im-ma *TAQ-BI* am-me-el-wa / ^{LÚ} *MU-DI-IA* ku-iš e-eš-ta nu-wa-ra-an-mu-kán BA.BAD / DUMU-*IA*-wa-mu NU GAL *IR-IA*-ma-wa nu-ú-ma-an da-ab-hi / nu-wa-ra-an-za-an ^{LÚ} *MU-DI-IA* i-ia-mi / nu-wa da-me-e-da-ni-ia KUR-e *Ú-UL* ku-e-da-ni-ik-ki / *AŠ-PUR* nu-wa tu-uk *AŠ-PUR* DUMU.MEŠ-*KA*-wa-at-ta / me-eq-qa-uš me-mi-iš-kán-zi nu-wa-mu 1-EN DUMU-*KA* pa-a-i nu-wa-ra-aš am-mu-uk ^{LÚ} *MU-DI-IA* / *I-NA* KUR URU Mi-(iz)-ri-ma-wa-(ra)-aš LUGAL-uš » (KBo V 6 III 51-54 – IV 1-12)

Cette déclaration solennelle était agrémentée d'une remarque édifiante :

« Et parce que mon père était bienveillant, il compatit à la parole de cette femme et se préoccupa lui-même de la question du fils » (KBo V 6 IV 13-15), phrase qui était suivie dans le texte A par un colophon :

« Septième tablette non complète. Pas encore fait en tablette de bronze ». La découverte d'un tel objet de métal sur lequel était gravé le traité conclu par le Grand Roi Tuthaliya IV avec son cousin Kurunta, roi de Tarhuntašša, vers 1240 av.J.C., a permis d'examiner concrètement un exemplaire très soigné de ces tablettes de métal⁷⁶. Le traité de paix entre Ramsès et Ḫattušili sera, quant à lui, inscrit sur une tablette d'argent dont on n'a pas retrouvé trace.

Les estimations du savant éditeur de CTH 40 permettent de penser qu'une dizaine de lignes de l'œuvre originale a été perdue à la jonction des textes A IV et E₃ IV. Šuppiluliuma adresse un discours de reproches à Ḫani, l'envoyé égyptien, quand débute la colonne IV de cette dernière édition :

« J'ai, [quant à moi], été amical (envers vous) mais vous soudainement m'avez fait du mal. Vous [êtes venus ?] et vous avez attaqué l'homme (prince) de Kinza (Qadeš) que j'avais soustrait (à l'autorité) du roi de Hurri. Quand j'ai entendu cela je me suis mis en colère et j'ai envoyé [en avant] mes troupes, mes chars et mes Grands. C'est pourquoi ils sont venus et ont attaqué ton territoire, le pays d'Amka. Et quand ils ont attaqué le pays d'Amka qui est votre pays, vous avez été effrayés. Et (alors) vous m'avez réclamé mon fils comme si c'était un dû. Il deviendra en quelque sorte un otage, mais vous ne ferez pas de lui un roi ! »⁷⁷

⁷⁶ Otten, H., 1983, *passim* (la « Bronzetafel »)

⁷⁷ « [am-mu-uk-w]a-za a-aš-šu-wa-an-za e-šu-un / [nu-wa-mu-š]u-ma-a-aš ḥu-ú-da-ak i-da-lu i-ia-at-ten /-a]t-ten nu-wa-kán LÚ ^{URU} Ki-in-za ku-in A-NA LUGAL KUR ^{URU} Ḫur-ri / [ar-ḥa da-a]ḥ-ḥu-un nu-wa-ra-an wa-al-ah-ten am-mu-uk-ma-wa / [ma-ah-ḥa-a]n iš-ta-ma-aš-šu-un nu-wa-mu kar-ti-mi-ia-az / [ki-ša-a]t nu-wa-kán am-me-el EREM.MEŠ ANŠU.KUR.RA.MEŠ BĒLU^{MES}-ia / [pa-ra-a] ne-ḥu-un nu-wa-ra-at u-e-er nu-wa šu-me-el / [i-ir-ra-ḥ]a-an KUR

La réponse de Ḫani n'a fait que reprendre les paroles de la reine en insistant sur le « déshonneur » qui s'était abattu sur l'Egypte et en rappelant que si un héritier du trône avait existé sa maîtresse n'aurait pas entrepris une telle démarche dans un pays étranger : « Niphururiya, qui était notre seigneur est mort. Il n'avait pas de fils. L'épouse de notre seigneur est solitaire. Nous demandons à notre seigneur (le roi de Ḫatti) un fils pour la royauté en Egypte et pour cette femme, notre maîtresse, nous le demandons pour qu'il soit son mari ! De plus nous ne sommes allés dans aucun autre pays ; nous sommes venus seulement ici. Maintenant, oh, notre seigneur, donne-nous un de tes fils ! »⁷⁸

Šuppiluliuma, décidé au fond du cœur à répondre positivement à la requête de Ḫani, --c'est du moins le sentiment que veut donner le texte--, va s'occuper de « la question du fils », c'est à dire choisir parmi sa nombreuse progéniture celui de ses rejetons qui était capable de réaliser un tel projet. Il va aussi se faire lire le vieux « traité de Kuruštama » dont les termes étaient, semble-t-il, oubliés, ce qui le convainc que l'Egypte et le Ḫatti avaient toujours entretenu d'excellentes relations. Il était de son devoir d'agir en conséquence. La fin du texte, dans cet exemplaire, était suivie par un colophon dont le nombre ordinal est perdu⁷⁹.

Il est malheureusement impossible de se faire une idée précise des événements qui ont suivi le départ du jeune prince. Les fragments de la Geste appartenant aux tablettes qui prolongeaient la « septième » (dans une édition) sont en général limités à quelques lignes. Le seul qui soit relativement long fait le récit d'une expédition menée par Šuppiluliuma contre les Gasgas alors que ses fils, Arnuwanda et Šarri-Kušuh dirigent

URU Am-ga wa-la-ah-ḥi-ir nu-wa-aš-ma-aš ma-a-an / [KUR ^{URU} Am-ku-it wa-la-ah-ḥi-ir nu-wa na-ah-šar-ri-ia-at-ten / [ku-wa-a]t-qa nu-wa-mu DUMU-IA pid-da u-e-ki-iš-ki-it-te-ni / [a-pa-a-a]š-za LÚ Šu-u-li-iš ku-wa-pi-ik-ki ki-ša-ri / [LUGAL-u]n-ma-wa-ra-an-za-an U-UL ia-at-te-ni » (E₃ IV 1-12 ; JCS 10, p.97)

⁷⁸ E₃ IV 18-25 (ibid., p.98) ; del Monte G.F., 1993, 137-138 ; Hoffner, H., 1997, 190-191

⁷⁹ E₃ IV 26-39, ibid. ; cf. Wilhelm, G., Boese, J., 1987, 91-95

les opérations offensives lancées contre les Egyptiens d'un côté, contre les Hourrites de l'autre⁸⁰. Il subsiste le colophon d'une douzième tablette⁸¹, dont le texte est perdu, mais il est impossible de savoir de quels développements bénéficiaient les suites de « l'affaire de la reine ». Il y a peu de doute que Muršili et les rédacteurs de CTH 40 ont voulu justifier les décisions du Grand Roi malgré leurs résultats catastrophiques tant sur le plan personnel, la mort du « fils », que sur le plan général, le déclenchement de la guerre et de l'épidémie de peste.

Une tablette en très mauvais état, qui a conservé les restes d'une lettre adressée par Šuppiluliuma à un pharaon anonyme (en fait Aya/Ay, le successeur de Tutankhamon), est le seul document contemporain concernant le destin du prince Zannanza (KUB XIX 20)⁸². Il faut lui adjoindre le fragment 31 de CTH 40 et les prières de Muršili II. Le fils de Šuppiluliuma est mort alors qu'il faisait route vers l'Egypte. Il a été très probablement, pour ne pas dire sûrement, assassiné avant d'avoir atteint la vallée du Nil⁸³.

La chronologie des événements et du règne de Šuppiluliuma

La chronologie des événements est directement liée à deux séries de données indépendantes en principe : d'une part celles fournies par les textes égyptiens, y compris les conclusions tirées par les égyptologues des observations astronomiques enregistrées par les scribes⁸⁴ ; d'autre part de la reconstruction qu'il est loisible de proposer concernant le règne

⁸⁰ Güterbock, H.G., 1956, 110-111 (KUB XIX 13 + 14 II 1'-39' et III 1'-10') ; del Monte, G.F., 1993, 139-141 ; Hoffner, H., 1997, 191

⁸¹ Wilhelm, G., Boese, J., 1987, 81-83 et 93 (KBo XIX 48)

⁸² en dernier lieu, van den Hout, Th., 1994, 60-88

⁸³ Güterbock, H.G., 1956, 107-108 et 124 ; Goetze, A., 1955, 394-396 ; Lebrun, R., 1980, 203-216

⁸⁴ von Beckerath, J., 1994, 93-95, table p.124 ; 1997, table pp.189-190 ; Kitchen, K.A., 2000, table p.43

de Šuppiluliuma à partir des « Deeds » et de quelques textes postérieurs⁸⁵.

Que l'on accepte ou que l'on refuse le fait d'une longue corégence entre Aménophis III et son fils Akhenaton, le contenu des lettres amarniennes et en particulier les précisions fournies par le lot le plus important, celui formé par la correspondance du *bazannu* (maire) de Gubla (Byblos), Rib-Hadda, permet d'établir un lien et des synchronismes entre la documentation retrouvée à el Amarna et celle provenant de Boğazköy⁸⁶.

Les bases de la chronologie adoptée dans cette étude sont d'abord fondées sur la reconnaissance d'un phénomène astronomique observé au printemps de l'an X du roi de Hatti, Muršili II, le fils de Šuppiluliuma, qui ne peut guère avoir été autre chose, malgré les controverses que cette identification a suscitées, qu'une éclipse de soleil. Les spécialistes ont hésité entre deux dates, soit le 24 juin 1312 avant notre ère, soit le 13 avril (julien) 1308. La seconde semble plus compatible avec la réalité d'un règne indépendant ayant duré quelques années du pharaon amarnien Ankhkheprurê/Smenkhkare⁸⁷, et avec les données de la liste royale assyrienne⁸⁸. Si on accepte l'idée d'une corégence entre Aménophis III et son fils, Aménophis IV/Akhenaton, on doit reconnaître que le règne de Šuppiluliuma qui a débuté avant la mort d'Aménophis III, a duré une trentaine d'années. Si on refuse la corégence, une quarantaine d'années⁸⁹.

Les deux options aboutissent aux deux datations suivantes :

1) avec corégence : Aménophis III, 1380-1343 // Aménophis IV/Akhenaton, décembre 1354- 1337 av.J.C.

⁸⁵ Kitchen, K.A., 1962 ; Krauss, R., 1978 ; Wilhelm, G., Boese, J., 1987, 74-117 ; Freu, J., 2002, 87-107

⁸⁶ EA 68-95, 101-138 et 362 in Moran, W., 1992, 137-169 ; 174-225 ; 359-361

⁸⁷ Forrer, E., 1929, 273-285 ; Goetze, A., 1930, 401-413 ; Wilhelm, G., Boese, J., 1987, 105-108

⁸⁸ Wilhelm, G., Boese, J., 1979, 19-38

⁸⁹ Freu, J., 2002, p.106 (table tenant compte de la corégence), et p.107

2) sans corégence : Aménophis III, 1390-1353 // Aménophis IV/Akhenaton, 1354/1353- 1337 av.J.C. Dans le premier cas le règne de Šuppiluliuma peut être daté de c.1350 à 1319 av.J.C. Dans le second cas de c.1360 à 1322 ou 1319 av.J.C. La correspondance amarnienne qui a été conservée à Akhetaton (el Amarna), à partir vraisemblablement de l'an XXXII ou de l'an XXXIII d'Aménophis III,-- date de ce règne à laquelle une longue corégence entre le vieux pharaon et son fils fournit une explication satisfaisante--, couvre une période d'une quinzaine d'années dans la première hypothèse, un quart de siècle environ dans la seconde.

L'appel de la reine, daté, quelle que soit l'identité de celle-ci, de la première année de la « grande guerre hourrite de six ans », qui a correspondu à la dernière phase du règne de Šuppiluliuma, a donc eu lieu, avec une grande probabilité, au cours du printemps ou au début de l'été de l'an 1325 avant notre ère.

Il est étonnant dans ces conditions que l'une des dernières études consacrées à la chronologie du règne de Šuppiluliuma, -- et qui date l'appel de la reine de la mort d'Akhenaton --, semble ignorer quelques-uns des faits les mieux établis en ce domaine⁹⁰. Non seulement le nom du roi de Mitanni Šattiwaza y est-il orthographié « à l'ancienne » Mattiwaza et le port de Batruna (l'actuel Batrun) situé au nord de Byblos appelé Beruna⁹¹ au mépris du fait que la bonne lecture de ce toponyme a été établie dès 1908 par Dhorme⁹², mais la table chronologique des pages 59-61 ignore délibérément l'une des données capitales du dossier amarnien, à savoir que toutes le lettres de Byblos qui mentionnent Abdi-Aširta en tant que prince régnant d'Amurru (et pas rétrospectivement comme dans l'expression mainte fois employée par Rib-Hadda, « les fils d'Abdi-Aširta »), sont contemporaines du règne du pharaon Aménophis III et de

celui du roi de Mitanni, Tušratta⁹³. Il est donc impossible que « Mattiwaza » soit devenu le gendre de Šuppiluliuma et ait été réinstallé sur le trône du pays hourrite dans les années 6-9 d'Akhenaton (1349-1346 av.J.C. selon Parker qui rejette l'idée d'une corégence entre Aménophis III et son fils) alors qu'Abdi-Aširta est, d'après lui, en pleine activité et présenté comme le conquérant de la région côtière située au nord de Gubla de l'an 7 à l'an 10 du même pharaon. Son fils Aziru lui succède en l'an 11 ! Conclusions qui écartent d'un revers de main les faits les mieux assurés dont la pertinence a été soulignée par Moran et d'autres⁹⁴. En particulier la certitude qu'apportent les lettres EA 101, EA 108, EA 117, etc., de Rib-Hadda, qu'Abdi-Aširta a été capturé et ramené en Egypte (où il est mort, exécuté ou décédé de mort naturelle) à l'extrême fin du règne d'Aménophis III, est superbement passée par profits et pertes. Le vieux pharaon (ou peut-être ses conseillers et son fils corégent) s'était décidé *in extremis* à faire « sortir les archers » pour mettre fin aux intrigues, aux palinodies et aux actes de violence perpétrés par le chef amorrite ainsi qu'aux interventions suspectes, bien qu'en principe amicales, de son allié Tušratta dans les zones d'influence égyptienne et, en particulier, en Amurru⁹⁵. C'est à partir des messages de Rib-Hadda EA 106 et EA 108 que sont dénoncés les « fils d'Abdi-Aširta » et nommément Aziru, le nouveau prince d'Amurru, à un jeune pharaon monté depuis peu sur le trône ou plutôt devenu le seul souverain de l'Egypte après la mort de son père et corégent, Akhenaton à coup sûr, auquel le sire de Byblos ne cessera de rappeler l'action énergique ordonnée par son vieux père tout en lui reprochant sa longanimité sinon sa passivité face à la menace renouvelée des Amorrites⁹⁶.

⁹³ EAT II, 1149-1192 ; Moran, W., 1992, n.127 pp. XXXV-XXXVI

⁹⁴ Moran, W., 1992, *ibid.* et *passim* ; cf. Campbell, E.F., 1965, *passim* ; Freu, J., 2002, 87-107

⁹⁵ EAT II, 1197-1200 ; Moran, W., 1992, 174-175 ; Liverani, M., 1998, 197-198 (LA 159=EA 101) ; 1998a, 387-394 ; Altman, A., 2003, 245-271 ; Freu, J., 2003, 107-112

⁹⁶ cf.EA 108, 117, 132 et 138 ; Freu, J., 1974, 17-20 ; 1985, 23-24 ; 1992, 56-58 ; 2002, 90-91

⁹⁰ Parker, V., 2002, 31-62

⁹¹ *ibid.* , n.104 p. 58 ; cf. Moran, W., 1992, 148-149 (EA 78 : 19, etc.)

⁹² Dhorme, E., 1908, 509-510 ; Weber, O., EAT II, 1915, 1165 ; Moran, W., 1992, index p.388

CHAPITRE II

LES PERSONNES ROYALES

1) Šuppiluliuma

Il est le seul personnage de la tragédie qui soit identifié de façon certaine. La documentation afférant à son règne est abondante et souvent en bon état de conservation. Les « annales » rédigées sur ordre de son fils se présentent elles-mêmes comme la « Geste » du Grand Roi, destinée à glorifier ses exploits guerriers (« Šu-up-pi-lu-li-u-ma LÚ-na-an-na-as »). Ecrit de propagande, cette remarquable composition peut être soumise à un examen critique en comparant ses affirmations aux données de textes de caractère différent, traités conclus avec des princes vassaux⁹⁷, lettres d'el Amarna⁹⁸, messages et décrets retrouvés à Ras Shamra et définissant les nouvelles relations établies entre le Hatti et Ugarit⁹⁹, etc.¹⁰⁰

La périodisation et la chronologie du règne ont donné lieu à de nombreuses études. Le dossier amarnien démontre, malgré les tentatives faites pour en fausser les données¹⁰¹, que Šuppiluliuma a été le contemporain d'Aménophis III. Les lettres EA 17 et EA 75 (et sans doute EA 45) sont de sûrs témoins des activités offensives de Šuppiluliuma sur le haut

⁹⁷ CTH 41 (avec le Ḫayaša) ; CTH 49 (avec Aziru d'Amurru) ; CTH 50 (avec Šarri-Kušuḥ de Karkemîš) ; CTH 51-52 (avec Šattiwaza) ; CTH 53 (avec Tette du Nuhašše) ; Beckman, G., 1996, nos 3, 5, 6A/B et 7

⁹⁸ EA 41-44 ; Moran, W., 1992, 114-117, Liverani, M., 1999, 409-413 (LA 302-305)

⁹⁹ Nougayrol, J., 1956, 35-52 (dossier II A)

¹⁰⁰ liste exhaustive des sources in Klengel, H., 1999, 137-147

¹⁰¹ Wilhelm, G., Boese, J., 1987, 74-116, en particulier pp.85-88 (« Die Chronologie der Amarna-Briefe... »)

Euphrate et en Syrie à la fin du règne de ce pharaon¹⁰². Il est impossible de soutenir que « die relative Position von EA 75 innerhalb der älteren Gruppe von Briefen ist ungewiss »¹⁰³ et déduire de cette affirmation facilement réfutable que le règne du Grand Roi peut être réduit à une vingtaine d'années¹⁰⁴. Comme on l'a vu deux solutions sont donc possibles : si on accepte l'idée d'une longue corégence entre Aménophis III et son fils Akhenaton, le roi hittite aurait régné une trentaine d'années, de c.1350 à 1319 av.J.C. ; sinon, en admettant que le pharaon Aménophis III ait régné seul de 1390 à 1353, une quarantaine d'années, de c.1360 à 1322 ou 1319 av.J.C.¹⁰⁵. Le Grand Roi a passé une grande partie de sa vie active, comme héritier du trône et comme souverain, à combattre les gens du Kammala, du Maša, du Ḫayaša, de l'Arzawa, entre autres, et bien entendu les Gasgas, sur le théâtre anatolien. Il a réussi à conclure des accords avec quelques-uns de ses ennemis, comme l'Arzawa et le Ḫayaša, mais n'a jamais pu éliminer la menace que les Gasgas faisaient peser sur ses provinces septentrionales et sur sa capitale¹⁰⁶. Il les a combattus jusqu'à la fin. Il a néanmoins profité des répits qui lui étaient accordés pour intervenir en Syrie, vaincre le Mitanni au cours de la « campagne d'un an » et maintenir une paix précaire avec l'Egypte à la fin de l'ère amarnienne¹⁰⁷. La « guerre hourrite de six ans » et la guerre avec l'Egypte ont coïncidé avec la dernière partie du règne et

¹⁰² Moran, W., 1992, 41-42 (EA 17) ; 145-146 (EA 75) ; Liverani, M., 1998, 173-174 (LA 136) ; 366-367 (LA 289)

¹⁰³ Wilhelm, G., Boese, J., 1987, 87 ; contra Moran, W., 1992, pp.XXXV-XXXVI

¹⁰⁴ G. Wilhelm, Boese, J., 1987, *passim* ; Bryce, T.R., 1989, 19-30 ; 1998, table pp.13-14 ; Klengel, H., 1999, table pp.388-393 ; contra Freu, J., 1992, 39-101, en particulier pp.87-90, table pp.94-97 ; 2002, 87-107, table p.106

¹⁰⁵ Freu, J., 2002, 106-107 ; contra Parker, V., 2002, qui reprend les hypothèses de Wilhelm-Boese et de Bryce et présente la suite des événements de manière paradoxale, en particulier en ce qui concerne le Mitanni

¹⁰⁶ von Schuler, E., 1960, 37-45 ; Klengel, H., 1999, 149-155

¹⁰⁷ Freu, J., 1992, *passim* ; 2003, 120-138 ; Bryce, T.R., 1998, 174-189 ; Klengel, H., 1999, 155-167

ont été suivies par la mort du roi, victime vraisemblablement de l'épidémie de peste¹⁰⁸.

Šuppiluliuma a été un grand stratège et un souverain énergique. Aucune révolte interne ni aucune intrigue de cour ne sont dénoncées par les documents contemporains. Le prestige du personnage, qui a été le grand monarque de son temps, peut seul expliquer la démarche de la reine d'Egypte. Cependant les textes pénitentiels de son fils Muršili II rendent un autre son que la Geste écrite à sa gloire. Dans des circonstances graves, l'existence même du royaume étant menacée, Šuppiluliuma a pris le pouvoir en encourageant le meurtre de l'héritier du trône, Tuthaliya le jeune¹⁰⁹. Les premières tablettes des « Deeds » ont cherché à dissimuler cette « usurpation » en soulignant la « piété filiale » du prince, associé à l'action de son « père » vieux et malade, mais toujours soucieux de solliciter et de respecter les ordres du « tabarna » régnant. La première prière de son fils pour conjurer la peste a vu dans cette affaire une cause de l'ire des dieux et de l'épidémie¹¹⁰. Le Grand Roi a par ailleurs lancé ses troupes contre le territoire égyptien et violé à deux reprises sa frontière en Syrie, dans le pays d'Amka (Amki), au mépris d'un ancien traité toujours en vigueur¹¹¹. Second motif de la colère divine. Enfin il a exilé sa femme, la reine Ḫenti, mère de ses fils, sans doute pour convoler en justes noces avec Malnigal, la fille du roi de Babylone, Burnaburiaš II, vers 1330 av.J.C. Celle-ci, qui régnera sous le nom prestigieux de Tawananna, s'avérera une dangereuse intrigante au cours du règne de Muršili, son beau-fils. Celui-ci l'accusera d'avoir fait mourir son épouse, Gaššulawiya, et l'exilera de la cour¹¹².

¹⁰⁸ Bryce, T.R., 1998, 204-205 ; Klengel, H., 1999, 167-168 ; Freu, J., 2003, 146-155

¹⁰⁹ Bryce, T.R., 168 ; Klengel, H., 1999, 147-149

¹¹⁰ Götze, A., 1929, 164-204 ; Lebrun, R., 1980, 193-203 (CTH 378 I)

¹¹¹ cf.nn.18-20

¹¹² Hoffner, H.A., 1983, 187-192

2) Le pharaon Niphururiya

L'identification de ce personnage dont la mort a coïncidé avec le début de la guerre hourrite, six ans environ avant le décès de Šuppiluliuma, commande l'histoire et la chronologie de cette période. Peu de questions ont donné lieu à tant de polémiques, souvent vives, alors qu'un simple examen du problème philologique qui est posé par la transcription cunéiforme de son nom permet de faire le tri entre les diverses hypothèses avancées. La mise en perspective des « noms solaires » de trois (ou quatre) pharaons amarniens « traduits » en cunéiformes syllabiques akkadiens, qui notent les voyelles, offre une première clé pour aborder la question¹¹³.

Le nom solaire d'Aménophis III/Nb.m3‘t-r‘ est « orthographié » diversement à el Amarna :

Ni-ib-mu-a-ri-ya, EA 1 : 2 ; Moran, 1992, 1-5
 Ni-mu-wa-ri-ya, EA 2 : 1 ; Moran, ibid., 6
 Ni-ib-mu-wa-‘-ri-ya, EA 3 : 1 ; Moran, ibid., 7-8
 Ni-ib-mu-a-ri-ya, EA 5 : 1 ; Moran, ibid., 10-11
 Ni-mu-a/wa-at-ra-a/ya, EA 6 : 1 ; Kühne, 1973, 129, n.642 ; Moran, ibid., n.1 p.12

Im-mu-u-ri-ya, EA 24 III 104,106 ; IV 128 (lettre hourrite) ; Haas in Moran, 1992, 63-71

Mi-im-mu-ri-ya, EA 26 : 8, 9, 11, 12, 21, 25, 30, 34 ; EA 27 : 9, 13 ; Moran, ibid., 84-90

Mi-im-mu-u-ri-ya, EA 27 : 14,20, ibid.

Mi-mu-ri-ya, EA 27 : 38, ibid.

Ni-mu-wa-*<r>*i-ya, EA 31 : 1 ; Albright, 1937, 195, n.1 ; Moran, ibid., 101-103, n.1 p.101

Pas une seule fois la vocalisation de la première syllabe n'est modifiée malgré les hésitations des scribes en ce qui concerne la consonne initiale: Nib-/Ni-/Im-/Mi-, dans les textes akkadiens et dans le texte hourrite (EA 24).

Le nom solaire d'Akhenaton/Nfr-*ḫpr.w-r‘* prend lui aussi plusieurs formes :

¹¹³ EAT II, 1563 (Immuria en EA 24) et 1565-1566 (Naphuria et Nimmuria) ; Hess, R.S., 1992, 115-118

Na-ap-*ḫu*-ru-ri-[ya], EA 7 : 1 ; Moran, ibid., 12-16
 Na-ap-*ḫu*-‘-ru-ri-ya, EA 8 : 1 ; Moran, ibid., 16-17
 Na-ap-*ḫu*-ra-r[i-y]a, EA 10 : 1 ; Moran, ibid., 19-20
 Na-ap-*ḫu*-ru-ri-a, EA 11 : 1 ; Moran, ibid., 21-23
 Na-ap-*ḫu*-ru-ri-ya, EA 14 : 1 ; Kühne, 1973, 70, n.342 ; Moran, ibid., 27-37
 Na-ap-*ḫur*-ri-ya, EA 26 : 27, 32, 40, 46, 50, 54, 59 ; EA 27 : 1, 39 ; Moran, ibid., 84-90
 Nap-*ḫu*-u-ri-ya, EA 29 : [1], 61, 63, 65, 67, 77 ; Moran, ibid., 92-99
 Nam-MUR/ḫur-ya, EA 53 : 1 ; EA 55 : 1 ; EAT II p.613 ; Albright, 1937, 195; 59 ; Campbell, 1964, 68 ; Moran, ibid., 125-128 (lettres d'Akizzi de Qatna, l'un des seuls vassaux à désigner Pharaon par son nom)

Dans ce cas c'est le vocalisme en -a- qui est toujours respecté.

Les noms solaires suivants devraient donc, *a priori*, être attribués à Tutankhamon/Nb-*ḫpr.w-r‘* :

Ni-ib-*ḫu*-ur-ri-*<r>*-ya, EA 9 : 1, Moran, ibid., 18-20 (lettre du roi de Babylone Burnaburiaš)

Ni]-ip-*ḫu*-ri-[ya], EA 210 : 1 ; Campbell, 1964, 69 ; contra Moran, ibid., n.82, p.29 (de Zisamimi)

Pi'-ip-*ḫu*-ru-ri-ya (-as), KBo V 6 IV 7 ; Güterbock, 1956, 94

Ni-ip-*ḫu*-ru-ri-ya (-as), KBo XIV 12 IV 18 ; Güterbock, ibid., 98¹¹⁴

Comme l'ensemble de la documentation rassemblée y invite fortement, le dernier des trois noms solaires connus par les lettres amarniennes et par la Geste de Šuppiluliuma, devrait en toute logique et dans le respect des règles de la philologie être reconnu comme étant celui de Tutankhamon, « Nb-*ḫpr.w-r‘* »¹¹⁵. Les conséquences historiques de cette identification ont paru absolument inadmissibles à de nombreux spécialistes parce

¹¹⁴ Sturm, J., 1933, 161-176 ; Edel, E., 1948, 14-15 ; Vergote, J., 1961, *passim* ; Kitchen, K.A., 1962, 12 et 22 ; 1968, 318-320 ; 1985, 44 ; 1989, 156-167 ; 1998, n.137, p.253 ; Wilhelm, G., Boese, J., 1987, 100

¹¹⁵ Edel, E., 1948, 14-15 ; cf. Aldred, C., 1957, 30-41 ; 1988, 291-298

qu'elle n'entrant pas dans le cadre chronologique qu'ils préconisaient. Wilhelm et Boese¹¹⁶, reprenant en partie les conclusions de Krauss¹¹⁷ sur le déroulement de la crise, ont reconnu que Niphururiya était la transcription correcte du nom solaire de Tutankhamon mais en ajoutant que les scribes de Muršili II avaient sûrement fait une « faute d'orthographe » et écrit 'Ni-ip-' au lieu de 'Na-ap-', ce qui est la solution envisagée par d'autres, mais qui est rejetée en général¹¹⁸. Pour ces deux auteurs le pharaon décédé alors que se déroulait l'attaque hittite en Amka, en représailles à une offensive égyptienne contre Qadeš qu'il avait lui-même ordonnée, aurait d'ailleurs été Smenkhkarê, le probable frère, gendre et successeur d'Akhenaton et non ce dernier¹¹⁹. Ils ont pensé conforter leur thèse en faisant de cet obscur pharaon le destinataire d'une lettre de Šuppiluliuma, EA 41¹²⁰, et en supposant une haplographie. Le nom solaire du roi « An-ḥpr.w-r/*Anahu(ru)ri'a » (Smenkhkarê) aurait été transposé sous une forme réduite, 'Ḥuriya', du fait de la duplication imposée par la formule (akkadienne) d'introduction de la lettre, « ana *Anahu (ru) riya ... »¹²¹. Ceci est vrai que l'on accepte ou que l'on refuse l'identification du roi Ankhkheprurê et de Smenkhkarê, qui demeure la seule solution vraisemblable.

De nombreux spécialistes sont restés fidèles à la thèse fondamentale de Krauss¹²². Les événements survenus en Syrie tels qu'ils sont présentés par les Deeds (fr.28) et par diverses lettres d'el Amarna (EA 170 ; 173-176 et 363) seraient à dater de la fin du règne d'Akhenaton, d'autant plus que la fermeture

¹¹⁶ Wilhelm, G., Boese, J., 1987, 102-103

¹¹⁷ Krauss, R., 1978, 18-19 ; 36-37 et passim ; contra Murnane, W.J., c.rdu de Krauss, 1983, 274-284, pp.276-277

¹¹⁸ Vandersleyen, C., 1995, 458-460 ; Gabolde, M., 1998, 194-195

¹¹⁹ Wilhelm, G., Boese, J., 1987, 98-103 ; contra Kitchen, K.A., op.cit. n.114 ; Freu, J., 1992, 91-94

¹²⁰ Wilhelm, G., Boese, J., 1987, 96-98

¹²¹ Bryce, T.R., 1990, 101-102 ; Moran, W., 1992, 114-115 et n.2 p.115, acceptent l'argumentation de Wilhelm, G., et Boese, J. ; contra Meyer, G., 1992, 87-93 ; Vandersleyen, C., 1995, 458-460 ; Gabolde, M., 1998, 194-195

¹²² Krauss, R., 1978, 1-53, en particulier pp.37-40 ; 99-103

des « archives du bureau des affaires étrangères » d'Akhetaton aurait coïncidé, leur semble-t-il, avec la mort de ce roi¹²³. La transcription akkadienne du nom du pharaon décédé lors de l'attaque hittite en Amka, Niphururiya, serait aussi bien celle du nom solaire d'Akhenaton, Nfr-ḥpr.w-r' que celle de 'Nb-ḥpr.w-r'/Tutankhamon¹²⁴. « Nefer- » pourrait avoir été transcrit 'Nef-', idée que Mayer a contestée dans un article récent¹²⁵. Pour elle comme pour Albright, Redford (première manière) et Wilhelm-Boese il vaut mieux admettre une erreur des scribes de Muršili II¹²⁶. C'est donc pour des raisons « historiques », comme le reconnaissent Mayer et Wilhelm-Boese, que beaucoup de spécialistes refusent de confondre la mort de « Niphururiya » avec le décès de Tutankhamon. Vandersleyen s'est rallié à leur thèse, après des hésitations, sur les mêmes bases. Pour lui le délai de 70 jours, imposé par les opérations d'embaumement du corps du roi défunt, aurait été insuffisant pour permettre l'échange d'ambassades entre sa veuve et Šuppiluliuma¹²⁷. De plus le fait que ce soit Aya, le successeur de Tutankhamon, qui préside les cérémonies funéraires en l'honneur de ce dernier sur la paroi de la tombe KV 62, peut faire douter qu'une reine ait jamais occupé le trône, ce que pourtant Krauss admet mais en plaçant ce règne à la mort d'Akhenaton et non entre ceux de Tutankhamon et d'Aya¹²⁸. Cet auteur a cherché à conforter son argumentation en montrant que les fleurs et les fruits déposés sur le cercueil de Tutankhamon imposaient de dater de janvier ou de février la mort du jeune pharaon¹²⁹. Une telle position obligerait aussi à

¹²³ Krauss, R., 1978, 71-78 : « Der zeitliche Abschluss des Amarna Archivs mit den Tod Niphururia-Achenatens »

¹²⁴ Krauss, R., ibid., 18-19

¹²⁵ Meyer, G., 1997, 87-93

¹²⁶ Albright, W., 1937, 194 ; Redford, D.B., 1967, 158-159, nn.299, 300, 302 ; Wilhelm, G., Boese, J., 1987, 102-103

¹²⁷ Vandersleyen, C., 1995, 440-441 ; 458-460

¹²⁸ Krauss, R., 1978, 23-31, table pp.202-203 ; 1997a, 225-250

¹²⁹ Krauss, R., 1996, 227-254 : entre le 20 janvier grégorien (III peret 18/20) et le 20 février (IV peret 18) p.248, vers 1325-1322 av.J.C. ; contra Drenkhahn, R., 1983, 29-37 qui admettait une réinhumation du corps

rendre à Akhenaton la lettre du souverain kassite Burnaburiaš, EA 9¹³⁰, qui est adressée à Niphū<ru>riya. Le roi de Babylone, après les salutations d'usage, rappelle à son correspondant que ses ancêtres et ceux du roi d'Egypte ont toujours eu de bonnes relations et n'ont jamais refusé de répondre aux demandes faites par leur « frère ». Exorde qui est suivi par la remarque que l'envoyé égyptien ne lui a apporté que deux « mines » d'or alors que son maître aurait dû lui en envoyer autant que ses ancêtres en avaient reçu, s'il était abondant, moitié moins si le métal était rare. Mais cette précaution oratoire était suivie d'une exhortation à expédier beaucoup plus d'or, Burnaburiaš ayant à parachever la construction d'un temple, ouvrage qui se révélait dispendieux (EA 9 : 6-18). Après ces préliminaires venait un rappel du passé. Le roi Kurigalzu, « grand-père » (= ancêtre) de l'expéditeur de la lettre, avait agi en fidèle allié lors d'une révolte des Cananéens qui sollicitaient son aide contre le pharaon (épisode dont l'historicité est douteuse). Ce qui devait inciter le nouveau roi d'Egypte à refuser tout contact avec les envoyés assyriens que lui-même considérait comme ses vassaux. Il s'indignait qu'ils aient entrepris de se rendre en Egypte sans son autorisation et demandait à Pharaon de les renvoyer les mains vides. Il terminait son message en donnant la liste des cadeaux qu'il envoyait à son « frère », lapis-lazuli, chevaux et chars (EA 9 : 19-36).

Une missive de ce genre a toute l'apparence d'une première réponse, faite à un souverain monté depuis peu sur le trône et dont l'un des premiers gestes avait été de renouer les bonnes relations existant entre la vallée du Nil et le lointain royaume de Karduniaš. Il est difficile d'admettre que la première lettre de Burnaburiaš à Akhenaton ait été adressée à « Niphururiya » alors que tous les autres exemplaires de sa correspondance (sauf une lettre adressée à Aménophis III) le sont à « Naphurureya », orthographié de diverses manières mais avec la syllabe 'Nap-' toujours présente en premier. Et surtout l'affaire des envoyés assyriens reçus en Egypte au grand dam

¹³⁰ Campbell, E.F., 1964, 53-56 ; Moran, W., 1992, 18-19 et n.137 pp.XXXVIII-XXXIX

du souverain kassite est une pierre de touche permettant de dater EA 9 de l'extrême fin de l'ère amarnienne et de considérer cette missive comme l'une des dernières arrivées au « bureau des affaires étrangères » d'Akhetaton. Il existe en effet dans le corpus amarnien un mince portefeuille de deux lettres dont l'expéditeur a été le roi Aššuruballit, le restaurateur, après bien des lustres de domination étrangère, de la puissance assyrienne. La lettre EA 15, probablement destinée à Akhenaton, se présente comme une première tentative pour établir des relations « diplomatiques » avec le pays de Pharaon¹³¹, lequel est sobrement désigné comme « le roi d'Egypte ». L'envoyé assyrien le verra et verra l'Egypte. Il apporte des cadeaux, une « datte » de lapis-lazuli, deux chevaux et un char. On peut se demander à la lecture du texte si Aššuruballit connaît ou ignore le nom de son correspondant, peut-être Akhenaton, peut-être Ankhkheprurê-Smenkhkarê. Il est en effet certain que l'Assyrie, vassale du Mitanni, n'a pu reprendre une politique extérieure indépendante qu'après la défaite du roi de Mitanni (c.1341-1340 av.J.C.) et, plus encore après la mort de Tušratta (c.1335). La seconde lettre, EA 16¹³² où s'affirme l'assurance retrouvée du roi d'Aššur avait pour destinataire un pharaon dont le nom était connu par la chancellerie assyrienne et qui était nommé à la première ligne du message. Knudtzon et les éditeurs qui lui ont succédé ont lu «* ^m N[a-a]p-ḥu-r[i]-i[a] », mais Moran, à la suite de Gordon, a montré que les traces des signes qui subsistent favorisent une lecture « ^m ḥu—ru/ra-ḥu-ri-i-[a] »¹³³. Au lieu d'y chercher une transcription du nom solaire du roi Aya (ḥpr-ḥpr.w-r'), il vaut mieux y voir une diplographie de « ḥuriya », forme déjà utilisée par les scribes de Šuppiluliuma en EA 41. Il est donc probable que la seconde lettre assyrienne a été reçue à la cour d'Ankhkheprurê-Smenkhkarê, entre 1337 et 1335 av.J.C. Le monarque assyrien réclamait, comme les autres, beaucoup d'or, en rappelant que son ancêtre

¹³¹ Moran, W., 1992, 37-38 ; Liverani, M., 1999, 362-263 (LA 287) ; Artzi, P., 1978, 25-41, pp.26-34

¹³² Moran, W., ibid., 38-41 ; Liverani, M., ibid., 363-364 (LA 288) ; Artzi, P., 1978, 39-41 ; 1997, 320-336

¹³³ Moran, W., ibid., n.1 p.39

Aššurnadinaḥhe (I) en avait reçu 20 talents (!) et que lui-même était devenu l'égal du roi de Ḫanigalbat (Mitanni) auquel le père de son correspondant avait expédié 25 talents d'or (!). La lettre du roi de Babylone, EA 9, a été de peu postérieure à ces échanges d'ambassades entre un prince qu'il voulait considérer comme son vassal et l'Egypte. Elle a eu sûrement le jeune Tutankhamon (Nebkheprurê/Niphu<ri>riya), c'est à dire ses « conseillers », comme destinataire(s).

Krauss ne pouvait l'admettre parce qu'il avait décidé sans preuves que la correspondance amarnienne avait cessé à la mort d'Akhenaton¹³⁴. Cet auteur a pourtant montré par ailleurs que les « étiquettes » des jarres contenant du vin, du miel ou de l'huile trouvées à el Amarna et datées des années I-III d'un pharaon anonyme, qui pouvaient difficilement appartenir au règne d'Akhenaton, devaient être attribuées à Smenkhkharê et à Tutankhamon. D'après Krauss, Tutankhaton/Tutankhamon aurait quitté el Amarna après les vendanges effectuées en l'an I de son règne et avant celles de l'an II¹³⁵. Gabolde a refusé d'accepter cette conclusion puisque pour lui la résidence d'Akhetaton avait été abandonnée avant le couronnement du jeune roi qui s'est rapidement installé à Memphis¹³⁶. Là aussi les « preuves » avancées sont fondées sur une pétition de principe.

Le lien qui unit pour l'essentiel, malgré leurs divergences, les thèses de Krauss, Wilhelm-Boese, Vandersleyen, Gabolde et Parker, est la similitude que ces auteurs croient constater entre les événements survenus en Syrie à la fin de l'ère amarnienne tels qu'ils sont décrits en premier lieu par la lettre EA 170¹³⁷, qui mentionne une attaque hittite en

¹³⁴ Krauss, R., 1978, 71-78

¹³⁵ Krauss, R., 1997b, 225-250, en particulier pp.229-232 ; Abb.4 p.235 et pp.246-248

¹³⁶ Gabolde, M., 1998, 89-90

¹³⁷ EAT I, 676-679 ; EAT II, 1256-1271 ; Moran, W., 1992, 257-258 (EA 170) ; Liverani, M., 1998, 282-283 (LA 253) ; Dietrich, M., Loretz, O., 1969, 14-23 ; Izre'el, S., II, 1991, 55-58

Amka, et ceux connus par la 7^{ème} tablette des « Deeds of Šuppiluliuma »¹³⁸.

EA 170 est un message adressé au prince d'Amurru, Aziru, retenu en Egypte, par Baaluya et Bet-ili, sans doute un frère et un fils de celui-ci, qui gouvernaient le pays en attendant son retour¹³⁹. Les deux correspondants sont inquiets des activités des troupes hittites dans des zones proches de l'Amurru. Des villes du pays d'Amka ont été prises par Lupakki (EA 170 : 14-18), le général hittite mentionné par les « Deeds ». Par ailleurs l'arrivée du prince Zitana en Nuḥašše à la tête d'une armée 90000 hommes (sic !) a été signalée et Bet-ili s'est porté à sa rencontre pour avoir des nouvelles et obtenir une entrevue afin d'informer Aziru (EA 170 : 19-35). Il est très probable, en particulier du fait de l'importance de ses troupes, que ce général du nom de Zitana doive se confondre avec Zida, le frère et le chef prétorien (GAL-MEŠEDI) de Šuppiluliuma.

Avant de comparer les données de ce message et le récit du fragment 28 de la Geste qui parle de l'action de représailles menée par Lupakki en Amka (KBo V 6 III 1-4), il faut replacer EA 170 dans son contexte amarnien.

Après la capture de son père Abdi-Aširta par une expédition égyptienne envoyée sur les côtes du Liban à l'extrême fin du règne d'Aménophis III, Aziru, aidé de ses frères (les « fils d'Abdi-Aširta » dénoncés par Rib-Hadda, le *hazannu* de Gubla/Byblos), avait réussi à reprendre en main l'Amurru, c'est-à-dire, en gros, la montagne libanaise¹⁴⁰. Peu après l'avènement personnel d'Akhenaton (en l'an XI si on admet la « corégence »), les « fils d'Abdi-Aširta » avaient détruit Șumur, le chef lieu égyptien de la « province d'Amurru » et tué le haut commissaire du pharaon (le

¹³⁸ Güterbock, H.G., 1956, 90-98

¹³⁹ cf. n.114 ; Sturm, J., 1933, 161-176 ; 1934, 167 ; Campbell, E.F., 1964, 60-62 ; Freu, J., 1992, 80-82

¹⁴⁰ EAT II, 1256-1271 ; Klengel, H., 1964, 57-83 ; GS II, 1969, 245-325 ; Liverani, M., 1983, 93-121 ; Izre'el, S., Singer, I., 1990, *passim* ; Singer, I., 1991, 134-195 ; Izre'el, S., 1991, *passim*

*rabišu*¹⁴¹. Cependant Aziru qui avait su se trouver des protecteurs à la cour, avait fini par se faire reconnaître par Akhenaton comme *ḥazannu* de l'Amurru, en promettant de rebâtir Šumur. Il avait ensuite, sous divers prétextes, en particulier la soi-disant menace que les Hittites faisaient peser sur sa nouvelle « capitale », Tunip, retardé d'année en année la réalisation de sa promesse¹⁴². Pharaon avait fini par lancer un ultimatum au chef amorrite, le menaçant d'être décapité avec tous les siens s'il persistait dans ses manœuvres de trahison. Il lui rappelait le crime dont il s'était fait le complice en livrant le prince de Byblos (Gubla), Rib-Hadda, à ses ennemis qui l'avaient fait mourir à Sidon. Il lui avait cependant accordé un dernier délai pour se présenter devant lui¹⁴³. C'est certainement l'expédition de la flotte et du corps expéditionnaire égyptien le long de la côte de Canaan et d'Amurru¹⁴⁴ qui a décidé Aziru à se rendre en Egypte à l'extrême fin du règne d'Akhenaton. Il a reçu dans son lieu d'exil les lettres de ses proches restés en Amurru, EA 169 et EA 170¹⁴⁵.

La date de ces derniers messages peut être déduite de leur place dans l'ensemble du corpus amarnien. La grande offensive de Šuppiluliuma (la guerre d'un an) a été contemporaine de la destruction de Šumur par Aziru et les Amorrites¹⁴⁶. Toutes les lettres d'Aziru au pharaon ou à son

¹⁴¹ EA 164-168 : EAT II, 1269-1271; Moran, W., 1992, 251-256 ; Liverani, M., 1998, 276-279 (LA 246-250) ; EA 116 : EAT I, 502-507 ; EAT II, 1213-1215 ; Moran, W., *ibid.*, 191-193 ; Liverani, M., *ibid.*, 220-221 (LA 179) ; Freu, J., 1974, 15-47 ; 1992, 70-76

¹⁴² Izre'el, S., Singer, I., 1990, 128-136, veulent dater les lettres EA 159-161 et EA 164-168 du retour d'Aziru en Amurru après son séjour en Egypte ; contra Freu, J., 2000 [2002], 32-38

¹⁴³ EA 162 : EAT I, 654-659 ; EAT II, 1266-1269 ; Moran, W., 1992, 248-251 ; Liverani, M., 1998, 279-281 (LA 251)

¹⁴⁴ Moran, W., 1992, 227-230 (EA 142-143, de Beirut) ; 230-231 (EA 144, de Sidon) ; 241-242 (EA 155, de Tyr) : préparatifs pour recevoir les troupes égyptiennes et arrivée de la flotte ; cf. Freu, J., 1985, 49-54

¹⁴⁵ EAT I, 676-679 (EA 169-170) ; EAT II, 1272-1275 ; Moran, W., 1992, 256-258 ; Dietrich, M., Loretz, O., 1969, 14-23 (EA 170) ; Izre'el, S., 1991, 51-58 ; Liverani, M., 1998, 282-284 (LA 253-254)

¹⁴⁶ Freu, J., 1985, 42-45 ; 1992, 62-70

« protecteur », Tutu, sont postérieures à cet événement¹⁴⁷, de même que la seconde partie de la correspondance du prince de Byblos, Rib-Hadda, le plus prolixie des épistoliers de l'archive. Avant de succomber à ses ennemis (cf. EA 162, du roi) il a expédié au cours de cette période pas moins de 24 lettres, et sans doute plus, au roi ou à des dignitaires (EA 116-138 et 362)¹⁴⁸, pendant une période d'environ quatre ans. La plupart des lettres d'Abimilki, le prince de Tyr, ont été écrites à la même époque¹⁴⁹. Le dernier message de celui-ci fait un vif éloge de la fille du roi, Meritaton (Mayati), et doit être daté de la dernière année du règne alors qu'Akhenaton avait son gendre comme corégent¹⁵⁰.

La lettre EA 170 et les messages des petits princes du pays d'Amka (EA 173-177 et 363) sont postérieurs aux correspondances de Rib-Hadda, d'Abimilki et d'Aziru. Il est probable qu'ils étaient destinés au successeur d'Akhenaton, Ankhkheprurê/Smenkhkarê (c.1337-1335 av.J.C.). Malgré les affirmations contraires il est certain que l'Amurru et Ugarit étaient encore à cette date des dépendances de l'Egypte¹⁵¹. Sturm avait parfaitement démontré dès 1933 que l'invasion hittite dans le pays d'Amka dénoncée par les « régents de l'Amurru » (EA 170) et par les petits princes d'Amka (EA 173-177 et 363) ne pouvait en aucune façon se confondre avec l'attaque de ce pays par les généraux de Šuppiluliuma telle que la décrit la Geste de ce dernier¹⁵². Baaluya et Bet-ili, écrivaient ceci à Aziru :

¹⁴⁷ La première, EA 171, évoque les événements antérieurs à la chute de Šumur (Moran, W., 1992, 258-259)

¹⁴⁸ EAT II, 1213-1241 ; Moran, W., 1992, 191-225 et 359-361 (EA 362) ; Liverani, M., 1998, 207-208 (LA 168)

¹⁴⁹ EAT II, 1245-1256 ; Moran, W., 1992, 232-242 ; Liverani, M., *ibid.*, 149-160 (LA 117-126)

¹⁵⁰ EAT II, 1254-1256 ; W. Moran, 241-242 ; Liverani, M., *ibid.*, 158-160 (LA 126) ; Freu, J., 1985, 49-54

¹⁵¹ Freu, J., 1992, 94-97 ; 2000 [2002], 29 ; contra Singer, I., 1999, 632, n.89

¹⁵² Sturm, J., 1933, 161-176 ; cf. Schulman, A.R., 1978, 43-48

« Cependant les troupes hittites commandées par Lupakki ont pris les cités du pays d'Amka et avec les cités elles ont capturé Aadunni (un maire ?) » (EA 170 : 14-18), et : « Cependant nous avons entendu ceci : Zitana est venu et il y a 90000 fantassins qui sont venus avec lui. Nous n'avons cependant pas eu confirmation qu'ils soient (entrés) en Nuhašše... » (EA 170 : 19-35).

Le tableau est un peu différent dans les lettres des princes d'Amka. Bieri de Hašabu (Tell Hašbe en Bekâ), par exemple, déclare au roi en EA 174 : « Vois, nous sommes dans le pays d'Amka, dans les cités du roi, mon seigneur, et Etakama, le prince de Kinza (Qadeš) s'est mis au service (ana pâni alâku) des troupes hittites et ils ont livré aux flammes les cités du roi, mon seigneur » (EA 174 : 8-17). La même formulation se retrouve *verbatim* dans les autres messages (EA173, 175-176 et 363). Tous les vassaux du pharaon se plisaient ainsi à dénoncer leurs ennemis personnels et leur horizon était en général limité aux affaires locales. Pour les petits « rois » des villes situées au sud de Qadeš, le long de la voie stratégique qui suivait la haute vallée de l'Oronte et le cours du Litani, la grande menace qui pesait sur eux depuis la première expédition hittite était Etakama, le *pawari* de Qadeš, devenu l'agent recruteur du roi de Hatti¹⁵³. Les « régents d'Amurru » ne mentionnent pas son nom en EA 170 bien qu'il s'agisse pour eux de dénoncer les mêmes méfaits que ceux décrits par les autres *hazannu*. Mais Aziru était suspect aux yeux du pharaon de connivence avec la « traître » Etakama (cf.EA 162), accusation qui est reprise par le sire de Byblos, Ili-rapij, le successeur de Rib-Hadda, en EA 140¹⁵⁴. Il est certain que Baaluya et Bet-ili ont préféré évoquer les attaques menées par les généraux hittites en évitant de parler du rôle joué dans cette affaire par Etakama, l'allié et le « commensal » d'Aziru. En EA 170 ils font un rapport sur une invasion des forces hittites qui a reçu l'appui d'Etakama de Qadeš mais en s'abstenant de nommer celui-ci.

¹⁵³ Weber, O., EAT II, 1284-1287 ; Freu, J., 1992, 63-67

¹⁵⁴ Weber, O., EAT II, 1241-1242 ; Moran, W., 1992, 225-227 (EA 139-140) ; Liverani, M., 1999, 240-241 (LA 194-195)

La situation décrite par la 7^{ème} tablette de CTH 40 est tout à fait différente. Selon le texte ce sont les Egyptiens qui ont pris l'initiative des opérations et ont attaqué Etakama et le pays de Kinza, provoquant ainsi les représailles des généraux hittites en Amka, pays qui est pillé mais où les Hittites n'ont pas l'intention de s'établir. Lupakki, qui est seul mentionné en EA 170, est accompagné de Tarhundazalma, un dignitaire inconnu par ailleurs, dans le fragment 28 des Deeds. Dans ce dernier texte Zida(na) combat les Hourrites vers Tegarama et Karkemîš et il n'est nulle part question qu'il ait opéré en direction du Nuhašše, pays de steppe s'étendant du sud d'Alep à la vallée de l'Oronte et proche de l'Amurru et du pays d'Amka. A la fin de l'ère amarnienne Lupakki et Zitana ont combiné leurs opérations dans deux régions voisines avec pour double objectif, le rétablissement de l'ordre dans une zone de troubles permanents, le Nuhašše, et l'appui donné à un vassal tenant une position stratégique, Etakama de Qadeš, que les Egyptiens considéraient comme un traître. Des années plus tard, Lupakki a opéré en Amka (avec Tarhundazalma) sans que Zida(na) mène parallèlement une offensive dans une région proche. Malgré les rapprochements qu'il est loisible de faire entre les deux époques il est certain que EA 170 et le fragment 28 de la Geste ne parlent pas des mêmes événements mais seulement d'opérations menées (en partie) sur le même terrain par, pour certains d'entre eux, les mêmes acteurs¹⁵⁵.

La première des deux opérations menées en Amka sur l'ordre de Šuppiluliuma a eu lieu alors que les derniers messages des princes asiatiques arrivaient à el Amarna. On peut les dater de la dernière année du règne d'Akhenaton ou, plus probablement, de celui de son successeur, Ankhkheprurê/ Smenkhkarê et de la première année de Tutankhamon, entre 1337 et 1334 avant notre ère. La seconde opération a été contemporaine de la mort de Tutankhamon, dans la dixième année de son règne, en 1325 av.J.C. Il est donc quasiment certain que le pharaon Niphururiya mort au début de la

¹⁵⁵ Les dignitaires hittites étaient maintenus longtemps dans le même poste ; Ḫutupiyanza, fils de Zida, est resté 20 ans (chiffre symbolique) gouverneur des pays de Pala et de Tummana

« seconde » offensive hittite doit être identifié à Tutankhamon. Sa veuve, Ankhesenamon, a alors fait appel au roi hittite parce qu'elle refusait d'épouser l'un de ses « serviteurs ».

Tutankhamon avait environ 18 ans au moment de son décès. Ses conseillers (cf. la stèle de la « restauration »)¹⁵⁶ avaient cherché à redresser la situation extérieure de l'Egypte alors qu'ils poursuivaient l'œuvre de restauration des cultes traditionnels entreprise par Ankhkheprurê/Smenkhkarê. Lui-même, sans persécuter la mémoire d'Akhenaton, a voulu rattacher son règne à celui de son « père », Aménophis III, en feignant d'ignorer les années du « pharaon hérétique ». Si l'affirmation de cette filiation est prise au pied de la lettre une longue corégence entre Aménophis III et Akhenaton peut seule l'expliquer. La reine Tiyi, si on admet que sa momie est celle de « the elder lady », encore en âge de procréer au moment de son décès, aurait eu un fils au cours de la « corégence » de son mari et d'Akhenaton, son fils aîné¹⁵⁷. Le mariage qui l'avait unie au pharaon Aménophis III au début du règne avait été un « mariage d'enfants » et elle avait sans doute 45 ans environ au moment de la mort de son époux. On a aussi voulu faire de Kiya, « l'épouse bien-aimée d'Akhenaton », la mère du jeune pharaon¹⁵⁸. La similitude des groupes sanguins de Tutankhamon et de la momie royale anonyme retrouvée dans la tombe KV 55 laisse à penser qu'il s'agit dans ce cas de deux frères consanguins et utérins et non de demi-frères¹⁵⁹. Le pharaon dont la momie a été soigneusement dépouillée de toutes ses marques d'identité est vraisemblablement Ankhkheprurê/Smenkhkarê, le frère et le prédecesseur de Tutankhamon. Supposer, comme le fait M. Gabolde, qu'il s'agisse, en ce qui concerne les inhumations en KV 55 et en KV 62, d'un père (Akhenaton,

¹⁵⁶ Helck, W., Urk. 18. Dynastie, 2025ss ; Hari, R., 1964, 128-135

¹⁵⁷ Bentley, J., 1980, 164-165 ; Aldred, C., 1988, 293-294, est dubitatif

¹⁵⁸ van Dijk, J., 1997, 37-39

¹⁵⁹ Harrison, R.G., Abdalla, A.B., 1972, 8-14 ; Connolly R.C. et al., 1980, 178-181 ; Helck, W., 1982, 43-46 ; Wente, E.F., Harris, J.E., in Reeves C.N., éd., 1992, 2-20, pp.10-16, tables 3-4 pp.13-14 ; Dodson, A., 1993, 21-28 ; contra, à tort, Gabolde, M., 1998, 227-276

inhumé secondairement en KV 55 ?) et de son fils (Tutankhamon en KV 62), semble exclu. Il est très probable que c'est un jeune homme d'une vingtaine d'années, Ankhkheprurê/Smenkhkarê, peut-être fils d'Aménophis III et de la reine Tiyi (?), peut-être né de la princesse Sitamon, ce qui semble plus vraisemblable¹⁶⁰, et époux de la fille aînée d'Akhenaton, Meritaton, qui a été enterré dans l'hypogée KV 55 par son frère cadet Tutankhamon en 1335 av.J.C¹⁶¹. L'identité du roi décédé lors de l'offensive hittite étant établie (i.e. Niphururiya/Tutankhamon), celle de sa veuve, Dahamunzu, ne fait plus question malgré tous les efforts déployés pour lui en attribuer une autre. Redford, qui avait d'abord défendu avec brio l'idée que Nefertiti était la seule personnalité de la famille royale assez forte pour avoir l'audace de lancer un appel au roi hittite après la mort de son royal mari afin qu'il lui envoie l'un de ses fils qu'elle épouserait, et qui en avait déduit que les responsables de la mort de Zannanza étaient Smenkhkarê et Meritaton¹⁶², a ensuite, dans son ouvrage de synthèse consacré au « pharaon hérétique », reconnu que la seule solution acceptable était d'admettre que l'appel de la reine avait eu pour auteur Ankhesenamon et que les événements connus par le fragment 28 des « Deeds of Šuppiluliuma » s'étaient déroulés lors du décès de Tutankhamon et au cours des mois qui ont suivi¹⁶³.

¹⁶⁰ Thompson, M.F., 2000, 21-29, nn. pp.160-161

¹⁶¹ Eaton-Krauss, M., Krauss, R., 2001, col. 94 ; Eaton-Krauss, M., 2002, 93-107

¹⁶² Redford, D., 1967, 182, où il conclut en attribuant à Nefertiti la « chute » de Smenkhkarê et de Meritaton : « the enraged Nefertiti effected their downfall more cunningly than they have plotted the murder of her fiancé »

¹⁶³ Id., 1984, 217-221, fait au contraire d'Ankhesenamon l'auteur de l'appel au roi hittite

3) Dahamunzu

La reine qui a adressé sa demande au souverain hittite après la mort de son mari est certainement Ankhesenamon, l'épouse de Tutankhamon. Elle était la troisième fille d'Akhenaton et de Nefertiti, née avant l'an V du pharaon et présente, avec ses deux sœurs aînées, Meritaton et Maketaton, sur les monuments érigés à Thèbes avant « l'hégire » du roi et de la Cour à Akhetaton¹⁶⁴. Elle est nommée sur les stèles frontières d'el Amarna A et B¹⁶⁵. La dernière représentation des six filles du couple royal en compagnie de leurs parents, à l'occasion du « grand durbar » de l'an XII, au cours duquel les « tributs » des pays étrangers avaient été déposés aux pieds des souverains, se trouve dans la tombe de Meryrê II, le grand intendant de Nefertiti¹⁶⁶. Une série de décès, dus peut-être à une épidémie de « peste », ont ensuite décimé les membres de la famille royale. Maketaton est, semble-t-il, morte en couches (?) après l'an XII, suivie par ses jeunes sœurs Nefernefrurê et Setepenrê. Nefertiti a disparu vraisemblablement avant son époux, ce qui rend caduc l'idée qu'elle puisse être la reine Dahamunzu de la Geste de Šuppiluliuma¹⁶⁷. Il en a été de même de Kiya, « l'épouse bien-aimée de Waenrê (Akhenaton) ». Sa mémoire a été persécutée après sa disgrâce ou sa mort, bien qu'elle ait eu une fille du roi¹⁶⁸. Elle n'était sûrement pas Taduhepa, la princesse mitannienne épousée successivement par Aménophis III et Akhenaton, qui aurait été soi-disant chassée du royaume après la défaite du roi de Mitanni, son père¹⁶⁹. Kiya ne peut pas non plus être Dahamunzu, ce que

Helck a longtemps soutenu¹⁷⁰. Meritaton est devenue le principal personnage féminin de l'entourage royal après la mort de Nefertiti et la disgrâce ou la mort de Kiya. Elle a usurpé le domaine du « Maru-Aton », qui avait été aménagé pour Kiya. Sa sœur, Ankhesenpaaton, « celle dont les mains pures manient le sistre », a fait de même pour une installation adjacente nommée « l'ombre de Rê » qui avait été réservée aussi à Kiya. Meritaton, mariée à Ankhkheprurê/Smenkhkarê, a été la « grande épouse royale » à la fin du règne de son père, alors que son mari exerçait la fonction de corégent. Akhenaton était probablement le frère aîné de celui-ci ou plus probablement son demi-frère et sûrement son beau-père¹⁷¹. On a supposé que Meritaton avait épousé son père, ce qui n'est pas sûr¹⁷². Pour certains elle est la « Dahamunzu » du texte hittite, ce qui est impossible¹⁷³.

La troisième princesse avait reçu, à l'instar de ses sœurs, un nom atonien, celui d'Ankhesenpaaton. Après la mort de son père et la fin de « l'hérésie » elle prendra celui, amonien, d'Ankhesenamon. Elle apparaît avec ses deux aînées et ses parents dans plusieurs scènes peintes sur les parois des tombes d'el Amarna. En général les trois filles se tiennent en arrière d'Akhenaton et de Nefertiti, accompagnées de gardes, de servantes et d'une escorte de dignitaires. Le roi et la reine sont représentés dans l'accomplissement de leurs fonctions cultuelles et « politiques », en adoration devant le « dieu unique et universel », Aton, ou se penchant à la « fenêtre des apparitions ». Des scènes de ce genre se trouvent dans la tombe n°6, de Panhesy (second prophète d'Aton, chancelier...)¹⁷⁴ ;

¹⁶⁴ Redford, D., 1984, 79 ; Vandersleyen, C., 1995, 413

¹⁶⁵ Seipel, W., LdÄ I, 1975, col.262-263 (Anchesenpaaton)

¹⁶⁶ de Garis Davies, N., 1905, II, pl.41 ; Aldred, C., 1957, 114-117 ; 1959, 19-33 ; 1970, 105-116

¹⁶⁷ Aldred, C., 1988, 227-230 ; contra Redford, D.B., 1967, 170-182 ; Krauss, R., 1997, 209-219

¹⁶⁸ Perepelkin, G., 1978, 108-130 ; Helck, W., 1984, 159-167

¹⁶⁹ Krauss, R., 1986, 79 ; Vandersleyen, C., 1995, 446 ; Gabolde, M., 1998, 169-170 ; contra van Dijk, J., 1997

¹⁷⁰ Helck, W., 1981, 207-208 ; 1994, 15-22 ; pour van Dijk, J., 1997, 37-39, Kiya est égyptienne, et non mitannienne

¹⁷¹ Aldred, C., 1957, 30-41 ; 1988, 291-294 ; Thompson, M.F., 2000, *passim*

¹⁷² Krauss, R., 1978, 30-35 ; 1990, 210-212 ; Gabolde, M., 1998, 147-185

¹⁷³ Krauss, R., *ibid.* ; Gabolde, M., *ibid.* (épouse de son père) ; Wilhelm, G., Boese, J., 1987, 96-101 (épouse de Smenkhkarê)

¹⁷⁴ de Garis Davies, N., II, 1905, 131, pl. V-VIII ; Hari, R., 1964, 164-166

dans celle (n°7) de Parennefer (artisan royal...)¹⁷⁵, dans celle du « chambellan » Tutu (n°8)¹⁷⁶ ; dans celle du prince héritaire, flabellifère et chancelier May (n°14)¹⁷⁷ ; etc. Ankhesenpaaton apparaît ainsi, avec ses sœurs, lorsque Akhenaton et la reine agissent comme officiants dans les temples d'Aton. Le culte consistait en offrandes de nourriture, de fruits, de fleurs et de boissons au disque solaire, suivies par le chant des hymnes. L'antique rituel de la « toilette » avait disparu avec le culte de la statue divine. Descendus de leur char, le roi, la reine et les princesses, dont Ankhesenpaaton, entraient dans la première cour du grand temple en compagnie du grand prêtre Meryrê et de quelques courtisans. L'offrande des oblations par le couple royal était accompagnée par le son des sistres que maniaient leurs filles. Ankhesenpaaton est souvent représentée tenant cet instrument¹⁷⁸. La volonté d'Akhenaton de montrer de façon réaliste la vie de sa famille a encouragé les artistes à multiplier les représentations de la reine et de ses filles lors des grandes cérémonies. Un problème non résolu tient au fait que diverses inscriptions datant du règne d'Akhenaton affirment clairement que deux filles du roi au moins, le cas de Maketaton étant mis entre parenthèses, auraient eu elles-mêmes des filles au cours de son règne. Meritaton aurait engendré une princesse, Meritaton-ta-sherit (la petite), des œuvres de son père. De même Ankhesenpaaton. Le protocole inscrit sur le bloc (talata) d'Hermopolis (451-VII-C) : « la fille du roi, de sa chair, son aimée, Ankhesenpaaton-ta-sherit, née de la fille du roi, de sa chair, son aimée, Ankhesenpaaton, née de la grande épouse royale, Nefernefruaton-Nefertiti, vivante pour toujours et à jamais »¹⁷⁹, laisse apparemment peu de place au doute. Les spécialistes se sont pourtant opposés sur la réalité de telles naissances incestueuses. Hanke les admet, de même que

¹⁷⁵ de Garis Davies, N., VI, 1-4, pl. II-V ; Hari, R., 1964, 160-161

¹⁷⁶ de Garis Davies, N., VI, pp.7 et 10, pl. XVI, XIX et XXXV ; Hari, R., 1964, 161

¹⁷⁷ de Garis Davies, N., V, pl. III, V et XXXVI ; Hari, R., 1964, 162-163

¹⁷⁸ Badawy, A.M., 1973, 65-72

¹⁷⁹ Hanke, R., 1978, 135 et 146-148 ; Gabolde, M., 1998, 121

Robins, Redford et Vandersleyen¹⁸⁰. Elles ont été niées par Helck, qui a parlé de « Phantomkinder », par Harris et par Gabolde¹⁸¹. Dans le cas de la seconde fille de Nefertiti, Meritaton, qui a épousé Ankhhheprurê/Smenkhkarê à la fin du règne de son père il est loisible de supposer que son jeune mari a été le père de sa fille¹⁸². En 1337 av.J.C. quand Meritaton/Ankhkheprurê est montée sur le trône en tant que « grande épouse royale », en compagnie de son mari, devenu le corégent de son père, Ankhhheprurê-Nefernefruaton/Smenkhkarê, la princesse et ce dernier pouvaient avoir 16 ou 17 ans. C'est le calcul de l'âge supposé des princesses et de leurs dates de naissance qui empêche de nombreux égyptologues d'admettre qu'elles aient pu avoir des filles avant la mort de leur père. Or rien n'est sûr en ce domaine. Le cas d'Ankhesenpaaton est toutefois différent de celui de sa sœur. Même si elle avait épousé Tutankhamon peu après le mariage de son aînée il est impossible de supposer que ce garçon âgé alors de 8 ou 9 ans ait pu engendrer une fille. Ankhesenpaaton-ta-sherit, si elle a existé, ce qu'il semble difficile de nier, a été la fille d'Akhenaton ou, à la rigueur, d'Ankhkheprurê/Smenkhkarê-Djeserkhepru. Un talata de Hermopolis (n°826/VIIIA) associe en effet les noms de 'nfr-nfrw-jtn' et de la « fille royale » 'z3t-(n)sw... ['n̄.s]-n-p3-jtn'¹⁸³. Il est nécessaire de reconnaître dans ces conditions que les filles aînées d'Akhenaton sont nées très tôt, dans les toutes premières années du règne ou même peu avant son avènement, alors que lui-même avait 17 ou 18 ans¹⁸⁴. Ankhesenpaaton a participé avec ses sœurs aux cérémonies et festivités qui se sont

¹⁸⁰ Robins, G., 1981, 79, n.8 ; Redford, D., in Smith, R., Redford, D., 1976, 84, nn.71-72; Vandersleyen, C., 1993, 192-194 ; 1995, 414

¹⁸¹ Helck, W., 1969, 22-26 ; 1994, 21 ; Gabolde, M., 1998, 121-122

¹⁸² Helck, W., LdÄ IV, 1980, col.90-91 (Meretaten)

¹⁸³ Roeder, G., 1969, pl.10, 826 VIII A ; Fairman, H.W., 1972, 15-18, admet que Smenkhkarê a épousé Ankhesenpaaton après la mort de sa sœur et qu'il est mort à 20 ans ou à peu près ; de même Thompson, M.F., 2000, 21-29, qui fait de Smenkhkarê et de Tutankhamon des fils d'Aménophis III et de Sitamon

¹⁸⁴ Vandersleyen, C., 1993, 192-194 ; 1995, 412-414

succédé au cours du règne. Il est difficile de savoir si elle a exercé une certaine influence à la fin de celui-ci alors que sa sœur Meritaton, héritière de sa mère, Nefertiti Nefernefruaton, était devenue la « maîtresse du palais » de son père¹⁸⁵ et la grande épouse royale.

La solution la plus simple pour échapper à l'extraordinaire confusion qui règne en ce domaine est d'admettre qu'après la mort d'Akhenaton une reine et un roi ont partagé le pouvoir et ont été tous deux mis au rang des pharaons : la fille d'Akhenaton, Ankhetkheprurê Meritaton, héritière de Nefertiti, comme le montre la lettre de Tyr EA 155, et son mari Ankhhkheprurê-Nefernefruaton/Smenkhkarê-Djeserkhepru. Le graffito de la tombe de Païry à Thèbes : « an III, 3^{ème} mois d'akhet (de l'inondation), 10^{ème} jour, du roi de Haute et de Basse Egypte, le maître des Deux Terres Ankhhkheprurê Meri[aton], fils de Rê, Nefernefruaton Meri[aton], le prêtre *wab*, scribe des offrandes divines d'Amon dans le temple d'Ankhkheprurê à Thèbes, Pawah», prouve que le règne du roi de ce nom a duré plus de deux ans et que le culte d'Amon a été restauré dès cette époque¹⁸⁶. La mort, à quelques mois d'intervalle vraisemblablement, des deux souverains quasi homonymes explique les difficultés rencontrées pour éclairer une situation embrouillée à plaisir par l'accumulation des hypothèses. Si Meritaton/Ankhetkheprurê a disparu la première, Smenkhkarê a certainement épousé Ankhesenpaaton, ce qui a été admis par certains.

Celle-ci, devenue la seule héritière du trône à la mort, soit de sa sœur, soit de Smenkhkarê, a épousé un jeune prince, son cadet d'une dizaine d'année, Tutankhaton, le frère, très vraisemblablement, de Smenkhkarê.

Il est certain que la reine, jeune mais mûrie par les épreuves, a dû jouer au début du règne un rôle plus actif que son mari, le roi-enfant. Ses conseillers, au premier rang desquels se trouvaient le général en chef, Horemheb, et le «père

¹⁸⁵ Moran, W., 1992, 19-23 (EA 10-11) ; ibid., 241-242 (EA 155, d'Abimilki de Tyr) ; Freu, J., 1985, 45-54

¹⁸⁶ Urk.IV, 2024, 14-17 ; Vandersleyen, C., 1995, 453-454 ; Gabolde, M., 1998, 161-162

divin, maître des chevaux », Aya, ont sûrement encouragé le jeune couple royal à revenir, à l'instar de leur prédécesseur, Ankhhkheprurê, à la religion traditionnelle en réparant les temples laissés à l'abandon au temps de « l'hérésie » et en restaurant les cultes des dieux qu'Akhenaton avait ignorés sinon persécutés. Tutankhaton est devenu Tutankhamon et la reine a pris le nom d'Ankhesenamon mais Aton est resté une divinité respectée et l'anathème n'a pas été lancé contre la personne et la mémoire d'Akhenaton. La tombe de Tutankhamon sera pourvue de nombreux objets de style amarnien agrémentés du disque atonien. Parmi les trônes royaux placés dans celle-ci, l'un d'eux inscrit au nom de Tutankhamon et un tabouret étaient destinés à un enfant. Mais le « trône d'or » (KV 62, n°254) et le « trône aux pieds croisés » avaient été fabriqués pour un adulte. Les inscriptions du grand trône ont été modifiées afin d'en faire la propriété de Tutankhaton et d'Ankhesenpaaton. Il est le seul objet de la sépulture où la reine ait gardé son nom atonien. Le couple qui figure sur le dossier n'est pas celui formé par Tutankhamon (encore enfant) et sa femme peu après leur couronnement. La charmante scène représentant deux jeunes époux que dominent le disque solaire et ses rayons terminés par des mains protectrices est vraisemblablement celui formé par Meritaton et Smenkhkarê¹⁸⁷. Un vif contraste oppose sa réalisation, fine et élégante, à celle, très semblable mais moins délicate, du panneau appartenant au « petit autel doré » de la tombe (KV 62, n°108), qui montre la nouvelle reine dans une attitude comparable à celle de sa sœur sur le trône d'or. Si l'autel doré est plus tardif que le grand trône, ce qui semble assuré, et date de la fin du règne alors que le roi avait dépassé le stade de l'adolescence il y a de grandes chances pour qu'on y trouve une image de Tutankhamon et de son épouse¹⁸⁸.

Le rôle prépondérant de la reine a été souligné par le fait, insolite dans la pratique administrative égyptienne, qu'elle soit nommée ou représentée au côté du roi dans le texte des

¹⁸⁷ Vandersleyen, C., 1995, 470-471 ; Ertman, E.L., 2003, 209-214

¹⁸⁸ Vandersleyen, C., in Reeves, C.N., 1992, 73-84, pl. XIII p.83 ; Klengel, H., 2002, Abb. 23, p.24

décrets, et d'abord sur la « stèle de la Restauration »¹⁸⁹. Le texte gravé sur ce monument où étaient déplorés à la fois l'état lamentable des édifices religieux et la situation extérieure de l'Egypte a été usurpé par le pharaon Horemheb, commandant en chef des troupes au cours du règne de Tutankhamon, et second successeur de celui-ci. Une allusion voilée y était faite aux échecs subis en Asie sans que le principal responsable de la situation, le roi hittite, soit formellement dénoncé. Le roi (Tutankhamon) et la reine (Ankhesenamon) s'y trouvaient représentés sur le cintre de la stèle. Horemheb a usurpé le monument et a fait effacer la figure de la reine¹⁹⁰. Il en a été de même pour la stèle placée devant la face nord du VII^{ème} pylône du temple de Karnak. Le nom de la reine Mutnedjmet, l'épouse de Horemheb et sans doute la sœur de Nefertiti, a été substitué à celui d'Ankhesenamon, « princesse héréditaire, grande en louanges, régente du pays du nord et du pays du sud, maîtresse de séduction, douce en amour..., grande épouse royale (hmt nsw wrt), son aimée (de Tutankhamon), la maîtresse du Double Pays, [Ankhesenamon] (Mutnedjmet en surcharge), vivante, en (bonne) santé et rajeunissant éternellement »¹⁹¹.

Le jeune pharaon, dès qu'il avait été en âge d'agir de son propre chef, avait voulu redonner à l'Egypte la place éminente qui avait été la sienne avant le règne d'Akhenaton, d'autant plus que c'est vraisemblablement au cours du sien que Šuppiluliuma avait fait basculer dans le camp hittite l'Amurru et le grand centre commercial d'Ugarit¹⁹². Dans l'espoir de retourner la situation en Asie Tutankhamon a fait « sortir » le corps expéditionnaire égyptien. L'objectif de l'expédition était Qadeš (Kinza) et son prince, le « traître » Etakama. Šuppiluliuma ne pouvait accepter de perdre le contrôle de cette cité de grande importance stratégique. La contre-offensive menée par ses troupes a abouti au pillage du pays d'Amka, opération considérée par le roi hittite comme un acte de

¹⁸⁹ Hari, R., 1964, 128-135 (Urk.IV, 2025ss)

¹⁹⁰ Hari, R., ibid., 236

¹⁹¹ Hari, R., 1964, 192

¹⁹² Freu, J., 1992, 94-97 ; 2000, 27-29 ; contra Singer, I., 1998, 630-634

représailles après l'attaque qui avait menacé son vassal. Il violait ainsi pour la seconde fois un vénérable traité conclu au siècle précédent entre Egyptiens et Hittites. La mort subite du pharaon survenue sur ces entrefaites a rendu Ankhesenamon maîtresse de ses décisions. Ses lettres au roi hittite révèlent une femme de caractère dont la grande crainte était de se trouver dans l'obligation d'épouser l'un de ses « serviteurs » pour assurer la pérennité du pouvoir et de la dynastie dans le pays des Deux-Terres. Sa fierté hautaine apparaît dans la réponse indignée qu'elle oppose au refus initial de Šuppiluliuma d'envoyer son fils en Egypte. Il semble que les deux dignitaires qui pouvaient seuls prétendre à la main de la reine aient été le général en chef Horemheb et le « père divin » Aya, un homme âgé, peut-être le père de Nefertiti, ce qui justifierait le titre dont il se paraît et donc il était si fier qu'il l'inclura dans son second cartouche lors de son avènement, et le grand-père, dans ce cas, d'Ankhesenamon¹⁹³. Au cours des échanges d'ambassades avec la cour de Hattuša qui ont duré tout un hiver, la reine qui ne semble pas avoir pris le titre de « roi de Haute et Basse Egypte » à l'instar de Hatshepsut et, sans doute, de sa sœur Meritaton/Ankhetkheprurê, a peut-être accepté qu'Aya prenne la couronne. Le prince hittite serait devenu le corégent de ce dernier lors de son arrivée en Egypte. Il est difficile de supposer que le trône soit resté vacant pendant plusieurs mois. Aya était un vieux dignitaire dont on pouvait prévoir qu'il ne conserverait pas le pouvoir plus de quelques années. Si par ailleurs il était, comme certains l'ont affirmé, l'aïeul de la reine il est possible que la solution du mariage hittite ait eu son accord. La mort de Zannanza, le fils de Šuppiluliuma, a bouleversé les plans de la reine et peut-être ceux d'Aya.. Elle a précipité la fin du drame. Un document, aujourd'hui perdu, l'anneau Blanchard (Urk.IV, 2108, n°817), associait les deux noms d'Ankhesenamon et d'Aya. Il ne prouve pas qu'un mariage ait été conclu entre les deux personnes afin, après la mort de Zannanza, de légitimer

¹⁹³ Aldred, C., 1957, 30-41; Brunner-Traut, E., LdÄ IV, 1982, col. 519-521 (Nofretete)

l'avènement d'Aya¹⁹⁴ mais, si on accepte l'idée que cet objet a été gravé avant la mort du prince hittite, on pourrait voir en lui le témoin de l'accord réalisé entre la reine et le « père divin » au sujet des négociations engagées avec Šuppiluliuma qui ont duré plusieurs mois.

Il est impossible de savoir quel a été le sort de la reine. A-t-elle été simplement écartée du pouvoir par Aya après l'issue désastreuse de sa tentative matrimoniale ? Celui-ci, dans un message à Šuppiluliuma, connu par la lettre de ce dernier, rejette toute implication dans le meurtre du prince hittite dont il avait peut-être encouragé la venue en accord avec Ankhesenamon. Horemheb a été, plus vraisemblablement, le responsable de cette mort¹⁹⁵. Aya, dans sa tombe, ignore Ankhesenamon et ne fait place qu'à son épouse âgée, Tiy, l'ancienne « nourrice » de Nefertiti¹⁹⁶. Il est certain que l'échec de la démarche audacieuse et imprudente d'Ankhesenamon a entraîné, plus ou moins rapidement au cours du règne d'Aya, sa « disgrâce » et son effacement. Rien ne permet d'affirmer, même si on ne peut l'exclure, qu'elle ait eu une fin tragique.

CHAPITRE III

LES AUTRES PROTAGONISTES DE L'AFFAIRE

a) Ḫaniy(a)

Il est très probable, sans que ce soit absolument certain, que « l'ambassadeur » choisi par la reine Dajamunzu/Ankhesenamon pour solliciter de Šuppiluliuma l'envoi de l'un de ses fils, afin qu'il l'épouse et règne en Egypte, doive être identifié au personnage homonyme chargé par Pharaon de diverses missions en Asie. Celui-ci nous est connu par plusieurs lettres amarniennes dont les expéditeurs étaient des princes vassaux (*hazannu*) du roi d'Egypte ou bien son « frère », le roi de Mitanni, Tušratta¹⁹⁷. Dans la lettre EA 21 de ce dernier il est précisé que « Ḫane » est l'interprète égyptien qui est venu à la cour de Wašukanni en compagnie du chef de mission, Mane, lequel a été affecté à tous les échanges diplomatiques entre les deux cours. EA 21, destinée à Nimmureya/Aménophis III, est donc le probable témoin des débuts de la carrière du jeune (?) Ḫane/i en tant qu'interprète (*targumannu*) de « l'ambassadeur extraordinaire » du pharaon en Mitanni/Naharina¹⁹⁸. Tušratta précise qu'il a « exalté » les deux envoyés égyptiens « comme des dieux », leur a fait de nombreux cadeaux et les a traités très amicalement parce qu'ils lui avaient transmis un bon message. Le roi hourrite déclarait « qu'il n'avait jamais vu des hommes d'une telle apparence » et qu'il appelait sur eux la protection de ses dieux et de ceux de son frère (EA 21 : 24-32). Il est probable qu'un important envoi d'or explique la jubilation de

¹⁹⁴ Hari, R., 1964, 176, l'admet ; Vandersleyen, C., 1995, 481, en doute

¹⁹⁵ Redford, D., 1984, 217-221

¹⁹⁶ Hari, R., 1964, n.103 p.176 ; Vandersleyen, C., 1995, 479

¹⁹⁷ Hess, R.S., 1993, 71-73 ; Moran, W., 381-382, où il faut regrouper Ḫane, Ḫan'i/Ḫanni et Ḫanya

¹⁹⁸ Moran, W., 1992, 50 (Ḫane in EA 21 : 25) ; Pintore, F., 1978, 49

Tušratta. Ḫani a aussi été chargé de diverses missions dans « l'empire égyptien d'Asie ». L'une des plus importantes a été conduite par lui dans le « royaume » d'Amurru, dont le prince, Aziru, vassal en principe de Pharaon, menait un inquiétant double jeu alors que les entreprises de Šuppiluliuma dans la région du Nuhašše devenaient alarmantes. Le roi d'Egypte, sûrement Akhenaton, après avoir montré beaucoup d'indulgence envers Aziru et abandonné à son sort le malheureux prince de Byblos, Rib-Hadda, s'est décidé à lancer un ultimatum à son vassal indocile, le menaçant d'être décapité avec tous les siens s'il continuait ses manœuvres déloyales et persistait dans son alliance avec Etakama, le prince de Kinza (Qades), un « traître » rallié aux Hittites et devenu une menace pour les fidèles de l'Egypte (EA 162 : 1-29). Cependant le pharaon cherchait aussi à le séduire par des propos conciliants : « Si tu accomplissais le service du roi, ton seigneur, qu'est-ce que le roi ne ferait pas pour toi ? » (idem : 33-35). Citant une phrase d'Aziru lui demandant l'envoi de Ḫani en Amurru, le roi lui promettait de le satisfaire et lui accordait un délai d'un an pour accomplir ses promesses : rebâtir le siège du haut-commissaire égyptien en Amurru, Șumur, que les Amorrites avaient détruit, et se rendre (lui ou son fils) en Egypte (EA 162 : 42-67)¹⁹⁹. La réponse d'Aziru à cette honnête proposition s'est traduite par le « sabotage » de la mission de Ḫani. Il a fait tous ses efforts pour ne pas rencontrer celui-ci sous prétexte qu'il résidait à Tunip, ville dont il avait fait sa capitale et qui était menacée par les « rois de Nuhašše » (EA 161 : 35-40). Cette situation, et la « menace hittite », lui servait d'excuse pour ne pas avoir reconstruit Șumur dans les délais prescrits. Il avait chargé « ses frères et Bet-ili (un fils ?) » de bien traiter l'envoyé égyptien et de lui fournir vivres, gros et petit bétail ainsi que des montures (EA 161 : 11-34). Aziru évoquait son futur voyage sur les bords du Nil et se défendait d'avoir mieux traité les envoyés du roi hittite que ceux du pharaon, rappelant que c'était le roi qui avait fait de lui l'un de ses « maîtres » (EA

161 : 47-53)²⁰⁰. Ḫani n'a pas été promu haut-commissaire (rabišu) en Amurru, contrairement à l'idée avancée par Weber²⁰¹, mais sa connaissance des problèmes posés par la présence hittite en Syrie peut expliquer le choix fait plus tard par la reine de ce diplomate chevronné pour engager de délicates négociations avec Šuppiluliuma. Ḫani se rendra auprès du grand roi hittite (en 1325 av.J.C.) une douzaine d'années environ après sa mission en Amurru (c.1338 av.J.C.). Son nom peut être restauré de façon certaine sur la tablette EA 47 : 23. Il est quasiment sûr que cette lettre a été envoyée par le prince d'Ugarit, Niqmaddu, qui avait à se plaindre de la façon dont lui-même et ses envoyés étaient traités par le pharaon. Le message est un témoin tardif de la dégradation des relations entre une cité dépendante de l'Egypte mais isolée dans un environnement hostile (cf. EA 151, d'Abimilki de Tyr²⁰²) et l'administration égyptienne. Le « roi » d'Ugarit se plaignait en particulier de l'attitude de l'envoyé égyptien venu dans sa ville: « Cependant pourquoi écoutes-tu [toutes les paro]les de Ḫanya (Ḫa-Janaya) ? ». La mission de ce dernier a sans doute été effectuée après la mort d'Akhenaton. EA 47 est l'un des derniers messages reçus à Amarna²⁰³. Ḫanya avait peut-être dénoncé au pharaon des contacts pris par le prince d'Ugarit avec Aziru et avec le roi hittite.

La lecture :^m Ḫa-Jni, semble sûre aussi dans la lettre du « roi » de Ḫazor, une importante cité du nord de Canaan (EA 227 : 16). Le prince vassal, dans sa réponse au pharaon, se félicitait de la venue de Ḫani²⁰⁴.

Il en a été de même à Beirut où Ḫani (EA 142 : 7, [^m Ḫa-n]i, restauration très vraisemblable) a été chargé d'une importante mission en vue de préparer l'arrivée des troupes

²⁰⁰ Moran, W., *ibid.*, 247-248 ; sur la « politique » d'Aziru : Klengel, H., 1964, 57-83 ; Liverani, M., 1983, 93-121

²⁰¹ Weber, O., *EAT II*, 1562

²⁰² Moran, W., 238-239 ; Freu, J., 1985, 38-40 ; 1992, 74-75 ; 2000, 17-22 ; Singer, I., 1999, 629-631

²⁰³ Moran, W., *ibid.*, 119 ; Liverani, M., 1998, 286 (LA 257) ; Hess, R.S., 1993, 171-172 ; Freu, J., 2000, 22-23

²⁰⁴ Moran, W., *ibid.*, 288-289 ; Liverani, M., 1998, 142-143 (LA 107)

¹⁹⁹ Moran, W., 1992, 248-251 (EA 162) ; Pintore, F., *ibid.*, 49-50

égyptiennes lors de la « sortie » du corps expéditionnaire sur les côtes de Canaan à laquelle font allusion ce message et un autre d'Ammunira, le *ḥazannu* de Beirut, ainsi que des lettres de Sidon et de Tyr²⁰⁵. A l'ordre royal transmis par Ḫani, Ammunira répondait : « J'ai préparé mes chevaux, mes chars et tout le ravitaillement disponible chez le serviteur du roi, mon seigneur, pour l'arrivée des troupes du roi, mon seigneur » (EA 141 : 18-33). Rib-Hadda, le sire de Byblos était alors réfugié à Beirut (EA 142 : 15-24). Il devait peu après se jeter dans les bras d'Aziru, être livré par lui à ses ennemis et mis à mort à Sidon, ce que le roi reprochera au prince d'Amurru en EA 162.

Il est au contraire très improbable de retrouver le nom de Ḫani dans la lettre du sire de Yursa (EA 316 : 15), malgré la caution que veulent apporter à cette lecture Albright et Hess²⁰⁶.

Un problème se pose à propos des autres mentions de Ḫani/Ḫanya. Deux lettres du roi (copies ou brouillons, comme EA 162) fournissent des renseignements sur la fonction et le titre d'un dénommé Ḫani ou Ḫanya. Dans son message à Endaruta (au nom indo-aryen), « maire » d'Akšapa, le roi précise que son envoyé « Ḫani, fils de Mareya », est le *surintendant des écuries* (*akil tarbaşı* = égyptien *hry jhw*) du roi en Canaan »²⁰⁷, alors que dans celui destiné à Milkilu de Gezer (Gazru), il parle de « Ḫanya, (le chef) des écuries des archers » (EA 369 : 5). Dans un cas il s'agissait pour l'envoyé égyptien de transmettre l'ordre de tout préparer pour l'arrivée des troupes (EA 367 : 6-21) ; dans l'autre il lui fallait échanger « 40 très belles femmes échansons n'ayant aucun défaut », valant 40 sicles d'argent chacune, contre un lot de marchandises constitué d'or, de lin, de pierres précieuses, et d'un siège d'ivoire, pour

²⁰⁵ Moran, W., *ibid.*, 229-230 (EA 143) ; 230-231 (EA 144) ; 241-242 (EA 155, de Tyr) ; la lettre de Tyr qui contient une eulogie de Mayati (Meritaton), la fille d'Akhenaton doit être datée de l'extrême fin du règne de ce dernier ; M. Liverani, M., 1998, 158-160 (LA 126) ; cf. Freu, J., 1985, 49-54 ; 1992, 77-78

²⁰⁶ Albright, W., 1946, 11 ; Hess, R.S., 1993, 71 ; contra Moran, W., 1992, 348 et n.3 (lire : [^mTa]ḥ-m[a-y]a)

²⁰⁷ EA 367 : 6-8 ; Moran, W., 1992, 365 ; Liverani, M., 1998, 133-134 (LA 95) ; Pintore, F., 1978, 49

un total de « 160 deben » (soit 1600 sicles)²⁰⁸. Le « *surintendant des étables* » peut-il se confondre avec « l'ambassadeur » chargé d'importantes missions diplomatiques ? C'est possible sans être sûr. Si on accepte d'identifier les différents personnages homonymes on peut supposer que les messages du pharaon sont les témoins des débuts de Ḫani/Ḫanya dans sa carrière asiatique.

Les lettres EA 47, EA 161 et EA 162, quant à elles, mentionnent un grand personnage chargé d'inspecter des pays situés aux limites des zones où opéraient les troupes hittites et ayant la confiance du pharaon. Il est, de façon certaine, le même individu que le « *seigneur Ḫani* » de la Geste de Šuppiluliuma (KBo V 6 II 44 ; KBo XII 23 : 9) qui a négocié avec le roi hittite. Il n'a pas dirigé la première délégation envoyée par la reine qui n'avait pas obtenu une réponse positive immédiate de la part de Šuppiluliuma mais il a été certainement choisi afin d'accompagner à son retour l'ambassadeur hittite venu en Egypte, Ḫattušaziti, parce que ses qualités de diplomate étaient reconnues et parce qu'il approuvait le dessein de sa maîtresse. Sa réussite a été suivie par l'effondrement du projet de la souveraine et nous ignorons tout du destin final de Ḫani. Il a sans doute été entraîné dans la disgrâce qui a peut-être frappé Ankhesenamon après la mort du prince hittite.

b) Pa'apu (?)

Le regretté Edel, qui a publié la correspondance égypto-hittite, a reconstitué partiellement le contenu de la tablette fragmentaire KBo XXVIII 51, en très mauvais état. Elle avait la reine d'Egypte pour expéditrice et Šuppiluliuma pour destinataire. La lecture du nom de Pja'apu à la ligne 10 semble bien fondée. Il ne peut appartenir dans ce contexte qu'au dignitaire égyptien qui avait conduit à Ḫattuša une première mission chargée de présenter au roi hittite la demande de la reine. Celle-ci cite son nom en même temps que celui de Ḫattušaziti, l'envoyé de Šuppiluliuma. La lettre est donc la

²⁰⁸ Moran, W., *ibid.*, 366 ; Liverani, M., 99-100 (LA 42)

seconde adressée à ce dernier. Pa'apu a accompagné Ḫattušaziti quand ce dernier s'est rendu de Ḫattuša à Memphis où résidaient en général Tutankhamon et Ankhesenamon mais il n'a pas repris ensuite le chemin de la capitale hittite et c'est le « seigneur » Ḫani qui a été chargé de convaincre Šuppiluliuma et de terminer la négociation.

On peut faire l'hypothèse que Pa'apu était, à l'instar de Ḫani, un « diplomate » ayant accompli des missions dans l'empire égyptien d'Asie. La lettre de Tell el-Hesi, trouvée sur ce site de Palestine, a été incorporée au corpus amarnien. Il s'agit du message (EA 333) d'un dénommé Pa'apu à un « Grand », peut-être le haut-commissaire (*rabišu*) du pharaon en Canaan, dénonçant les actions séditieuses de Šipti-Ba'alu et Zimredda²⁰⁹. Ces deux individus ont été princes de Lakiš, une cité du centre de la Palestine, au témoignage de diverses tablettes d'Amarna (EA 288 ; 329-332)²¹⁰. Pa'apu était donc probablement le « résident » égyptien à Lakiš. Il est très difficile, mais peut-être pas impossible, en l'absence de toute autre documentation, en particulier sur le déroulement de sa « carrière » éventuelle, de l'identifier à l'envoyé de la reine connu par KBo XXVIII 51.

c) Ḫattušaziti

Le grand chambellan (LÚ.É.SÀ) de Šuppiluliuma, Ḫattušaziti, qui a été promptement expédié en Egypte par le roi hittite dès la réception de la première lettre de la reine, était doté d'un anthroponyme que les scribes hittites ont transcrit logographiquement au moyen de sumérogrammes : ^{m.GIŠ} PA-LÚ-iš. La lecture Ḫattušaziti est cependant certaine²¹¹. Le nom est un hybride hittito-louvite signifiant « l'homme (louvite 'ziti) de Ḫattuša ».

²⁰⁹ Moran, W., *ibid.*, 356

²¹⁰ Moran, W., *ibid.*, 330-332 (EA 288, de 'Abdi-Heba de Jérusalem) ; 354-356 (lettres des deux princes de Lakiš qui se sont sans doute succédé : un père et un fils ou deux frères?) ; M. Liverani, M., 1998, 96-98 (LA 41)

²¹¹ Laroche, E., NH n°1532 p.209

Sa fonction de chambellan en faisait l'un des familiers du souverain mais il avait sans doute d'autres fonctions. En Hatti, comme ailleurs, les titres auliques pouvaient être accompagnés de fonctions administratives, religieuses ou militaires de haut rang. Il est regrettable que les seules mentions connues de ce personnage soient celles procurées par la Geste du Grand Roi (KBo V 6 III 21,26,45 ; KBo XIV 9 III 10 ; 12 III 25)²¹². Il est donc impossible de savoir si son affectation à une mission diplomatique délicate était un choix fondé sur des qualités dont il aurait fait preuve lors de négociations antérieures ou, ce qui semble le plus probable, s'il avait été choisi simplement du fait de sa proximité avec le souverain. Si l'on en croit le texte hittite il était chargé, non pas tant de négocier avec la reine d'Egypte que de constater si oui ou non il n'existe pas un héritier du trône des pharaons. Il est certain que la façon dont est décrite son « ambassade » vise avant tout à dégager la responsabilité de Šuppiluliuma dans les événements qui ont suivi mais l'échange de correspondance qui a accompagné les démarches des envoyés des deux pays prouve la réalité de celles-ci et le fait que Ḫattušaziti n'avait pas pour mission de conclure un accord. A son retour à Ḫattuša, il a convaincu Šuppiluliuma que l'absence d'héritier au trône d'Egypte était bien réelle et justifiait l'appel de la reine. Preuve que son « ambassade » ne peut être datée de la mort d'Akhenaton. Deux princes de la famille royale égyptienne, sans doute des fils d'Aménophis III, étaient alors vivants et destinés à régner. Ḫattušaziti n'aurait pu ignorer leur existence. La documentation disponible concernant les hauts dignitaires de la cour hittite reste très restreinte pour cette époque alors qu'elle est relativement riche pour les règnes du XIII^{ème} siècle av.J.C. Seule la publication de sceaux ou d'empreintes de sceaux des « Grands » contemporains de Šuppiluliuma sera susceptible de nous renseigner sur la carrière du chambellan Ḫattušaziti.

²¹² Güterbock, H.G., 1956, 95 ; Laroche, E., NH n°347 p.65 ; CTH 40, fr.28 (7^{ème} tablette)

d) Les généraux hittites

1) Zida/Zitana

Le frère de Šuppiluliuma, Zida, était devenu, sans doute dès le début du règne, le « chef prétorien » (GAL.MEŠEDI) de ce dernier. C'est en cette qualité qu'il a participé, au côté de la reine Ḫenti et du prince héritier (tuḫkanti) Arnuwanda, à l'investiture de son neveu Telepinu en tant que (grand) prêtre (^{LÚ} SANGA) de Tešub et Ḫebat, les divinités placées au premier rang du panthéon hourrite, à Kizzuwatna (Kummani)²¹³. La lettre EA 44 qu'il a adressé à un pharaon pose un difficile problème de chronologie. Le « fils royal Zida » s'adresse comme un « fils » au « roi d'Egypte, mon père », ce qui conviendrait bien à un message dont le destinataire serait Aménophis III et s'expliquerait par la différence d'âge entre les deux hommes. Mais les précisions données sur le rôle d'intermédiaire que joue le prince entre les cours de Ḫattuša et d'Egypte (EA 44 : 7-13 et 18-24) semblent montrer qu'il est installé en Syrie du nord, ce qui se comprendrait mieux après la « campagne syrienne d'un an » menée par Šuppiluliuma au début du règne personnel d'Akhenaton. Zida, comme les autres correspondants étrangers du pharaon, réclamait beaucoup d'or à celui-ci, à un moment où les relations entre Hittites et Egyptiens étaient apparemment cordiales²¹⁴. Il est vraisemblable que le même personnage soit mentionné dans la lettre EA 170 adressée par son frère et son fils au prince d'Amurru, Aziru, « prisonnier » en Egypte²¹⁵. Inquiets des attaques hittites à proximité de l'Amurru Baaluya et Bet-ili, après avoir évoqué l'offensive menée par Lupakki en Amka, s'interrogeaient sur les intentions d'un général hittite nommé Zitana qui menaçait le pays de Nuhašše avec 90000 hommes (!). On sait que cette mention de Lupakki et de Zitana a encouragé de nombreux auteurs à faire un rapprochement

entre ces événements et ceux narrés par le fragment 28 des « Deeds ». Mais dans ce dernier texte le « chef prétorien » Zida(na) est chargé, de conserver avec l'héritier du trône, son neveu Arnuwanda, de combattre les Hourrites qui avaient encerclé les troupes hittites à Murmuriga. Preuve qu'il s'agit d'une autre affaire que celle dont EA 170 se fait l'écho. Il faut enfin remarquer que l'identification de Zida, le frère de Šuppiluliuma, avec la « général » Zitana est quasiment certaine.

Dans le fragment 28 des « Deeds of Suppiluliuma » les deux formes du nom sont présentes à quelques lignes d'intervalle et le titre de GAL.MEŠEDI est accolé au nom Zitana (KBo V 6 II 30 ; ^m Zi-ta-aš-ša, II 32).

2) Lupakki et Tarḫuntazalma

Le « décurion de l'armée »²¹⁶ (^{LÚ} PA.10 ŠA KI.KAL.BAD), Lupakki, a dirigé les deux incursions en Amka, ce qui a favorisé la confusion entre les deux opérations. La première, signalée par la lettre EA 170, un des ultimes messages arrivés à el-Amarna, a sans doute eu lieu peu après la mort d'Akhenaton, au cours du règne d'Ankhkheprurê-Smenkhkarê (1337-1335 av.J.C.), en liaison avec une offensive du gros des forces hittites en direction du Nuhašše sous le commandement de Zitana, très probablement identique au GAL.MEŠEDI Zida. La seconde qui est documentée par la Geste, a été précédée par des opérations menées contre les Hourrites dans la région de Murmuriqa. Après le départ du « prêtre », Telepinu, Lupakki a été encerclé, avec 600 hommes, par des forces hourrites, fantassins et chars, supérieures en nombre. Dégagé par le GAL.MEŠEDI Zida(na) et le prince Arnuwanda, Lupakki et un certain Tarḫuntazalma ont été chargés par Šuppiluliuma de mener une opération de représailles contre les troupes égyptiennes qui avaient attaqué « l'homme de Kinza » (Etakama de Qadeš)²¹⁷, contre-offensive

²¹³ KUB XIX 25/26 (CTH 44) ; Goetze, A., 1940, 12-16 ; Bryce, T., 1992, 7-9 ; Freu, J., 2002b, 76-77

²¹⁴ Moran, W., 1992, 117 ; Liverani, M., 1999, 412-413 (LA 305)

²¹⁵ Moran, W., ibid., 257-258 ; Liverani, M., 1998, 282-283 (LA 253)

²¹⁶ Beal, R.H., 1992, 409-410

²¹⁷ KBo V 6 II 11 et III 2; KBo XXXI 121a II 8 ; Güterbock, H.G., 1956, 92-94 ; 1966, 60 ; Schulman, A.R., 1978, 43-48 ; del Monte, G.F., 1997, 135-136

qui a abouti au pillage du pays d'Amka et à des déportations dont l'épidémie de peste sera la conséquence, ce qui explique que les deux généraux hittites responsables de cette action contraire au « droit international » soient cités à la fois dans les « Deeds » et par la prière de Muršili.

Les deux seules mentions de Tarhundazalma (²nd U-za-al-ma-an) sur les tablettes de Boğazköy le placent au côté de Lupakki²¹⁸. Son absence en EA 170 et sa présence dans la Geste et l'une des « prières pour conjurer la peste » apportent la preuve que les deux invasions du pays d'Amka ne peuvent se confondre et que la première, dirigée par Lupakki et appuyée par Etakama, est distincte de la seconde où Tarhundazalma a été l'adjoint de Lupakki. Une dizaine d'années environ a séparé les deux opérations.

E. Laroche a montré qu'un Tarhundazalma (³rd IM-za-al-me) était nommé dans un texte d'Ugarit, RS 17.252, 22'. Mais cet acte juridique concernant vraisemblablement le meurtre de marchands en terre étrangère n'est pas daté et doit appartenir à une époque plus tardive que l'ère amarnienne²¹⁹.

e) Zannanza

Plus déroutante encore que dans le cas du grand chambellan Hattušaziti, l'absence de toute donnée fiable, en dehors du texte de la Geste et des prières du roi Muršili, son frère, en ce qui concerne le prince Zannanza, fils de Šuppiluliuma, a encouragé la formulation d'hypothèses audacieuses mais non fondées. Sans nier la réalité de son existence on a supposé que les rédacteurs de la Geste ignoraient son véritable nom et qu'ils avaient choisi de transformer le « titre » que lui auraient attribué des textes égyptiens (supposés car on n'en a pas la moindre trace), « z3-nsw, fils du roi » en un patronyme hittite, « Zannanza », qui n'est pas attesté par ailleurs²²⁰. Cette idée s'inspirait de la solution élégante

²¹⁸ KBo V 6 III 2 ; KUB XXXI 121a II 8

²¹⁹ Nougayrol, J., 1956, 133 ; Laroche, E., NH n°1270 p.177

²²⁰ Liverani, M., 1971, 161-162 ; Pintore, F., 1978, 46-50 et del Monte, G.F., 1993, 43 et n.50 veulent replacer l'épisode dans un

donnée par Federn au problème posé par le nom de « Dahamunzu »²²¹. Il est impossible d'accepter une telle exégèse. Autant il est compréhensible que le titre égyptien de la reine ait été confondu avec un nom propre par la bureaucratie hittite autant il est difficile d'imaginer que les scribes du roi Muršili ont pu ignorer le nom du frère de leur souverain. Zannanza est un anthroponyme de bonne facture hittite, qu'on peut rapprocher d'un nom royal de formation comparable, Zidanza²²². Le fait qu'il ne soit pas autrement attesté ne fait pas question. Celui de Hattušaziti n'a pas été plus répandu que celui de Zannanza. Il est cependant décevant qu'aucune mention de ce fils du Grand Roi, jeune sans doute mais en âge de se marier et de jouer un grand rôle politique, n'apparaisse nulle part dans les sources disponibles en dehors du texte des « Deeds » et des prières de Muršili. On connaît le frère de Šuppiluliuma, le chef prétorien Zida, ses fils, Arnuwanda, l'héritier du trône, Telepinu le « prêtre de Kizzuwatna », devenu vers 1325 av.J.C. roi d'Alep et Piyaššili/Šarri-Kušuh, monté sur le trône de Karkemish à la même date, mais Zannanza n'apparaît pas dans la documentation actuellement disponible en dehors des deux sources déjà mentionnées.

C'est cependant l'incertitude où l'on se trouve sur le sort du jeune prince pendant son voyage en direction de la vallée du Nil qui suscite le plus d'interrogations. Dans la Geste le fragment 31 (KUB XIX 4) est le texte le plus informatif²²³. Les restitutions proposées par Güterbock semblent montrer que divers princes syriens, dont le « roi » de Barga et peut-être le roi d'A[murru] avaient envoyé une tablette (*TUP-PA*) au roi hittite pour l'informer que « [les Egyptiens] avaient tué [Zannanza] » et qu'on avait annoncé : « Zannanza [est mort] ! »

contexte de « fable » ; la comparaison faite entre les noms de « Dahamunzu » et de « Zannanza » n'est pas pertinente, le premier étant un titre, le second un authentique anthroponyme

²²¹ Federn, W., 1960, 33 ; cf. Archi, A., 1997, p.3 et n.7

²²² Laroche, E., NH n°1557 p.211 ; « Noms en -(a)nza- », ibid. pp.328-329

²²³ Güterbock, H.G., 1956, 107-108 ; Hoffner, H., 1997, 191 ; Pintore, F., 1978, 48

Le texte précise alors : « [Et quand] mon père entendit parler du meurtre de Zannanza il commença à se lamenter pour [Zannan]za et aux dieux il parla ainsi : « Oh dieux ! Je n'ai pas fait de mal et cependant les Egyptiens [m'ont fait cela] et ils ont (aussi) [attaqué] les frontières de mon pays »²²⁴. Malgré la cassure qui suit ce court passage il est évident qu'un tel texte est une pierre de touche qui nous assure que le fils du Grand Roi a connu une fin tragique. Ce que confirme la « prière de Muršili pour conjurer la peste », KUB XIV 8, qui évoque la déclaration de guerre lancée alors par Šuppiluliuma après avoir mentionné la seconde invasion du pays d'Amka, sans apporter de précisions supplémentaires²²⁵. La citation lacunaire des paroles de princes asiatiques, devenus les vassaux du roi hittite à cette date, rend très vraisemblable l'idée que ce sont eux qui ont averti Šuppiluliuma de la mort de son fils alors qu'il faisait route dans le pays de Canaan. Il est aussi très probable que ce soit le commandant en chef des forces égyptiennes, le vicaire général du royaume (jd nw) et, -- pour parler un langage moderne et anachronique --, le leader du « parti nationaliste », Horemheb, qui a été le responsable du crime.

Une lettre dont le brouillon, ou la copie hittite, a été retrouvé à Boğazköy, KUB XIX 20 (CTH 154), montre que Šuppiluliuma, qui en a été l'auteur, a lancé rapidement un ultimatum, équivalant à une déclaration de guerre, à un pharaon qui ne peut être qu'Aya, le successeur de Tutankhamon et d'Ankhesenamon²²⁶. Le roi hittite cite au passage un extrait du message que lui avait adressé son correspondant en réponse à

²²⁴ « ma-ab-ha-an-ma] A-BU-IA ŠA " Za-an-na-an-za ku-na-a-tar išt[a-ma-aš-ta / na-aš " Za-an-na-a]n-za ú-e-eš-ki-u-an da-iš A-NA DINGIR.MEŠ /... [ki-iš-š]a-an me-mi-iš-ki-it DINGIR.MEŠ am-mu-uk[-wa Ú-UL / ku-it-ki i-d]a-la-ú-wa-ab-ḥu-un LÚ.MEŠ URU Mi-iz-z[a-ri-ma-wa-mu /a-pa-a-at i-je-er nu-wa-mu ZAG KUR-IA [wa-al-ab-bi-ir] // » (KUB XIX 4, 7'-11' ; JCS 10 p.108)

²²⁵ Goetze, A., ANET, 395 §3 ; cf. n.22 ; Pintore, F., 1978, 47

²²⁶ Forrer, E., II/1, 1929, 28-30 ; Pintore, F., 1978, 48-49 ; Murnane, W.J., 1985, 27-32 ; Hagenbuchner, A., 1989, n°208, pp.304-309 ; van den Hout, T.J.P., 1994, 60-88 ; Gabolde, M., 1998, 190-191 ; Klengel, H., 2002, 47-48

une première lettre de menaces. Abordant « l'affaire de [la mort] de (son) fils », il précisait : « [En ce qui concerne ce que tu m'as écrit] : « Ton fils, pour ce qui est [de sa mort], je ne savais pas... » (KUB XIX 20, ro 16'), pour reprendre ensuite : « Toi, le roi d'Egypte (LUGAL KUR URU Mizri), tu m'as écrit... » (ibid., ro 19', avant une lacune), puis : « [Tu m'as écrit] : « Ton fils est mort... » (ibid., ro 24') et revenait plus loin sur la mort de [Zan]nanza²²⁷ (ibid. vo 4'). Malgré les lacunes du texte on devine que Šuppiluliuma désirait rappeler au pharaon les circonstances de l'appel renouvelé de la reine et le fait qu'il avait envoyé son fils en Egypte dans l'espoir qu'il devienne le roi de ce pays. Il lançait un solennel avertissement après un pathétique : « Qu'avez-vous fait de mon fils ? ». Troupes et chars hittites étaient chargés de venger Zannanza. Une « fable » mettant en scène un faucon et un poussin était évoquée (ibid., vo 19'). L'état de la tablette empêche de savoir si le faucon était ici une image du pharaon, incarnation du faucon Horus, et le poussin le jeune prince hittite, sa victime, ce qui semble le plus plausible, ou si lui-même, Šuppiluliuma, se présentait comme l'oiseau de proie chassant son piètre adversaire, le roi d'Egypte, auquel il refusait toute reconnaissance d'une quelconque «fraternité», alors que ce dernier la lui avait réclamée (ibid., vo 28'-30'). Les dieux, le dieu de l'Orage et la déesse solaire d'Arinna, devaient prononcer la sentence, c'est à dire la condamnation du souverain des « Deux-Terres » (ibid., vo 13'-16'). Les premières lignes conservées du texte avaient valeur d'avertissement. Šuppiluliuma y rappelait ses victoires dans les pays de Ḫayaša et d'Azzi, contre les Gasgas et contre le roi de Ḫurri ainsi que la prise de Karkemiš (KUB XIX 20, ro 1'-13') mais omettait de parler des deux violations du traité de Kuruštama dont il s'était rendu coupable lors des incursions hittites en Amka, actions que son fils n'hésitera pas à lui reprocher.

²²⁷ Hagenbuchner, A., KdH II /TdH 16, p.308 admet à juste titre que le nom mutilé, ...jan-ta-an (KUB XIX 20 ro 23') est celui de [Zan]nanza ; cf. l'alternance des formes du nom royal Zidanza/Zidanta

Il est possible qu'Aya, peut-être son grand-père, ait approuvé la démarche d'Ankhesenamon auprès du roi de Hatti et ait été innocent du meurtre de Zannanza. Il était devenu pharaon dans des circonstances que nous ignorons, en profitant sans doute de la vacance du pouvoir qui était la conséquence de la mort, sans progéniture, de Tutankhamon. Mais il a laissé faire Ankhesenamon, probablement de bon gré, et a réussi à écarter pour un temps les ambitions de Horemheb. Celui-ci avait pourtant des titres, au moins égaux à ceux d'Aya, qui l'autorisaient à prétendre au trône en l'absence d'héritiers légitimes de la dynastie. Un compromis a été vraisemblablement trouvé entre un vieux courtisan lié à la famille royale et au « régime amarnien », dont les titres militaires n'étaient plus que de vieilles reliques, et un général d'un certain âge mais vigoureux et destiné à régner longtemps, dont l'épouse, Mutnedjmet, était vraisemblablement la sœur de Nefertiti²²⁸. Horemheb a cependant gardé de la rancune envers son prédécesseur et a persécuté sa mémoire. C'est lui probablement qui a fait marteler le nom d'Aya qui était associé à celui de Tutankhamon, laissé intact, sur le temple de Karnak qu'Aya avait fait achever. La tombe de ce pharaon a été pillée et saccagée, vraisemblablement au cours du règne de son successeur²²⁹.

²²⁸ Hari, R., 1964, 149-183 et passim ; contra Gabolde, M., 1998, 279-280 (la sœur de Nefertiti serait Mutbenret)

²²⁹ Eaton-Krauss, M., 1988, 10-11 ; Eaton-Krauss, M., Murnane, W., 1991, 31-38

Conclusion

Le contenu de la lettre KUB XIX 20, bien que très lacunaire, permet d'aboutir à des conclusions importantes :

1°) Zannanza a existé et sa mort a été la cause d'une « guerre de cent ans » entre Egyptiens et Hittites. Le nom que lui donnent les textes (Zannanza/Zannanta) était bien le sien. Il a été certainement victime d'un « parti égyptien » qui s'insurgeait contre la perspective d'une succession étrangère susceptible de rappeler le temps maudit des envahisseurs asiatiques, les Hyksos. Horemheb en était vraisemblablement le chef.

2°) Les circonstances qui ont encouragé le roi hittite à répondre à la demande de la reine tiennent avant tout au fait que l'absence d'héritier mâle au trône des pharaons semblait rendre possible, après d'éclatantes victoires, un triomphe diplomatique inespéré et ouvrirait des perspectives de collaboration et d'alliance entre les deux plus grandes puissances de l'Orient qui, comme le déclarait la reine, n'en formeraient plus qu'une.

3°) l'idée que la reine ait agi par crainte d'une invasion du territoire égyptien n'a pas d'appui dans les textes. Dire que l'affirmation de sa répugnance à épouser l'un de ses serviteurs ait été une « feinte »²³⁰ est une supposition gratuite. De même la remarque que « les fondements de l'alliance qu'elle souhaite semblent, en fait, uniquement stratégiques et non dynastiques »²³¹. La présence de deux foetus momifiés dans la tombe de Tutankhamon montre que la venue d'un héritier était attendue avec impatience dans l'entourage du jeune roi. La reine avait autour d'elle une « camarilla » de dignitaires dont certains, tel Hani, avaient des relations et sans doute des « intérêts » dans les provinces asiatiques. Assurer la succession au trône était pour eux la meilleure façon de garantir la pérennité de leur pouvoir. « L'insistance de Šuppiluliuma à vérifier l'existence ou non d'un prétendant au trône d'Egypte » n'a rien de « suspectif » étant donné la complexité des

²³⁰ Gabolde, M., 1998, 209-210

²³¹ Gabolde, M., ibid., 210

relations de parenté existant alors dans la famille royale égyptienne, situation qui reste un casse-tête pour les spécialistes modernes. On ne voit pas non plus en quoi « cette affaire du prince Zannanza fut de bout en bout un marché de dupes » et ce qui permet d'affirmer que « l'ingénuité apparente des propos échangés masquait de toute évidence des intentions bien moins innocentes, voir carrément dolosives »²³².

4°) La reine aurait soi-disant dissimulé « certaines informations capitales mais assurément embarrassantes » et fourni à son correspondant des explications mensongères ! Ceci est affirmé, sans aucune preuve, pour permettre aux historiens contemporains d'identifier la reine en question avec Nefertiti, Kiya ou Meritaton, au mépris du fait qu'il aurait été impossible de cacher à l'envoyé hittite l'existence d'un ou de deux princes pouvant prétendre accéder au trône de leur frère ou de leur père. La lettre de Šuppiluliuma s'adresse à un roi d'Egypte. A la mort d'Akhenaton une reine a dirigé le pays avec son mari. Il est impossible de supposer qu'elle se soit adressé à Šuppiluliuma, sauf à admettre qu'elle était la veuve de son père et qu'elle a épousé Smenkhkaré après l'échec du mariage hittite. A la mort d'Ankhkhepruré/Smenkhkaré c'est Tutankhamon qui est devenu pharaon parce qu'il était l'héritier légitime du trône. Malgré son âge sa « candidature » n'a pas rencontré d'opposition. Il est donc difficile de croire qu'il aurait pu en être autrement pour Ankhkhepruré/Smenkhkaré à la mort d'Akhenaton. L'ultimatum du roi hittite ne s'adressait certainement pas à Tutankhamon mais à Aya son successeur qui était le bénéficiaire, même s'il n'en était pas le responsable, de la mort du prétendant hittite.

5°) Smenkhkaré ne peut pas être Zannanza. Cette hypothèse de Gabolde²³³, acceptée avec réserve par Vandersleyen, est démentie par toutes les pièces du « dossier hittite » que l'auteur a pourtant présentées avec acribie dans son

ouvrage²³⁴. Le nom de Smenkhkaré avait été porté par un obscur souverain de la XIII^{ème} dynastie et le caractère masculin du personnage est indiscutable. Dans la tombe de Meryrê II, le roi Ankhkhepruré-Smenkhkaré-Djeserkhepru est accompagné de la reine Meri(t)aton, son épouse²³⁵. L'hypothèse formulée par Harris et Samson que ce roi ne serait autre que Nefertiti « rediviva » devenue pharaon et « masculinisée », à l'instar de Hatshepsut, n'a plus guère de défenseurs²³⁶. Les deux cartouches de Smenkhkaré comprennent très régulièrement un « prénom » ('nh-hpr.w-r') et un « nom » (Smnh-k3-r'), parfois suivi de l'épithète « dsr-hpr.w ». Il est difficile d'y trouver la preuve d'une origine étrangère. L'absence dans cette titulature du disque solaire, Aton, n'impose pas de la dater de la fin du règne d'Akhenaton et de la comparer à celle des princesses Nefernefruré et Setepenrê, les seules à n'avoir pas reçu un nom atonien²³⁷. Fils probablement d'Aménophis III, Smenkhkaré, devenu le gendre d'Akhenaton a pris le prénom de son épouse et l'a mis au genre masculin tout en gardant son nom. Les textes hittites, les seuls à parler de Zannanza, vont tous dans le même sens. Le prince a été tué avant d'avoir atteint le but de son voyage. S'il était monté sur le trône des pharaons, ne serait-ce que quelques mois, les expressions employées par le fragment 31 des « Deeds » et la lettre de Suppiluliuma à Aya auraient un autre ton et présenteraient différemment les faits. Une correspondance aurait certainement été échangée entre la cour d'Akhetaton ou de Memphis et celle de Hattuša, lors du couronnement du prince en particulier, et les rois hittites n'auraient pas manqué de se glorifier d'une telle situation. Côté égyptien, si on avait eu la volonté d'effacer toute trace de l'existence d'un « usurpateur étranger », on aurait brûlé son cadavre et il aurait été privé de sépulture. Le traitement

²³² Gabolde, M., *ibid.*, 187-193 et nn.1427-1428 p.193

²³³ de Garis Davies, N., 1905 II, pl. XLI

²³⁴ Harris, J.R., 1973, 5-14 ; 1974, 11-21 ; Samson, J., 1979, 53-58 ; 1982, 291-297 ; 1982a, 51-54 ; etc. ; contra Tawfik, S., 1981, 469-473 ; Dodson, A., 1981, 179 ; cf. Krauss, R., 1978, 96-109, etc.

²³⁵ Gabolde, M., 1998, 219

²³⁶ Gabolde, M., *ibid.*, 210-211

²³⁷ Gabolde, M., *ibid.*, « Un roi nommé 'Semenekhkare' », 213-228 ; Vandersleyen, C., 1995, 460 ; contra Sadowska, M., 2000, 73-77 ; Freu, J., 2000 [2002], 26 ; Eaton-Krauss, M., Krauss, R., 2001, col.96

« modéré » infligé à la momie de la tombe KV 55, dans laquelle Gabolde, à tort, croit reconnaître Akhenaton²³⁸, et la probable usurpation de son matériel funéraire au profit de son successeur visaient à effacer le souvenir d'un roi amarnien qu'on désirait oublier, Ankhkheprurê-Smenkhkarê, pas celui d'un « vil asiatique ».

Zannanza, quant à lui, est mort sans gloire et a été oublié. Seules la Geste de son père et les « prières pour conjurer la peste » de Mursili II, son frère, ont gardé le souvenir de son existence. Aya, peut-être, et sûrement Horemheb n'auraient pas manqué de se glorifier de leur action s'ils avaient pu prétendre avoir rétabli le règne des dieux, vaincu l'anarchie et tué « l'ennemi étranger » qui avait osé se proclamer « roi de Haute et Basse Egypte »²³⁹. Zannanza, si ce dernier était monté sur le trône des pharaons, aurait sûrement subi le sort qui s'abattra plus tard sur le « syrien Irsu », à identifier au chancelier Beya, le « faiseur de rois » et le protecteur tout puissant du pharaon-enfant, Siptah, qui aura l'audace de faire creuser sa tombe dans la Vallée des Rois et qui sera exécuté sur ordre de la reine Tausert, peu avant l'avènement de la XX^{ème} dynastie²⁴⁰.

CHAPITRE IV

SYSTEMES POLITIQUES ET DIPLOMATIE

La correspondance amarnienne

Un ouvrage collectif publié récemment a pour titre « Amarna Diplomacy. The beginnings of international relations »²⁴¹. Comme les préfaciers du livre le reconnaissent eux-mêmes les relations entre les cités-états de Mésopotamie et de Syrie (Ebla) ainsi que celles nouées par les premiers empires orientaux (Akkad, Ur III) avec les puissances voisines ont entraîné le développement, dès le IIIème millénaire av.J.C., d'une très ancienne diplomatie caractérisée par des échanges de correspondance et de personnes entre les diverses entités politiques existantes et la conclusion de traités bien avant la période amarnienne qu'on peut dater, en ce qui concerne les lettres retrouvées, entre c.1350 et 1335/1334 avant notre ère.

De ce point de vue on doit considérer que les « lettres d'el Amarna » représentent seulement le « point culminant d'une tradition développée au cours des siècles »²⁴². Les 350 tablettes épistolaires déterrées sur ce site de Moyenne Egypte, dans le « bureau des affaires étrangères » d'Akhetaton, représentent une part de la correspondance diplomatique échangée entre la cour égyptienne et les souverains des grands pays étrangers ainsi que celle, plus abondante, expédiée par les petits princes de Canaan et de Syrie, vassaux du pharaon²⁴³. Quelques lettres dictées par le pharaon ou un dignitaire de sa

²³⁸ Gabolde, M., *ibid.*, 227-276 ; contra Eaton-Krauss, M., Krauss, R., *c.rdu*, 2001, col.96-97

²³⁹ contre l'équation Smenkhkarê = Zannanza, Sadowska, 2000,73-77; Freu, J., 2000, 26 ; Eaton-Krauss, M., Krauss, R., 2001, col.96 ; cf. n.233

²⁴⁰ Grandet, P., 2000, 339-345 ; Freu, J., 2002a, 1-6

²⁴¹ Cohen, R., Westbrook, R., éds, 2000

²⁴² Id., 2000, p.3

²⁴³ Knudtzon, J.A., Weber, O., Ebeling, E., *EAT I/II*, 1915 ; Moran, W., 1987 ; 1992 ; Liverani I/II, 1998-1999

cour et restées sur place, ont été retrouvées à el Amarna (EA 1, 5, 14, destinées en principe au roi de Babylone ; EA 31 au roi d'Arzawa ; EA 96, 99, 162-163, 190, 367, 369-370, à des vassaux du roi). Mais la plus grande partie du lot est constituée de missives adressées par les souverains étrangers et les princes de Syrie-Palestine au maître de l'Egypte ou, plus rarement, à ses officiers²⁴⁴. L'une d'entre elles (EA 26) avait pour destinataire la reine Tiyi, veuve d'Aménophis III²⁴⁵. Elles ont été écrites presque toutes en akkadien, la langue diplomatique de tout l'Orient, mais dans un idiome très particulier truffé de mots « cananéens » glosés²⁴⁶. Seule une lettre du Mitanni a été rédigée en hourrite (EA 24)²⁴⁷ et deux autres, l'une destinée au roi d'Arzawa et l'autre dont il était l'expéditeur (EA 31-32), l'ont été, à la demande de ce dernier, en hittite (nésite)²⁴⁸. Le dossier babylonien comporte quatorze tablettes²⁴⁹ alors que deux lettres tardives (EA 15-16) ont une origine assyrienne²⁵⁰ et que treize autres, plus un « sauf-conduit », ont eu pour auteur le roi de Mitanni, Tušratta²⁵¹. Les deux exemplaires de la correspondance échangée avec le roi d'Arzawa ont sans doute précédé celle, peu abondante, provenant du pays de Ḫatti (EA 41-44)²⁵². Il faut mettre à part les lettres d'Alashiya (Chypre) expédiées par les autorités d'un royaume qui n'était ni une

grande puissance ni un pays vassal (EA 33-40)²⁵³. Parmi les centaines de messages adressés au roi d'Egypte et à ses dignitaires par les princes de Canaan, d'Ube (Apina, la Damascène) et d'Amurru qui formaient la cohorte des « serviteurs » de Pharaon, les plus nombreux, de très loin, sont ceux provenant de Gubla (Byblos) et destinés à Aménophis III, à Akhenaton et, peut-être en ce qui concerne les deux derniers (d'Ili-rapiḥ) à Smenkhkarê (EA 68-95 ; 101-140 et 362)²⁵⁴. Rib-Hadda a été l'auteur de presque toutes ces épîtres et a peut-être reçu d'un officier égyptien l'original de EA 96²⁵⁵. Les deux lettres (EA 139-140) de son successeur, Ili-rapiḥ, ont été récemment complétées par la découverte d'une tablette, provenant sans doute de Kamid el-Loz (l'antique Kumidi), l'un des trois « chefs-lieux » des provinces d'Asie, adressée par lui à un dignitaire égyptien²⁵⁶. Les autres portefeuilles importants, pour s'en tenir aux messages provenant des régions situées au nord de la zone d'influence égyptienne, les seuls qui intéressent la « grande diplomatie », sont constitués par les correspondances de Tyr (EA 146-155)²⁵⁷, de Sidon et de Beirut (EA 141-145)²⁵⁸, de l'Amurru (EA 62-63 ; 156-171 et 371)²⁵⁹, d'Ugarit (EA 45-49)²⁶⁰, de Damas (EA 194-197)²⁶¹ et de Qatna

²⁴⁴ Moran, W., 1992, XVI-XVII

²⁴⁵ Moran, W., ibid., 84-86 ; Liverani, M., 1999, 292-293 (LA 295)

²⁴⁶ Moran, W., ibid., XX-XXII ; Izre'el, S., 1995, 101-122

²⁴⁷ Wilhelm G. in Moran, W., 1992, 63-71 ; Giorgeri, M. apud Liverani, M., 1999, 374-391 (LA 294)

²⁴⁸ Haas V. in W. Moran, 101-103 ; Liverani, M., 1999, 406-409 (LA 300-301)

²⁴⁹ Moran, W., 1992, 1-37 (EA 1-14) ; Liverani, M., ibid., 344-360 (LA 275-286)

²⁵⁰ Moran, W., ibid., 37-41 ; Liverani, M., ibid., 362-364 (LA 287-288)

²⁵¹ Moran, W., ibid., 41-100 (EA 17-30) ; Liverani, M., ibid., 366-405 (LA 289-298)

²⁵² Moran, W., ibid., 114-117 ; Liverani, M., ibid., 410-413 (LA 302-305)

²⁵³ Moran, W., ibid., 104-113 ; Liverani, M., ibid., 415-422 (LA 306-313)

²⁵⁴ Moran, W., ibid., 137-169 ; 174-227 ; 359-361 ; Liverani, M., 1998, 168-239 (LA 132-195)

²⁵⁵ Moran, W., ibid., 170 ; Liverani, M., ibid., 186 (LA 148)

²⁵⁶ Moran, W., ibid., 225-227 ; Liverani, M., ibid., 240-241 (LA 194-195) ; Huehnergard, J., 1996, 97-113

²⁵⁷ Moran, W., ibid., 232-242 ; Liverani, M., ibid., 149-160 (LA 117-126)

²⁵⁸ Moran, W., ibid., 227-232 ; Liverani, M., ibid., 163-165 (LA 129-131)

²⁵⁹ Moran, W., ibid., 133-135 ; 242-259 ; 367-368 ; Liverani, M., ibid., 268-284 (LA 236-254)

²⁶⁰ Moran, W., ibid., 117-121 ; Liverani, M., ibid., 285-286 (LA 255-258)

²⁶¹ Moran, W., ibid., 272-275 ; Liverani, M., ibid., 250-253 (LA 210-213)

(EA 52-56)²⁶². Ces textes, émanant des provinces septentrionales de l'empire égyptien, sont, avec une lettre d'un « roi » de Nuhašše et une des « citoyens » de Tunip²⁶³, les plus riches d'informations concernant la politique internationale et les relations entre l'Egypte et les pays voisins, en particulier le Hatti. Les messages des petits princes de Palestine, y compris ceux d'Abdi-Hepa de Jérusalem, sont surtout instructifs en ce qui concerne l'administration provinciale d'une région qui était plus étroitement soumise au pouvoir central que les autres dépendances asiatiques des pharaons. Une partie du dossier amarnien fournit un vif éclairage sur les relations extérieures des puissances qui ont formé au XIV^{ème} siècle avant notre ère, peut-être pour la première fois, un véritable « système international » s'étendant sur une vaste région, de l'Egypte à la Mésopotamie, à Chypre et à l'Asie mineure²⁶⁴. Les échanges de messagers (mâr šipri) et de biens, attestés par les monuments égyptiens, les textes hittites et un document administratif d'Ugarit, entre les états d'Orient, le pays de Keftiu/Kaptara (la Crète) et le royaume d'Aḥhiyawa (la Grèce mycénienne et ses dépendances sur la côte occidentale de l'Asie mineure) n'ont pas donné lieu, à notre connaissance, à une correspondance échangée entre ces pays et les bureaux égyptiens. Les rois de Hatti ont, au contraire, adressé des tablettes, dont on a retrouvé les « copies » à Boğazköy, rédigées en langue hittite et écrites en cunéiformes au « grand roi d'Aḥhiyawa »²⁶⁵. On ne sait de

²⁶² Moran, W., *ibid.*, 123-129 ; Liverani, M., *ibid.*, 291-296 (LA 264-268)

²⁶³ Moran, W., *ibid.*, 122 (EA 51) ; 130-131 (EA 59), plus le fragment EA 58, pp.129-130

²⁶⁴ Kühne, C., 1973, *passim* ; 1982, 203-264

²⁶⁵ Sommer, F., 1932, *passim* ; Vercoutter, J., 1957, *passim* ; Heinhold-Krahmer, S., 1983, 81-97 ; 1986, 47-62 ; Freu, 1990, J., *passim* ; 1996, 95-118 ; On peut considérer comme négligeable le refus obstiné de reconnaître qu'Alaşıya est Chypre et Keftiu/Kaptara, la Crète : Wainwright, G.A., 1954, 33-48, carte p.47 ; 1956, 199-210 ; Strange, J., 1980, *passim* ; Merrillees, R.S., 1987 ; Vandersleyen, C., 1994, 40-45 ; 2002, 109-112 ; etc.

quels moyens ce dernier disposait pour dicter les réponses reçues à Hattuša auxquelles fait allusion son correspondant²⁶⁶.

Les deux lettres de la reine à Šuppiluliuma et la réponse courroucée du roi hittite au pharaon Aya après le meurtre de son fils ont des points communs avec le corpus amarnien. Mais les exigences de « l'actualité » leur ont donné un ton plus direct et plus dur que celui des messages diplomatiques habituels.

L'originalité des rapports interétatiques qui se sont développés dans l'Orient ancien tient à l'existence d'une hiérarchie de royaumes et de principautés de statuts différents. Les rois d'Egypte, de Mitanni, avant la défaite de Tušratta, et de Hatti avaient de nombreux vassaux dont les titres ont varié au gré des circonstances. Les deux systèmes de domination au sujet desquels nous disposons de données relativement abondantes, le système égyptien et le modèle hittite, présentent des oppositions fondamentales.

Research Archives-Director's Library
The Oriental Institute
The University of Chicago

Le modèle égyptien

Les princes de Syrie et de Canaan, placés sous l'autorité d'un « haut-commissaire » égyptien (le *rabisu*), étaient en général considérés comme des « maires » ou des « régents » (*hazannu*) par les autorités égyptiennes alors qu'ils étaient souvent les héritiers d'une dynastie locale, comme c'était le cas à Ugarit, à Damas, à Byblos, à Tyr, à Akka et vraisemblablement dans d'autres cités. Même Aziru qui avait succédé à son père Abdi-Aširta et qui était à la tête d'un « royaume » relativement vaste qu'il n'a cessé d'agrandir en annexant les cités-états des alentours reconnaissait que c'était le pharaon qui avait fait de lui le *hazannu* de l'Amurru²⁶⁷. Mais le terme akkadien qu'on rencontre dans les textes amarniens n'était pas celui qu'utilisait la chancellerie égyptienne pour son propre usage. Pour elle tous les princes étrangers, grands rois, rois ou simples vassaux recevaient le modeste titre de 'wr'

²⁶⁶ cf. à ce sujet Bryce, T.R., 1999, 257-264

²⁶⁷ EA 161, 52-53 ; Moran, W., 1992, 247-248 et n.6 p.248 ; Liverani, M., 1998, 273-275 (LA 243)

(« grand »), à traduire par « chef, prince », ce qui impliquait qu'aux yeux de pharaon et de ses scribes il n'y avait pas de différence intrinsèque entre des personnages qui, bien que de statuts différents, étaient tous d'un rang inférieur à celui du suzerain universel, le maître des Deux-Terres²⁶⁸. Les scribes égyptiens ont aussi utilisé un terme vague, souvent appliqué au pharaon lui-même, *heka* (*hk3*) « gouverneur », pour désigner les princes étrangers indépendants dans l'expression « *hk3w b3swt* » (« gouverneurs des pays étrangers ») qui a servi à désigner les Hyksos. Un texte d'Aménophis III l'associe à un pluriel, « *wrw t3w* » (« les princes des pays »)²⁶⁹. Tous les petits princes, sujets du Grand Roi hittite aussi bien que du pharaon, n'ont pas accepté d'être désignés d'une façon aussi dérogatoire. Akizzi de Qatna, sans doute parce qu'ancien « sujet » du roi de Mitanni il était ignorant du protocole égyptien, n'a pas hésité à interroger le pharaon par son nom, Namurya, et à déclarer : « De même que j'aime le roi (LUGAL/šarru), mon seigneur, de même aussi le roi (šarru) de Nuhašše, le roi de Nii, le roi de Zinzar et le roi de Tunanab, tous ces rois (šarrani) sont les serviteurs de mon seigneur »²⁷⁰, plaçant ainsi son correspondant au même niveau que des princes, anciens vassaux du Mitanni, qui s'efforçaient de résister à l'emprise hittite et espéraient des secours de l'Egypte²⁷¹.

Le modèle hittite

Pour les Hittites le vassal était simplement « l'homme (sumérogramme LÚ, akkadien 'awilu') du pays ou de la cité X ». Dans la Geste de Šuppiluliuma l'un des griefs du roi de Hatti à l'encontre des Egyptiens est d'avoir attaqué « l'homme

²⁶⁸ Lorton, D., 1974, 60-63 ; Schulman, A., 1979, 191 ; Liverani, M., 1990, 66-68 ; Meier, S.A., 2000, 167

²⁶⁹ Lorton, D., ibid., 36-37 ; dans le traité égypto-hittite Ramsès « *hk3 '3* » fait de Hattusili un « *wr '3* »

²⁷⁰ EA 53, 40-44 ; Moran, 1992, W., 125-126 ; Liverani, M., 1998, 292-293 (LA 265) ; Meier, S.A., 2000, 167

²⁷¹ Freu, J., 1992, 66-67

de Kinza » qu'il avait soustrait à l'obéissance du roi de Mitanni²⁷². Le terme utilisé par les rois de Hatti pour désigner les « petits rois » d'Asie mineure qui avaient conclu des traités de vassalité avec leur suzerain, le roi de Hatti, a d'abord été celui de « seigneur ». Le roi Muršili II après avoir vaincu le pays d'Arzawa a ratifié une série de traités avec les « états successeurs », Mira, pays de la rivière Šeħa et Haballa. Dans tous les cas l'investiture du grand roi est accordée à un « seigneur ». Muršili précise ainsi à Kupanta-Kurunta : « J'ai fait de toi le seigneur dans le pays de Mira » (naman *I-NA KUR URU* Mira EN-an iyanun)²⁷³. A Targašnalli il assure qu'il ne fera de personne d'autre le seigneur de son pays, le Haballa. Le sumérogramme EN est utilisé ici pour transcrire le mot hittite « *išha* », « maître, seigneur » désignant aussi bien le « chef de famille » que le roi vassal. Le terme abstrait « seigneurie » apparaît dans les mêmes textes. La situation a changé à partir du règne de Muwatalli II. Alekšandu de Wiluša a été reconnu par ce dernier comme un roi (LUGAL, hittite *baššu-*)²⁷⁴. Ce changement de titre n'a pas correspondu à une modification de statut. Il a été peut-être dû à l'influence des traités conclus avec les princes syriens d'Ugarit et d'Amurru²⁷⁵. Quand Šuppiluliuma, vers 1330 avant notre ère a été confronté à la révolte conjointe des pays de Mukiš, de Niya (Nii) et de Nuhašše, action qui a facilité sa mainmise sur Ugarit, le grand roi s'adressant au prince de cette cité déclare : « Alors que tous les rois (LUGAL ^{MES} /šarrānu) de Nuhašše et le roi de Mukiš (LUGAL/šar KUR Mukiš) étaient en guerre avec le Soleil, Grand Roi, leur maître, Niqmaddu, roi d'Ugarit, avec le Soleil, Grand Roi, son maître, fut ami, non ennemi »²⁷⁶, et à ce même Niqmaddu : « Alors qu'ituraddu, roi de Mukiš, Addunirari, roi

²⁷² Güterbock, H.G., 1956, fr.28, p.97

²⁷³ CTH 68 : Friedrich, J., SV, 1926, 95-179 ; Beckman, G., HDT 1996, n°11, 69-77, p.69 (B ro 21), etc.

²⁷⁴ CTH 76 : Friedrich, J., SV, 1930, 42-102 ; Beckman, G., ibid., n°13, 82-88, p.82 (B 115), etc.

²⁷⁵ Nougayrol, J., 1956, 29-101 ; Beckman, G., ibid., nos 4 ; 9 ; 28A ; 28B ; pp.30-32 ; 60-64 ; 151-154

²⁷⁶ Nougayrol, J., ibid., 40-41 (RS 17.227, ro 3-6)

de Nuhašše et Aki-Tešub, roi de Nii, s'écartant du Soleil, Grand Roi, leur maître, étaient en guerre (contre le roi de Ḫatti), etc. »²⁷⁷.

L'opposition entre le système hittite et le système égyptien ne se réduit pas cependant à une querelle de mots. Un contraste absolu apparaît dès que l'on compare l'organisation des deux empires. On a retrouvé à Boğazköy les tablettes de « traités » (hittite *išhiul*) qui fixaient avec un grand luxe de détails les obligations des parties contractantes, avant tout celles du pays et du prince vassal envers le « Soleil », le Grand Roi hittite. En se limitant à l'époque amarnienne prise au sens large, entre le milieu et la fin du XIV^{ème} siècle av.J.C. on ne compte pas moins d'une douzaine d'accords de ce genre conclus par le pouvoir hittite avec les princes vassaux anatoliens et syriens. Une moitié d'entre eux au cours du règne de Šuppiluliuma (c.1350-1319 av.J.C.), l'autre moitié au cours de celui de son fils, Muršili II (1318-c.1295 av.J.C.)²⁷⁸.

L'accord rédigé par la chancellerie hittite au profit de Šattiwaza, le fils du roi de Mitanni, Tušratta, l'ancien ennemi de Šuppiluliuma, a pris la forme de deux traités (CTH 51 et 52). L'un était fait au nom de Šuppiluliuma, l'autre au nom de Šattiwaza afin de maintenir la fiction d'un « accord entre égaux ». Devenu le gendre du roi de Ḫatti, Šattiwaza a été réinstallé sur son trône après une dure guerre menée par les forces hittites et le nouveau roi de Karkemiš, Šarri-Kušu. Šattiwaza a obtenu un statut particulier, celui de *kuriwana*, plus élevé que celui de simple vassal, et a été reconnu comme roi de Mitanni/Hurri (Hanigalbat)²⁷⁹. Les principales clauses de tous les traités hittites se retrouvent dans les développements d'un texte à peu près contemporain de l'appel de la reine Ankhesenamon à Šuppiluliuma et des négociations qui ont suivi :

1°) l'introduction historique, incluse dans le texte principal (n°6A des HDT), fait un récit circonstancié du déroulement de la « guerre syrienne d'un an » qui a brisé la

²⁷⁷ Nougayrol, J., ibid., 48-49 (RS 17.340, ro 2-4)

²⁷⁸ Beckman, G., HDT, 22-90 (nos 4-14)

²⁷⁹ Beckman, G., ibid., nos 6A-6B, pp.38-50

puissance de Tušratta (CTH 51 ro 17-47) et se conclut avec l'assassinat de Tušratta, la fuite de son fils Šattiwaza en pays hittite et son mariage avec la fille du Grand Roi, ce qui justifie le codicile annexe consacré aux droits de la princesse hittite, dont la sauvegarde était une préoccupation essentielle de son père, et à la loi successorale (ibid., ro 59-67)

2°) l'alliance offensive et défensive et les clauses militaires, en partie perdues (ibid., ro 68-73...)

3°) le problème des fugitifs (question capitale détaillée dans tous les textes), (ibid., vo 9-13)

4°) la fixation des frontières, en particulier entre le royaume de Karkemiš, agrandi, et le Mitanni (ibid. vo 14-21)

5°) l'organisation de relations « fraternelles » entre les rois de Karkemiš et de Mitanni (ibid., vo 22-34) ;

6°) la déposition du traité et la liste des dieux témoins du Ḫatti et du Mitanni (ibid., vo 35-58)

7°) les malédictions et les bénédictions pour qui violerait ou respecterait les termes du traité (ibid., vo 58-75)

On doit rapprocher de CTH 51 les accords conclus avec les rois d'Amurru, les rois d'Ugarit et Tette de Nuhašše dont l'ensemble forme ce que l'on peut appeler le « modèle syrien » des traités hittites. Comme le traité Šattiwaza ils ont eu une double rédaction, akkadienne et hittite, sauf dans le cas d'Ugarit dont aucun exemplaire des accords conclus avec le roi de Ḫatti n'a été retrouvé à Boğazköy. Ils ajoutent au premier de ces textes une clause concernant le tribut, parfois lourd, qui devait être versé au trésor hittite. Le Mitanni sans être vraiment indépendant n'était pas un pays tributaire. Au contraire la riche cité commerçante d'Ugarit a conclu des accords particuliers en ce domaine, stipulant avec précision le montant du versement principal et les « cadeaux » annexes destinés à la reine, au prince héritier et aux dignitaires hittites²⁸⁰. Aziru d'Amurru dont le passage du « troupeau égyptien » au « bercail hittite », sans avoir été vaincu par les armes, était hautement apprécié par

²⁸⁰ CTH 47-48 : Nougayrol, J., 1956, 37-48 ; 79-83 ; Beckman, G., HDT nos 28A et B, 31B, 151-154 ; 160-162

Šuppiluliuma a cependant été contraint à un versement annuel de « 300 sicles [d'or raffiné] de première classe et pur »²⁸¹.

Bien que la phraséologie juridique et le caractère stéréotypé de ces textes permettent souvent de combler les lacunes de l'un par les paragraphes parallèles d'un ou de plusieurs autres (en particulier dans le cas des « pays d'Arzawa »), les particularités de chaque situation y sont prises en compte. Dans le traité conclu avec Huqqana, le prince d'un pays « barbare » aux yeux de Hittites, le Ḫayaša, situé vers la Petite Arménie, Šuppiluliuma n'hésitait pas à faire, en plus du rappel des prescriptions ordinaires à ce genre de « littérature », un cours de morale et de bonne conduite à son nouveau vassal, devenu le mari de sa sœur :

« En Ḫatti c'est une règle importante qu'un frère ne doive pas « prendre » sa sœur ou sa cousine. Ce n'est pas permis. En Ḫatti quiconque commet un tel acte ne reste pas en vie mais est mis à mort. Parce que ton pays est barbare c'est le contraire et on peut régulièrement y « prendre » sa sœur ou sa cousine. Mais en Ḫatti ce n'est pas permis... Qui fut Mariya et pour quelle raison est-il mort ? La suivante d'une dame ne se promenait-elle pas et n'avait-il pas jeté les yeux sur elle ? Mais le père de Mon Soleil lui-même regardait à la fenêtre et le surprit en faute, disant : « Toi, pourquoi as-tu jeté le regard sur elle ? » Ainsi il mourut pour cette raison. Un homme a péri pour avoir simplement, de loin, jeté les yeux (sur une femme). Aussi toi, sois sur tes gardes ! »²⁸².

D'autres obligations imposées au vassal apparaissent ici ou là dans les traités anatoliens ou syriens :

—l'obligation de combattre des rebelles hittites insurgés contre le Grand Roi²⁸³

²⁸¹ CTH 49 : Weidner, E., PDK 1923, 70-75 ; 146-149 (texte akkadien) ; Freydank, H., 355-381 (hittite) ; Beckman, G., HDT n°5, 32-37, §1 p.33, etc. ; Klengel, H., 2001, 255-271 (l'ordre hittite en Syrie)

²⁸² CTH 42 : Friedrich, J., SV 1930, 103-163 ; 172-175 ; Beckman, G., HDT n°3, 22-30, §26 (A III 50'-58')

²⁸³ Beckman, G., HDT n°3 (CTH 42), 22-30, pp.26-27

--l'obligation de dénoncer les « rumeurs » et les incitations à agir contre les intérêts du roi de Ḫatti²⁸⁴. Dans le traité conclu avec le « seigneur » de Mira, Mursili II explique que « parce que les peuples sont traiîtres, si des rumeurs circulent et que quelqu'un vient dire devant toi : Le Soleil a entrepris telle ou telle action à ton désavantage, il t'enlèvera la maison de ton père ou ton pays ou il te maltraîtera en quelque façon, écris sur cette affaire au Soleil... », qui, bien entendu, démentira la rumeur

—l'acceptation de garnisons hittites sur son territoire, clause réservée apparemment aux « pays d'Arzawa »²⁸⁵

—l'obligation d'être loyal et de refuser toute allégeance à un autre suzerain²⁸⁶

—l'obligation de se faire lire le texte du traité plusieurs fois l'an²⁸⁷, etc.

Le roi de Ḫatti reconnaissait de son côté qu'il devait assurer la protection de son vassal en se portant à son secours si celui-ci était attaqué. Le traité Šuppiluliuma-Aziru d'Amurru, par exemple, précise dans sa clause d'alliance défensive : « Si [quelqu'un te menace ou t'attaque]... et que tu adresSES (ce message) au roi de Ḫatti : « Viens à mon secours ! », alors Moi, le Roi, j'irai à ton secours, j'envirai fantassins et chars [à ton secours] et ils vaincront cet ennemi [pour toi] ». On retrouve sous la même forme ou sous une forme voisine la même promesse d'aide et d'envoi de troupes dans les autres traités²⁸⁸.

²⁸⁴ ibid., 57 (CTH 62) ; 62 (CTH 66) ; 66 (CTH 67) ; 74-75 (CTH 68) ; 85 (CTH 76)

²⁸⁵ ibid., 65 (CTH 67) ; 74 (CTH 68)

²⁸⁶ ibid., 36 (CTH 49) ; 53 (CTH 53) ; 56 (CTH 62, loyauté contre l'Egypte) ; 71-72 (CTH 68)

²⁸⁷ ibid., 76-77 (CTH 68) ; 86 (CTH 76)

²⁸⁸ ibid., 34 (CTH 49) ; de même, ibid. p.57 (CTH 62) ; etc.

Le modèle égyptien (2)

Rien de comparable n'a existé dans « l'empire égyptien ». Aucun traité n'a jamais été conclu entre Pharaon et les princes syriens précisant les obligations des uns et des autres. Comme le montre en particulier l'épisode de la capitulation de Megiddo, après un long siège mené par Thutmosis III (1458-1457 av.J.C.), la soumission des princes indigènes était suivie par la prestation de serments de fidélité au pharaon, serments considérés comme « spontanés et libres » par la jurisprudence égyptienne²⁸⁹. Devenus les sujets du roi d'Egypte les roitelets syriens devaient adopter une attitude d'obéquiosité qui s'exprime de façon frappante dans les lettres d'el Amarna. Non contents de se jeter « 7 fois et 7 fois » dans la poussière aux pieds de leur maître, certains d'entre eux n'hésitaient pas, en paroles, à recommencer l'opération sur le dos après l'avoir effectuée sur le ventre. Ils étaient la poussière sous les sandales du pharaon²⁹⁰. Lab'ayu, prince de Sichem en Palestine, un agitateur patenté, souvent dénoncé par ses voisins, se plaignait dans l'une de ses lettres au roi des actions hostiles de son voisin, Milkilu de Gezer, mais devait reconnaître que l'un de ses fils avait eu des accointances avec des bandes d'irréguliers, les *habiru*, et qu'il avait dû le livrer au *rabiṣu* égyptien. Pour se faire pardonner, --ou pour ironiser--, il ajoutait, non sans flagornerie : « Cependant, comment, si le roi me faisait une demande au sujet de ma femme, pourrais-je la retenir ? Comment si le roi m'écrivait : « Plonge-toi un poignard de bronze dans le cœur et meurt ! », comment pourrais-je ne pas exécuter l'ordre du roi ? »²⁹¹.

Les devoirs essentiels des vassaux de l'Egypte étaient de « garder la ville du roi » que celui-ci leur avait confiée et de répondre aux ordres qui leur étaient transmis soit par écrit, soit

²⁸⁹ Lorton, D., 1984, 77-78 ; 138-140 ; 176-179

²⁹⁰ EA 64-65, 211, 213, 215, 232 (avec gloses cananéennes), 233-234, 281-282, 284, 298-299, 301, 304, 306, 314-316, 319-320, 322-326, 328, 331, 335, 366 et 378

²⁹¹ Moran, W., 1992, 307-308 (EA 254) ; Liverani, M., 1998, 116-117 (LA 72)

oralement par l'envoyé du pharaon, son haut-commissaire (*rabiṣu*) ou un autre « Grand ». EA 367 est l'une des rares lettres royales retrouvées à el Amarna. Le souverain, qui lui a envoyé Ḥani, le « surintendant des étables du roi en Canaan », rappelle à Indaruta, le sire (au nom indo-aryen) d'Akšapa : « Je t'ai envoyé cette tablette pour te dire : « Sois sur tes gardes ! Tu es (chargé) de garder la ville du roi là où tu es... Ne sois pas négligent ! Et prépare avant l'arrivée des troupes du roi la nourriture en abondance, le vin et toutes choses en abondance »²⁹². A Milkilu, le prince de Gezer, auquel il avait dépêché le même dignitaire, Pharaon demandait l'envoi de « 40 belles femmes échansons », dont le prix était précisé, en échange de métaux précieux et de produits de luxe de valeur équivalente²⁹³. A de telles demandes les vassaux répondaient, à l'instar de Zimredda de Lakiš : « De même que le messager du roi, mon seigneur, qu'il m'a envoyé, j'ai écouté ses ordres avec grand soin et j'ai entrepris des préparatifs conformément à son ordre »²⁹⁴. Il est certain que cette forme de correspondance répondait à des situations particulières et ne peut être interprétée comme l'expression d'échanges de routine réglés par le rythme des saisons qui aurait été la norme, selon Liverani, dans les relations entre les princes de Syrie et de Canaan et la cour²⁹⁵. Une expédition lancée à la fin de son règne par Aménophis III a capturé Abdi-Aširta, le « roi d'Amurru »²⁹⁶. Une autre a été organisée tardivement par Akhenaton ou son entourage. Elle a contraint le prince d'Amurru, Aziru, à se rendre en Egypte²⁹⁷. Diverses lettres, de Tyr et de Sidon en particulier sont l'écho des ordres de Pharaon reçus à l'occasion d'une « sortie » du corps expéditionnaire égyptien (les « archers », *sabē piqati*) en

²⁹² Moran, W., ibid., 365 (EA 367) ; Liverani, M., ibid., 133-134 (LA 95)

²⁹³ Moran, W., ibid., 366 (EA 369) ; Liverani, M., ibid., 99-100 (LA 42) ; Izre'el, S., 1995, 109-118

²⁹⁴ Moran, W., ibid., 354 (EA 329) ; Liverani, M., ibid., 78 (LA 20)

²⁹⁵ Liverani, M., 1971, 257-263 ; 1990b, 337-348 ; Pintore, F., 1986, 115-117; contra Na'aman, N., 2000, 126

²⁹⁶ Moran, W., 1993, EA 101 ; Liverani, M., 1998, 197-198 (LA 159)

²⁹⁷ Na'aman, N., 1990, 399

payasi. Il est impossible d'en faire des envois de routine²⁹⁸. Il est encore plus improbable que les princes payasi aient mal interprété les instructions venues d'Egypte du fait de la différence entre l'akkadien des messages et leur langue cananéenne²⁹⁹. Plusieurs d'entre eux, tel le prince de Tyr, Abimilki, avaient vraisemblablement été emmenés en otage et élevés en Egypte avant de devenir les « *hazannu* » de leurs cités³⁰⁰. Les lettres de ce dernier renferment de nombreuses expressions venues des modèles égyptiens³⁰¹ et les gloses cananéennes qui parsèment de nombreuses lettres prouvent que les scribes du « bureau des affaires étrangères » égyptien qui recevaient cette correspondance étaient capables d'en comprendre le sens³⁰². Certains d'entre eux devaient être originaires d'Asie et affectés à la « traduction en hiéroglyphe » des messages reçus.

Il est vrai, comme Liverani l'a souligné à maintes reprises, que l'absence de toute réciprocité dans les relations qu'entretenaient le roi d'Egypte et ses vassaux a entraîné de vives incompréhensions de la part des princes payasi qui se proclamaient tous le « fidèle serviteur (*arad kitti*) » du pharaon. Chacun d'entre eux espérait qu'une intervention des autorités royales en sa faveur lui permettrait de l'emporter sur le prince de la cité voisine qui était son ennemi. Tous savaient que leur suzerain n'agissait qu'à sa convenance et tous leurs efforts, dans leur correspondance, consistaient à lui présenter des arguments capables de le convaincre que les intérêts égyptiens étaient en jeu dans telle ou telle querelle locale³⁰³. C'est de cette façon que le sire de Byblos, Rib-Hadda a usé et abusé de tous les procédés rhétoriques pour s'assurer l'appui d'Aménophis III puis d'Akhenaton. Tout montre que le vieux pharaon et certains

de ses conseillers, le *rabiṣu* et intendant des « greniers royaux de Yarimuta », Yanhamu, ou le général Amanappa, les deux protecteurs attitrés de Rib-Hadda, ont plus volontiers répondu aux demandes de ce dernier que l'entourage d'Akhenaton. C'est après l'avènement personnel de celui-ci que les reproches à l'endroit du seigneur de Byblos se sont multipliés dans les lettres royales (connues par les réponses de l'intéressé). Rib-Hadda a été accusé d'écrire trop et de se préoccuper de ce qui ne le regardait pas. Pour la première fois dans la lettre EA 106 il cite les paroles du nouveau pharaon ou de ses conseillers : « Pourquoi Rib-Hadda a-t-il envoyé de cette façon une tablette au palais ? Il est plus préoccupé que ses frères (les autres *hazannu*) au sujet de Sumur »³⁰⁴. Il serait cependant inexact de penser que l'autorité égyptienne se refusait à toute intervention dans les affaires locales tant que ses intérêts n'étaient pas directement en jeu. Le Grand Roi restait l'arbitre suprême et agissait quand il le jugeait utile en réponse à la demande d'un vassal. Dans la tablette EA 89, qui date du règne d'Aménophis III, Rib-Hadda faisait part au pharaon d'un événement particulièrement grave bien que local. Le prince de Tyr, son épouse, la sœur du prince de Byblos, et ses filles ainsi que le frère de ce dernier avaient été tués lors d'un « coup d'état ». Rib-Hadda se lamentait en soulignant la gravité de l'affaire : « Pourquoi le roi ne fait-il pas faire une enquête au sujet du *hazannu* de Tyr ? Car son domaine est grand comme la mer. Vois, il n'y a pas de palais (*bū*, « demeure ») de *hazannu* comparable au palais de Tyr. Il est comme le palais d'Ugarit »³⁰⁵. La suite des événements peut être déduite de la correspondance du nouveau « maire » de Tyr, Abimilki, qui a succédé, sur le champ ou un peu plus tard, au prince disparu dans les circonstances tragiques que nous fait connaître EA 89. Elevé en Egypte, peut-être comme otage, Abimilki prétendait être plus qu'un simple *hazannu* et s'attribuait le titre de haut-commissaire (*rabiṣu*). Il a été imposé à sa cité par l'autorité

²⁹⁸ Na'aman, N., 2000, 126-127 ; Pintore, F., 1972, 101-131 ; 1973, 299-318

²⁹⁹ Liverani, M., 1983, 41-56 ; contra Moran, W., 1995, 559-572 ; Na'aman, N., 2000, 134-135

³⁰⁰ Na'aman, N., 1996a, 149-150

³⁰¹ Grave, C., 1980, 205-218 ; 1982, 161-182

³⁰² Izre'el, S., 1995, 101-122

³⁰³ Liverani, M., 1967, 1-18 ; 1971, 253-268 ; 1983, 41-56

³⁰⁴ EA 116 : 13-15 ; Moran, W., 1992, 179 et nn.2-3 p.180 ; Liverani, M., 1998, 220-221 (LA 179)

³⁰⁵ EA 89 : 45-50 ; Moran, W., 1992, 162 ; Freu, J., 1985, 27-29 ; Na'aman, N., 1996, 146-147

égyptienne et les meurtriers de son prédécesseur, sans doute son frère aîné, ont vraisemblablement été punis. La sentence d'Aménophis III n'a peut-être pas contenté en tout point Rib-Hadda qui n'est plus revenu sur cette affaire, ce qui est surprenant de sa part, et n'a jamais nommé Abimilki dans ses lettres plus récentes, se contentant à l'occasion de parler anonymement de ses « frères », les princes de Sidon, de Tyr et de Beyrouth (ex. en EA 101 : 23-25)³⁰⁶.

Aux devoirs principaux des princes asiatiques qui consistaient à « garder la ville du roi », à obéir aux ordres de son haut-commissaire (le *rabišu*) et à répondre sans délai à ses demandes figurait en bonne place l'obligation de protéger ou de conduire à bon port les caravanes du pharaon qui se rendaient en Mitanni, à Babylone ou ailleurs. Mut-Bahlu, sire de Pihlu (Pella du Jourdain), assurait ainsi son « seigneur » de son zèle renouvelé pour escorter « toutes les caravanes que le roi enverrait en Ḫanigalbat » ajoutant qu'il était prêt « à conduire sous très bonne garde une caravane qu'il enverrait même en Karduniaš ! »³⁰⁷. Par ailleurs les *hazannu* pouvaient être chargés de véritables « rapports d'espionnage ». Le fidèle prince de Tyr, Abimilki, après avoir reçu la consigne royale : « Ecris-moi ce que tu entends du pays de Canaan », répondait avec précision en EA 151, signalant la mort du « roi de Danuna », l'incendie de la moitié du palais d'Ugarit sans intervention des troupes hittites et l'alliance conclue par Aziru d'Amurru et Etakama de Qadeš, un traître passé au service des Hittites, contre un fidèle du roi, Biriyawaza de Damas³⁰⁸. Dans une autre lettre (EA 149) il s'efforçait, comme il en avait reçu l'ordre, de rapporter au roi tout ce qu'il avait appris et en profitait pour dénoncer Aziru et son ennemi personnel, Zimredda de Sidon³⁰⁹.

³⁰⁶ Moran, W., 1992, 174-175 (EA 101) ; Liverani, M., 1998, 197-198 (LA 159) ; 1998a, 387-394

³⁰⁷ Moran, W., *ibid.*, 308 (EA 255) ; Liverani, M., 1998, 124-125 (LA 82)

³⁰⁸ Moran, W., *ibid.*, 238-239 (EA 151 : 49-63) ; Liverani, M., 1998, 157-158 (LA 125)

³⁰⁹ Moran, W., *ibid.*, 236-237 ; Liverani, M., 1998, 154-156 (LA 123)

L'impression de crise et de déclin que les spécialistes ont souvent retirée de l'étude du dossier amarnien est en partie un leurre. La documentation très réduite concernant les époques antérieures et postérieures aux échanges de correspondance attestés par les tablettes retrouvées à el Amarna, échanges limités en fait à une quinzaine d'années, ne permet pas de comparer des situations qu'il est donc loisible aussi bien de rapprocher que d'opposer. Les structures peu contraignantes du système impérial égyptien en Asie ont entraîné à toute époque le développement de conflits entre les principautés voisines dont les « rois » se proclamaient tous le « plus fidèle serviteur » du roi d'Egypte. Il faut donc relativiser les accusations de trahison lancées par les uns et les autres. Ce que faisait dans sa « sagesse » l'autorité pharaonique.

Mais il faut ne pas aller trop loin dans cette voie. La fin tragique de Rib-Hadda montre que le réquisitoire permanent qu'il prononçait contre le prince d'Amurru, Aziru, avait un fondement réel. Le pharaon, après avoir abandonné le sire de Gubla à son triste sort, a dû le reconnaître lui-même dans l'ultimatum qu'il a lancé à Aziru en EA 162³¹⁰. Quelques années plus tard celui-ci a accepté la suzeraineté de Šuppiluliuma et a rejoint le camp hittite³¹¹. Contre la menace de sécession de l'Amurru, Aménophis III avait réagi avec succès en envoyant une expédition capturer Abdi-Aširta, le père d'Aziru³¹². Akhenaton, à la fin de son règne, avait obtenu, par la menace, la comparution devant lui de ce dernier. C'est au cours du règne de l'un de ses faibles successeurs, sans doute Tutankhamon, qu'Aziru a trahi la cause égyptienne et fait sa soumission à Šuppiluliuma.

Dans le sud, en Palestine, la situation n'a jamais atteint ce degré de gravité même si les actions séditieuses du prince de Sechem, Labayu, puis de ses fils ont favorisé pendant un temps

³¹⁰ Moran, W., *ibid.*, 248-251 (EA 162) ; Liverani, M., 1998, 279-281 (LA 251)

³¹¹ Singer, I., 1991, 150-155

³¹² Moran, W., 1992, 174-175 (EA 101) ; Singer, I., 1991, 145-148 ; Freu, J., 1992, 60-61 ; Liverani, M., 1998a, 387-394

l'extension des troubles dans la région sans remettre en cause l'autorité de Pharaon³¹³.

Un facteur de déstabilisation semble cependant avoir eu une gravité particulière à cette époque. L'existence de « tribus » de semi-nomades, les *Šutu* (les *Shasu* des textes égyptiens) était un élément permanent de la vie des provinces asiatiques mais le développement de bandes d'irréguliers, les *habiru* (terme qui se cache en général sous le sumérogramme SA.GAZ) semble avoir pris une importance inhabituelle au XV^{ème} et au XIV^{ème} siècle avant notre ère. Les éléments marginaux de la population, ceux menacés d'asservissement pour dettes en particulier, se sont regroupés en bandes redoutables menaçant la tranquillité des cités et des villages. La montagne libanaise comme les steppes du Nuhašše fournissaient des zones de refuges à ces populations. Les dénonciations de leurs méfaits sont innombrables dans les lettres des vassaux de l'Egypte³¹⁴. Leur existence était l'expression d'une crise sociale dont les lettres de Byblos témoignent éloquemment³¹⁵. Elles ont fourni aux fauteurs de troubles, en particulier à Abdi-Aširta d'Amurru et à son fils Aziru, les guerriers dont ils avaient besoin pour étendre leur domination au delà de la montagne sur les ports de la côte et la vallée de l'Oronte. L'un des textes les plus explicites en ce domaine est la lettre de Rib-Hadda, EA 74, dans laquelle le sire de Gubla cite *verbatim*, -- du moins il l'affirme--, les paroles du chef amorrite : « Chassons les maires (*hazanni*) du pays afin que le pays entier se joigne aux *habiru*... Alors (nos) fils et (nos) filles seront en sécurité pour toujours. Même si le roi s'avance le pays entier sera contre lui et que pourra-t-il faire ? »³¹⁶. Il est nécessaire cependant de ne pas exagérer l'ampleur du phénomène. Dans de nombreux messages les princes syriens dénoncent leurs ennemis en déclarant que ceux-

³¹³ Moran, W., *ibid.*, 303-304 (EA 250) ; 305-310 (EA 252-256)

³¹⁴ Moran, W., *ibid.*, index s.v.o 'Apiru pp.392-393 ; Bottéro, J., 1954, *passim* ; Greenberg, M., 1955, *passim* ; Liverani, M., 1965, 315-336 ; Loretz, O., 1984, *passim* ; etc.

³¹⁵ Altman, A., 1978, 3-24 ; Liverani, 1964, 267-277 ; 1965, *passim* ; 1979, 65-77 ; cf. Moran, W., 1987, 209-212

³¹⁶ Moran, W., *ibid.*, 142-145 ; Mendenhall, G., 1947, 123-124

ci se sont ralliés aux *habiru*, ce qui les qualifiait comme des rebelles à l'autorité pharaonique alors qu'eux-mêmes se déclaraient respectueux des ordres du roi. Dans ces lettres une telle dénonciation n'était souvent qu'un procédé rhétorique destiné à rallier à la cause de l'expéditeur les responsables égyptiens. Par ailleurs les textes d'Alalah montrent que des *habiru* étaient utilisés comme mercenaires ou comme main d'œuvre rurale par divers princes³¹⁷. En Egypte beaucoup étaient recrutés en tant que vendangeurs dans les vignobles royaux du Delta³¹⁸ et une lettre de Biriyawaza signale que ces « irréguliers » formaient une partie des troupes du prince de Damas, un fidèle vassal du pharaon³¹⁹. Des messages du roi d'Egypte, postérieurs d'assez peu à l'époque amarnienne et retrouvés à Kamid el-Loz (Kumidi), la capitale provinciale du pays d'Ube (Apina)³²⁰ où était située Damas, ordonnaient la déportation en Nubie de *habiru* syriens³²¹.

La domination égyptienne sur les pays asiatiques disposait de divers relais et d'abord d'un appareil militaire important constitué de garnisons placées aux points stratégiques : Gaza, Yapû (Jaffa) et Beth-Shan en Canaan ; Kumidi dans le pays d'Ube ; Șumur et Ullaza en Amurru. Par ailleurs les princes eux-mêmes réclamaient souvent au roi l'envoi de garnisaires destinés à renforcer la défense de leur cité. Le prince de Jérusalem, Abdi-Hepe se plaint amèrement du fait que les troupes cantonnées dans la ville ont été transférées à Gaza puis ramenées en Egypte (EA 287-289)³²². En général les demandes portent sur des contingents modestes : 20 ou 50 hommes. Seul Rib-Hadda réclame l'arrivée de centaines

³¹⁷ Wiseman, D., 1953, 71 (AT 180) ; 72 (AT 183-184) : 79 (AT 226) ; 98 (AT 350) ; etc.

³¹⁸ Säve-Söderbergh, T., 1952, 5-14

³¹⁹ Moran, W., 1992, 273 (EA 195) ; Liverani, M., 1998, 251 (LA 210)

³²⁰ Hachmann, R., 1982, 17-49 ; 1982a, 133-145

³²¹ Na'amani, N., 1988, 179-193

³²² Moran, W., 1992, 327-333 ; Liverani, M., 1998, 88-98 (LA 36-41, correspondance d'Abdi-Hepe)

d'hommes : 300 soldats, 30 chars et 100 hommes de Kasi (soldats nubiens du pays de Kush) en EA 131³²³.

Bien que plusieurs lettres signalent l'envoi de serviteurs ou de servantes et de divers produits en Egypte à la demande du roi il est étonnant que la levée d'un tribut (*biltu*) soit rarement évoquée par les princes vassaux, en particulier par ceux des villes côtières et du pays d'Ube. Au contraire Rib-Hadda se plaint, sous le règne d'Akhenaton, de ne plus recevoir, comme c'était la coutume, argent, provisions et troupes de garnison (*sabê massarti*) destinés à pourvoir aux besoins de sa cité et à la protéger³²⁴. Les lettres de Palestine font mention plus régulièrement du tribut (*biltu*), des « dons » (*kištu*) ou des « cadeaux » (*tamartu*) envoyés à la cour³²⁵. Remarquable est la relative fréquence des livraisons de verre (EA 314,323,327 et 331). Il est difficile de supposer dans ces conditions que les conséquences de l'occupation égyptienne aient été catastrophiques pour l'économie régionale³²⁶. Il faut cependant tenir compte du fait que l'autorité pharaonique avait transformé en domaines royaux les terres fertiles de la vallée de Jezréel et avait imposé aux princes installés à proximité de fournir les hommes de corvée chargés de les exploiter³²⁷. C'est sans doute dans cette zone que se trouvaient les greniers royaux de Yarimuta, administrés par Yanhamu, où allaient se ravitailler les gens de Byblos. Rib-Hadda est revenu à plusieurs reprises sur la nécessité où il se trouvait d'accéder à cette source d'approvisionnement malgré la charge de servitude qu'elle faisait peser sur ses sujets : « (Nos) fils et (nos) filles et les équipements de (nos) maisons s'en sont allés car ils ont été

vendus au pays de Yarimuta contre les provisions qui assurent notre subsistance »³²⁸.

Il est certain que les divers pouvoirs locaux qui coexistaient en Asie se livraient à de subtiles manœuvres destinées à faire prévaloir leurs intérêts et leur position. Les hauts-commissaires (*rabisu*) avaient leurs protégés et la corruption avait sa place dans leurs rapports avec leurs subordonnés. Milkilu de Gezer n'a pas hésité à dénoncer au roi Yanhamu, dont pourtant Rib-Hadda ne cessait de vanter les mérites : « Certes il (Yanhamu) veut de moi 2000 sicles d'argent et il me dit : « Livre-moi ta femme et tes fils, sinon je te tuerai »³²⁹. Quant au prince de Byblos il a mis directement en cause lors de la seconde prise de Šumur par les Amorrites et Aziru, les deux *rabisu*, le père et le fils, qui avaient eu en charge l'Amurru et dont les complaisances envers Abdi-Asirta et Aziru avaient été l'une des causes du désastre final : « (Jadis) Pahamnata ne m'a pas écouté et a poursuivi ses manœuvres de trahison. Maintenant son fils (Haya) a pillé Šumur »³³⁰.

Sans chercher à noircir le tableau il semble évident qu'Akhenaton a été plus préoccupé de sa réforme religieuse et de l'édification de sa nouvelle capitale que de la situation de son « empire » asiatique. L'importance de son entourage militaire explique sans doute sa décision tardive de faire « sortir les archers » et d'obliger le prince d'Amurru à se rendre en Egypte pour comparaître devant lui.

Les relations entre les Grands Rois

De véritables relations diplomatiques entretenues par les grands rois (*šarru rabû*) sur un pied d'égalité se sont développées à cette époque plus intensément qu'à aucune autre

³²³ Moran, W., *ibid.*, 212-214 ; Liverani, M., 1998, 204-205 (LA 166)

³²⁴ ex. EA 112 : 50-56 ; Moran, W., *ibid.*, 186-187 ; Liverani, M., 1998, 213-214 (LA 173)

³²⁵ Aldred, C., 1969, 73-81 ; 1970, 105-116 ; Na'aman, N., 2000, 130 ; Panagiotopoulos, D., 2000, 139-158

³²⁶ cf. Several, M.W., 1972, 123-133 ; Na'aman, N., 1981, 172-185 ; Weinstein, J., 1982, 1-28

³²⁷ Na'aman, N., 1988, 177-185

³²⁸ Moran, W., 1992, 145-146 (EA 75) ; Liverani, M., 1998, 173-174 (LA 136)

³²⁹ Moran, W., *ibid.*, 316-317 (EA 270) ; Liverani, M., *ibid.*, 102 (LA 70)

³³⁰ Moran, W., *ibid.*, 212-213 (EA 131) ; Liverani, M., *ibid.*, 204-205 (LA 166)

entre quelques puissances : l'Egypte, le Mitanni (avant la défaite de Tušratta), Babylone (le royaume kassite de Karduniaš), le Hatti et l'Assyrie (après la fin de la tutelle mitannienne)³³¹. Il faut mettre à part le cas d'Alašiya (Chypre), royaume insulaire dont le souverain désignait le pharaon comme son « frère » mais qui était manifestement considéré comme occupant un rang moindre que les autres rois et dont toutes les lettres ainsi que le message de son « gouverneur » adressé à son « frère » égyptien ont gardé, sauf au sujet des pirateries des Lukka dénoncées par le pharaon, un caractère presque uniquement « commercial »³³² ; et celui de l'Arzawa dont le roi n'a pu maintenir longtemps les liens qu'il avait établis avec l'Egypte en profitant de la crise qui s'était abattue sur son rival hittite³³³.

Les « grands rois » qui se reconnaissent comme tels se considèrent comme formant une famille et adressent leurs messages à leurs frères (*ābiu*). Ils sont unis par des liens de fraternité (*ābhiūtu*)³³⁴. Le pharaon lui-même malgré sa prétention à une prééminence qui l'élevait au-dessus de ses « pairs » n'a pas dérogé à la règle. Dans sa lettre au roi de Babylone, EA 1, l'une des rares missives du roi d'Egypte conservées à el Amarna (copie ou brouillon), Aménophis III s'adresse ainsi au roi de Babylone : « A Kadašman-Enlil, roi de Karduniaš, mon frère (ŠEŠ-ia = *ābi-ia*), ainsi (parle) Nibmuaria, grand roi (LUGAL.GAL), ton frère... » ; et ce dernier lui répond :

« A Nibmuaria, roi d'Egypte, mon frère... »³³⁵.

C'est le roi de Mitanni, Tušratta, qui a souligné avec le plus d'insistance les liens de famille qui l'unissaient au pharaon. Alors que d'autres souverains, en particulier les rois de

³³¹ vue générale in Liverani, M., 1991, *passim*

³³² Moran, W., *ibid.*, 104-113 (EA 33-40) ; Zaccagnini, C., 1973, « Indice » p.215 ; Liverani, M., 1999, 414-422 (LA 306-313)

³³³ Haas V. in Moran, W., *ibid.*, 101-103 (EA 31-32, seules lettres rédigées en hittite/nésite)

³³⁴ Zaccagnini, C., 1973, 108-117 ; 2000, 144-145

³³⁵ Moran, W., 1992, 1-5 (EA 1) ; 6 (EA2) ; Liverani, M., 1999, 344-347 (LA 275-276)

Babylone, avaient donné leurs filles au roi d'Egypte, lui seul se permet de désigner celui-ci comme « mon gendre (*bataniya*) qui m'aime et que j'aime » (EA 19 : 2 ; etc.), après le mariage de Taduhepa avec Aménophis III et jusqu'à son dernier message à Akhenaton (EA 29 : 1) alors que cette princesse était devenue l'épouse (secondaire) de ce dernier³³⁶.

Les « frères » échangeaient régulièrement « salutations » (*šulmu*) et « cadeaux d'hommage » (*šulmanu, qīstu*)³³⁷. Ces envois correspondaient à un véritable commerce entre les cours et tous les souverains n'hésitaient pas à réclamer leur dû si un strict équilibre des échanges n'était pas respecté par leurs partenaires. Or l'Egypte était le seul pays à disposer d'une importante production d'or. Pharaon était le dispensateur du métal précieux que tous ses correspondants ne cessaient de lui réclamer avec insistance, l'assurant que dans son pays « l'or était aussi abondant que la poussière », ce qui explique le rôle central qu'il occupait dans le concert des souverains de l'Orient. Jamais les quantités d'or reçues par eux ainsi que la qualité du métal raffiné (l'or de Nubie souvent mêlé d'argent était « pâle » et proche de l'electrum) ne semblaient suffisantes aux yeux des correspondants du roi d'Egypte³³⁸. Après avoir déclaré que l'Egypte de même que son propre pays n'avait aucun besoin de produits étrangers, ce qui semblait condamner tout développement des échanges entre les deux royaumes, le monarque babylonien, Burnaburiaš, se félicitait que, néanmoins, un commerce actif existât bel et bien entre les deux contrées³³⁹. Ceci avant de réclamer « le plus d'or fin » qu'il serait possible de lui expédier. Le pharaon devait, aux yeux de son correspondant, surveiller lui-même de plus près les

³³⁶ Moran, W., *ibid.*, 43-99 ; Liverani, M., 1999, 367-405 (LA 290-298) ; Pintore, F., 1978, 20-21

³³⁷ Zaccagnini, C., 1973, *passim*, « Appendice : note sulla terminologia accadica », pp. 195-206

³³⁸ cf. EA 7 : 63-72 ; EA 9 : 6-18 ; EA 11 : vo 19-23 (de Babylone) ; EA 16 : 19-31 (d'Aššur) ; EA 19 : 39-70 ; EA 20 : 46-59 ; cf. Zaccagnini, C., 1973, 61-69

³³⁹ Moran, W., 1992, 12-16 (EA 7) ; Liverani, M., 1999, 352-354 (LA 281)

opérations de mise en sac du précieux métal afin que ne se reproduise pas « l'erreur » commise lors d'un envoi précédent. Au cours du raffinage qui avait suivi l'arrivée du mineraï en question il n'était apparu que [dix] mines de métal pur à partir des quarante mines reçues³⁴⁰. Une protestation du même genre se retrouve en EA 10, lettre dans laquelle le roi de Karduniaš reproche à son correspondant de lui avoir fait parvenir 20 mines de mineraï dont seulement 5 mines d'or fin avaient pu être extraites³⁴¹. Néanmoins les apports d'or venus d'Egypte étaient assez importants pour justifier les cadeaux non moins appréciés que les souverains asiatiques étaient tenus de faire au pharaon afin de respecter les critères de réciprocité admis par tous en ce domaine. Chaque message comprenait, après les réclamations portant sur l'or, la liste des « cadeaux d'hommage » (*šulmanu*) adressés au roi d'Egypte : lapis-lazuli, chars ornés de diverses façons, paires de chevaux, serviteurs, etc. Pour prendre l'exemple d'un envoi particulièrement riche fait par Tušratta à Aménophis III (Nimmuria) : des gobelets d'or incrustés de lapis, un anneau, 20 pièces de lapis authentique, 19 pièces d'or incrustés de lapis; 42 pierres *hulalu*, 40 pièces d'or en forme de pierre *arzallu* avec des pierres *hulalu* serties d'or, 10 paires de chevaux, 10 chars de bois avec leurs équipages et 30 femmes et hommes³⁴².

Plus modestement un envoyé de Tušratta, Nahramašši, était chargé, en tant qu'envoyé extraordinaire, de livrer à Nimmureya un collier *maninnu* de lapis-lazuli authentique et d'or mais cet objet possédait sans doute des vertus magiques ou autres puisqu'il devait « rester 100.000 ans au cou de mon frère »³⁴³.

L'une des particularités du dossier d'Alaşıya (Chypre) tient au fait que le cuivre, comme on pouvait s'y attendre, est l'un des principaux produits expédiés au pharaon par le

³⁴⁰ EA 7 : 65-72 ; Moran, W., *ibid.*, p.14

³⁴¹ Moran, W., *ibid.*, p.19

³⁴² EA 19 : 80-85 ; Moran, W., *ibid.*, p.45 et nn.19-23 p.46 ; Liverani, M., 1999, 367-370 (LA 290) ; Cochavi-Rainey, Z., 1999, 52-53

³⁴³ EA 21 : 33-41 ; Moran, W., *ibid.*, p.50 ; Liverani, M., 1999, 373 (LA 292) ; Z.Cochavi-Rainey, *ibid.*, 170-171

souverain de l'île.³⁴⁴ L'une des lettres du roi d'Alaşıya donne une idée de la valeur que ce dernier attribuait aux 100 talents de cuivre qu'il expédiait à son « frère » dans le cadre d'un échange dont le caractère commercial est souligné par lui. Il espérait recevoir, en contrepartie du métal : un lit d'ivoire, un objet serti d'or, un char avec dorures, 2 chevaux, diverses pièces de lin (en tout 42) et deux robes de la même étoffe, 14 « lots » d'ivoire, 17 jarres d'huile fine et des pièces d'étoffe ainsi que 4 châles de byssus, tout en prévoyant que tous ces biens ne seraient peut-être pas disponibles sur le champ dans le pays de son correspondant³⁴⁵.

Suppiluliuma dans son premier message à « Huriya » (Akhenaton ou, plus probablement, Ankhkheprurê) lui précisait le poids et donc la valeur de ses « cadeaux d'hommage » : 1 rhyton d'argent (représentant) un daim, son poids 5 mines ; un rhyton d'argent, un jeune bétail, son poids 3 mines ; 2 disques d'argent, leur poids 10 mines ; ainsi que deux « arbres-nikiptu »³⁴⁶.

Le frère du roi hittite qui a été aussi son chef prétorien (GAL.MEŠDI), Zita/Zida, a correspondu avec un pharaon auquel il s'adresse ainsi : « Dis au seigneur, le roi d'Egypte, mon père : Ainsi (parle) Zita, le fils royal, ton fils », ce qui, s'il s'agit d'exprimer une différence d'âge et pas seulement un sentiment de déférence envers un souverain étranger pourrait désigner Aménophis III comme le destinataire de la lettre. Zida est sans doute installé quand il écrit au pharaon en Kizzuwatna ou en Syrie du nord car il a alors la charge d'une ambassade égyptienne de retour du Hatti qu'il renvoie dans son pays en compagnie de ses propres envoyés et du cadeau d'hommage qu'il destine à son interlocuteur, un présent de 16 hommes,

³⁴⁴ cf. EA 33-40 ; Moran, W., *ibid.*, 103-113 ; Liverani, M., *ibid.*, 414-422 (LA 306-313)

³⁴⁵ EA 34 : 16-31 ; Moran, W., *ibid.*, p.104 ; Liverani, M., *ibid.*, 416-417 (LA 307) ; Cochavi-Rainey, Z., 1999, 172-173

³⁴⁶ EA 41 : 39-43 ; Moran, W., *ibid.*, 114-115 ; Liverani, M., *ibid.*, 410-411(LA 302) ; Cochavi-Rainey, Z., *ibid.*, 174

après lui avoir réclamé de l'or³⁴⁷. Mais les plus longues listes de cadeaux étaient directement liées aux mariages interdynastiques et leur étude est inséparable de celle de ces unions. Elles alignaient des centaines d'items représentant le douaire ou « le prix de l'épouse » (ter̥hatu) de la princesse destinée au harem du pharaon, sans espoir de réciprocité, en ce qui concerne les filles de celui-ci, pour les Grands Rois asiatiques³⁴⁸.

Les messagers des Grands Rois

L'envoyé chargé d'établir ou d'entretenir les relations diplomatiques entre les cours était d'abord un « porteur de messages » (*mār šipri*, littéralement « fils du message », égyptien *jpw̥tj/wpw̥tj*) qui pouvait être chargé d'une simple mission ponctuelle, comme le Nahramaši qui était porteur du « collier de 100.000 ans » destiné à Nimmureya/Aménophis III (EA 21 : 33).

Mais souvent des personnages de haut rang prenaient la tête de véritables ambassades et pouvaient rester de longues années dans le pays étranger où ils étaient venus pour représenter leur maître. Les porteurs de la première lettre de Tušratta à son « beau-frère » Aménophis III, n'étaient autres que le dénommé Keliya, qui sera chargé de toutes les missions importantes envoyées en Egypte, et un certain Tunip-ibri. Or Keliya reçoit en EA 17 le titre de *sukkal* qui désigne en principe un « vizir ». On peut penser qu'il s'agit là d'une exagération et qu'il vaut mieux traduire dans ce texte « *sukkal* » par « ambassadeur » plutôt que par « prime ministre » comme le fait Moran, mais il est certain que Keliya était l'un des piliers du pouvoir mitannien après le coup d'état de Tušratta. La position la plus remarquable parmi ce personnel a été celle tenue par l'égyptien Mane, véritable représentant permanent du

³⁴⁷ EA 44 ; Moran, W., *ibid.*, p.117; Liverani, M., 1999, 412-413 (LA305)

³⁴⁸ Pintore, F., 1961, *passim* ; Cochavi-Rainey, Z., 1999, 80-137 (envois de Tušratta)

pharaon auprès du roi de Mitanni que Tušratta n'a pas hésité, lui et son interprète, Ḫane, « à exalter comme des dieux » et auxquels il a offert de riches présents tout en appelant sur eux la protection des dieux (EA 21 : 24-32)³⁴⁹. Il est probable que la joie du roi hourrite tenait au contenu du message que les deux envoyés égyptiens lui avaient transmis et qu'accompagnait sans doute une grande quantité d'or.

La confiance du roi de Mitanni envers l'envoyé égyptien semble avoir été totale. Dès que celui-ci était reparti en Egypte il réclamait son retour. Dans la lettre hourrite EA 24, après avoir envisagé que son correspondant veuille garder Mane auprès de lui et lui adresser quelqu'un d'autre, Tušratta concluait par une exclamation : « Non ! Que mon frère envoie Mane ! » (EA 24 § 31)³⁵⁰. C'est au témoignage de ce même personnage que fait appel le roi hourrite dans sa dernière lettre parvenue à Akhetaton, EA 29, à propos des graves différends qui avaient surgi entre les deux souverains au sujet des statues d'or promises par Aménophis III. Il est certain que le « seigneur » Ḫani qui a présenté à Šuppiluliuma la requête de la reine veuve faisait partie de ce petit groupe d'ambassadeurs extraordinaires possédant l'entièr confiance de leur maître et sachant acquérir celle du monarque auprès duquel ils étaient accrédités. Lors de l'aller et retour entre Ḫattuša et l'Egypte le roi hittite l'avait fait accompagner de son propre chambellan, Ḫattušaziti chargé de le représenter.

La carrière des messagers royaux n'était pas cependant de tout repos et leur « exil » pouvait être prolongé indûment par leur hôte royal. Dans presque toutes leurs lettres les correspondants du pharaon protestent auprès de lui afin d'obtenir qu'il ne retienne pas indéfiniment leurs envoyés. Cette forme de pression, pour ne pas dire de chantage, semble avoir été une pratique courante et celui qui s'indigne dans ses messages des procédés de son partenaire est souvent obligé d'avouer que lui-même retient des messagers de celui-ci. Un personnage aussi important que Mane a dû subir de telles

³⁴⁹ Moran, W., 1992, p.50 ; Liverani, M., 1999, 373 (LA 292)

³⁵⁰ Wilhelm G., in Moran, W., 1992, p.70

avanies. Alors que l'envoyé égyptien était en Mitanni dans l'attente du départ de la fille de Tušratta promise à Aménophis III qu'il devait, en compagnie de Keliya, escorter jusqu'aux bords du Nil, il avait dû séjourner longtemps dans ce pays, le roi hourrite n'ayant pas pu obtenir l'achèvement d'un « travail délicat ». Tušratta promettait de faire partir la « fiancée » et les « ambassadeurs » dans les six mois et pour s'excuser du retard, déclarait avoir traité Mane avec de grands honneurs, démentant qu'il soit mort ou même qu'il ait été malade³⁵¹. Plus tard, ayant à se plaindre de la ladrerie d'Akhenaton qui avait substitué aux statues d'or massif promises par son père de simple objets de bois doré, Tušratta, après avoir protesté dans ses lettres au pharaon et à sa mère³⁵², avait fini par retenir Mane à la cour de Waššukanni, sa capitale, sous le prétexte que des envoyés mitanniens étaient eux-mêmes retenus en Egypte. Aussi expédiait-il « en toute hâte, avec une petite escorte, Pirizzi et Tulubri », deux autres plénipotentiaires attachés aux relations avec l'Egypte, en rappelant ce qu'il avait déjà affirmé à son « frère » : « Je détiendrais Mane, le messager de mon frère, jusqu'à ce que mon frère laisse aller mes messagers et qu'ils viennent à moi », et en dénonçant le fait que les envoyés mitanniens étaient détenus comme des prisonniers : « Que sont les messagers ? Sont-ils des oiseaux pour (pouvoir) s'envoler et s'enfuir ? »³⁵³.

On comprend que dans ces conditions Tušratta ait renoncé, provisoirement dit-il, à renvoyer son principal « ambassadeur » et conseiller, Keliya, auprès du pharaon, se contentant d'expédier à sa place son oncle, Masibaldi, et son frère³⁵⁴. D'autant plus que deux autres plénipotentiaires mitanniens, Ar-Tešup et Asali (mentionnés par EA 24), étaient

³⁵¹ EA 20, *passim* ; Moran, W., *ibid.*, 47-50 ; Liverani, M., 1999, 370-372 (LA 291)

³⁵² EA 26-27 ; Moran, W., *ibid.*, 84-90 ; Liverani, M., 392-396 (LA 295-296)

³⁵³ EA 28 : 12-19 ; Moran, W., *ibid.*, p.91 ; Liverani, M., 1999, 397-398 (LA 297)

³⁵⁴ EA 29 : 148-161 ; Moran, W., *ibid.*, p.96 ; Liverani, M., 1999, 398-405 (LA 298)

accusés d'avoir « violé la loi » lors de leur séjour dans le pays d'Egypte. Jugés par le roi hourrite en présence de Mane, ils avaient été mis aux fers et déportés dans un poste frontière. Tušratta avait cependant renoncé à les faire exécuter du fait du caractère vague, à ses yeux du moins, des accusations formulées par le roi d'Egypte³⁵⁵.

C'est le roi d'Assyrie, Aššuruballit, qui a poussé le plus loin le cynisme dans la définition du rôle qu'il assignait aux messagers des souverains. Après avoir réclamé beaucoup d'or à son correspondant (Ankhkhepruré ?), il lui expliquait longuement que pour le profit de leur maître, les envoyés de celui-ci pouvaient être amenés, ce qui était leur simple devoir, à mourir au soleil ! (EA 16 : 35-55)³⁵⁶.

Le transport des biens de luxe qui s'échangeaient entre les cours exposait enfin les messagers des rois, transformés en véritables chefs de caravane, à subir les assauts de pillards qui n'étaient pas tous de simples bandits de grand chemin, des *habiru* ou des *Šutu*. Dans une lettre à Akhenaton le roi kassite Burnaburiš se plaint amèrement que son envoyé Aḫu-tabu ait été attaqué et son convoi pillé, à son retour d'Egypte, dans une localité de Canaan. Or ses agresseurs n'étaient autres que « Šum-Adda, le fils de Balumne et Šutatna, le fils de Šaratum (prince) d'Akka », deux vassaux du pharaon³⁵⁷. Une aventure analogue est arrivée à Šalmu, autre messager babylonien dont la caravane a été pillée deux fois, d'abord par Biriyawaza, le prince de Damas en Ube, pourtant un fidèle vassal du pharaon, puis par Pamahu, sans doute, si l'on se fie à son nom, un officier égyptien³⁵⁸. Dans le cas de ces serviteurs du roi kassite il est difficile de distinguer ce qui relevait du caractère commercial ou du caractère diplomatique de leur mission.

³⁵⁵ EA 29 : 173-181 ; Moran, W., *ibid.*, p.97

³⁵⁶ EA 16 : 35-55 ; Moran, W., *ibid.* p.39 et nn.16-18 p.41 ; Liverani, M., 1999, 363-364 (LA 288) ; Artzi, P., 1997, 320-336 ; Zaccagnini, C., 1973, pp.85 et 91

³⁵⁷ EA 8 : 8-42 ; Moran, W., *ibid.*, 16-17 ; Liverani, M., 1999, 354-355 (LA 282) ; Zaccagnini, C., *ibid.*, 1973, pp.92 et 140

³⁵⁸ EA 7 : 75-82 ; Moran, W., *ibid.*, 14-16 et n.24 pp.15-16 ; Liverani, M., 1999, 352-354 (LA 281) ; Zaccagnini, C., *ibid.*, 1973, p.124

Il est remarquable que lors de l'échange de correspondance et d'ambassades entre la reine d'Egypte et Šuppiluliuma il n'ait pas été question de « cadeaux d'hommage » de la part de « Dahamunzu » ni de demande d'or de la part de Šuppiluliuma. Les enjeux de la négociation étaient si importants et si graves qu'ils imposaient de passer outre aux formes diplomatiques ordinaires. Il est en effet peu probable que les citations, reproduites en principe *verbatim*, des lettres de la reine, ont été amputées de tels éléments. Un mariage royal et le trône des pharaons étaient une offre qui se suffisait à elle-même.

CHAPITRE V

LES MARIAGES INTERDYNASTIQUES ET L'INITIATIVE DE « DAHAMUNZU »

La décision prise par la veuve d'un pharaon de négocier par la voie diplomatique son mariage avec un prince étranger, sous le prétexte qu'elle se refusait à épouser l'un de ses serviteurs, n'a eu ni précédent ni imitation. Tout d'abord parce que la situation à laquelle elle était confrontée, l'absence d'héritier mâle, n'avait en principe jamais entraîné le remariage d'une souveraine. Sauf en cas de crises graves, invasions ou guerres civiles, il semble que la succession des « dynasties » ait souvent été tranquille dans l'Egypte pharaonique. La distinction établie entre les familles royales qui se sont succédé sur le trône des pharaons a été l'œuvre de compilateurs tardifs et l'égyptologie moderne a conservé pieusement tout en le critiquant le cadre fourni par les *Aegyptiaca de Manéthon*³⁵⁹. Ce dernier n'avait d'ailleurs pas agi arbitrairement. Il avait à sa disposition des « listes », dont le « papyrus des rois » conservé à Turin fournit l'exemple le plus complet malgré ses mutilations³⁶⁰. Des notations, chronologiques et autres, avaient été placées dans le texte par les scribes afin d'indiquer des points de rupture dans la longue suite des noms royaux, ce qui permettait de délimiter les grandes époques de l'histoire égyptienne. Les rois de la glorieuse XII^e dynastie, désignée comme la « maison d'Itj Tawy », étaient ainsi soigneusement distingués de leurs prédécesseurs et de leurs successeurs. Cette dynastie avait eu pour dernier souverain la reine Sebeknefrw et rien n'indique que celle-ci a cherché à perpétuer sa lignée par

³⁵⁹ Wadell, W.G., 1940, *passim*

³⁶⁰ Gardiner, A., 1959, *passim*

un mariage de convenance³⁶¹. Hatshepsut a eu un héritier qui était son jeune corégent couronné roi alors qu'il n'était qu'un enfant et la troisième reine à avoir « usurpé » les titres royaux, Tausert, à la fin de la XIXème dynastie, n'a pu empêcher le déclenchement d'une guerre civile sans que l'on sache quelles relations ont existé, si elles ont existé, entre elle et celui qui a dénoué la crise, Sethnakht, le fondateur de la XXème dynastie³⁶².

Au siècle précédent, à la fin de la XVIIIème dynastie, le caractère universaliste de la religion atonienne a sans doute, même après la fin de « l'hérésie », encouragé l'idée que l'exclusion des princes étrangers n'était pas une loi inexorable pour la détentrice du pouvoir et du trône en cas de nécessité. Un cercle de courtisans et de conseillers a certainement poussé la reine « Dahamunzu » à franchir le pas et à entreprendre des négociations matrimoniales avec le Grand Roi du Hatti, lequel restait en principe lié à l'Egypte par un ancien traité qui était toujours en vigueur malgré les derniers « incidents de frontière » survenus dans le pays d'Amka.

Cette démarche ne saurait cependant voiler le fait qu'en dehors de circonstances aussi exceptionnelles une répugnance invincible empêchait le pharaon, grand épouseur de princesses étrangères, d'accorder la main de ses filles à des souverains auxquels il demandait de lui envoyer les leurs. On a souvent admis qu'un problème de « pureté de sang » était à l'origine de cette curieuse attitude. Il semble surtout que c'est le prestige des rois à la double couronne qui était en jeu dans cette affaire. En imposant le respect, en sa faveur, de cette « loi de l'hypergamie » aux autres monarques, le pharaon s'affirmait d'un rang supérieur à eux. C'est dans la correspondance échangée entre le roi cassite, Kadašman-Enlil et le pharaon Aménophis III que s'exprime le plus crûment l'idée que les rois d'Egypte se faisaient de leurs prérogatives en ce domaine. Aménophis lui ayant écrit que « depuis un temps immémorial (c'est-à-dire depuis toujours), aucune fille d'un roi d'Egypte

n'avait été donnée à quiconque », le roi cassite, qui avait fait une demande en vue d'une telle union, avouait en réponse des ambitions plus modestes : « Quelques filles nubiles (ou) de belles femmes doivent être disponibles (en Egypte). Envoie-moi une belle femme comme si elle était ta fille. Qui s'aviserait de dire : « elle n'est pas la fille du roi ! ». Après avoir déclaré qu'il pourrait agir comme le pharaon et lui refuser sa fille, le roi de Babylone concluait avec philosophie : « Mais mes filles étant disponibles je ne refuserai pas de t'en enoyer une »³⁶³.

Une condition était mise cependant à cette acceptation : « Si, durant cet été, pendant le mois de Tammuz ou pendant le mois d'Ab tu m'envoies l'or au sujet duquel je t'ai écrit, je te donnerai ma fille ». L'or que le souverain cassite attendait avec impatience était destiné à la « finition d'un travail », sans doute dans son palais. S'il terminait son travail sans avoir rien reçu, il refuserait, même si le pharaon lui envoyait 3000 talents d'or, de lui donner sa fille ! (EA 4 : 36-50).

Les autres lettres concernant cette question ont, elles aussi, un ton parfois grinçant qui prouve que le souverain babylonien acceptait difficilement la situation qui lui était faite. Du moins voulait-il, en compensation, obtenir le plus d'or possible. Dans la tablette EA 1, destiné en principe à Kadašman-Enlil mais restée à el Amarna, le pharaon Nibmu'areya (Aménophis III), qui avait demandé à son correspondant de lui accorder la main de sa fille, se défendait, avec mauvaise foi semble-t-il, contre l'accusation d'avoir dissimulé aux envoyés du roi de Babylone le sort de la sœur de celui-ci : « Tu me demandes ma fille en mariage, -- lui avait écrit le souverain cassite --, mais ma sœur que mon père t'avait donnée... personne ne l'a vue (pour savoir) si elle était vivante ou si elle était morte ». A une telle affirmation Pharaon répondait en accusant son « frère » de n'avoir envoyé en Egypte que des gens de basse classe et non un « dignitaire » connaissant la princesse et capable de la reconnaître. Aménophis avait, en présence des messagers babyloniens,

³⁶¹ Vandersleyen, C., 1995, 115-117

³⁶² Drenkahn, R., 1980, *passim* ; Altenmüller, A., 1982, 107-115 ; 1992, 141-164 ; 1996, 1-9 ; Vandersleyen, C., *ibid.*, 584-593

³⁶³ EA 4 : 4-22 ; Kühne, C., 1973, p.56 ; Pintore, F., 1978, pp.11-13 et 27 ; Moran, W., 1992, 8-10 ; Liverani, M., 1999, 348-350 (LA 278)

monté une véritable mise en scène en se montrant entouré de « ses femmes » et en déclarant à ceux-ci : « Ici est votre maîtresse qui se tient devant vous ».

Mais Kadašman-Enlil n'était pas dupe et répliquait : « Peut-être celle que mes messagers ont vue était-elle la fille d'un pauvre homme (*muškenu*) ou de quelque Ga<s>ga (montagnard de la région pontique) ou peut-être de quelqu'un d'Ugarit. Qui peut les croire ? Celle qui était à tes côtés... elle n'a pas ouvert la bouche ». Avec cynisme le roi d'Egypte répondait, en faisant appel au témoignage du dieu Amon : « Si ta sœur est morte quelle raison aurais-je de te cacher sa mort et de te présenter quelqu'un d'autre ? », avant de conclure en reprochant au destinataire de la lettre de donner ses filles aux rois du voisinage pour obtenir un peu d'or³⁶⁴.

Le mariage envisagé avec la fille du roi kassite a pourtant fini par se conclure. Dans sa lettre, EA 5, destinée à « Kadašman-Enlil, roi de Karduniaš », dont il est certain qu'un « double » a bien été envoyé à Babylone ou à Dur-Kurigalzu, le pharaon énumérait les « cadeaux d'hommage » qu'il destinait à son futur beau-père dans l'attente du messager de celui-ci chargé d'escorter la fiancée. Ils étaient destinés à meubler le nouveau palais construit par ce dernier et comprenaient entre autres des lits en ivoire incrusté d'or et neufs sièges de même nature dont les poids de métal étaient précisés : 7 mines et 9 sicles d'or ; 1 mine et 8 ½ sicles d'argent, plus une quantité d'ivoire dont le chiffre est perdu dans une lacune³⁶⁵.

Akhenaton, bien que Nefertiti ait joué un rôle éminent auprès de lui et ait été la seule « grande épouse royale », n'a pas dérogé aux traditions et a possédé un « harem » dont les princesses asiatiques, épouses secondaires à distinguer des simples concubines et traitées avec tous les honneurs dus à leurs origines princières ou royales, étaient l'un des fleurons à côté de

favorites distinguées par le roi pour leur personnalité, comme la fameuse Kiya.

Le projet du mariage babylonien de ce pharaon nous est connu par deux tablettes amarniennes, EA 11 et EA 14, auxquelles il faut peut-être joindre EA 13. Un élément précieux de datation est fourni par EA 11. Dans cette lettre Burnaburiaš, le roi kassite, qui s'adresse à Naphururea/Akhenaton, après avoir signalé à ce dernier qu'il lui envoyait dix lots de lapis-lazuli authentique (=de montagne) en cadeau d'hommage, déclarait ne destiner à la « maîtresse de ta maison » que 20 « grillons » de la même pierre car, disait-il : « [Je sais] que Mayatu seule n'a rien fait pour restaurer ma santé] et s'est désintéressée de moi »³⁶⁶. La missive est donc tardive et a été envoyée alors que la fille d'Akhenaton, Merit-Aton (Mayati/u) était devenue la première Dame de la cour, peut-être la reine et l'épouse d'Ankhkhepruré. Burbaburiaš, après avoir rappelé le deuil célébré lors de la mort d'une épouse du père de son correspondant, certainement la princesse babylonienne mariée à Aménophis III, faisait un parallèle avec la situation présente. Il est probable que la « peste », qui est évoquée par la lettre, avait causé la mort d'une fille promise à Akhenaton. Et Burnaburiaš s'empressait de lui en substituer une autre. Haamašši, l'envoyé égyptien, et l'interprète Mihuni avaient alors procédé à l'onction de la promise. Cependant le roi kassite refusait de la laisser partir avec « l'ambassadeur Haya » qui ne disposait que d'une escorte de 5 chars !

Burnaburiaš soulignait la perte de prestige qu'il en résulterait pour lui s'il acceptait cela :

« Les rois, mes voisins [pourraient dire] : « Ils ont transporté la fille d'un Grand Roi en Egypte avec cinq chars ! ». Lorsque mon père a offert [sa fille] pour être emmenée à ton père... il y avait 3000 soldats avec elle »³⁶⁷. Ces remarques critiques étaient suivies par la description des cadeaux

³⁶⁴ EA 1, *passim* ; Pintore, F., 1978, 25-26 ; Moran, W., 1992, 1-5 ; Liverani, M., 1999, 344-347 (LA 275)

³⁶⁵ EA 5, *passim* ; Pintore, F., *ibid.*, p.27 ; Moran, W., *ibid.*, 10-11 ; Liverani, M., *ibid.*, 350-351 (LA 279) ; Cochavi-Rainey, Z., 1999, 166-167

³⁶⁶ EA 11 : vo 24-27 ; Moran, W., 1992, 22 et n.22 p.23 ; Liverani, M., *ibid.*, 358-359 (LA 285)

³⁶⁷ EA 11 : ro 16-28 ; Moran, W., *ibid.*, p.21 et nn.7-9 p.22 ; Pintore, F., 1978, 27-28

d'hommage adressés au pharaon et par la mention de la fille de ce dernier, Merit-Aton (Mayati).

C'est le projet de ce mariage tardif qui a sans doute été le prétexte du long inventaire d'objets précieux offerts par [Naphuru]ria à Burnaburiaš et composant la *terhatu* de la princesse babylonienne qui a été inscrit sur la tablette EA 14. C'est l'un des plus interminables qui ait été conservé³⁶⁸. Les 50 premières lignes mutilées ont perdu le nom de la plupart des objets mais la mention du métal qui avait servi à les fabriquer, l'or, a été partout conservée. Vient ensuite la liste des figurines, des récipients, des gobelets, des bagues, des bracelets (« de main » et de « pied ») et des rasoirs, d'or en majorité et de bronze (avec poignées d'argent et d'or) ; la plupart avec des incrustations de pierres et d'argent³⁶⁹. Le second paragraphe reprend, sans ordre, une énumération du même genre : « 13 bols d'or, *zillahita* est leur nom; 9 plaques, d'or et de pierre... ; 7 tubes en or remplis de fard à yeux, et 3 tubes plaqués d'or », sont mentionnés aux 5 premières lignes et sont suivis par des poignards aux lames d'or, une grande statuette du roi avec placage d'or et piédestal recouvert d'argent, des figurines féminines et des chars plaqués d'or ; un navire de cèdre agrémenté de même et « 6 barques que l'on remorque », des lits, des chaises et des trônes dorés, avec un premier total de 1200 mines et ... sicles d'or (EA 14 II 3). Vient ensuite un groupe plus homogène de vases, de jarres et de récipients d'argent (avec un tamis), plus une femelle de singe et son petit du même métal, des lits « d'argent pur », des trônes plaqués d'argent, etc., avec un second total de 292 mines et 3 sicles d'argent (EA 14 II 71-72) et un autre de « tout l'or et l'argent » de 1500 (+...) mines et 46 ½ sicles (II 73-74). Sont énumérés à la suite les nombreux miroirs (32, puis 80 et 90) et autres objets de bronze (II 75-89).

Le troisième paragraphe de la tablette reprend la liste des pots, rasoirs et autres objets de bronze avec manches d'argent ou d'ivoire dont le total est de 300+... objets, pesant

³⁶⁸ EA 14 ; Moran, W., *ibid.*, 27-37 ; Pintore, F., *ibid.*, pp.28-31 ; Cochavi-Rainey, Z., 1999, 8-50 ; 219-228

³⁶⁹ EA 14 I 55-80 ; Moran, W., *ibid.*, 28-29

860 mines et 20 sicles (III 1-10). Mais l'intérêt de cette colonne est de présenter, après les bronzes, les étoffes de qualité dont la destination est parfois donnée : « une (pièce) de belle étoffe de lin, de double dimension, pour un habit de fête (en) byssus ; 20 (pièces) de belle étoffe de lin (en) byssus, etc. », plus d'innombrables chemises, des « jupes », des capes, pour un total des tissus « en étoffe de lin » : 1092 pièces, plus 6 ½ draps-**lu (III 11-33). L'énumération des jarres, vases et conteneurs divers faits de pierre qui suit celle des étoffes est destinée à mettre en valeur leur contenu d'huile douce et non les contenants. Le nombre des vases à huile était de plusieurs milliers mais le chiffre exact est cassé alors que celui des « vases en pierre vides » est conservé : 163 (III : 74) auquel était joint celui des « pierres à aiguiser pour barbier : 117, et 11 boîtes en ébène et ivoire « de travail délicat ». La colonne IV continuait avec des « pattes d'animal » et des plantes en ivoire teint, puis divers récipients à huile décorés. Au total 375 récipients en ivoire teint comptabilisés avant les peignes, les boîtes, les appuis-tête et de nouveau des récipients à huile dont « trois bœufs en ivoire teint, 3 bouquetins de même et quelques autres récipients d'ébène et d'ivoire signalés avant la liste finale très mutilée (III 20-62).

Les précisions données par la tablette EA 14 (et les autres textes de même nature) ont permis à Lilyquist de comparer avec fruit les objets connus par les inventaires et les trouvailles faites par les archéologues³⁷⁰.

Autant que les mariages babyloniens ceux conclus avec les rois de Mitanni sont bien documentés. Le roi hourrite Tušratta en a fait une récapitulation dans la dernière lettre qu'il a adressée à son « gendre », Akhenaton, message au ton amer et rempli de récriminations contre « l'avarice » de son correspondant³⁷¹. A en croire le roi de Mitanni, c'est le pharaon Thutmosis IV (1390-1380 av.J.C.) qui aurait le premier demandé la main d'une princesse mitannienne au grand-père de Tušratta, Artatama :

³⁷⁰ C. Lilyquist, C., apud Cochavi-Rainey, Z., 1999, 211-218

³⁷¹ EAT I, 244-269 (EA 29) ; EAT II, 1065-1072 ; Moran, W., 1992, 92-100 ; Pintore, F., 1978, p.22 ; Freu, J., 2003, 80-81 ; 118-119

« Quand [.....], le père de Nimmureya (Aménophis III), écrivit à Artatama, mon grand-père, il demanda la fille de [mon grand-père, la sœur] de mon père. Il écrivit cinq fois, six fois mais celui-ci ne la lui donna pas. Quand il écrivit à mon père pour la septième fois, alors seulement devant sa persévérance celui-ci la lui donna. Quand Nimmureya, ton père écrivit à Šutarna, mon père, et demanda la fille de mon père, ma propre sœur, il écrivit trois fois, quatre fois, mais celui-ci ne la lui donna pas ; ce n'est que lorsqu'il écrivit cinq fois, six fois qu'il la lui donna. Quand Nimmureya ton père m'écrivit et demanda ma fille, je ne dis pas non.. Dès la première fois j'ai dit à son messager : « Bien sûr, je la donnerai »³⁷².

Au roi d'Egypte, lassé de ses incessantes demandes d'or, le monarque houritte cherchait à montrer sa bonne volonté en rappelant la célérité avec laquelle il avait satisfait la demande qui lui était faite, attitude complaisante qu'il opposait à celle, beaucoup plus réservée de ses prédécesseurs. En fait toutes ces unions avaient avant tout un caractère diplomatique. Elles servaient à assurer la pérennité de l'alliance entre les deux monarchies. Si Artatama et Šutarna ont vraiment fait « languir » Pharaon, -- mais la rhétorique n'est pas absente des lettres de Tušratta--, il s'agissait pour eux d'affirmer leur « prestige » aux yeux de leurs sujets et des « rois voisins ». Aménophis III a épousé la fille de Šutarna, Kiluhepa, en l'an X de son règne, puis après le décès de celle-ci Taduhepa, la fille de Tušratta, en l'an XXXVI. Après la mort du pharaon son fils Akhenaton fera de cette princesse sa propre femme (secondaire). Il est remarquable que dans ses lettres à Aménophis III, Tušratta feigne de croire que sa sœur, puis sa fille étaient les véritables « grandes épouses » du pharaon désigné comme « mon beau-frère » puis « mon gendre ». Le roi houritte faisait ainsi semblant d'ignorer que la seule femme qui jouait un rôle de premier plan en Egypte au cours du règne d'Aménophis III, était la « grande épouse royale », Tiyi. Il a cherché à réparer

³⁷² EA 29 : 16-22 ; Moran, W., *ibid.*, p.92 et nn.8-10, p.98 ; Liverani, M., 1999, 398-405 (LA 298)

cette faute diplomatique dans ses lettres à Akhenaton. Il a même adressé un message personnel à Tiyi, EA 26, lui demandant d'engager une correspondance avec son épouse, la reine Yuni (au nom védique). La raison de ce soudain empressement tenait au fait que Tiyi était apparemment le seul témoin, à la cour d'Egypte, des promesses faites par son défunt mari au sujet des statues d'or massif qu'Aménophis III avait décidé d'offrir à Tušratta et qu'Akhenaton refusait de livrer au roi de Mitanni et avait remplacé par des statues de bois plaqué d'or³⁷³.

Les récriminations de Tušratta adressées d'abord, avec modération, à Aménophis III puis, avec aigreur, à Akhenaton, n'ont pas empêché le développement des échanges de cadeaux entre les deux cours. La tablette EA 22 a conservé sur quatre colonnes la longue liste des « cadeaux de mariage » (NIG.BA.MEŠ.SAL.US.MEŠ) que Tušratta donnait à Nimmuria et à l'Egypte en même temps qu'il leur donnait Taduhepa, sa fille (EA 22 IV 43-49)³⁷⁴. Il ne s'agissait donc pas de la « dot » de la princesse et les items énumérés, chevaux, chars, fouets, brides, poignards, arcs, vêtements, jambières, vases, meubles, tous incrustés d'or, d'argent ou de lapis-lazuli, étaient évidemment adressés par Tušratta à son futur gendre et non à sa fille. Pour chaque objet la quantité de métaux précieux ou de pierres rares était soigneusement notée, ce qui était un moyen de quantifier les échanges entre les deux cours. La « dot », au sens propre, était détaillée par la tablette EA 25 : boucles d'oreilles en or ou en lapis, paires d'épingles incrustées, nombreux colliers, grillons de lapis-lazuli, vases, bagues, récipients à onguents, miroirs, peignes d'argent, boucles d'oreilles et épingle d'or pour les dames d'honneur, les pages et les serviteurs étaient destinés à la princesse et aux gens de sa suite et faisaient un contraste saisissant avec les cadeaux

³⁷³ EA 26, *passim* ; Moran, W., *ibid.*, 84-86 ; Freu, J., 2003, 116-117 ; Liverani, M., *ibid.*, 392-393 (LA 295)

³⁷⁴ EAT I, 154-179 ; Moran, W., *ibid.*, 51-61 ; Zaccagnini, C., 1973, 26 et 172-176 ; Pintore, F., 1978, p.19 ; Cochavi-Rainey, Z., 1999, 54-99 ; Freu, J., 2003, 96-97

complaisamment étalés par EA 22³⁷⁵. C'était de l'or, toujours plus d'or et des statues en or massif qu'attendait en retour le roi de Mitanni.

Le dossier amarnien nous fournit ainsi de nombreux exemples de « mariages interdynastiques » dont le pharaon a toujours été le « bénéficiaire » :

1°) les mariages babyloniens (kassites) conclus par Aménophis III et Akhenaton³⁷⁶

2°) les mariages mitanniens dont quatre sont décrits par les lettres et qui ont répondu aux demandes formulées par Thutmosis IV (union rappelée rétrospectivement par EA 29), son fils et son petit-fils³⁷⁷

3°) le mariage avec la fille du roi d'Arzawa, négocié et sans doute conclu par Aménophis III³⁷⁸

4°) les unions avec les filles de princes asiatiques vassaux du pharaon³⁷⁹

Pintore a étudié avec soin « il caso Dahamunzu-Zannanza » dans le cadre de son ouvrage consacré aux mariages asiatiques des pharaons au cours du Nouvel Empire³⁸⁰. Le contenu des prières de Muršili au sujet de la peste et des « Deeds of Šuppiluliuma », rédigés sur ordre de ce souverain, ainsi que celui de la lettre fragmentaire, KUB XIX 20, l'amène à conclure que cette affaire présentait des aspects problématiques et ne pouvait être comparée à aucune autre négociation matrimoniale. Dans tous les cas répertoriés la demande du prétendant est adressée au père de la princesse qu'il désirait épouser. La situation se trouve inversée par l'initiative de Dahamunzu. C'est la future épouse qui est demanderesse et qui s'adresse à un roi étranger pour obtenir la main de l'un de ses fils. Mais dans une telle situation, qui

³⁷⁵ EAT I, 188-223 ; EAT II, 1057-1058 ; Moran, W., 72-84 ; Zaccagnini, C., 1973, 172-176 ; Pintore, F., 1978, 20-21 ; Cochavi-Rainey, Z., 100-164 ; Freu, J., 2003, 117-118

³⁷⁶ Pintore, F., *ibid.*, 24-32

³⁷⁷ Pintore, F., *ibid.*, 15-23

³⁷⁸ Pintore, F., *ibid.*, 32-33

³⁷⁹ Pintore, F., *ibid.*, 13-15

³⁸⁰ Pintore, F., *ibid.*, 46-50

s'explique par le fait que la reine veuve est provisoirement maîtresse de la situation en Egypte et a le pouvoir d'agir de son propre chef, le paradoxe, — Pintore parle d'absurdité — est que le futur époux Zannanza sera roi dès que l'union aura été célébrée. « Dahamunzu » deviendra alors officiellement sa sujette. Sans nier la réalité du fait Pintore cherche donc à en réduire la valeur « historique » en reprenant, à la suite de Federn et de Liverani³⁸¹, l'analyse des deux « noms » fournis par nos sources et en mettant en doute le caractère authentique de celui de Zannanza qui serait, à l'instar de celui de Dahamunzu, un titre transformé en nom de personne. Un thème de « fable » aurait servi de base au « récit historique ». On aurait mis en scène une « épouse de roi » et un « fils de roi » dans un contexte narratif anti-hittite d'inspiration égyptienne. Muršili aurait repris cette antienne dans la « Geste ». Celle-ci opérerait une réévaluation morale de la personnalité et de l'œuvre politique de Šuppiluliuma³⁸². En réalité il est certain que le nom de Zannanza est un parfait anthroponyme hittite et l'échange de correspondance et d'envoyés entre les deux cours, dont l'existence est attestée par ailleurs, prouve l'historicité de l'épisode dont l'étrangeté est d'ailleurs un garant. Il est certain d'autre part que si Muršili n'a pas hésité dans ses prières à critiquer l'action de son père, la Geste de ce dernier, qu'il a fait rédiger, est absente de telles mises en cause.

La demande égyptienne d'un prince étranger pour épouser la souveraine des Deux-Terres est comparable à bien des égards aux négociations matrimoniales menées au nom du roi d'Egypte. Il s'agit toujours d'une affirmation de la liberté de choix du maître des Deux-Terres, sans reciprocité envisageable. Que le souverain soit une femme ne fait qu'inverser le rôle des deux sexes dans une affaire qui a le même objectif que les autres négociations matrimoniales conduites au nom des pharaons. La grande différence, soulignée par Pintore, tient au fait que le fils demandé au roi hittite deviendra le souverain de l'Egypte si l'offre de la reine est acceptée alors que les

³⁸¹ Federn, W., 1960, p.33 (Dahamunzu) ; Liverani, M., 1971, 161-162 (Zannanza) ; cf. Archi, A., 1997, 2-5

³⁸² Pintore, F., 1978, p.49

princesses étrangères n'étaient jamais devenues les « grandes épouses royales » des pharaons. Seule une princesse hittite, la fille de Hattušili III, qui convolera en justes noces avec Ramsès II en l'an XXXIV de ce roi (1246/1245 av.J.C.) sera véritablement considérée comme telle, quatre-vingt ans environ après l'appel de « *Dahamunzu* »³⁸³. L'étude consacrée par Krauss au problème juridique posé par le projet de mariage envisagé par la reine est faussée par l'identification, qu'il préconise, de cette dernière avec Meritaton, la fille d'Akhenaton, et par une chronologie des événements qui placent ceux-ci après la mort de ce pharaon et réduisent à rien l'intervalle entre les deux guerres syriennes du roi hittite³⁸⁴.

Comme divers spécialistes l'ont à maintes reprises souligné l'existence de deux princes appartenant, quelle que soit leur filiation exacte, à la famille royale lors du décès du « pharaon hérétique » interdit de placer à ce moment la démarche de la reine. Redford qui avait soutenu avec vigueur l'idée que seule Nefertiti pouvait avoir eu l'audace et la force de mener à bien la négociation avec Šuppiluliuma après la mort de son mari, allant même jusqu'à supposer qu'elle s'était vengé sur sa fille Meritaton et son gendre Ankhkheprurê/Smenkhkarê de la mort de son « fiancé » hittite, a fini, comme on l'a vu, par abandonner cette thèse et rallier le camp de ceux qui identifient *Dahamunzu* à Ankhesenamon et non à sa mère, Nefertiti, ou à sa sœur aînée, Meritaton³⁸⁵. Gabolde qui admet que Zannanza est monté sur le trône d'Egypte sous le nom de Smenkharê ne voit évidemment aucun obstacle juridique à l'union envisagée par la reine avec un prince hittite³⁸⁶.

³⁸³ Vandersleyen, C., 1995, 533-534 (KRI II, 234, 11)

³⁸⁴ Krauss, R., 1978, 79-83 (« Probleme einer Thronfolge Zannanzas »)

³⁸⁵ Redford, D., 1967, 182 ; contra Redford, D., 1984, 217-221 ; cf. nn.162 et 163

³⁸⁶ Gabolde, M., 1998, 213-226

CHAPITRE VI

DE LA CONFRONTATION A L'ALLIANCE

Le pharaon Horemheb et les troubles en Syrie

La déclaration de guerre qui a suivi la mort de Zannanza a été lancée par Šuppiluliuma au nouveau pharaon, Aya, sous la forme d'un message menaçant dont le « brouillon » hittite a été conservé à Hattuša, dans un état fragmentaire mais suffisamment explicite, KUB XIX 20³⁸⁷. Un court passage d'une tablette des « *Deeds* » consacrée aux événements qui ont suivi la rupture avec l'Egypte montre que c'est le prince héritier, Arnuwanda qui dirigeait les opérations en Syrie contre les forces égyptiennes³⁸⁸ alors que son frère Šarri-Kušuh, devenu roi de Karkemish, aidait le prétendant mitannien, Šattiwaza, à reconquérir son royaume³⁸⁹ et que Šuppiluliuma lui-même, revenu en Anatolie, entreprenait une vaste opération contre les Gasgas à l'est puis à l'ouest du Maraššantiya avant de rentrer dans sa capitale³⁹⁰. Les années qui ont suivi le début des hostilités entre Egyptiens et Hittites ne sont pas documentées. Il est probable que le « chef de la résistance égyptienne », Horemheb, a fomenté une révolte des vassaux de Šuppiluliuma en Syrie lors de son avènement en

³⁸⁷ Murnane, W., 1985, 27-32 ; Hagenbuchner, A., 1989, n°208 pp.304-309 ; Bryce, T.R., 1990, 97-105 ; van den Hout, Th., 1994, 60-88

³⁸⁸ Güterbock, H.G., 1960, fr.36 p.111 (KUB XIX 13+14 III 3'-8')

³⁸⁹ KBo I 3+ I 31-65 (akkad.) ; KUB XXIII 50+ (hittite) ; Weidner, E., 1923, 36-57 ; Beckman, G., 1995, §§ 4-6, pp.45-47 ; Güterbock, H.G., 1960, fr.35 pp.110-111 (XIX 13+14 II 1'-39')

³⁹⁰ Güterbock, H.G., 1960, fr.34 pp.109-110 (XIX 13+14 I 1'-55') ; Hoffner, H., 1997, 191

vassaux de Šuppiluliuma en Syrie lors de son avènement en 1321/1320 avant notre ère. Les rebelles étaient le prince de Qadeš, Etakama, et le « roi » de Nuhašše, Tette le « *habiru* ». Tous deux se sont rapidement soumis au roi hittite, semble-t-il, et Šuppiluliuma est mort, vraisemblablement victime de l'épidémie de peste, en 1319 av.J.C., suivi l'année suivante par son fils aîné, Arnuwanda II. La réalité de cette première révolte des deux princes syriens a été souvent contestée³⁹¹ mais le texte du traité conclu par Muršili avec le « roi » d'Amurru, Duppi-Tešub, petit-fils et successeur d'Aziru ne laisse aucun doute sur ce point³⁹². Le jeune Muršili II qui a succédé à son frère a dû faire face à une situation difficile au début de son règne mais aucun événement grave ayant affecté la Syrie, à l'exception d'une brève menace assyrienne contre Karkemiš, n'est mentionné dans ses annales jusqu'en l'an VII du règne. Le Grand Roi hittite et son frère Šarri-Kušuh, le roi de Karkemiš, ont mené en l'an III et en l'an IV (1316-1315 av.J.C.) une dure guerre contre l'Arzawa, le vieux rival du *Hatti* en pays louvite, et ont détruit ce royaume, ce qui semble montrer que le calme était revenu en Syrie à cette date, peut-être depuis la mort de Šuppiluliuma ou après celle d'Arnuwanda II³⁹³. La situation a changé en l'an VII et les « annales » du roi font mention à cette date de l'intervention des forces égyptiennes venues soutenir la rébellion des princes syriens contre les autorités hittites. Un texte non daté trouvé à Ugarit, que son savant éditeur attribuait à l'ère amarnienne, RS 20.33 (*Ugaritica* V n°20)³⁹⁴ aurait pu, à condition d'accepter les conclusions de Nougayrol, décrire les opérations menées vers cette époque par un « général » chargé de tenir une ligne de front en Amurru, entre le mont Liban (*HUR..SAG Libl/nani*) et la mer, face à l'armée égyptienne. Les précisions géographiques fournies par ce remarquable document permettent en effet de situer le théâtre

³⁹¹ Altman, A., 2001a, n.28 p.36

³⁹² Beckman, G., 1995, n°8 p.55 ; del Monte, G., 1986, 156-159 (CTH 62 I ro 12-21)

³⁹³ Bryce, T.R., 1998, 216-219 ; Klengel, H., 1999, 196-200

³⁹⁴ Nougayrol, J., 1968, 69-80 ; Izre'el, S., Singer, I., 1990, 22-27 et passim ; Dietrich, M., 2001, 117-191

des opérations au sud de l'Amurru, vers *Halba* (un toponyme ou la désignation d'une forêt) et *Ardata* (*Ardat* ou *Ardé*, deux villages situés au nord de *Zgharta*)³⁹⁵. Le « général » se plaignait à son correspondant, le roi d'Ugarit vraisemblablement (le Grand roi, le roi de Karkemiš ou celui d'Amurru pour d'autres)³⁹⁶, des dures conditions de l'hiver et terminait son appel en insistant sur le fait que les forces dont il disposait ne lui permettraient pas de résister au pharaon si celui-ci entrat en campagne au printemps suivant avec toute son armée.

L'édition de ce texte a entraîné une controverse sur la date qu'il convenait de lui attribuer. Beaucoup de spécialistes ont pensé aux préliminaires ou au lendemain de la bataille de Qadeš qui, au printemps 1275 ou 1274 av.J.C., a opposé le roi hittite Muwatalli II, fils de Muršili II, au pharaon Ramsès II³⁹⁷. Cette dernière option a été dernièrement réaffirmée avec force par Dietrich³⁹⁸. Schaeffer, l'archéologue auquel on doit la résurrection d'Ugarit, avait soutenu l'hypothèse que la lettre et les événements dont elle était l'écho étaient contemporains des invasions des Peuples de la Mer, à la fin du XIII^e siècle avant notre ère, ce qui était à l'évidence impossible mais a cependant été repris récemment par de Moor³⁹⁹. La plupart des auteurs ont cependant suivi Nougayrol et admis que RS 20.33 était un texte d'époque amarnienne et avait un *ductus* et un style proches de ceux des lettres (d'Abdi-Aširta et d'Aziru) originaires de l'Amurru et retrouvées à el Amarna⁴⁰⁰. Il est

³⁹⁵ Singer I. in Izre'el, Sh., Singer, I., 1990, 117-120, map I p.121

³⁹⁶ Singer, I., ibid. ; Marquez-Rowe, I., 1996, 107-126 ; Freu, J., 2000, p.37 ; Dietrich, M., 2001, 122-125

³⁹⁷ Liverani, M., 1962, p.76 ; Cazelles, H., 1970/1971, 29-50 ; Rainey, A., 1971, 131-149 ; Klengel, H., 1992, 137 et n.279 ; Stieglitz, R., 1992, 456-458

³⁹⁸ Dietrich, M., 2001, 117-191, en particulier pp.121-122 ; 173-174 ; 179-181

³⁹⁹ Schaeffer, C.F.A., 1968, 607-768, pp.661-691 ; de Moor, J.C., 1996, 213-247, p.234 et passim

⁴⁰⁰ Rainey, A.F., 1973, 280-282 ; Murnane, W.J., 1985, 80-91 ; Izre'el, Sh., Singer, I., 1990, passim ; Izre'el, Sh., 1991, 93-98 ; el Saady, H., 1992, 285-294 ; Singer, I., 1999, 628-629

certain que la date proposée dans ce cadre par Izre'el et Singer était trop haute et établissait un lien inacceptable entre la « trahison d'Aziru », la soumission de ce dernier à Šuppiluliuma et la « lettre du général » considérée comme un document contemporain des dernières lettres d'Amarna⁴⁰¹. Tout indique que la rupture entre Šuppiluliuma et la cour d'Egypte a suivi et non précédé la mort de Zannanza. Il est donc nécessaire de rechercher le *Sitz und Leben* de RS 20.33 dans la période qui a suivi le décès, apparemment subit, de Tutankhamon, dix ans environ après la fermeture des bureaux d'Akhetaton. Si, comme le suppose Singer, Akhenaton était le pharaon dont le « général » redoute la venue, et que seule sa mort aurait empêché d'agir, on aurait la preuve que les hostilités avaient débuté à la fin du règne de celui-ci, ce que dément toute notre documentation. Les incidents survenus autour de Qadeš et en Amka quelques semaines avant la mort de Tutankhamon n'avaient pas, bien que graves, empêché les démarches de la reine auprès du roi hittite et le texte de la Geste souligne bien que la paix avait toujours régné jusqu'à cette date entre les deux pays. Les opérations engagées alors se déroulaient sur un terrain fort éloigné de l'Amurru, ce qui empêche tout rapprochement entre les faits rapportés par la Geste et ceux décrits par RS 20.33.

L'acceptation du caractère amarnien de la lettre du « général » mais aussi l'impossibilité de dater les événements dont elle parlait des règnes d'Akhenaton ou de Tutankhamon, semblaient favoriser une autre hypothèse. Le pharaon Horemheb est intervenu en Syrie en l'an VII et en l'an IX de Muršili, au témoignage des « Annales » de ce roi. Mais il avait sans doute cherché à ébranler la domination hittite dans cette région dès la fin du règne de Šuppiluliuma, au témoignage, dans ce cas, du traité conclu par Muršili avec le roi d'Amurru, Duppi-Tešub⁴⁰². Il avait donc été proposé de faire d'Horemheb le roi dont la « sortie » était redoutée par le général et de dater

⁴⁰¹ Izre'el, Sh., Singer, I., 1990, *passim* ; Singer, I., 1991, 133-136 ; contra Freu, J., 2000, 32-38

⁴⁰² Beckman, G., 1985, 54-59 ; del Monte, G., 1983, 221-231 ; Freu, J., 2000, p.36 et n.122

RS 20.33 de l'une ou l'autre des interventions de ce pharaon en Asie⁴⁰³. L'absence de toute référence à l'Amurru et à des combats livrés à sa frontière sud contre des troupes égyptiennes lors de ces événements affaiblit cette thèse. Il faut donc l'abandonner à regret et admettre le bien-fondé de celle reprise brillamment par M.Dietrich.

Une certitude ressort néanmoins des passages mutilés des annales de Muršili II. Horemheb est intervenu en Syrie à deux reprises au moins au cours du règne de ce roi hittite et a favorisé la révolte des princes de Kinza (Qadeš) et de Nuhašše contre le Grand Roi de Hatti. En l'an VII Muršili s'est rendu à Karkemiš et a, semble-t-il, répondu aux demandes d'un envoyé (d'un prince syrien ou du pharaon ?) en invoquant l'existence d'un traité (celui dit de Kuruštama ?) et en déclarant qu'il était prêt à rendre des fugitifs (?) au roi d'Egypte mais à personne d'autre⁴⁰⁴. Le paragraphe qui suit est presque complètement détruit mais parle de « déportés » (NAM.RA^{MES}). La tablette KUB XIV 17 qui complète XIX 31 montre que le Nuhašše était le centre des troubles et que « l'homme de Nuhašše » (sans doute Tette, le « ḥabiru »), sa femme et ses fils, faits prisonniers, avaient réussi à s'enfuir alors que le roi de Karkemiš (« mon frère » dit le texte) devait les conduire à Hattuša. Les gens du Nuhašše avaient engagé les hostilités et rompu leurs serments envers le roi hittite. Ils escomptaient la venue des troupes égyptiennes et Muršili, à l'annonce de leur arrivée, avait envisagé de se porter à leur rencontre. Il avait d'abord envoyé le général Kantuzzili à Karkemiš, auprès de son frère, et lui avait ordonné de ravager le Nuhašše et de combattre les Egyptiens. Averti que ces derniers avaient été repoussés et qu'ils ne reviendraient pas, le roi s'était tourné derechef contre l'ennemi gasga⁴⁰⁵.

Au printemps de l'an IX la révolte n'avait pas encore été réprimée et c'est le général Kurunta qui était chargé d'en

⁴⁰³ Freu, J., *ibid.*, 32-38 ; contra Dietrich, M., 2001, 124-125 et n.40

⁴⁰⁴ Götze, A., 1933, p.83 (KUB XIX 31 ro II 7'-14') ; del Monte, G., 1993, p.85

⁴⁰⁵ KUB XIV 17 II 1-30 ; Götze, A., *ibid.*, 86-87 ; del Monte, G., *ibid.*, 86-87

finir avec les rebelles du Nuhašše et de Qadeš (Kinza). Les ravages causés aux récoltes ont amené Niqmadu à assassiner son père Etakama, le vieux « roi » de Qadeš et à se soumettre⁴⁰⁶ alors que Tette, « roi » de Nuhašše, s'enfuyait en territoire égyptien⁴⁰⁷. La mort de ses frères, le roi de Karkemiš et le roi d'Alep, Telepinu le « prêtre », a obligé Muršili à se rendre en personne en Syrie pour installer ses neveux sur le trône de leurs pères et réorganiser la région. Les Egyptiens, et peut-être le pharaon lui-même, semblent donc être intervenus deux fois en Syrie alors que les Hittites étaient aux prises avec les gens du Nuhašše. D'abord alors que des opérations du roi de Ḫatti ou de ses généraux étaient lancées en direction du Ḫayaša et des pays gasga⁴⁰⁸. Puis avant que celui-ci eût entrepris la réorganisation du pays de Karkemiš. Muršili avait été averti qu'un ennemi menaçait et, peut-être, assiégeait la ville de ce nom. On a en général supposé que le roi d'Assyrie était en cause dans cette affaire. Il est cependant certain qu'à cette date (1310 av.J.C.) le faible successeur d'Aššuruballit, Enlilnirari (1317-1308 av.J.C.) n'était pas en mesure, à la fin de son règne, d'intervenir dans la zone de l'Euphrate⁴⁰⁹. Un texte publié par Stefanini, bien que très mutilé, paraît montrer qu'un haut personnage du Ḫatti, sans doute le nouveau roi de Karkemiš en personne, Šaḫurunuwa (1310-c.1255), et le « *rabišu* » égyptien chargé d'administrer les pays de Canaan et d'Ube (Apina) ont négocié un arrangement après la fin des révoltes syriennes contre les Hittites. Tette qui avait fait appel au gouverneur égyptien, Arma, a été escorté par un contingent de troupes et a pu se réfugier dans les territoires placés sous l'autorité des représentants du pharaon.

⁴⁰⁶ Götze, A., *ibid.*, 110-115 (KBo IV 4 I 39-II 15) ; del Monte, G., *ibid.*, p.93

⁴⁰⁷ Stefanini, R., 1962, 11-19

⁴⁰⁸ Götze, A., *ibid.*, 108-109 (KUB XIV 29+ I 12-19) mais la mention du « roi d'Egypte (?) » est en lacune ; del Monte, G., *ibid.*, p.92 (même restauration)

⁴⁰⁹ Götze, A., *ibid.*, 116-117 (KBo IV 4 II 40-48) ; del Monte, G., *ibid.*, 94-95 ; Beal, R.H., 2000, p.89 (restaure lui aussi 'Aššur' en KBo IV 4 II 40) ; contra Freu, J., 2003, p.173

Par mesure de réciprocité le prince hittite a refusé de livrer à son interlocuteur égyptien un dénommé Zitrayara (au nom indo-aryen), un sujet du pharaon dont il avait favorisé le départ pour Ḫattusa⁴¹⁰. Il est possible qu'un accord ait été conclu à cette époque entre les deux puissances qui se disputaient la suprématie en Asie. Le traité solennel de paix et d'alliance conclu entre Ramsès II et Ḫattušili III affirme formellement, dans sa version hiéroglyphique, qu'un traité était en vigueur entre les deux pays au cours du règne du Grand Roi hittite Muwatalli II (présenté dans le texte comme le « père » de Ḫattušili, au sens probable de « prédecesseur ») et qu'il avait été rompu à l'occasion de la guerre menée autour de Qadeš et de l'Amurru par Séthi I, le père de Ramsès, et par Muwatalli II⁴¹¹. Il est probable, comme l'admet Murnane, qu'un acte diplomatique, « armistice » plutôt que traité de paix formel, ait été négocié après la fin des troubles qui avait secoué la Syrie hittite de l'an VII à l'an IX de Muršili. Ainsi s'expliquerait l'absence à toute allusion à un nouveau conflit entre Egyptiens et Hittites pendant la seconde partie du règne de Muršili II au témoignage de ses annales, il est vrai fragmentaires. Leur silence est confirmé par l'absence dans les textes datant du règne d'Horemheb en Egypte d'une quelconque référence à la « guerre hittite », alors que les monuments de ce roi antérieurs à son avènement vantent les exploits qu'il se flattait d'avoir accomplis et montrent les prisonniers qu'il avait capturés en luttant contre cet ennemi⁴¹².

Le texte hiéroglyphique inscrit sur le col d'un vase acheté au Caire, au « marché des antiquités » : « an XVI, sous la Majesté du Maître des Deux-Terres, Horunhemhab (sic), le Seigneur (*hq3*), correspondant à sa première campagne victorieuse, à partir de Gubla (Byblos) jusqu'au pays du vil chef de Karkemiš... » a été, en général,

⁴¹⁰ Stefanini, R., 1962, 11-19 (KUB XIX 15=CTH 209) ; del Monte, G., n.39, p.86

⁴¹¹ Murnane, W., 1985, 44-51 et n.63 pp.44-46 (KRI II 228 : 1-3) ; 80-91

⁴¹² Martin, F.G., 1991/1992, 35-100 (tombe de Saqqara)

considéré comme l'œuvre d'un faussaire⁴¹³. Il est pourtant possible que la mention de Karkemiš fasse référence dans ce texte à l'attaque contre cette forteresse qui est mentionnée par les annales de Muršili avec les autres événements de l'an IX de ce roi. La prescience et l'habileté d'un faussaire sont difficiles à admettre ici.

La mention de l'an XVI pourrait s'expliquer en admettant que Horemheb a « annexé » à son règne les années de son prédécesseur Aya dont il a usurpé, fait détruire ou effacer de nombreux monuments⁴¹⁴.

Séthi I et Muwatalli II

Le premier roi de la « XIXème dynastie » a succédé sans heurts au dernier roi de la dynastie précédente. Le grand vizir de Horemheb qui était un homme âgé est très probablement monté sur le trône en 1292 avant notre ère sous le nom de Ramsès I. Son fils, Séthi I (1290-1279/1278 av.J.C.) a renoué avec la politique des grands rois conquérants de la XVIIIème dynastie. Dès l'an I de son règne il a entrepris des opérations de « pacification » en Canaan⁴¹⁵, puis a étendu vers le nord le théâtre de celles-ci. La stèle dont on a retrouvé un fragment à Qadeš (Tell Nebi Mend) avait certainement été érigée dans cette localité que Šuppiluliuma avait soumise et que Muršili avait réintégrée dans le domaine hittite après la révolte d'Etakama. Le pharaon avait donc réussi à faire ce que Tutankhamon avait envisagé à la veille de sa mort, reprendre ce centre stratégique qui semble d'ailleurs être rapidement repassé aux mains d'un vassal des Hittites. Le succès a été plus durable en Amurru. Les listes gravées sur les monuments égyptiens, et, en particulier les bas-reliefs de Karnak ont conservé de nombreux noms des localités conquises mais aussi des toponymes « fantaisistes » copiés sur des documents anciens et

incluant même des pays, l'Assyrie par exemple, que les armées des pharaons n'avaient jamais foulés⁴¹⁶.

La documentation hittite, juridique et donc plus précise, a heureusement conservé le souvenir de ces événements.

Le roi Muwatalli a abandonné sa capitale pour s'installer au sud de l'Asie mineure, à Tarḫuntaša, -- dont l'emplacement reste inconnu --, vers 1280 av.J.C., ce qui nous prive de documents contemporains de la fin du règne. Mais ses successeurs sont revenus sur la crise déclenchée en Amurru par l'initiative de Séthi I. Dans le traité qu'il a imposé au fils de Duppi-Tešub, Bentešina, Ḫattušili III, qui se vantait d'avoir rétabli son « protégé » sur le trône d'Amurru, se contentait de dire que celui-ci avait été déposé par Muwatalli et emmené en captivité au pays de Ḫatti⁴¹⁷. Il était resté ensuite auprès de Ḫattušili, à Ḫakpiš, avant d'être rétabli sur son trône.

Tuthaliya IV, le fils de Ḫattušili, a été beaucoup plus explicite dans l'accord qu'il a conclu, vers 1230 av.J.C., avec le fils de Bentešina, Šaušgamuwa, en précisant ce qui était advenu au temps de Muwatalli : « Quand Muwatalli, le frère du père de Mon Soleil, devint roi, le peuple d'Amurru brisa ses serments envers lui et ils lui dirent ceci : « D'un statut de liberté nous sommes passés à celui de vassaux. Dès maintenant cependant nous ne seront plus tes vassaux. Et ils passèrent au service du roi d'Egypte »⁴¹⁸.

L'offensive de Séthi I a été vraisemblablement l'occasion de la révolte et les Amorrites ont saisi l'opportunité qui s'offrait à eux pour se libérer du joug hittite et du lourd tribut qui leur était imposé. Le jeune Bentešina a sans doute été entraîné par son « opinion publique ». Il est certain qu'il venait de monter sur le trône quand la crise a éclaté (en 1290/1289 av.J.C.) car il mourra très tard dans le siècle, vers 1235 av.J.C., à un âge avancé. Comme Murnane l'a bien montré il est difficile de supposer, ce qui est la thèse de Kitchen, que le roi d'Amurru soit repassé ensuite du côté du Ḫatti pour faire

⁴¹³ Redford, D., 1973, 36-49 ; Murnane, W., 1985, 36-49

⁴¹⁴ Vandersleyen, C., 1995, 483-484

⁴¹⁵ Spalinger, A., 1979a, 29-47 ; Murnane, W., 1985, 53-76 ; Klengel, H., 2002, 52-54

⁴¹⁶ Murnane, W., *ibid.*, 91-100

⁴¹⁷ Weidner, E., 1923, 127-129 ; Beckman, G., 1996, 95-98, § 4 p.96

⁴¹⁸ Kühne, C., Otten, H., 1971, 7-9 ; Beckman, G., 1996, 98-102, § 4, pp.99-100

défection à nouveau et rejoindre le camp de Ramsès II peu avant la bataille de Qadeš (1274 av.J.C.)⁴¹⁹.

Au cours de la célèbre rencontre les Amorrites combattront au côté des Egyptiens.

Une guerre victorieuse a donc permis au père de Ramsès II de rétablir les positions égyptiennes dans une région abandonnée depuis longtemps. La « lettre du général » pourrait être, a priori, le témoin des combats engagés à cette occasion. L'offensive du pharaon, annoncée pour le printemps par le message du « général » aurait brisé la résistance des alliés du roi de Ḫatti. Le fait que les opérations se soient, selon RS 20.33, déroulées au sud de l'Amurru semble cependant peu compatible avec une défection du pays tout entier qui l'aurait alors entraîné dans le camp du pharaon. RS 20.33 n'évoque certainement pas Séthi I.

La situation difficile du roi de Ḫatti, aux prises avec les incursions endémiques des montagnards gasgas, --circonstance qui l'encouragera à quitter Ḫattuša--, avec des troubles graves dans les pays de l'Ouest (Wiluša, actions déloyales de Piyamaradu, etc.) ayant entraîné un conflit avec le lointain Grand Roi d'Aḥhiyawa⁴²⁰, et mis dans l'obligation d'accepter la soumission du Mitanni au roi d'Aššur, Adadnirari (c.1285 av.J.C.)⁴²¹, explique qu'il ait attendu une quinzaine d'années pour répliquer aux « provocations » égyptiennes. A-t-il renoué des relations diplomatiques avec la cour de Thèbes au cours de cette période et a-t-il envoyé ses salutations et des cadeaux protocolaires à Ramsès lors de l'avènement de ce dernier ? C'est possible et admis en général.

Il est vraisemblable que la « guerre de cent ans » qui a opposé Hittites et Egyptiens, de 1324 à 1258 avant notre ère, n'a pas été une suite ininterrompue d'hostilités. Des trêves et sans doute un traité ont ponctué l'espace de temps séparant l'échec des négociations matrimoniales engagées par la reine Ankhesenamon et la mort du prince hittite de la conclusion par

⁴¹⁹ Murnane, W., 1985, 83-87 ; Kitchen, K.A., 1982, 24-26

⁴²⁰ Sommer, F., 1932, 1-194 ; Freu, J., 1990, 29-38 ; Gurney, O.R., 2002, 133-141

⁴²¹ Freu, J., 2003, 177-178

Ḫattušili III et Ramsès II d'un traité solennel en l'an XXI du pharaon. A l'avènement de Ramsès II (1279 av.J.C.) l'Amurru était aux mains d'un allié de l'Egypte alors que Qadeš et son prince étaient repassés, semble-t-il, dans le camp hittite

Ramsès II et Muwatalli II : la bataille de Qadeš

Lors de sa « première campagne » en Asie, le jeune pharaon a parcouru la route côtière et fait graver une inscription rupestre à l'embouchure du Nahr el-Kalb en « l'an IV, 1^{er} jour du 4^{ème} mois d'akhet » (KRI II, 1) et une stèle à Gubla (Byblos), huit mois plus tard, lors de son retour en Egypte (KRI II, 224, 11). Il est difficile de savoir si son intention était de pousser ensuite plus loin, jusqu'à Ugarit et Alalah et de chasser les Hittites de la Syrie du nord. Le roi de Ḫatti, quant à lui, avait préparé sa revanche, sans doute depuis plusieurs années, dans sa nouvelle capitale, Tarḫuntaša, beaucoup plus proche que Ḫattuša du théâtre des opérations. Si l'on en croit les textes égyptiens, Muwatalli avait mobilisé, en l'an V du pharaon (1275/1274 av.J.C.), le ban et l'arrière-ban de ses sujets et de ses vassaux dont la longue liste, compilée par les scribes de Ramsès à la gloire de celui-ci, semble avoir été fournie par un document administratif hittite. Le Naharina est toujours cité en tête des contingents alliés, ce qui montre que le roi hourrite du Ḫanigalbat (ex-Mitanni) avait rejoint le camp hittite après avoir secoué, pour un temps, le joug assyrien⁴²². Le roi de Ḫatti avait concentré en Syrie du nord une force de plusieurs milliers d'hommes et surtout des escadrons de chars. Les textes égyptiens qui décrivent l'assaut de la charrière hittite parlent de quatre divisions comptant 2500 chars⁴²³ puis d'un millier d'autres fournis par les tributaires et alliés du Ḫatti, Naharina, Arzawa, Maša, etc.⁴²⁴, lancés contre les troupes et le camp égyptiens mais il est prudent de n'accepter qu'avec précaution

⁴²² Barnett, D., 1975, 359-363 ; Freu, J., 2003, 180-182

⁴²³ P 84-85 et 130-136 in Gardiner, A., 1960, 9-10 et 19 ; Lichtheim, M., II, 1976, 57-72 (le « Poème »)

⁴²⁴ P 145-155 in Gardiner, A., 1960, p.10

les chiffres fournis par des documents de propagande dont le souci premier était de magnifier les exploits du pharaon. Les deux corps de fantassins ennemis précédent et suivant le roi Muwatalli auraient compté respectivement 18000 et 19000 hommes, si on se fie aux lectures de Gardiner⁴²⁵. La longue liste des « vassaux » du roi hittite comme les chiffres supposés des contingents ennemis n'ont qu'une valeur approximative. Il n'est pas sûr que les problèmes de logistique posés par la concentration de troupes aussi nombreuses, --l'armée de Ramsès semble avoir été d'une importance comparable à celle de Muwatalli--, aient pu être véritablement résolus⁴²⁶.

Toutes les reconstitutions du déroulement des combats s'accordent sur le fait que les quatre divisions égyptiennes d'Amon, de Prê (Rê), de Ptah et de Seth (Sutekh) qui s'avançaient vers Qadeš en longeant en direction du nord la vallée de l'Oronte s'étiraient sur une longue distance et n'avaient pas fait leur concentration quand l'assaut des chars hittites a provoqué la panique dans l'armée de Rê puis dans celle d'Amon qui formait l'avant-garde et avait installé son camp à l'ouest de Qadeš sans se douter de la proximité de l'ennemi qu'on supposait être encore à la hauteur d'Alep. Le pharaon s'est retrouvé un moment isolé avec son écuyer et quelques hommes des cuisines. Le pillage du camp égyptien par les Hittites lui a donné le temps de regrouper des fuyards et l'arrivée, venant de la région côtière, des « Na'aruna d'Amurru », une troupe de renfort formée de jeunes recrues et surgie opportunément sur le champ de bataille, a permis au pharaon de stabiliser le « front ». A l'en croire Muwatalli lui aurait offert de conclure un « armistice » au lendemain de la rencontre, permettant à l'armée égyptienne de se replier en bon ordre sur le pays d'Ube (Damas) avant de rentrer en Egypte⁴²⁷.

⁴²⁵ R 43-44 in Gardiner, A., 1960, 41-42 ; Beal, R.H., 1992, 291-292 et n.1103 p.291

⁴²⁶ Mayer, W., Mayer-Opificius, R., 1994, 321-368, pp.336-338

⁴²⁷ Kuentz, Ch., 1928 ; Sturm, J., 1939 ; Gardiner, A., 1960 ; Rainey, A., 1973, 280-282 ; Kuschke, A., 1979, 7-35 ; Schulman, A.R., 1981, 7-19 ; Fecht, G., 1984, 23-53 ; 1984a, 281-335 ; Goedicke, H., 1985, 77-121 ; Spalinger, A., 1985, 1-42 ; 1985a, 43-75 (le « Bulletin ») ; de

Ramsès n'a cessé par la suite de magnifier ses exploits, faisant rédiger un « poème » et un « bulletin » consacrés au récit des événements, qui ne ménagent pas les critiques envers les chefs de l'armée et les troupes, et faisant sculpter des bas-reliefs les illustrant sur les pylônes ou les murs des grands sanctuaires de la vallée, à Abydos (2 fois), à Karnak (2 fois), à Luxor (3 fois), au Ramesseum (2 fois) et à Abu Simbel⁴²⁸.

Le soi-disant triomphe de Ramsès a eu des résultats qui contredisent sans appel les prétentions de ce dernier. L'avant-garde hittite a pénétré en Ube sous le commandement du frère du Grand Roi, le GAL.MEŠEDI Hattušili (le futur roi). Des révoltes ont éclaté dans le pays de Canaan où Ramsès devra batailler au cours des deux années suivantes pour rétablir l'ordre. L'Amurru est redevenu un royaume vassal du Hatti. Son prince, Bentešina, a été déporté en Asie mineure et remplacé sur le trône de ce pays par un certain Šapili. Protégé par Hattušili Bentešina recouvrera assez rapidement sa couronne, peut-être dès le règne de Muršili III (Urhi-Tešup), le fils de Muwatalli (c.1270-1265 av.J.C.) mais il sera dorénavant et pour longtemps un fidèle serviteur du « Soleil » hittite malgré les attaques renouvelées de Ramsès en l'an VIII (1272/1271) et en l'an X (1270/1269).

Ramsès avait en somme perdu à Qadeš les bénéfices obtenus par son père une quinzaine d'années auparavant.

Après avoir pacifié Canaan il a cherché à effacer son échec. En l'an VIII et au début de l'an IX il a, après avoir opéré en Galilée, longé la côte par Tyr, Sidon et Byblos jusqu'à Ullaza et Šumur. Il a ensuite pénétré en Amurru et pris Dapur « dans le pays de Tunip ». Il a renouvelé son attaque contre cette ville, repassé aux mains de l'ennemi, en l'an X et fait graver une seconde stèle à l'embouchure du Nahr el-Kalb⁴²⁹. Les opérations menées après Qadeš ont eu un certain résultat et

Bruyn, J., 1989, 135-165 ; Mayer, W., Mayer-Opificius, R., op.cit., 1994, 321-368

⁴²⁸ KRI II, 2-101 (§§ 1-343 : le « poème ») ; 102-124 (§§ 1-112 : le « bulletin ») ; 129-147 (les reliefs) ; synthèse récente in Klengel, H., 2002, 55-70

⁴²⁹ KRI II, 149

ont permis au pharaon de réoccuper le pays d'Ube, Kumidi et Damas.

La pénétrante étude de Dietrich consacrée à la « lettre du général » retrouvée à Ras Shamra (Ugarit) semble faire pencher définitivement la balance en faveur d'une date postérieure à la célèbre bataille pour l'envoi de la tablette RS 20.33⁴³⁰. Reprenant les arguments développés, entre autres, par Rainey et Stieglitz⁴³¹, il a montré que l'apparence « amarnienne » du texte, défendue par Nougayrol, Izre'el, Singer et Marquez-Rowe⁴³², n'était pas un critère de datation suffisant, que le « général » s'appelait bien Sumiy[anu] et était sans doute le père du scribe et dignitaire d'Ugarit, Rap'anu, dans la « bibliothèque » duquel le message a été retrouvé⁴³³.

RS 20.33 est donc vraisemblablement un appel au secours, lancé au roi Niqmepa d'Ugarit par un commandant originaire de cette cité, placé à la tête de contingents « syriens » (avec certainement des Amorrites) et chargé de tenir tête aux forces égyptiennes entre le mont Liban et la mer, au sud de l'Amurru. Quel qu'ait été le sort du « général » il est certain que le Grand Roi hittite a conservé le contrôle de ce pays malgré les raids en profondeur lancés par Ramsès vers Dapur et Tunip. Les opérations offensives du pharaon ont, semble-t-il, pris fin en l'an X et une trêve, au moins tacite mais qui a duré une dizaine d'années, a ramené le calme en Syrie alors que le jeune roi de Hatti, Muršili III (Urhi-Tešup) tentait en vain de réduire la puissance de son oncle Ḫattušili, finissait par perdre le pouvoir et devait prendre le chemin de l'exil sans abandonner l'espoir de se trouver des alliés parmi les ennemis de « l'usurpateur », de revenir un jour en pays hittite et de ressaisir un trône auquel son père l'avait destiné et que son oncle lui avait ravi.

⁴³⁰ Dietrich, M., 2001, 117-191

⁴³¹ Rainey, A., 1971, 131-149 ; Stieglitz, R., 1992, 456-458

⁴³² Nougayrol, J., 1968, 69-79 ; Izre'el, Sh., 1988, 160-175 ; Izre'el, Sh., Singer, I., 1990, *passim* ; Marquez-Rowe, I., 1996, 107-126 ; cf. Freu, J., 2001, 33-39, favorable à une date post-amarnienne

⁴³³ Dietrich, M., 2001, 130-172 (commentaire philologique et identification du personnage)

Ramsès II et Ḫattušili III : le traité de paix et d'alliance de l'an XXI

La mort du Grand Roi hittite Muwatalli II, alors que les opérations du pharaon s'achevaient en Syrie, a laissé le pouvoir à Ḫattuša à un jeune prince, Urhi-Tešup, né d'une épouse secondaire mais qui était le *tulkanti* à la fin du règne de son père, donc le successeur désigné de celui-ci. Il a pris pour nom de trône celui de son grand-père, Muršili (III)⁴³⁴. Les efforts du nouveau souverain pour réduire la puissance de son oncle Ḫattušili, GAL.MEŠEDI au cours du règne précédent puis roi de Ḫakpiš, qui prétendra de façon mensongère dans son « apologie » que c'était lui qui avait mis son neveu sur le trône par respect pour la mémoire de son frère, a entraîné rapidement un conflit qui s'est terminé au bout de quelques années par le triomphe de Ḫattušili (et de son épouse Puduhepa) et par l'exil d'Urhi-Tešup⁴³⁵. Ce dernier, d'abord « apanagé » en Syrie, a cherché des appuis auprès du roi kassite et de l'Assyrie puis a fini par se réfugier en Egypte où il séjournera longtemps. Ce rebondissement de la crise qui avait secoué le monde hittite s'est sans doute produit après la réconciliation entre le pharaon et le roi de Hatti. Il a provoqué un regain de tension momentané entre les deux souverains et un appel de Ḫattušili au roi kassite, Kadašman-Turgu, mais n'a pas débouché sur un nouveau conflit. Depuis la fin des opérations offensives menées en Syrie Ramsès était en effet plus préoccupé de couvrir l'Egypte de ses innombrables monuments (dont ceux de ses prédécesseurs, qu'il usurpait) que de tenter la chance de nouveaux exploits guerriers. Quant au monarque hittite il devait faire face aux attaques renouvelées des montagnards gasgas de la zone pontique, aux troubles suscités par son usurpation dans les pays louvites vassaux, avec à l'arrière-plan la crainte d'une intervention du Grand Roi d'Aḥhiyawa, et à la menace que le roi d'Assyrie, Salmanasar I (1263-1234 av.J.C.) faisait peser sur Karkemiš et sur la frontière de l'Euphrate. Salmanasar avait

⁴³⁴ Hawkins, D., 2001, 167-179

⁴³⁵ Bryce, T.R., 1998, 268-288 ; Klengel, H., 2002, 70-74

achevé vers 1260 la destruction du royaume de Ḫanigalbat (l'ancien Mitanni) transformé en province assyrienne, faisant ainsi disparaître l'état-tampon qui séparait le Hatti du pays d'Aššur et dont le roi était redevenu un allié et un « fils », c'est à dire un vassal, du souverain hittite quelques années auparavant⁴³⁶. Il élevait même des prétentions sur la ville de Malatiya, vieille cité hittite sise sur la rive occidentale du haut Euphrate⁴³⁷. Cette grave menace que la bonne entente de Ḫattušili avec le roi kassite de Babylone ne pouvait suffire à écarter a sans doute joué un grand rôle dans la décision du roi de Ḫattuša. Une lettre de Ḫattušili à Ramsès qui avait été envoyée peu après la conclusion de l'accord solennel faisant d'eux des alliés et dont le pharaon citait un passage dans sa réponse au roi hittite, semble montrer, si on adopte les larges restaurations de ce texte fragmentaire proposées par Edel, que le roi d'Aššur, Salmanasar, avait dénié au roi hittite, après sa victoire et la conquête du Ḫanigalbat, l'éminence de son rang et lui avait écrit qu'il n'était plus que « le substitut » (« ersatz » pour Edel) d'un Grand Roi » (puḥšu (ša) LUGAL.GAL atta)⁴³⁸.

Les négociations engagées par les deux souverains nous sont connues par la correspondance, soigneusement rassemblée par Edel, qui a été échangée entre eux peu avant et peu après la conclusion du traité⁴³⁹. Les ambassadeurs chargés de remettre aux deux monarques les « tablettes d'argent » sur lesquelles était inscrit le texte de l'accord sont mentionnés dans ces messages dictés par les souverains. Il est probable que les mêmes diplomates, au cours de plusieurs voyages entre Ḫattuša et Pi-Ramsès, avaient effectué les démarches préliminaires à

⁴³⁶ Freu, J., 2003, 198-208

⁴³⁷ Heinhold-Krahmer, S., 1988, 79-104

⁴³⁸ KBo VIII 14 ; Edel, E., 1994, ÄHK I n°5, 24-25 ; II, §§ 11, 41-43 ; contra Zaccagnini, C., c.rdu de Edel 1994, 2000, 439-442, qui attribue la tablette à la correspondance assyro-hittite ; mais la notation de la ligne 12' est favorable à la thèse de Edel

⁴³⁹ Edel, E., ÄHK, I, 16-29 ; II, 27-52 ; cf. ZA 39, 1949, 195-212 ; JKF 2, 1951/1953, 262-273 ; SAK 1, 1974, 105-146 ; 1976, *passim* ; 1978, 120-158 ; ZA 86, 1996, 114-117 ; Laroche, E., Durand, J.M., 1982, 73-78

toute négociation de cette importance et avaient abouti à l'établissement du texte définitif accepté par les deux parties : un « jdnw n tj-nt ntr 'ntj » (= šakrumaš, « un officier des chars ») du nom de Nmtj (?) et Pariḥnawa, côté égyptien ; Neriqaili (sans doute le fils aîné de Ḫattušili), Tili-Tešub, Rameššw (un égyptien passé au service du roi hittite) et l'envoyé de Karkemiš, *Piyaššili (wpwtj n Krkmiš Ypšl), côté hittite⁴⁴⁰. Le texte de l'accord a été rédigé en akkadien, la langue diplomatique depuis longtemps en usage aussi bien à Ḫattuša que, selon les époques, à Thèbes, à Akhetaton ou à Pi-Ramsès (et sûrement à Memphis) mais les scribes du pharaon en ont donné deux versions hiéroglyphiques assez différentes de l'original sur les murs du temple d'Amon à Karnak et du Ramesseum⁴⁴¹. La version akkadienne, seule valable aux yeux des autorités hittites, avait été gravée sur une tablette d'argent et transmise à la chancellerie égyptienne. Elle débutait ainsi :

« [Traité que] Ramsès, [aimé] d'Amon, Grand Roi, roi [d'Egypte, Héros, a conclu] avec Ḫattušili, [Grand Roi], roi de Hatti, son frère, afin d'établir une [grande] paix et une grande [fraternité] entre eux pour toujours »⁴⁴²

Après avoir donné les titres et une généalogie des deux partenaires se limitant aux pères et aux grands-pères, Séthi I et Ramsès I, le fondateur de la dynastie, côté égyptien ; Mursili II et Šuppiluliuma, côté hittite (A ro 3-7), le texte de l'accord soulignait que la divinité n'avait jamais accepté qu'un conflit éclatât entre l'Egypte et le Hatti et qu'à l'avenir ni le dieu Soleil ni le dieu de l'Orage ne permettraient qu'une guerre les opposât à nouveau (A ro 7-13). Fraternité et paix régneraient désormais entre Ramsès et Ḫattušili et cette entente éternelle s'étendrait à leurs héritiers (A ro 13-21). Une clause formelle de non-agression et d'alliance défensive suivait logiquement ces déclarations d'intention (A ro 22-39). Une intervention des

⁴⁴⁰ Edel, E., ÄHK II p.31

⁴⁴¹ Kitchen, K.A., KRI II, 1979, 225-232 ; Schmidt, J.D., 1973, 111-153 ; Spalinger, A., 1981, 299-358 ; Kestemont, G., 1981, 15-78 ; Goelet, O., Levine, B.A., 1998, 252-299 ; Beckman, G., HDT n°15, 90-95 ; Edel, E., 1997, *passim* ; Klengel, H., 2002, 75-94

⁴⁴² HDT n°15, A ro 163, p.91

troupes et des chars du pharaon était prévue en faveur du fils de Ḫattušili en cas de succession contestée en Ḫatti. Cette clause sans réciprocité s'explique par l'usurpation dont Ḫattušili s'était rendu coupable. Ramsès était un souverain parfaitement légitime qui n'avait aucun souci à se faire en ce qui concernait sa propre succession à la différence du roi hittite (A ro 40-43). Le problème des fugitifs, toujours récurrent, était longuement traité et une claire distinction était établie entre le cas des transfuges de haut rang et celui des « gens du commun » (A ro 43-70 et la suite très mutilée). Deux articles conservés, comme une clause additionnelle, par le texte hiéroglyphique prévoyaient que les transfuges qui seraient renvoyés dans leurs pays respectifs bénéficieraient d'une amnistie pleine et entière, que leurs familles ne subiraient aucun mauvais traitement et qu'aucune mutilation (portant sur les yeux, les oreilles, la bouche ou les jambes) ne les punirait de leur « trahison »⁴⁴³. Il est possible de retrouver ces précisions à la fin de la tablette cunéiforme dont les dernières lignes du verso sont très mutilées mais que Goetze a tenté reconstituer en comparant ses fragments et le texte hiéroglyphique. Elle se terminait certainement, à l'instar de la version hiéroglyphique, par la liste des dieux, témoins du traité et des serments échangés, par les bénédictions et malédictions encourues par ceux qui les respecteraient ou, au contraire les violeraient et enfin par la description du sceau royal de Ramsès qui authentifiait la tablette d'argent envoyée à Ḫattuša⁴⁴⁴.

Le texte hiéroglyphique rédigé à la gloire de Pharaon ne se contentait pas de reproduire, dans un certain désordre, le texte akkadien qui avait pourtant été l'objet de longues négociations entre les deux cours. Il était précédé d'une introduction ignorée par la « tablette d'argent » expédiée à Ḫattuša :

« L'an XXI, le premier mois de *prt* (l'hiver), le 21^{ème} jour, sous la Majesté du roi de Haute et de Basse Egypte Usermaatrê Setepenrê, fils de Rê, Ramsès-Meryamon, gratifié

⁴⁴³ Harari, I., 1980, 57-61

⁴⁴⁴ Goetze, A., ANET, 201-203 ; Beckman, G., HDT n°15, 90-95

de vie éternellement et pour toujours, aimé d'Amon-Rê-Harakhti, Ptah sud-de-son-mur, seigneur de vie des Deux-Terres, Mut, la Dame d'Ishrw et Khonsu-Neferhetep, élevé sur le trône d'Horus le vivant, comme son père Harakhti éternellement et pour toujours. En ce jour alors que Sa Majesté se trouvait dans la ville de Pi-Ramsès-Meryamon accomplissant le rituel de son père Amon-Rê, Harakhti, Atum Seigneur des deux Terres, celui de Iunu (Héliopolis), Amon de Ramsès-Meryamon, Ptah de Ramsès-Meryamon, et Sutekh, grand en force, le valeureux fils de Nut, qui lui donneront une infinité de fêtes Sed et une éternité d'années de paix, tous les pays et tous les pays étrangers prosternés éternellement sous ses sandales, alors vint le messager du roi, le commandant des chars, le messager du roi Usermarê Setepenrê, Piriḥnawa, avec Tili-Tešup le messager du Ḫatti, portant la tablette d'argent que le grand chef du Ḫatti, Ḫattušili, a fait apporter à Pharaon, vie, prospérité, santé, pour demander la paix à Sa Majesté Usermarê Setepenrê, fils de Rê, Ramsès-Meryamon, gratifié de vie éternellement et pour toujours, comme son père Rê chaque jour.

Copie de la tablette d'argent que le grand chef du Ḫatti, Ḫattušili, a fait apporter à Pharaon par la main de son messager Ne[rikkili], de son messager Tili-Tešup, de son messager Rameššw et du [messager de Karke]miš, Piyaššili (Ypšl) pour demander la paix à la Majesté d'Usermarê Setepenrê, fils de Rê, Ramsès-Meryamon, Taureau des princes, qui établit sa frontière dans tous les pays, là où il veut »⁴⁴⁵

Le texte qui suivait cette « introduction » est comparable, mais pas identique, à la version akkadienne retrouvée à Boğazköy. La liste des divinités témoins y est intégralement conservée ainsi que les malédictions et les bénédictions promises respectivement à ceux qui ne respecteraient pas leurs serments et à ceux qui leur seraient fidèles. Les deux clauses concernant l'amnistie prévue pour les transfuges qui seraient extradés vers leur pays d'origine et la promesse qui leur était faite qu'eux et leurs familles ne

⁴⁴⁵ Wilson, J.A., ANET, 199-201 ; Schmidt, J.D., 1973, 113-119 ; Edel, E., 1993, 15-18 ; ÄHK II, p.31

subiraient aucun mauvais traitement et en particulier aucune mutilation, était placée en appendice, après les bénédictions. La description minutieuse du double sceau de la tablette d'argent représentant Ḫattušili, Puduhepa et leurs divinités protectrices mettait un point final au texte de l'accord.

Le traité ignore délibérément le règne d'Urhi-Tešup mais, tout en réaffirmant que la divinité n'avait pas permis « depuis toujours » qu'il y eût entre l'Egypte et le Hatti des actes d'hostilité, ne cachait pas qu'un conflit avait éclaté entre Ramsès et Muwatalli, le frère aîné de Ḫattušili. C'était pour en finir à jamais avec une telle situation que les deux rois avaient conclu, sous l'égide des dieux, leur accord solennel et réaffirmé une fraternité qui s'étendrait à leurs fils et à leurs descendants. Le rappel des accords antérieurs, fait pour souligner l'ancienneté des bonnes relations qui avaient existé entre les deux pays, pose un difficile problème. Le traité qui existait « au temps de Šuppiluliuma » est certainement l'antique traité dit de Kuruštama en vigueur au début du règne du grand conquérant qui avait été anéanti par l'affaire de « l'appel de la reine » et le meurtre du prince hittite destiné à épouser la souveraine; celui dont il est dit qu'il existait « au temps de Muwatalli, le grand chef de Hatti, mon frère » semble montrer qu'une situation d'armistice ou de trêve, sinon de paix, existait au début du règne de ce roi et avait été rompue par la vigoureuse offensive menée par Séthi I en Syrie, attaque qui avait fait repasser pour quelques années Qadeš et l'Amurru sous la coupe du pharaon. La brève allusion du traité de l'an XXI qui fait référence à une époque antérieure de non-belligérance ne permet pas de savoir si un véritable accord avait été conclu par Muršili II et le pharaon Horemheb après les troubles, dont le roi d'Egypte était en grande partie responsable, qui avaient secoué la Syrie de l'an VII à l'an IX du roi hittite, accommodement éventuel dont nous n'avons par ailleurs aucune trace et dont l'existence n'est pas sûre. Une tablette fragmentaire paraît montrer que les gouverneurs, hittite et égyptien, des provinces de Syrie et de Canaan avaient réglé entre eux à cette date le problème posé par les fugitifs, en particulier celui de Tette, le *habiru*, roi de Nuhašše, qui étaient passés d'un camp à l'autre à cette

occasion⁴⁴⁶. Il est de même presque certain qu'il n'y a pas eu d'opérations militaires en Syrie au cours du règne d'Urhi-Tešup et au début de celui de Ḫattušili. La paix de l'an XXI a ceci de paradoxal qu'elle semble mettre fin non à des hostilités en cours de développement mais à un ancien conflit jamais réglé mais souvent interrompu sur le terrain par des accords tacites ou de véritables trêves.

La conclusion du traité solennel de paix et d'alliance éternelle entre Ramsès et Ḫattušili a été accompagnée de l'échange d'une abondante correspondance entre les deux monarques et leurs entourages⁴⁴⁷.

Une centaine de lettres, en général réduites à l'état de fragments, ont été retrouvés à Boğazköy, qui témoignent de l'importance et de la régularité des échanges qui ont suivi le rétablissement des bonnes relations entre les deux cours et les deux pays. Les deux rois y ont tenu le premier rôle mais les reines et les princes royaux n'ont pas manqué d'y participer activement. Toutes les pièces de cette correspondance se terminent par l'énumération des cadeaux qui les accompagnaient. Comme à l'époque amarnienne leur poids ou leur valeur étaient précisés.

On a conservé deux lettres de la mère de Ramsès, la reine Tuja, adressées à Ḫattušili lui-même et à Puduhepa, son épouse, qui a joué un rôle d'une importance capitale au cours du règne de son mari et de celui de son fils Tuthaliya (IV)⁴⁴⁸. On a retrouvé à Ḫattuša un message (qui n'a pas été le seul vraisemblablement) de la reine d'Egypte, Nefertari (Naptera en akkadien), très influente, elle aussi, auprès de son conjoint, Ramsès, qu'elle avait envoyé à sa « sœur » Puduhepa⁴⁴⁹. D'autres princes des deux familles royales et de hauts dignitaires, comme le grand vizir du pharaon, Pašiyara

⁴⁴⁶ Stefanini, R., 1962, 11-19

⁴⁴⁷ Edel, E., ÄHK I, 16-29 (nos 2-6) ; II, 27-52 (§§ 6-14) ; Klengel, H., 2002, 94-107

⁴⁴⁸ Edel, E., 1974, 105-116 ; ÄHK I, n°10 et 11; II, §§ 19-20, 61-62 ; cf. Otten, H., 1983, *passim*

⁴⁴⁹ Id., 1978, 137-143 ; ÄHK I, n°12, 40-41 ; II, §21, 63-64 (KBo I 29+)

(égyptien Paser), ont fait de même⁴⁵⁰. Un autre auteur d'un message destiné au roi hittite à l'occasion de la paix a été le prince royal Šutahšap, qui mourra avant son père⁴⁵¹. Ramsès lui-même a adressé des lettres et des cadeaux à divers princes et dignitaires hittites, entre autres Ḫannuti (akkadien Kannuta)⁴⁵², Tešup-Šarruma⁴⁵³ et Tašmi-Šarruma, sans doute le futur Tuthaliya IV⁴⁵⁴.

Les lettres royales ont un contenu plus politique et sont les seules à nous renseigner sur le développement des relations entre l'Egypte et le Ḫatti. Le dossier le plus important en ce domaine est celui constitué par les messages échangés au sujet du roi de Ḫatti détrôné, Urhi-Tešup (Muršili III) dont son oncle Ḫattušili avait à redouter les intrigues et qui disposait de troupes. Ḫattušili était demandeur en ce domaine et les probables hésitations du pharaon auquel il avait demandé de se saisir du fugitif⁴⁵⁵ ont provoqué une crise dans les relations égypto-hittites quelques années après la conclusion du traité, lorsque Urhi-Tešup, après avoir rongé son frein dans le petit domaine qui lui avait été concédé en Syrie, sans doute à Niya, a fait diverses tentatives en direction d'Aššur, de Babylone et peut-être du lointain pays d'Aḥhiyawa pour obtenir un appui contre son oncle puis a parcouru le Kizzuwatna et la Syrie d'Alep à Qadeš et à Qatna, sans que personne ne se décide à l'arrêter, et a fini par se réfugier en Egypte⁴⁵⁶. La lettre de

⁴⁵⁰ Id., ÄHK I n°8, 32-35 ; II, §17, 57-59 (KBo XXVIII 48, de Pasiyara et des Grands, GAL^{MES})

⁴⁵¹ Id., ÄHK I n°9, 32-33 ; II §18, 59-61 (KUB III 70)

⁴⁵² Id., ÄHK I n°14 ; II § 24, 68-69 (KBo XXVIII 46)

⁴⁵³ Id., ÄHK I n°16 ; II § 16, 70-72 (KUB IV 95+)

⁴⁵⁴ Id., ÄHK I n°17 ; II § 27, 72-73 (KBo XXVIII 44)

⁴⁵⁵ la lettre de Ramsès au roi de Mira, Kupanta-Kurunta, un vassal du roi hittite incertain de l'attitude à adopter envers l'usurpateur Ḫattušili, accrédite l'idée que Ḫattušili avait fait une requête pressante au pharaon pour obtenir son intervention (KBo I 24+ ro 13-18) ; Cavaignac, E., 1934/1936, 25-29 ; Houwink ten Cate, Ph., 1974, 143-145 ; Wouters, W., 1989, 226-229 ; Edel, E., ÄHK I, n°28, 125-131 ; II, § 49, 125-131

⁴⁵⁶ Wouters, W., 1989, 230-232 ; Edel, E., ÄHK I, n°25-26, 95-121 ; II §§ 39-46, 95-121 ; le principal témoin de la crise est la longue lettre de

Ramsès à Ḫattušili qui rapporte ces événements cite un message de son correspondant rempli de récriminations à son endroit. Il répond en faisant, de son point de vue, le récit de la bataille de Qadeš (KBo I 15+, ro 21'-33') et en rejetant toute responsabilité dans l'escapade du roi détrôné. Le mariage de la fille de Ḫattušili avec le pharaon mettra fin définitivement aux incertitudes, sans qu'Urhi-Tešup ait été contraint de quitter la vallée du Nil, où il séjournait encore en l'an XXXIV de Ramsès (1246/1245 av.J.C.)

La lettre de Puduhepa et le mariage de l'an XXXIV

Le projet d'un mariage entre Ramsès et une fille de Ḫattušili et de Puduhepa a sans doute été conçu très tôt après la signature du traité. La cour d'Egypte ne pouvait accepter, comme au siècle précédent, l'idée qu'une princesse égyptienne quitte son pays pour épouser un roi, même un Grand Roi, étranger. Au contraire Puduhepa qui avait eu de nombreux enfants, dont plusieurs filles, ne pouvait que souhaiter une telle union alors que d'autres princesses hittites avaient convolé en justes noces avec des princes vassaux, en Išuwa et en Amurru en particulier⁴⁵⁷. La négociation engagée en vue d'un mariage entre une fille du roi et de la reine hittites et Ramsès a été longue et retardée par les difficultés rencontrées dans l'application du traité d'alliance. Puduhepa a vraisemblablement exigé dès les premiers pourparlers que sa fille devienne la « grande épouse royale (t3 ḥmt-nsw-wrt) » du pharaon. Le « brouillon » d'une lettre de la reine hittite, KUB XXI 38, rédigé en langue nésite (hittite) a été conservé à Ḫattuša. Ce message, bien que son objet soit parallèle mais

Ḫattušili au jeune roi kassite, Kadašman-Enlil, KBo I 10+, lui rappelant que son père, Kadašman-Turgu, avait rompu les relations avec le pharaon à cette occasion ; cf. Edel, E., 1958, 131 ; Wouters, W., 1989, 229-230 ; Hagenbuchner, A., 1989, n° 204, 292-300 ; Beckman, G., HDT n°23, 132-137

⁴⁵⁷ Güterbock, H.G., 1973, 135-147, pp.139-140 ; Houwink ten Cate, Ph., 1996, 40-75

contraire à celui poursuivi par la reine Dahamunzu dans ses lettres adressées à Šuppiluliuma quelques quatre-vingt ans auparavant, peut être comparé à celui de la veuve de Tutankhamon. La cassure du haut de la tablette qui a fait disparaître le nom de l'expéditeur et celui du destinataire a fait hésiter les spécialistes quant à l'identité de ce dernier⁴⁵⁸. Le contenu du message n'autorise pourtant aucun doute à ce sujet. Il débute ainsi:

« [Concernant le fait que toi, mon frère, tu m'as écrit comme suit :] « A l'époque où tes messagers sont venus chez moi, ils m'ont apporté [des cadeaux] et je me suis réjoui ». [Quand j'ai entendu] cela je me suis [réjouie de même. L'épouse] de ton frère [se réjouit]beaucoup. Que la personne de [mon frère, de même]se réjouisse [beaucoup] ! Envoie-moi des [bijoux] et qu'ils soient sertis de lapis-lazuli. De plus (sache que) mes pays se réjouissent [beaucoup]. Que [tes pays de même] se réjouissent [beaucoup]. [J'envoie]mes cadeaux et des ornements à [mon frère]. Que mon frère de même [se réjouisse beaucoup] !

Concernant le fait que toi, mon frère, tu m'as écrit comme suit : « Ma sœur m'a écrit : 'Je te [donnerai]une fille', mais [tu l'as retenue. Et]maintenant tu es en colère [contre moi]. Pourquoi ne me l'as-tu pas (encore) donnée ? »

[J'ai, il est vrai, retenu ma fille]. Ne me désapprouve pas pour cela ; approuve-moi pour cela. En ce moment[je ne suis pas en mesure] de te la donner. Quant à toi, mon frère, sais-tu que les entrepôts du Hatti, ce que [je sais quant à moi], ne sont plus qu'une ruine incendiée ? Et Urhi-Tešup a fait don de ce qui restait au « Grand Dieu » Puisque Urhi-Tešup est près de toi, demande-lui s'il en est bien ainsi ou non. Avec qui pourrais-je comparer la fille du ciel et de la terre que je donnerai à mon frère ? La comparerai-je à une fille de Babylone, de Zulabi ou d'Aššur ? Pourquoi ne puis-je la comparer à elles ? ... », soutenu « elle qui est incomparable », ajoutant malicieusement à propos d'un certain manque de générosité

⁴⁵⁸ Sommer, F., 1932, 253-260 ; cf. Hagenbuchner, A., 1989, n°222, 325-327

qu'elle imputait au pharaon: « Est-ce que mon frère est démuni de tout ? Si seulement le fils du dieu Soleil, le fils du dieu de l'Orage et de la Mer n'a rien, alors tu n'as rien ! Ainsi mon frère tu voudrais t'enrichir à mes dépens ! Ceci n'est digne ni de (ton) renom ni de (ta) grandeur ! » (id., ro 1'-16').

La suite montre que les récriminations du pharaon qui s'estimait trompé étaient vives, ce qui imposait à Puduhepa de se montrer particulièrement ferme. Citant chaque phrase d'une lettre de Ramsès elle répondait avec force ou ironie sur le fait que des messagers n'étaient pas arrivés comme prévu, que des déportés n'avaient pas été transférés à temps (en Egypte), en renvoyant son interlocuteur au témoignage de ses messagers. Ramsès ayant écrit : « Ne retiens pas la fille plus longtemps ! », elle répliquait en lui rappelant ce qu'elle avait déjà livré au pharaon, captifs, gros et petit bétail et en lui promettant que sa fille et sa suite iraient passer l'hiver en Kizzuwatna avant de se rendre dans leur futur pays (id., ro 17'-33').

Ramsès ayant protesté : « J'écris à ma sœur que retenir la fille [n'est pas juste] », la reine répliquait en se plaignant de fautes de protocole commises par son interlocuteur qui ne lui avait pas reconnu le rang auquel elle avait droit (id.. ro 34'-40'). Puduhepa en venait alors à un sujet qui lui tenait à cœur. Elle avait su choisir des filles de Babylone et d'Amurru qui étaient devenus ses belles-filles. Il y avait des filles disponibles en Hatti mais elle avait demandé des princesses étrangères, des filles de Grand Roi en premier lieu, pour son renom et celui du pays hittite (id., ro 47'-52'). Il s'agissait là d'une critique indirecte de l'attitude du pharaon qui refusait obstinément la main de ses filles aux rois étrangers. La reine l'accusait de ne pas souhaiter le mariage projeté afin de développer les sentiments de fraternité et de respect qu'il devait porter à son mari et à elle-même, comme s'il ignorait que le roi de Babylone, avec qui la reine avait conclu une alliance matrimoniale, était un Grand Roi (id., ro 53'-56'). Elle soulignait à son correspondant que, du fait de la protection des dieux, la déesse Soleil d'Arinna, le dieu de l'Orage, Ḥebat et Šauška qui l'avaient faite reine, sa réputation de mère de nombreux fils et filles et de « mère nourricière » attentive aux

soins de tous les enfants nés à sa cour était un exemple pour sa fille. Ramsès lui avait demandé de lui écrire tout ce qu'elle avait sur le cœur. Elle avait envisagé la possibilité de se rendre en Egypte lors d'un séjour en Amurru (pour un mariage ?). Sa conclusion était que « tous les soucis de la reine seront résolus quand la fille sera entrée dans le lit de mon frère » (id., vo 1-6).

La fin de la lettre était consacrée à « l'affaire de la fille du roi de Babylone » mariée au pharaon que l'envoyé de son père n'avait pu rencontrer, selon ce que Puduhepa avait écrit. Le pharaon n'avait pas apprécié que l'on répande des bruits fâcheux à ce sujet et la reine s'excusait, affirmant qu'elle n'avait voulu causer aucune peine à son frère alors que l'Egypte et le Hatti ne formaient plus qu'un seul pays : « Toi, comme mon gendre, prend ma fille [en mariage] ! », concluait-elle à ce sujet avant de passer à d'autres questions dans la partie finale du message qui a disparu dans une cassure de la tablette⁴⁵⁹.

Il est très probable que la lettre de Ramsès, KUB XXI 36, connue dans sa version originale akkadienne, était une réponse au message de la reine⁴⁶⁰. Le pharaon commençait par se réjouir de la bonne santé de « son frère », Hattušili, et de sa « sœur », Puduhepa, nouvelle que lui avaient confirmée ses messagers, Parijnawa, Zinapa et Manja ainsi que les envoyés de la reine hittite, Tili-Tešup et Reamašia. Il remerciait ses correspondants pour les cadeaux qui lui avaient été envoyés et exprimait sa joie des bonnes relations existant entre le Hatti et l'Egypte (XXI 36 : 11-25). Celles-ci étaient concrétisées, depuis la paix et la fraternité que le dieu Soleil et le dieu de l'Orage avaient octroyées aux deux peuples, par le continual va-et-vient des messagers des deux pays qui circulaient en permanence et « pour toujours » entre l'Anatolie et la vallée du Nil (ibid. : 26-29). Pharaon en venait alors à la question du mariage projeté avec la fille du couple royal hittite et citait avec faveur une

⁴⁵⁹ Stefanini, R., 1964, 3-69 (le roi d'Alašiya est le destinataire supposé de la lettre) ; contra Helck, W., 1963, 87-97 ; Edel, E., ÄHK I n° 105, 216-223 ; II, §181, 324-344 ; Beckman, G., HDT n°22E, 125-129

⁴⁶⁰ Edel, E., ÄHK I n°106, 224-225 ; II, §182, 344-346 ; Beckman, G., HDT n°22F, 129-131

phrase de sa correspondante affirmant que le dieu-Soleil lui avait accordé ce qu'elle désirait. Le dieu-Soleil et le dieu de l'Orage approuvaient tous les arrangements souhaités par la reine, ce qui amenait Ramsès à affirmer solennellement que la princesse hittite « qu'on installera dans le palais du roi, ton frère, est destinée à régner en Egypte » (Ibid. : 30-43). La fin de la lettre concernait une affaire d'extradition (ibid. : 44-79).

Ainsi, à la différence des princesses mitanniennes qui sont restées les épouses secondaires des pharaons amarniens, la fille de Hattušili et de Puduhepa est devenue la « grande épouse royale » du pharaon et a reçu le nom égyptien de Māat-Hornéfrurê. Le voyage et la réception de la princesse à Pi-Ramsès ont été l'occasion d'un nouvel échange de correspondance⁴⁶¹. Ramsès et Hattušili ont expédié maints courriers concernant le *kartappu* (commandant des chars) hittite, Zuzzu, que Hattušili accusait Ramsès de retenir abusivement, ce qui montre que les mauvaises habitudes n'avaient guère changé en ce domaine depuis le siècle précédent⁴⁶². Ramsès devait reconnaître que la magnificence de la dot que le roi hittite destinait à sa fille était incomparable. Elle surpassait de beaucoup celle qu'avaient reçue les filles du roi de Babylone et du roi de Zu[lapi]. Il avait écrit au gouverneur de la province d'Upi (Ube/APINA), Suta, dont le palais était situé à Ramsès-Meryamon, c'est à dire à Kumidi (Kamid el-Loz, dans la Beka), pour qu'il prépare la réception de la princesse hittite, de son escorte et aussi des déportés gasgas, des chevaux, du gros et petit bétail offerts par Hattušili⁴⁶³.

Les troupes et la caravane parties du Hatti à l'automne 1246 av.J.C. ont franchi sans encombre le Taurus et l'Amanus, traversé la Syrie en passant par Alep et Qadeš pour être pris en charge par les autorités égyptiennes aux frontières de la Damascène. Il semble que Puduhepa s'est séparée de sa fille à ce moment et n'est pas entrée en territoire égyptien. Le gouverneur de Canaan, Atram[asši], résidant à Gaza, a organisé

⁴⁶¹ Edel, E., 1952, 262-273 ; ÄHK I, nos 34-68, 90-167 ; II, §§ 55-257

⁴⁶² Id., ÄHK I, nos 37-40, 94-99 ; II, 152-160

⁴⁶³ Id., ÄHK I, nos 54-55, 141-143 ; II, § 107- 112, 217-229 (KUB III 37+ et KUB III 57)

les dernières étapes du voyage et la princesse est entrée à Pi-Ramsès en février 1245 av.J.C. (3^{ème} mois de prt). Ramsès a été presque aussi satisfait de cet événement que de sa « victoire » de Qadeš. Des inscriptions l'ont célébré, à Karnak, à Eléphantine, à Aksha, à Abu-Simbel et à Amara-ouest, avec la grandiloquence de rigueur⁴⁶⁴. Une version abrégée du texte a été gravée sur les murs du temple de Mut, à Karnak⁴⁶⁵.

Ainsi la période de crise, de conflit et de guerres déclenché par l'appel de la reine d'Egypte à Šuppiluliuma après la mort de Tutankhamon, en 1325 av.J.C., a-t-elle été définitivement close lors du mariage de Ramsès II avec la fille de Ḫattušili III et de Puduhepa, en 1245, quatre vingt ans exactement après qu'elle eût éclaté. La naissance d'une fille de Maât-Hor-nefrurê nous est connue par une lettre de Ḫattušili et la copie d'un message de Ramsès⁴⁶⁶. Il est plus difficile de savoir si un second mariage a bien eu lieu (vers l'an XL ?) malgré l'annonce qui en est faite sur les stèles d'Abydos et de Coptos⁴⁶⁷. Il est aussi douteux que Ḫattušili, qui était de santé fragile et qui souffrait d'une inflammation des jambes, se soit rendu en Egypte. Le prince Hismi-Šarruma, vraisemblablement un fils du couple royal a fait le voyage et est reparti, aux dires de Ramsès, avec plusieurs diplomates égyptiens et de très importants cadeaux⁴⁶⁸. La demande pour l'envoi de médecins égyptiens a été une constante de cette correspondance. Edel avait rassemblé les pièces du dossier en 1956 et les a reprises avec l'ensemble de la correspondance en 1994⁴⁶⁹. L'une des lettres les plus curieuses en ce domaine est la réponse faite par

⁴⁶⁴ Kuentz, Ch., 1925,181-238 ; Wilson, ANET, 256-258 ; Kitchen, K.A., KRI II/5, 233-257 ; Maât-Hor-nefrurê « grande épouse royale », KRI II/5, 234, 11 ; Klengel, H., 2002, 121-143 (« Die dynastischen Ehen des Ramses mit Töchtern Hattuschilis »)

⁴⁶⁵ KRI II/5, 256-259

⁴⁶⁶ Edel, E., I, nos 67-68, 164-167 ; II, §§ 127-128, 254-257 (KBo III/83 et KBo I 23)

⁴⁶⁷ Kitchen, K.A., Gaballa, G.A., 1969, 14-27 ; KRI II/5, 282-284 ; Klengel, H., 2002, 140-143

⁴⁶⁸ ÄHK I n°78, 182-185 ; II, §145, 274-282 (KUB III 34)

⁴⁶⁹ Edel, E., 1956, *passim* ; ÄHK II, 268-270 (table p.269 : médecins et malades) ; Klengel, H., 2002, 143-144

Ramsès à une demande pressante du roi hittite qui réclamait l'envoi d'un médecin pour soigner sa sœur Matanazi, épouse du prince « du pays de la rivière Šeha » qui se désolait de ne pas avoir de fils qui puisse lui succéder. Le pharaon, tout en envoyant un praticien et des cadeaux ne manquait pas de souligner que seuls les dieux pouvaient résoudre le problème, la dame ayant 50 ou 60 ans⁴⁷⁰ Non seulement Ḫattušili et Puduhepa ont fait appel au scribe-médecin Pariamahu et à son collègue Leja pour soigner leurs yeux mais aussi ceux de leur neveu, le roi de Tarḫuntašša, Kurunta⁴⁷¹. Il se peut que deux des tablettes « récentes », l'une de Ramsès « au roi de Ḫatti » (KBo XXVIII 31) et l'autre adressée à Puduhepa (KUB III 66+) soient parvenues à la cour de Tuthaliya IV, le fils et successeur de Ḫattušili et non au palais de celui-ci. Le règne de ce dernier ne s'est sans doute pas prolongé au delà de 1240 av.J.C. alors que le pharaon prenait l'habitude d'introduire ses lettres par la nouvelle formule « insibja nib tawa Wasmuaria » (nj-sw(t)-bj(t) nbw t3wj), « le roi du roseau et de l'abeille » (i.e. le roi des Deux-Terres), qu'il utilisera de l'an XLII à l'an LVI de son règne⁴⁷².

La fin des relations égypto-hittites

La vieillesse puis la mort de Ramsès II (1213 av.J.C.) ont certainement réduit le flot du courrier qui était le trait d'union entre Pi-Ramsès et Ḫattuša. Même si certaines lettres-insibja et d'autres ont été adressées par la chancellerie égyptienne à Tuthaliya IV, disparu peu de temps avant ou peu de temps après le pharaon, il est certain que les relations entre les deux cours et les deux familles royales d'Egypte et du Ḫatti ont perdu après la mort de Ḫattušili la fréquence et la familiarité qui les avaient caractérisées jusqu'alors bien que Puduhepa ait continué pendant plusieurs années à jouer un grand rôle auprès

⁴⁷⁰ Id., ÄHK I, n°75, 178-181 ; II, §142, 270-272 (KBo XXVIII 30)

⁴⁷¹ Id., ÄHK I, nos 26, pp.71-72 ; 30, pp.80-85 ; 71-72, pp.170-173

⁴⁷² Id., « Die insibja-Briefe », ÄHK I, 168-177 ; II, §§ 129-142, 257-268

de son fils. Le traité d'« alliance ne semble pas avoir été invoqué par le roi hittite lors de la guerre qu'il a mené contre le roi d'Assyrie, Tukulti-Ninurta. Tuthaliya a subi une sévère défaite entre Nihiriya et Sura, au pays de Hanigalbat, vers 1230 avant notre ère sans qu'on ait vent d'une réaction égyptienne. Il est vrai que le monarque assyrien accusait Tuthaliya IV d'avoir été l'agresseur, ce qui dispensait en principe le pharaon d'intervenir⁴⁷³. Il se peut cependant que l'alliance égypto-hittite ait découragé le roi d'Aššur de poursuivre trop loin ses avantages, en particulier en direction de la Syrie du nord alors que sa lettre au roi d'Ugarit, vassal de Tuthaliya, semblait préluder à de nouvelles entreprises guerrières dans cette même région.

Tuthaliya s'est assez rapidement réconcilié avec son adversaire et des relations cordiales ont été renouées entre Hattuša et Aššur. Le contenu des tablettes mises à jour dans les centres administratifs assyriens du Hanigalbat, Dur-Katlimu et Harbe⁴⁷⁴ en particulier, montre que l'activité diplomatique (et commerciale) est restée intense dans les dernières années de l'empire hittite et du royaume d'Ugarit. Il est a priori peu probable que le chancelier égyptien, Béya ait correspondu avec le prince de cette cité et n'ait pas envoyé, à la même époque, des messagers auprès du roi hittite, suzerain du roi d'Ugarit⁴⁷⁵. Les tablettes de Harbe signalent le passage dans ce chef-lieu de province de divers envoyés étrangers rentrant dans leurs pays respectifs après un séjour à Aššur. Un « ambassadeur hittite » s'est ainsi croisé avec un envoyé de Sidon portant la réponse du roi d'Assyrie à une « lettre d'Egypte »⁴⁷⁶. Il est assez probable que le message évoqué dans ce document administratif avait apporté à la cour assyrienne la nouvelle de l'avènement du fils

⁴⁷³ Lackenbacher, S., 1982, 141-156 ; 1991, n°46, pp.90-100 ; Freu, J., 1998, 19-21 ; 2003a, 105-110

⁴⁷⁴ Cancik-Kirschbaum, E., 1996, *passim* (Dur-Katlimu) ; Kühne, C., in Orthmann, W., et al., (Harbe), 203-225

⁴⁷⁵ Arnaud, D., CRAI, 1987, 297 ; 1992, n.6 p. 181 ; 1993, 248-249 ; Freu, J., 1988, 395-398 ; 1998, 17-39

⁴⁷⁶ Kühne, C., in Orthmann, W., et al., 1995, pp.211 et 216 (92.G.208) ; Freu, J., 2003, 114-115

de Ramsès, le pharaon Merneptah. Le diplomate hittite avait peut-être quant à lui annoncé celui d'Arnuwanda III ou de Šuppiluliyama (II), les deux fils de Tuthaliya qui se sont succédé rapidement sur le trône après la mort de leur père. D'autres messagers ont certainement fait le voyage entre l'Egypte et le Hatti au cours de ces années. Des mauvaises récoltes et les menaces que de nouveaux ennemis, les Peuples de la Mer, faisaient peser sur les communications du royaume expliquent l'état de disette sinon de famine qui a affecté le Hatti en l'an V de Merneptah (1209/1208 av.J.C.). Le roi Šuppiluliyama a répondu aux attaques des envahisseurs et de leurs flottes en débarquant à Alashiya (Chypre), renouvelant ainsi les exploits de son père Tuthaliya⁴⁷⁷, et en faisant appel à l'allié égyptien. Merneptah s'est fait gloire d'avoir envoyé des quantités de grain au Hatti. Il ne faisait sans doute ainsi qu'accentuer le rythme d'échanges qui duraient, semble-t-il, depuis longtemps et passaient par Ugarit avant d'atteindre le port d'Ura, à l'ouest du Kizzuwatna⁴⁷⁸. Il est cependant certain que Hattuša et le royaume n'ont pas succombé à cette crise et que Šuppiluliyama (II) a régné longtemps encore, jusque vers 1185/1180 avant notre ère et fait édifier le grand ensemble du « Südburg » à Hattuša avant de succomber aux attaques de ses ennemis ou, plus prosaïquement, d'abandonner volontairement sa capitale⁴⁷⁹. La persistance des relations entre l'Egypte et Ugarit laisse penser que des messagers circulaient encore à cette époque entre L'Egypte et le Hatti. Néanmoins l'absence ou la rareté de la documentation est l'indice que les liens entre les deux pays s'étaient relâchés à la fin de la XIXe dynastie pharaonique, d'autant plus que l'Egypte a connu alors une période de déclin sous les faibles successeurs de Merneptah, en particulier au cours du règne d'un enfant, Siptah,⁴⁸⁰ le protégé

⁴⁷⁷ Güterbock, H.G., 1967, 67-81

⁴⁷⁸ Wainwright, G.A., 1960, 24-28 ; Klengel, H., 1974, 164-174 ; Id., 2002, 152-153 (« Hungersnot und Verfall der hethitischen Autorität ») ; Hoffner, H., in Ward, W.A., Joukowsky, S., 1989, 49

⁴⁷⁹ Seeher, J., 2001, 623-634

⁴⁸⁰ Altenmüller, H., 1996, 1-9 ; 1999, 13-18 ; Grandet, P., 2000, 339-345

du chancelier Beya, et le « rival » de la reine Tausert. Le fondateur de la XXème dynastie, Sethnakht et son fils Ramsès III ont redressé la situation. Le dernier grand pharaon guerrier du Nouvel Empire, Ramsès III (1182-1151 av.J.C.) a fait face victorieusement aux assauts des Peuples de la Mer. L'inscription qu'il a fait graver sur les murs du temple de Medinet Habu fait de ces derniers les destructeurs de l'empire hittite⁴⁸¹. Les événements dramatiques qui ont marqué la fin de l'Âge du Bronze et les débuts de l'Âge du Fer, entre c.1220 et c.1100 avant notre ère, ont sans doute été beaucoup plus complexes que ne l'affirme le texte égyptien et l'abandon de Hattuša, qui a probablement précédé sa destruction partielle, a peut-être répondu plus à des difficultés de ravitaillement et à des dissensions internes qu'à l'attaque de bandes armées⁴⁸². Il est significatif cependant que « l'avis de décès » de l'empire hittite nous soit fourni par un seul document égyptien.

CONCLUSION

Après la probable tentative du « pharaon Hyksos », Khyan, pour établir des contacts directs avec le lointain royaume des Hittites au début du XVI^e siècle avant notre ère, de véritables « relations diplomatiques » ont été nouées entre les rois d'Egypte et les souverains du Hatti en l'an XXXIII du pharaon Thutmosis III (1447 av.J.C.), lors de l'offensive menée par ce dernier contre un pays hostile aux Hittites, le Mitanni, opération qui a permis au roi d'Egypte d'atteindre et de franchir l'Euphrate. Le roi hittite, Tuthaliya I, qui a dirigé deux campagnes en Syrie du nord pour combattre le même ennemi sur le même terrain et qui a détruit le grand centre mitannien d'Alep, a vraisemblablement conclu à cette occasion avec le pharaon le traité dit de Kuruštama prévoyant la déportation de montagnards gasgas en territoire égyptien. Cet instrument diplomatique a été considéré ensuite comme le premier et solennel accord ratifié entre les deux pays et placé sous la sauvegarde des dieux. Šuppiluliuma a pris connaissance de son contenu lors de l'appel de la veuve de Tutankhamon. Sa décision d'envoyer son fils en Egypte en vue d'épouser la reine semble avoir été déterminée en partie par la lecture d'un texte vieux de plus d'un siècle lors de l'arrivée de l'ambassadeur égyptien et dont les dignitaires du Grand Roi avaient, semble-t-il, oublié l'existence.

L'appel de la reine avait suivi une période difficile de « ni guerre ni paix » marquée par les entreprises conquérantes du roi hittite en Syrie du nord. Les victoires de ce dernier remportées aux dépens de l'allié et du « beau-père » d'Akhenaton, Tušratta, avaient provoqué l'effondrement de « l'empire mitannien » et inauguré en Syrie une période de troubles qui durera jusqu'à l'an X du fils de Šuppiluliuma, Muršili II, de 1340 environ à 1310 av.J.C. Divers incidents avaient, dès le début de la guerre mitannienne, opposé

⁴⁸¹ Edgerton, W.F., Wilson, J.A., 1936, SAOC 12, *passim* ; Wilson, J.A., 1955, ANET, 262-263 ; cf. la position hypercritique de Drews, R., 2000, 161-190

⁴⁸² Seeher, J., 2001, 623-634

Egyptiens et Hittites sans qu'Akhenaton et ses faibles successeurs se décident à engager des hostilités ouvertes et à rompre les relations diplomatiques et épistolaires qu'ils entretenaient avec le roi de Hatti. Tutankhamon, dès qu'il est sorti de l'enfance, a voulu rompre avec cette politique d'atermoiements et reprendre le terrain perdu en Syrie depuis une quinzaine d'années, à Qadeš et sans doute en Amurru. L'attaque menée contre le pays de Kinza (Qadeš) et son prince, Etakama, a entraîné la vigoureuse riposte des troupes hittites en Amka alors que mourrait subitement le jeune pharaon (1325 av.J.C.). Cet événement inattendu a profondément modifié la situation. La reine Ankhesenamon qui se refusait à épouser l'un de ses « serviteurs » pour assurer la continuité de la dynastie n'a pas hésité à faire alors appel au roi hittite auréolé par l'éclat de ses victoires. Elle lui demandait d'envoyer en Egypte l'un de ses fils afin de l'épouser et de ceindre en même temps la double couronne des rois de Haute et de Basse-Egypte. L'échec de cette audacieuse entreprise et la mort du prince hittite ont entraîné une guerre ouverte, ce qu'Akhenaton et les « régents » du jeune Tutankhamon avaient soigneusement évité jusqu'alors. Il est très difficile de dire, du fait de la rareté des sources disponibles, quelle a été la durée du premier conflit qui a débuté en 1324 av.J.C., un an après la mort de Tutankhamon. Les opérations menées en Syrie par le prince héritier Arnuwanda jusqu'à la mort de son père Šuppiluliuma (1319 av.J.C.) ne semblent pas avoir abouti à des résultats décisifs. Les principales forces hittites étaient alors occupées à une opération d'envergure, la reconquête du Mitanni où Šuppiluliuma voulait réinstaller son gendre, Šattiwaza, le propre fils de Tušratta. Le succès de cette entreprise explique sans doute la « mollesse » des opérations menées contre les Egyptiens. Il s'agissait sur ce terrain de venger la mort d'un fils du roi hittite sans que de nouvelles conquêtes aient été, semble-t-il, envisagées au delà de Qadeš et de l'Amurru que les Hittites considéraient comme des « annexions » légitimes opérées aux dépens du roi de Mitanni et non comme des empiétements coupables en territoire égyptien. Une « guerre de basse intensité », coupée de trêves, a continué au cours d'une partie au moins du règne de Muršili II (1318-

c.1295 av.J.C.). Un second traité ou un pacte de non-agression a peut-être été conclu après l'an X de ce roi, si l'allusion à un tel accord incluse dans le traité Ramsès II-Hattušili III peut être rapportée à son règne, ce qui reste douteux.

L'installation d'une nouvelle dynastie en Egypte, la XIXème, a relancé brutalement la guerre ouverte alors que le roi hittite était aux prises avec de graves difficultés. Le pharaon Séthi I a conquis Qadeš pour un temps et fait repasser l'Amurru dans son camp. Même si le souverain hittite, Muwatalli II, le fils de Muršili, a félicité lors de son avènement le jeune Ramsès, ce qui paraît probable, il a très vite dû concentrer en Syrie du nord des forces importantes pour faire face aux offensives du jeune et impétueux pharaon. La bataille de Qadeš, malgré le succès dont se vantait Ramsès, lui a permis de replacer définitivement l'Amurru dans la mouvance hittite et les dernières offensives du pharaon, menées jusqu'en l'an X de son règne (1270/1269 av.J.C.) n'ont pu modifier sensiblement la situation. Le grand traité « de paix et d'alliance éternelle » conclu en l'an XXI de Ramsès II (1279/1278 av.J.C.) n'a fait qu'entériner la situation d'équilibre qui s'était établie sur le terrain.

Il a fallu attendre l'an XXXIV (1246/1245 av.J.C.) pour que le mariage du pharaon et de la fille de son « allié » Hattušili III, qui est devenue la « grande épouse royale » de Ramsès, mette un point final aux difficultés rencontrées par les deux protagonistes pour consolider l'accord conclu treize ans auparavant.

L'appel de la reine d'Egypte au roi de Hatti, Šuppiluliuma, en 1325 av.J.C. et la mort du prince hittite qui devait l'épouser, Zannanza, l'année suivante, événements improbables qui ont été à l'origine de la rupture entre deux pays amis depuis les débuts de leurs relations ont sans douté affaibli les deux puissances et surtout rendu plus difficile l'action des rois hittites face à leur nouvel ennemi, le roi d'Aššur. La réconciliation entre Ramsès II, apparemment las de la guerre, et Hattušili III, désireux d'avoir les mains libres sur l'Euphrate et en Syrie pour faire face à la politique agressive du souverain assyrien, n'a fait que rétablir le *statu quo ante*, laissant aux

Hittites l'Amurru et Qadeš alors que les pays d'Ube et de Canaan demeuraient les dépendances asiatiques de l'Egypte. Le conflit qui avait duré 65 ans environ et dont l'origine se trouvait dans la décision personnelle d'une reine, dont les résultats s'étaient révélés désastreux, n'avait-il été, comme l'écrit Klengel, qu'une longue marche vers une amitié retrouvée ?

En fait il ne faut ni surestimer ni minimiser le rôle des acteurs de la « grande histoire » et celui d'événements fortuits et imprévisibles, dont la mort du jeune Tutankhamon est le meilleur exemple. Leurs conséquences ont perduré bien au-delà de la vie des premiers protagonistes de ceux-ci. Le conflit égypto-hittite était en germe dans la défaite du roi de Mitanni et la mainmise de Suppiluliuma sur des territoires et des principautés limitrophes des possessions égyptiennes alors qu'Akhenaton régnait dans le Double Royaume. L'action du prince de Qadeš puis les manœuvres du roi d'Amurru ont joué un rôle aussi important dans l'origine de la guerre que l'imprudent appel de la reine au roi hittite. Deux conceptions politiques et juridiques s'affrontaient alors sur le terrain de la Syrie. Avec une certaine mauvaise foi le souverain hittite considérait que tous les pays qui avaient été liés au Mitanni lui appartenaient par droit de conquête, des traités en bonne et due forme étant conclus avec les princes qui acceptaient de se soumettre à la nouvelle autorité. Ugarit, l'Amurru, le Nuhašše, sans doute Qadeš et, dans une position particulière, Alep, ont ainsi lié leur sort à celui du Hatti dans le respect de formes juridiques précises. Le pharaon ne pouvait se prévaloir de textes ayant une valeur comparable sur le plan du « droit international » alors que « souverain universel », selon l'idéologie royale égyptienne, il n'avait jamais conclu d'accords formels ayant une valeur juridique avec ses vassaux. Les serments imposés à ceux-ci lors de leur soumission lui paraissaient suffisants. Ni tablettes ni papyrus témoignant d'obligations réciproques, même très inégales, négociées entre les deux parties, n'existaient dans les archives de Thèbes, d'Akhetaton, de Memphis ou de Pi-Ramsès, qui puissent être opposés aux prétentions hittites. Dès le règne d'Akhenaton des

incidents avaient éclaté aux frontières indécises de la « zone d'influence » égyptienne et des régions contrôlées par les Hittites. Il est probable qu'un conflit majeur aurait fini par éclater entre les deux empires même si l'initiative prise par Ankhesenamon n'avait pas eu lieu. Son époux, Tutankhamon, en avait pris le risque en lançant une opération offensive contre Qadeš et son prince, le « traître » (aux yeux des égyptiens) Etakama. La mort du pharaon a étouffé dans l'œuf l'effort concerté pour reconquérir le terrain perdu en Asie, dont la conséquence inévitable, s'il avait été poursuivi, aurait été le déclenchement d'une « grande guerre » entre les deux empires rivaux.

La tentative de la reine pour unir les deux puissances n'avait que de faibles chances d'aboutir à une association durable de celles-ci et se heurtait à l'opposition irréductible de conceptions politiques et juridiques qui trouvaient leur fondement dans les croyances et les mentalités des deux peuples.

BIBLIOGRAPHIE

- Albright, W.F., 1937, « The Egyptian Correspondence of Abimilki, Prince of Tyre », *JEA* 23, 190-203
- Id., 1946, « Cuneiform Material for Egyptian Prosopography, 1500-1200 B.C. », *JNES* 5, 7-25
- Aldred, C., 1957, « The End of the El-Amarna Period », *JEA* 43, 30-41
- Id., 1957a, « Year Twelve at El-Amarna », *JEA* 43, 114-117
- Id., 1959, « The Beginning of the El-Amarna Period », *JEA* 45, 19-33
- Id., 1969, « The New Year Gifts to the Pharaoh », *JEA* 55, 73-81
- Id., 1970, « The Foreign Gifts offered to Pharaoh », *JEA* 56, 105-116
- Id., 1988, *Akhenaten King of Egypt*, London
- Allen, J.P., 1994, « Further Evidence for the Coregency of Amenhotep III and Akhenaten », *GM* 140, 7-8
- Id., 1994a, « Nefertiti and Smenkh-ka-re », *GM* 141, 7-17
- Alp, S., 1991, *Hethitische Briefe aus Maşat Höyük*, Ankara
- Altenmüller, H., 1982, « Tausret und Sethnacht », *JEA* 68, 107-115
- Id., 1992, « Bemerkungen zu den neu gefundenen Daten im Grab der Königin Twosre (KV 14) im Tal der Könige von Theben » in Reeves, C.N., éd., *After Tut'ankhamen*, 141-164
- Id., 1996, « Das präsumtive Begräbnis des Siptah », *SAK* 23, 1-9

Id., 1999, « Zwei Ostraka und ein Baubefund. Zum Tod der Schatzkanzler Bay im 3. Regierungsjahr des Siptah », *GM* 171, 13-18

Altman, A., 1978, « The Revolutions in Byblos and Amurru during the Amarna Period and their Social Background », *Bar Ilan Studies in History*, 3-24

Id., 2001, « EA 59 : 27-29 and the Efforts of Mukiš, Nuhašše and Niya to establish a Common Front against Šuppiluliuma I », *UF* 33, 1-25

Id., 2001a, « The Submission of Šarrupši of Nuhašši to Šuppiluliuma I », *UF* 33, 27-47

Id., 2003, « The Mittanian Raid of Amurru (EA 85 : 51-55) Reconsidered », *AoF* 30, 345-371

Archi, A., 1971, « The Propaganda of Hattusili III », *SMEA* 14, 185-215

Id., 1997, « Egyptians and Hittites in Contact », in *L'Impero Ramesside, Fs S.Donadoni*, 1-15

Arnaud, D., 1992, « Les ports de 'Phénicie' à la fin de l'âge du Bronze Récent (XIVe-XIIe siècles) d'après les textes cunéiformes de Syrie », *SMEA* 30, 179-194

Id., 1993, « Lettre de Beia », in S.Cluzan, *et al.*, éds, *Syrie, Mémoire et Civilisation*, Paris, 248-249

Artzy, P., 1978, « The Rise of the Middle-Assyrian Kingdom, according to the Amarna Letters 15 & 16 », *Bar Ilan Studies in History*, Ramat Gan, 25-41

Id., 1997, « EA 16 », *AoF* 24, 320-336

Id., 2000, « The Diplomatic Service in Action : The Mittani file », in Cohen, R., Westbrook, R., *Amarna Diplomacy*, Baltimore, 205-211

Astour, M.C., 1969, « The Partition of the Confederacy of Mukiš-Nuhašše-Nii, by Šuppiluliuma. A Study in Political Geography of the Amarna Age », *OR* 38, 381-414

- Partille
Id., 1989, *Hittite History and Absolute Chronology*,
31-50
- Id., 1999, « The Ḫapiru in the Amarna Texts », *UF* 31,

Åström, P., éd., 1987 (I/II), 1989 (III), *High, Middle or Low ? Acts of Intern. Colloquium, Gothenburg*

Badawy, A.M., 1973, « Aberrations about Akhenaten »,
ZAS 99, 65-72

Balkan, K., 1954, *Kassiten Studien. I. Die Sprache der Kassiten*, New Haven

Barnett, R.D., 1975, « The Anatolians at the battle of Qadesh », *CAH* IV/2, 359-363

Baurain, C., 1984, *Chypre et la Méditerranée Orientale au Bronze Récent. Synthèse Historique*, Paris

Beal, R.H., 1983, « Studies in Hittite History », *JCS* 35, 115-126

Id., 1992, *The Organisation of the Hittite Military*, Heidelberg

Id., 2000, « The Ten years Annals of Great King Muršili II of Ḫatti », in Hallo, W.W., éd., *The Context of Scripture II, Monumental Inscriptions from Biblical World*, 81-90

Beckman, G., 1983, « Mesopotamians and Mesopotamian Learning at Hattusa », *Fs H.G. Güterbock* II, 13-21

Id., 1996,²1999, *Hittite Diplomatic Texts* (HDT), Atlanta

Bentley, J., 1980, « Amenophis III and Akhenaten : co-regency proved ? », *JEA* 66, 164-165

Bietak, M., éd., 2000, *The Synchronisation of Civilisations in the Eastern Mediterranean in the Second Millennium B.C.*, Öster.Akad.Wiss. Denkschr. der Gesamtak. XIX, Wien

Bordreuil, P., éd., 1991, *Une Bibliothèque au sud de la Ville. Les Textes de la 34^e Campagne* (1973), RSOu 7

Bottéro, J., 1954, *Le Problème des Habiru*, Paris

Brinckman, J.A., 1976, *Materials and Studies for Kassite History*, I, Chicago

Brunner-Traut, 1982, « Nofretete », *LdÄ* IV, col.519-521

Bryan, B.M., 1991, *The Reign of Thutmosis IV*, Baltimore

Id., 2000, « The Egyptian Perspective on Mittani » in Cohen, R., Westbrook, R., *Amarna Diplomacy*, 71-84

Bryce, T.R., 1988, « Tette and the Rebellion in Nuhašši », *AnSt* 38, 21-28

Id., 1989, « Some Observations on the Chronology of the Šuppiluliuma's Reign », *AnSt* 39, 19-30

Id., 1990, « The Death of Niphururiya and its Aftermath », *JEA* 76, 97-105

Id., 1992, « The Role of Telepinu, the Priest, in the Hittite Kingdom », *Hethitica* 11, 5-18

Id., 1998, *The Kingdom of the Hittites*, Oxford

Id., 1999, « Anatolian scribes in mycenaean Greece », *Historia* 48, 257-264

Campbell, E.F., 1964, *The Chronology of the Amarna Letters (with a special reference to the hypothetical coregency of Amenophis III and Akhenaten)*, Baltimore

Cancik-Kirschbaum, E., 1996, *Die mittelassyrischen Briefe aus Tall Šeh Hamad*, Berlin

- Carruba, O., 1976, « Le relazioni fra l'Anatolia e l'Egitto alla metà del II millenio », *OA* 15, 295-309
- Id., 1977, « Beiträge zur mittelhethitischen Geschichte, *SMEA* 18, I, 137-174 ; II, 175-195
- Id., 1998, « Hethitische Dynasten zwischen altem und neuem Reich », *III ICH Çorum* 1996, Ankara, 91-97
- Cavaignac, E., 1955, « La lettre 101 d'El Amarna », *Journal Asiatique* 243, 135-138
- Cazelles, H., 1970/1971, « La 'Lettre du Général' (Ugaritica V). Les enseignes et la bataille de Qadeš », *MUSJ* 46, *Mél.Dunand* II, 29-50
- Cochavi-Rainey, Z., 1999, *Royal Gifts in the Late Bronze Age. Fourteenth to Thirteenth Centuries B.C.E.*, Beer Sheva XIII
- Ead., 2003, *The Alashia Texts from the 14th and 13th Centuries B.C.E.*, AOAT 289, Münster
- Cohen, R., Westbrook, R., éds, 2000, *Amarna Diplomacy. The Beginning of International Diplomacy*, Baltimore
- Connolly, R.C., Harrison, R.G., Abdalla, A.B., Ahmed, S., 1980, « An Analysis of the Interrelationships between Pharaohs of the 18th Dynasty », *MASCA* JI, Philadelphie 1, n°6, 178-181
- Davies, Norman de Garis, 1903-1908, *The Rock Tombs of el Amarna I-VI*, EEF ASE, London
- de Bruyn, M.J., 1989, « The Battle of Qadesh : Some Reconsiderations », *Mél. van Loon*, Rotterdam, 135-165
- del Monte, G.F., 1986, *Il Trattato fra Muršili II di Hattuša e Niqmepa' di Ugarit*, Or.Ant.Coll. XVIII, Roma
- Id., 1992, *Répertoire Géographique des Textes Cunéiformes*, RGTC 6/2
- Id., 1993, *L'annalistica ittita*, TVOa, Brescia
- del Monte, G.F., Tischler, J., 1978, *Die Orts-und Gewässernamen der Hethitischen Texten*, RGTC 6
- de Moor, J.C., 1996, « Egypt, Ugarit and Exodus » in Wyatt, N., Watson, W., Lloyd, éds, *Ugarit, religion and culture*, Fs J.C.L. Gibson, 213-248
- de Vos, J., 2003, « A propos des Aegyptiaca d'Asie Mineure datés du II^e millénaire av.J.C. », *Hethitica* 15, 43-63
- Dhorme, P., 1908, « Les pays bibliques au temps d'el Amarna I. Les pays d'Amurru et de Canaan », *RB*, 500-519
- Dietrich, M., 2001, « Der Brief des Kommandeurs Šumiyānu an den ugaritischen König Niqmepa (RS 20.38). Ein Bericht Über Aktivitäten nach der Schlacht bei Qadeš, 1275 v.Chr », *UF* 33, 118-183
- Dietrich, M., Loretz, O., 1969 ; « Die Amarna Brief VAB* 2, 170 », in Stiehl, R., Stier, R., *Beiträge zur alten Geschichte und deren Nachleben I*, Fs F.Altheim, Berlin, 14-23
- Dodson, A., 1981, « Nefertiti's regality : a comment », *JEA* 67, 179
- Id., 1993, « On the Origin, Contents and Fate of Biban el-Moluk Tomb 55 », *GM* 132, 21-28
- Id., 1994, « Kings Valley Tomb 55 and the Fate of the Amarna Kings », *Amarna Letters* 3, 95-103
- Drenkhahn, R., 1980, *Die Elephantine-Stele des Sethnacht und ihr historischer Hintergrund*, ÄA 36
- Ead., 1983, « Eine Umbettung Tutanchamuns ? », *MDAIK* 39, 29-37

Drews, R., 2000, « Medinet Habu, Oxcarts, Ships, and Migration Theories », *JNES* 59, 161-190

Drower, M., 1975, « Syria c.1550-1400 B.C.», *CAH* II/1, ch.X, 417-525

Dumont, L., 1948, « Indo-Aryan Names », apud O'Callaghan, R.T., *Aram Naharaim*, 56-63 ;149-155

Eaton-Krauss, M., 1988, « Tutankhamun at Karnak », *MDAIK* 44, 1-11

Ead., 1990, « Akhenaten versus Akhenaten », *BiOr* 47, col.541-559

Ead., 2002, « Akhenaton Redux », *CdE* LXXVII/153-154, 93-107

Eaton-Krauss, M., Krauss, R., 2001, c.rdu de Gabolde, D'Akhenaton à Toutankhamon, *BiOr* 58, col.91-97

Eaton-Krauss, M., Murnane, W., 1991, « Tutankhamun, Ay, and the Avenue of Sphinxes between Pylon X and the Mut Precinct at Karnak », *BSEG* 15, 31-38

Edel, E., 1948, « Neue keilschriftliche Umschreibungen ägyptischer Namen aus den Boğazköytexten », *JNES* 7, 11-24

Id., 1950, « KBo I 15+19, ein Brief Ramses II. mit einer Schilderung der Kadešschlacht », *ZA* 49,195-212 ;

Id., 1951-1953, « Eine Brief aus der Heirats-Korrespondenz Ramses II. », *JKF* 2 ; 262-273

Id., 1953, « Weitere Brief aus des Heiratskorrespondenz Ramses II. : KUB III 37 und KUB III 57 », *Geschichte und Altes Testament, Beiträge zur historischen Theologie* 16, *Fs A.Alt*, 29-63

Id., 1958, « Die Abfassungszeit des Briefes KBo I 10 (Hattušili-Kadašman-Ellil) und seine Bedeutung für die Chronologie Ramses II. », *JCS* 12, 130-133

Id., 1960, « Die geplante Besuch Hattušili III in Ägypten », *MDOG* 92, 15-20

Id.,1974, « Zwei original Briefe des Königsmutter Tuja in Keilschrift », *SAK* 1, 105-116

Id., 1976, *Ägyptische Ärzte und ägyptische Medizin am hethitischen Königshof*, Göttingen

Id., 1978, « Der Brief des ägyptischen Wesirs Pasijara an den Hethiterkönig Hattušili und verwandte Keilschriftbriefe », *NAWG* 4, Göttingen, 118-158

Id., 1994, *Die Ägyptisch-hethitische Korrespondenz aus Boghazköy*, VII, Opladen

Id., 1997, *Der Vertrag zwischen Ramesses II. von Ägypten und Hattusili III. von Hatti*, Berlin

Edgerton, W.F., Wilson, J.A., 1936, *Historical Records of Ramses III*, SAOC 12, Chicago

el Saady, H., 1992, « The Wars of Sety I at Karnak. A New Chronological Structure », *SAK* 19, 285-294

Ertman, E.L., 2003, « The Identity of the King and the Queen on Tutankhamen Golden Thrones », *8th congress of Egyptologists*, Cairo 2000, Cairo, New York, 209-214

Evans, A.J., 1921, *The Palace of Minos* I, London

Fairman, H.W., 1972, « Tutankhamun and the end of the 18th Dynasty », *Antiquity* 46, 15-18

Faulkner, R.O., 1958, « The Battle of Kadesh », *MDAIK* 16, 93-111

Fecht, G.,1984, « Das 'Poeme' über die Qadesch-Schlacht », *SAK* 11, 281-333

Id., 1984, « Ramses II. und die Schlacht bei Qadeš », *GM* 80, 23-53

Federn, W., 1960, « Dahamunzu (KBo V – III 8) », *JCS* 14, 33

Forrer, E., 1926/1929, *Forschungen* I/1, I/2, II/1, Berlin

Id., 1929, « Sakija(h)= 'verfinstern' ! », *KIF* 1, 273-285

Freu, J., 1974, « La lettre EA 116 de Rib Addi, prince de Byblos, au pharaon Akhenaton et les Hittites à el Amarna », *Fs P.Fargues, Annales Fac. des Lettres et Sciences Humaines de Nice* n°21, 15-47

Id., 1985, « La correspondance d'Abimilki, prince de Tyr », *Annales Nice* n°50, 22-60

Id., 1988, « La tablette RS 88.2230 et la phase finale du royaume d'Ugarit », *Syria* 65, 395-398

Id., 1992, « Les Guerres Syriennes de Suppiluliuma et la Fin de l'Ere Amarnienne », *Hethitica* 11, 39-101

Id., 1994, « Les dieux des Aryas occidentaux dans les textes cunéiformes », *LAMA 13-Nomina Rerum, Fs J.Manessy-Guitton*, Nice, 209-227

Id., 1995, « De l'Ancien Royaume au Nouvel Empire : Les Temps Obscurs de la Monarchie Hittite », II Congresso di Hittitologia, Pavia 1993, *StMed* 9, 133-148

Id., 1996, « La révolution dynastique du grand roi Tuthaliya I », *Hethitica* 13, 1996, 17-38

Id., 1998, « La fin d'Ugarit et de l'empire hittite. Données nouvelles et chronologie », *Semitica* 48, 17-39

Id., 2000, « Ugarit et les puissances à l'époque amarnienne (c.1350-1310 av.J.C.) », *Semitica* 50, 9-39

Id., 2001, « De l'indépendance à l'annexion. Le Kizzuwatna et le Hatti aux XVIème et XVème siècles avant notre ère », in E.Jean, A.M.Dinçol, S.Durugönül, *La Cilicie. Espaces et Pouvoirs Publics (2^{ème} millénaire av.J.C. - 4^{ème} siècle après J.C.)*, *Varia Anatolica* 13, 13-36

Id., 2002, « La Chronologie du règne de Šuppiluliuma : essai de mise au point », in Taracha, P., éd.,

Silva Anatolica, Warszawa, 87-107

Id., 2002a, « Note sur la mort du chancelier Béya, la fin d'Ugarit et de l'empire hittite », *Le Muséon* 115, 1-6

Id., 2002b, « Deux Princes-Prêtres du Kizzuwatna, Kantuzzili et Telepinu », *Hethitica* 15, 65-80

Id., 2003, *Histoire du Mitanni*, Paris

Id., 2003a, « De la confrontation à l'entente cordiale : Les relations assyro-hittites à la fin de l'âge du Bronze (ca

1250- 1180 av.J.C.) », in Beckman, G., Beal, R., McMahon, G., éds, *Hittites Studies in Honor of Harry Hoffner Jr.*, Winona Lake (Indiana), 101-118

Freydank, H., 1959/1960, « Ein hethitische Fassung des Vertrages zwischen den hethititer König Šuppiluliuma und Aziru von Amurru », *MIO* 7, 355-381

Id., 1994, *Beiträge zur Mittelassyrischen Chronologie und Geschichte*, SGKAO, Berlin

Friedrich, J., 1926/1930, *Staatsverträge des Hatti-Reiches*, I/II, Leipzig

Fritz, W., 1991, « Bemerkungen zum Datierungsvermerk auf der Amarnatafel KN 27 », *SAK* 18, 207-214

Gaballa, G.A., Kitchen, K.A., 1968, « Ramesside Varia I », *CdE* 43, 259-270

Gabolde, M., 1998, *D'Akhenaton à Toutânkhamon*, Lyon/Paris

Gardiner, A., 1959, *The Royal Canon of Turin*, Oxford
Id., 1960, *The Kadesh Inscriptions of Ramesses II*, Oxford

Garelli, P., 1963, *Les Assyriens en Cappadoce*, Paris

Giles, F.J., 1997, *The Amarna Age : Western Asia*, Warminster

Goedicke, H., éd., 1985, *Perspectives on the Battle of Kadesh*, Baltimore

Id., 1985, « The 'Battle of Kadesh' : A Reassessment », in *Perspectives*, 77-121

Goelet, O., Levine, B.A., 1998, « Making Peace in Heaven and on Earth : Religious and Legal Aspects of the

Treaty between Ramesses II and Ḫattušili III », in Lubetski, M., Gottlieb, C., Keller, Sh., éds, *Fs C.H.Gordon*, JSOT, Suppl.Series 273, Sheffield, 252-299

Goetze, A. (Götze, A.), 1924/1925, *Ḫattušili*, MVAG 29.3, Leipzig

Id., 1929, « Die Pestgebete des Muršiliš, KIF I/2, 161-251

Id., 1929a, « Zu Schlacht bei Qadeš », *OLZ* 32, 832-838

Id., 1930, « Nochmals sakijah(b) », *KIF* 1, 401-413

Id., 1933, *Die Annalen des Muršiliš*, MVAeG 38, Leipzig

Id., 1940, *Kizzuwatna and the Problem of Hittite Geography*, YOSR XXII, New Haven

Id., 1947, « A New Letter from Ramesses to Ḫattušiliš », *JCS* 1, 241-252

Id., 1955, « Hittite Prayers », in Pritchard, J.B., éd., *ANET*, 393-401

Id., 1955, « Hittite Historical Texts », in Pritchard J.B., éd., *ANET*, 318-319

Id., 1957, *Kulturgeschichte Kleinasiens*, München

Grandet, P., 2000, « L'exécution du chancelier Bay. O.Ifao 1864 », *BIFAO* 100, 339-345

Grave, C., 1980, « The Etymology of Northwest Semitic ṣapānu », *UF* 12, 221-229

Ead., 1980a, « On the use of an egyptian idiom in an Amarna Letter from Tyre and in a hymn to the Aten », *OA* 19, 205-218

Ead., 1982, « Northwest Semitic ṣapānu in a Break-up of an Egyptian Stereotyp Phrase in EA 147 », *OR* 51, 161-182

Greenberg, M., 1955,² 1961, *The ḥab/piru*, AOS 39

Gurney, O.R., 2002, « The Autorship of the Tawagalawaš Letter », in P.Taracha éd., *Silva Anatolica*, 133-141

Güterbock, H.G., 1940/1942, *Siegel aus Boğazköy* I/II, *AfO* Beiheft 5/7, Berlin

Id., 1956, « The Deeds of Suppiluliuma as told by his son, Mursili II », *JCS* 10, 41-68 ; 75-98, 101-130

Id., 1960, « Muršili's Accounts of Šuppiluliuma's Dealings with Egypt », *RHA* XVIII/66-67, 57-63

Id., 1967, « The Conquest of Cyprus Reconsidered », *JNES* 26, 73-81

Id., 1973, « Hittite Hieroglyphic Seal Impressions from Korucutepe », *JNES* 32, 135-147

Haas, V., 1992, in Moran, W., *Amarna Letters* (EA 31-32),

Hachman, R., 1982, « Die ägyptische Verwaltung in Syrien während der Amarnazeit », *ZDPV* 98, 17-49

Id., 1982a, « Der Rabisu von Kumidi », *Archéologie au Levant, Recueil R.Saidah*, Paris, 133-145

Hagenbuchner, A., 1989, *Die Korrespondenz der Hethiter* I/II, TdH 15/16, Heidelberg

Hallo, W.W., éd., 1997, *The Context of Scripture I. Canonical Compositions from the Biblical World*, Leiden, New York, Köln (CoS)

Id., 2000, *The Context of Scripture II. Monumental Inscriptions from the Biblical World*, ibid.

Hanke, R., 1978, *Amarna-Reliefs aus Hermopolis. Neue Veröffentlichungen und Studien*, HÄB 2

Harari, I., 1980, « Social Aspects of the Treaty signed by Ramses II and Hattusili », *Serapis* 6, 57-61

Hari, R., 1964, *Horemheb et la reine Moutnedjmet ou la fin d'une dynastie*, Genève

- Harris, J., 1973, « Nefertiti Rediviva », *AcOr* 35, 5-13
 Id., 1974, « Nefernefruaton Regnans », *AcOr* 36, 11-21
 Id., 1974a, « Kiya », *CdE* 49, 25-30
- Harrison, R.G., Abdalla, A.B., 1972, « The remains of Tutankhamun », *Antiquity* 46, 8-14
- Hawkins, D., « Urhi-Tešub, *tukkanti* », IV.IKH, Würzburg 1999, StBoT 45, 2001, 167-179, Tafel VI-IX
- Heinhold-Krahmer, S., 1977, *Arzawa. Untersuchungen zu seiner Geschichte nach den hethitischen Quellen*, TdH 8
 Ead., 1983, « Untersuchungen zu Piyamaradu », I, *OR* 52, 81-97
 Ead., 1986, « Untersuchungen zu Piyamaradu », II, *OR* 55, 47-62
 Ead., 1988, « Aktivitäten Salmanasars I. in oder in Umgebung von Malatiya », *AfO* 35, 79-104
- Helck, W., 1961, *Urkunden der 18. Dynastie. Übersetzung zu den Heften 17-22*, Berlin
 Id., 1962, *Die Beziehungen Ägyptens zu Vorderasien im 3. und 2. Jahrtausend v. Chr.*, ÄgAbh 5
 Id., 1963, « Urhi-Tešup in Ägypten », *JCS* 17, 87-97
 Id., 1969, « Die Tochterheirat ägyptischer Könige », *CdE* 44, 22-26
 Id., 1977, « Ägypter und Hethiter », *LexÄg* II, col.1176-1178
 Id., 1982, « Was geschah in KV 55 ? », *GM* 60, 43-46
 Id., 1984, « Kijē », *MDAIK* 40, 159-167
 Id., 1994, « Ägyptologische Bemerkungen zu dem Artikel von J.Freu in *Hethitica* XI 39 », *Hethitica* 12, 15-22
 Hess, R.S., 1993, *Personal Names from Amarna*, ASOR, Dissertation Series, New Haven
 Hoffner, H.A., 1983, « A Prayer of Muršili II about his Stepmother », *JAOS* 103, 187-192

- Id., 1989, « The Last Days of Khattusha », in Ward, Joukowsky, *The Crisis Years*, 46-51
 Id., 1997, « Deeds of Šuppiluliuma » in Hallo, W.W., ed., *The Context of Scripture* I, 185-192
 Hornung, E., 1964, *Untersuchungen zur Chronologie und Geschichte des Neuen Reiches*, ÄA 11
- Houwink ten Cate, Ph., 1974, « The early and late phases of Urhi-Tešub's career », *Fs H.G. Güterbock* I, 123-150
 Id., 1992, « Urhi-Tešub Revisited », *BiOr* 51, 233-259
 Id., 1996, « The Dynastic Marriages of the Period between ca 1258 and ca 1244 B.C. », *AoF* 23, 40-75
- Huehnergard, J., 1996, « A Byblos Letter, probably from Kāmid el-Lōz », *ZA* 86, 97-113
- Izre'el, S., 1991, *Amurru Akkadian. A Linguistic Study*, I/II
 Id., 1995, « The Amarna Glosses : Who wrote what for whom ? Some Sociolinguistic Considerations », *IOS* 15, 101-122
- Izre'el, S., Singer, I., 1990, *The 'General's Letter' from Ugarit. A Linguistic and Historical Reevaluation of RS 20.33 (Ugaritica V n°20)*, Tel Aviv
- James, A., 2000, « Egypt and Her Vassals : the Geopolitical Dimension » in Cohen, R., Westbrook, R., *Amarna Diplomacy*, Baltimore, 112-124
- Johnson, W.R., 1996, « Amenhotep III and Amarna : Some New Considerations », *JEA* 82, 65-82
- Kammenhuber, A., 1968, *Die Arier im Vorderen Orient*, Heidelberg
- Kestemont, G., 1974, *Diplomatique et droit international en Asie occidentale*, Louvain-la-Neuve

- Kitchen, K.A., 1962, *Suppiluliuma and the Amarna Pharaohs. A Study in Relative Chronology*, Liverpool
- Id., 1968, « Further Notes on the New Kingdom Chronology and History », *CdE* 43, 313-324
- Id., 1982, *Pharaoh Triumphant. The Life and Times of Ramesses II*, Warminster ; tr.fr. 1984
- Id., 1985, c.rdu de R.Krauss, *Das Ende der Amarnazeit*, *JEA* 71, 43-44
- Id., 1989, « Supplementary Notes on the Basics of Egyptian Chronology », *HML* ? III, 152-159
- Id., 1998, « Amenophis III and Babylon », In O'Connor, D., Cline, E., éds, *Amenophis III*, 253-256
- Id., 2000, « Regnal and Genealogical Data of Ancient Egypt (Absolute Chronology I). The Historical Chronology of Ancient Egypt, a Current Assessment », in Bietak, M., éd., *The Synchronisation of Civilisations*
- Kitchen, K.A., Gaballa, G.A., 1969, « Ramesside Varia II », *ZÄS* 96, 14-28
- Klengel, H., 1964, « Aziru von Amurru und seine Rolle in der Geschichte der Amarnazeit », *MIO* 10, 57-83
- Id., 1965/1969/1970, *Geschichte Syriens im 2. Jahrtausend v.u.Z.*, I/II/III, Berlin
- Id., 1974, « Hungerjahre in Hatti », *AoF* 1, 165-174
- Id., 1992, *Syria 3000 to 300 B.C. A Handbook of Political History*, Berlin
- Id., 1999, *Geschichte des Hethitischen Reiches*, *HdO* I/34, Leiden, Boston, Köln
- Id., 2001, « Einige Bemerkungen zur hethitischen Herrschaftsordnung in Syrien », *IV IKH, StBoT* 45, 255-271
- Id., 2002, *Hattuschili und Ramses. Hethiter und Ägypter – ihr langer Weg zum Frieden*, Mainz am Rhein
- Klinger J., Neu, E., 1990, « War die erste Computer-Analyse des Hethitischen verfehlt ? », *Hethitica* 10, 135-160

- Knudzon, J., Weber, O., Ebeling, E., 1915, *Die El-Amarna-Tafeln, I/II* (EAT), Leipzig
- Krauss, R., 1978, *Das Ende der Amarnazeit. Beiträge zur Geschichte und Chronologie des Neuen Reich*, HÄB 7, Hildesheim
- Id., 1986, « Kija – ursprüngliche Besitzerin der Kanopen aus KV 55 », *MDAIK* 42, 67-80
- Id., 1996, « Nochmals die Bestattungszeit Tutanchamuns und eine Exkurs über das Problem der Perseareife », *SAK* 23, 227-254
- Id., 1997, « Nefertiti's Ende », *MDAIK* 53, 209-219
- Id., 1997a, « Zur Chronologie der Nachfolger Achenatens unter Berücksichtigung der DOG Funde aus Amarna », *MDOG* 129, 225-250
- Id., 2000, « Akhenaten : Monotheist ? Polytheist ? », *RACE* 11, 93-103
- Kuentz, Ch., 1925, « La 'stèle du mariage' de Ramsès II », *ASAE* 25, 181-238
- Id., 1928, *La Bataille de Qadech. Les Textes et les Bas-Reliefs*, MFAO 55
- Kühne, C., 1973, *Die Chronologie der Internationalen Korrespondenz von El-Amarna*, AOAT 17
- Id., 1982, « Politische Szenerie und internationale Beziehungen Vorderasiens um die Mitte des 2. Jahrtausends vor Chr. », *BBVO* 1, 203-264
- Id., 1995, « Eine mittelassyrische Verwaltungsarchiv und andere Keilschrifttexte » in Orthman, W., et al., *Ausgrabungen in Tell Chuera in Nord-Ost Syria*, Saarbrücken, 203-225
- Id., 1999, « Imperial Mittani », *SCCNH* 10, 203-221
- Kühne, C., Otten, H., 1971, *Der Šaušgamuwa Vertrag*, StBoT 16, Wiesbaden
- Kuschke, 1979, « Das Terrain der Schlacht bei Qadeš und die Annmarschwege Ramses II. », *ZDPV* 95, 7-35

Lackenbacher, S., 1982, « Nouveaux documents d'Ugarit », *RA* 76, 141-151

Ead., 1991, Textes akkadiens, in Bordreuil P., Une Bibliothèque au sud de la Ville, *RSOu* 7, 83-103

Ead., 1995, « Une correspondance entre l'administration du pharaon Merneptah et le roi d'Ugarit », *RSOu* 11, 77-83

Ead., 1995a, « Les relations internationales entre Ugarit et l'Egypte. A propos d'un texte inédit », in Frézouls, Jacquemin, A., *Les Relations Internationales*, Actes du Colloque de Strasbourg 1993, 107-118

Laroche, E., 1956, « Documents hiéroglyphiques hittites provenant du palais d'Ugarit », *Ugaritica* III, 97-160

Id., 1960, *Les Hiéroglyphes Hittites*, I, L'écriture (HH), Paris

Id., 1966, *Les Noms des Hittites* (NH), Paris

Id., 1971, *Catalogue des Textes Hittites* (CTH), Paris

Laroche, E., Durand, J.M., 1982, « Fragments hittites du Louvre », *Mémorial Ataturk*, 73-78

Lebrun, R., 1980, *Hymnes et Prières Hittites*, Louvain-la-Neuve

Lichtheim, M., 1976, *Ancien Egyptian Literature II, The New Kingdom*, Berkeley, Los Angeles, London

Lilyquist, Chr., 1999, « The objects mentioned in the text », apud Cochavi-Rainey, Z., 211-218

Liverani, M., 1964, « Implicazioni sociali nella politica di Abdi-Ashirta di Amurru », *RSO* 40, 267-277

Id., 1965, « Il Fuoruscitismo in Siria nella tarda età del bronzo », *RSI* 77, 315-336

Id., 1967, « Contrasti e confluenze di concezioni politiche nell'età di el-Amarna », *RA* 61, 1-18

Id., 1971, « Zannanza », *SMEA* 14, 161-162

Id., 1971a, « Le lettere del Faraone a Rib-Adda », *OA* 10, 253-268

Id., 1979, « Farsi Habiru », *VO* 2, 65-77

Id., 1983, « Aziru, servitore di due padroni », *StMed* 4, *Fs F.Pintore*, 93-121

Id., 1983a, « Political Lexikon and Political Ideologies in the Amarna Letters », *Berytus* 31, 41-56

Id., 1990, « A seasonal pattern for the Amarna letters », *Fs W.L. Moran*, *HSS* 37, 337-348

Id., 1990a, « Hattushili alle prese con la propaganda ramesside », *OR* 59, 207-217

Id., 1991, *Prestige and Interest: International Relations in the Near East ca. 1600-1100 B.C.*, Pavia

Id., 1998, *Le Lettere di el-Amarna*, I, *Le lettere dei 'Piccoli Re'*

Id., 1999, *Le Lettere di el-Amarna*, 2, *Le lettere dei 'Grandi Re'*, Brescia

Id., 1998a, « How to kill Abdi-Ashirta : EA 101 again », *IOS* 18, 387-394

Id., 2000, « The Great Powers' Club », in Cohen, R., Westbrook, R., *Amarna Diplomacy*, Baltimore, 15-27

Loretz, O., 1984, *Habiru-Hebräer. Eine soziolinguistische Studie*, Berlin

Lorton, D., 1974, *The juridical terminology of international relations in egyptian texts through dyn. XVIII*, Baltimore, London

Marquez-Rowe, I., 1996, « An Akkadian Letter of the Amarna Period at Ugarit », *AuOr* 14, 107-126

Martin, G.T., 1991/1992, *The Hidden Tombs of Memphis. New Discoveries from the Time of Tutankhamun and Rameses the Great*, London

Martin-Valentin, F.J., 1998, « Indications et Evidences d'une Corégence entre Amenhotep III et Amenhotep IV dans la Nécropole Thébaine », *OLA* 82, Leuven, 741-757

Mayer, W., Mayer-Opificius, R., 1994, « Die Schlacht bei Qades », *UF* 26, 321-368

Mayrhofer, M., 1965, « Zur kritische Sichtung vorderasiatische-ärische Personen Namen », *IF* 70, 146-163

Id., 1966, *Die Indo-Arier im Alten Vorderasien*, Wiesbaden

Mee, Ch., 1998, « Anatolia and the Aegean in the Late Bronze Age », *Aegeum* 18, 137-145

Meier, S.A., 2000, « Diplomacy and International Marriages » in Cohen, R., Westbrook, R., *Amarna Diplomacy*, 165-173

Mellaart, J., 1971, « The Dorak Tombs », *CAH* I/2, 390-392

Mendenhall, G., 1947, « The Message of Abdi-Ashirta to the Warriors : EA 74 », *JNES* 6, 123-124

Merrillees, 1987, *Alashia Revisited*, Paris

Meyer, G., 1992, « Hurija und Piphururija », *GM* 126, 87-93

Moran, W., 1987, « Join the 'Apiru or Become One ? », *St. Th. Lamblin*, Winona Lake, 209-212

Id., 1987a, *Les Lettres d'El Amarna*, LAPO 13, Paris

Id., 1992, *The Amarna Letters*, Baltimore

Mountjoy, P.A., 1998, « The East Aegean-West Anatolian Interface in the Late Bronze Age : Myceneans and the Kingdom of Ahhiyawa », *AnSt* 48, 33-67

Murnane, W.J., 1970, « The Hypothetical Coregency between Amenhotep III and Akhenaten », *Serapis* 2, 17-21

Id., 1977, *Ancient Egyptian Coregencies*, SAOC 40

Id., 1983, c.rdu de Krauss, *Das Ende der Amarnazeit*, *OR* 52, 274-284

Id., 1985, ² 1990, *The Road to Kadesh. A Historical Interpretation of the Battle Reliefs of King Sety I at Karnak*, SAOC 42, Chicago

Id., 2000, « Imperial Egypt and the Limits of Power », in Cohen, R., Westbrook, R., *Amarna Diplomacy*, 101-111

Muscarella, O.W., 2000, *The Lie Became Great. The Forgery of Ancient Near Eastern Culture*, Studies in the Art and Archaeology of Antiquity I, Groningen

Na'aman, N., 1980, « The Historical Introduction of the Aleppo Treaty Reconsidered », *JCS* 32, 34-42

Id., 1988, « Pharaonic Lands in the Jezreel Valley in the Late Bronze Age », *Or. Lov. Anal.* 23, 177-185

Id., 1990, « Praise to the pharaoh in response to his plans for a campaign to Canaan », in Abusch, T., Huehnergard, J., Steinkeller, P., éds, *Lingering over Words*, Fs W.L. Moran, *HSS* 37, Atlanta, 145-158

Id., 1996, « Ammishtamru's Letter to Akhenaten (EA 45) and Hittite Chronology », *AuOr* 14, 251-257

Id., 1996a, « Looking for the pharaoh's judgement », *RA* 90, 145-158

Id., 2000, « The Egyptian-Canaanite Correspondence », in Cohen, R., Westbrook, R., *Amarna Diplomacy*, 125-138

Niemeier, W., 1998, « The Mycenaeans in Western Anatolia and the Problem of the Origins of the Sea Peoples », in Gitin, S., Mazar, A., Stern, E., *Mediterranean Peoples in Transition*, Fs T. Dothan, Jerusalem,

Nougayrol, J., 1956, in Schaeffer, C.F.A., éd., *Le Palais Royal d'Ugarit IV (PRU IV)*, Paris

Id., 1968, in Schaeffer, C.F.A., éd., *Ugaritica V*, Paris

Ockinga, B.G., 1987, « On the Interpretation of the Kadesh Report », *CdE*, LXII/123-124, 38-52

O'Callaghan, R.T., 1948, *Aram Naharaim*, *Analecta Orientalia* 36, Roma

Orlin, L.L., 1970, *Assyrian Colonies in Cappadocia*, The Hague, Paris

Otten, H., 1983, *Puduhepa, eine hethitischen Königin in ihren Textzeugnisse*, Mainz am Rhein

Id., 1988, *Die Bronzetafel aus Boğazköy. Ein Staatsvertrag Tuthalijas IV.*, StBoT, Beiheft 1

Id., 2000, « Ein Siegelabdruck Duthalijaš I (?) », *AA*, 375-376

Panagiotopoulos, D., 2000, « Tributgaben und Huldigungsgeschenke aus der Levante. Die nordexpansion in der 18. Dynastie aus Strukturgeschichtlicher Sicht », *Äg. Lev.* 10, 139-158

Parker, V., 2002, « Zur Chronologie des Šuppiluliumaš I », *AoF* 29, 31-62

Perepelkin, Y.Y., 1978, *The Secret of the Gold Coffin*, Moscou

Pintore, F., 1972, « Transiti di Truppe e Schemi Epistolari nelle Siria Egiziana dell'età di El-Amarna », *OA* 11, 101-131

Id., 1973, « La Prassi della Marcia Armata nelle Siria Egiziana dell'età di El Amarna », *OA* 12, 299-318

Id., 1978, *Il Matrimonio Interdinastico nel Vicino Oriente durante i Secoli XV-XIII*, Or.Ant.Coll. XIV, Roma

Pritchard, J.B., éd., 1950, ² 1955, *Ancient Near Eastern Texts relating to the Old Testament*, Princeton

Rainey, A.F., 1971, « A Front Line report from Amurru », *UF* 3, 131-149

Id., 1973, « Reflections on the Battle of Qadesh », *UF* 5, 280-282

Id., 1999, « Taanach Letters », *EI, St.F.M.Cross*, 153*-162*

Redford, D.B., 1967, *History and Chronology of the XVIIIth Dynasty of Egypt—Seven Studies*, Toronto

Id., 1973, « New Light on the Asiatic Campaigning of Horemheb », *BASOR* 211, 36-49

Id., 1976, in Smith, R., Redford, D., *The Akhenaten Temple Project I*, Warminster

Id., 1984, *Akhenaten, the heretic King*, Cairo

Id., 1992, *Egypt, Canaan, and Israel in Ancient Times*, Princeton

Reeves, N., éd., 1992, *After Tutankhamun. Research and Excavation in the Royal Necropolis at Thebes*, London

Richter, Th., 2002, « Der 'Einjährige Feldzug' Šuppiluliumaš I. von Hatti in Syrien nach Textfunden des Jahres 2002 in Mišrif/Qatna », *UF* 34, 603-618

Robins, G., 1981, « hmt nsw wrt Meritaton », *GM* 52, 75-81

Roeder, G., 1969, *Amarna Reliefs aus Hermopolis II*, Hildesheim

Rost, L., 1956, « Die ausserhalb von Boğazköy gefundenen hethitischen Briefe », *MIO* 4, 328-350

Rowton, M.B., 1959, « The background of the treaty between Ramses II and Hattušili III », *JCS* 13, 1-11

Ryholt, K.S.B., 1997, *The Political Situation in Egypt during the Second Intermediate Period c. 1800-1550 B.C.*, Copenhague

Sadowska, M., 2000, « Semenkhkare and Zannanza », *GM* 175, 73-77

Samson, J., 1977, « Nefertiti's Regality », *JEA* 63, 88-97

Ead., 1979, Akhenaten's Successor », *GM* 32, 33-58

Ead., 1982, « Akhenaten's coregent Ankhkheprure-Nefernefruaten », *GM* 53, 51-54

Ead., 1982a, « The History of the Mystery of Akhenaten's Successor », *L'Egyptologie en 1979* II, 291-297

Säve-Söderbergh, T., 1952, « The 'prw as Vintagers in Egypt », *Orientalia Suecana* 1, 5-14

Schachermeyr, 1959/1960, « Die Königsgräber von Dorak », *AfO* 19, 229-232

Schaeffer, C.F.A., éd., 1956, *Ugaritica* III, Paris

Id., éd., *PRUIV*, 1956, Paris

Id., éd., 1968, *Ugaritica* V, Paris

Schmidt, J.D., 1973, *Ramesses II. A Chronological Structure of his Reign*, Baltimore, London

Schulman, A.R., 1978, « Ankhesenamun, Nofretity and the Amka Affair », *JARCE* 15, 43-48

Id., 1979, « Diplomatic Marriages in the Egyptian New Kingdom », *JNES* 38, 177-193

Id., 1981, « The N'RN at Kadesh once again », *JSSEA* 11, 7-19

Seeher, J., 2001, « Die Zerstörung der Stadt Hattuša » *IV IKH, StBoT* 45, 623-634

Seipel, W., 1975, « Ankhesenpaaton », *LdÄ* I, col.262-263

Several, M.W., 1972, « Reconsidering the Egyptian Empire in Palestine during the Amarna Period », *PEQ* 104, 123-133

Singer, I., 1983, « Takuḥlinu and Ḥaya : Two Governors in the Ugaritic Letter of Tel Aphek », *Tel Aviv* 10, 3-25

Id., 1991, « A Concise History of Amurru », in Izre'el, S., *Amurru Akkadian* II, 134-195

Id., 1999, « A Political History of Ugarit » in Watson, W., Wyatt, N., *HdO* I/39, Leiden, Boston, Köln, 603-733

Smith, R., Redford, D., 1976, *The Akhenaten Temple Project* I, Warminster

Sommer, F., 1932, *Die Aḥkijava-Urkunden*

Spalinger, A., 1979, « Egyptian-Hittite Relations at the Close of the Amarna Period and Some Notes on Hittite Military Strategy in North Syria », *BES* 1, 55-89

Id., 1979a, « The Northern Wars of Seti I : An Integrative Study », *JARCE* 16, 29-47

Id., 1981, « Considerations on the Hittite Treaty between Egypt and Hatti », *SAK* 9, 299-358

Id., 1985, « Notes on the Reliefs of the Battle of Kadesh, in Goedicke, H., *Perspectives on the Battle of Kadesh*, Baltimore, 1-42 ; Remarks on the Kadesh Inscriptions of Ramses II : The 'Bulletin' », *ibid.*, 43-75

Stefanini, R., 1962, « Tetti di Nuhašši in XIX 15 » in *Studi Ittiti, Athenaeum* 40, 11-19

Id., 1964, *Una lettera della regina Puduhepa al re di Alashiya (KUB XXI 38)*, Firenze

Id., 1964a, « KUB XXI 33 (Bo 487) : Muršili's Sins », *JAOS* 84, 22-30

Stieglitz, R.R., 1992, c.rdu of S.Izre'el, I. Singer, *The General'Letter from Ugarit*, 1990, *BiOr* 49, 456-458

Stock, H., 1963, « Der Hyksos Chian in Boğazköy », *MDOG* 94, 73-80

Strange, J., 1980, *Caphtor/Keftiu. A New Investigation*, Leiden

Sturm, J., 1932, « Zur Datierung des el Amarna-Briefe », *Klio* 26, 1-28

Id., 1933, « Wer ist Piphururias ? » *RHA* II/13, 161-176

Id., 1939, *Der Hettiterkrieg Ramses' II.*, Beihefte zur *WZKM* 4, Wien

Sürenhagen, D., 1985, *Paritätische Staatsvertrag aus hethitischer Sicht*, StMed 5, Pavia

Taracha P., éd., 2002, *Silva Anatolica, Fs M.Popko*, Warszawa

Tawfik, S., 1981, « Aton Studies 6 : Was Nefernefruaten the Immediate Successor of Akhenaten ? », *MDAIK* 37, 469-473

Thompson, M.F., 2000, « Royal Heiress Sit-Amen : King's Daughter, King's Sister, King's Wife and King's Mother », *Amarna Letters* 4, KMT, 21-29, nn. pp.160-162

Vallat, F., 1999, « L'hommage de l'Elamite Untash-Napirisha au Cassite Burnaburiash », *Akkadica*, 114/115, 59-65

Id., 2000, « L'Elam au IIe millénaire et la chronologie courte », *Akkadica* 119/120, 7-17

van den Hout, Th., 1994, « Der Falke und das Kücken : der neue Pharao und der hethitische Prinz ? », *ZA* 84, 60-88

Vandersleyen, C., 1988, « Les deux jeunesses d'Aménophis III », *BSFE* 111, 9-30

Id., 1993, « Les scènes de lamentation des chambres alpha et gamma dans la tombe d'Akhénaton », *RdE* 44, 192-194

Id., 1994, « L'Asie des Egyptiens : Babylone, Assour, la Crète, Chypre », *OLP* 25, 37-47

Id., 1995, *L'Egypte et la Vallée du Nil* 2, Nouvelle Clio, Paris

Id., 2002, « Keftiou = Crète ? Objections préliminaires », *GM* 188, 109-112

van Dijk, Jan, 1986, « Die dynastischen Heiraten zwischen Kassiten und Elamern : eine verhängnis Politik », *OR* 55, 159-170

van Dijk, Jacobus, 1997, « The Noble Lady of Mitanni and Other Royal Favorites of the Eighteenth Dynasty », in van Dijk, Jacobus, éd., *Fs Herman te Velde, Egyptological Memoirs* 1, 37-39, Groningen

Vercoutter, J., 1954, *Egyptiens et Préhellènes*, Le Caire

Vergote, J., 1961, *Toutankhamon dans les archives hittites*, Istanbul

von Beckerath, J., 1994, *Chronologie des ägyptischen Neuen Reiches*, HÄB 39

Id., 1997, *Chronologie des pharaonische Ägypten*, Mainz, MÄS 46

von Schuler, E., 1960, *Die Kaškäer. Ein Beitrag zur Ethnographie des Alten Kleinasiens*, Berlin

von Soden, W., 1952, « Zu den Amarnabriefen aus Babylon und Aššur », *OR* 21, 426-434

Wadell, W.G., 1940, *MANETHO, with an english translation*, Loeb Classical, London

Wainwright, G.A., 1954, « Keftiu and Karamania (Asia Minor) », *AnSt* 4, 33-48

Id., 1960, « Merneptah's aid to the Hittites », *JEA* 46, 24-28

Ward, W.A., Joukowsky, M.S., éds, 1989, *The Crisis Years/ The 12th Century B.C. from beyond the Danube to the Tigris*, Dubuque

Weber, O., 1915, apud Knudtzon J., *EAT* II, 1009-1357

Weidner, E., 1923, *Politische Dokumente aus Kleinasien I/II (PDK)*, *BoSt* 8/9, Leipzig

Weinstein, J., 1981, « The Egyptian Empire in Palestine : A Reassessment », *BASOR* 244, 1-28

Wente, E.F., Harris, J.E., 1992, « Royal Mummies of the Eighteenth Dynasty », in Reeves, C.N., éd., *After Tut'ankhamun*, London, 2-20

Wilhelm, G., 1982, *Grundzüge der Geschichte und Kultur der Hurriter*, Darmstadt

Id., 1990, *The Hurrians* (with a chapter by Diana Stein), Warminster

Wilhelm, G., Boese, J., 1979, « Aššur-dān I., Ninurta-apil-Ekur und die mittelassyrische Chronologie », *WZKM* 71, 19-38

Id., 1987, « Absolute Chronologie und die hethitische Geschichte des 15. und 14. Jahrhunderts v.Chr. », in Åström, P., éd., *High, Middle or Low ?*, SIMA 56, Gothenburg, 74-117

Wilson, J.A., ² 1955, « Egyptian Historical Texts », in Pritchard, J.B., éd., *ANET*, 227-264

Wilson, J.A., Goetze, A., ² 1955, « Egyptian and Hittite Treaties », in Pritchard, J.B., éd., *ANET*, 199-206

Wouters, W., 1989, « Urhi-Tešub and the Ramses-letters from Boghazköy », *JCS* 41, 226-234

Wyatt, N., Watson, W.G.E., Lloyd, J.B., éds, 1996, *Ugarit, religion and culture, Fs J.C.L. Gibson*, Münster

Zaccagnini, C., 1973, *Lo scambio dei doni nel Vicino Oriente durante i secoli XV-XIII*, Roma

Id., 2000, « The Interdependence of the great Powers », in Cohen, R., Westbrook, R., *Amarna Diplomacy*, 141-153

Id., 2000a, c.rdu de Edel, *Korrespondenz, OR* 64, 439-442

ABREVIATIONS

AA : Archäologischer Anzeiger, Berlin
 ÄA : Ägyptische Abhandlungen, Wiesbaden
 AASOR : American Schools of Oriental Research, New Haven
 AcOr : Acta Orientalia, Leiden-Copenhagen
 AfO : Archiv für Orientforschung, Berlin
 Äg. Abh. : Ägyptologische Abhandlungen, Wiesbaden
 Äg. Lev. : Ägypten und Levante, International Zeitschrift für ägyptische Archäologie, Wien
 ÄHK : E.Edel, Ägyptische-Hethitische Korrespondenz, Opladen 1994
 AM : A.Goetze, Die Annalen des Mursilis, MVAeG 38, Leipzig 1933
 ANET : J.B.Pritchard éd., Ancient Near Eastern Texts relating to the Old Testament, Princeton 1950, ² 1955, ³ 1969
 AnSt : Anatolian Studies, London
 AOAT : Alter Orient und Altes Testament, Neukirchen-Vluyn
 AoF : Altorientalische Forschungen, Berlin
 AOS : Aula Orientalis Supplementa, Barcelona
 AS : Assyriological Studies, Chicago
 ASAE : Annales du Service des Antiquités de l'Egypte, Le Caire
 ASE : Archaeological Survey of Egypt, London
 AT : Alalakh Tablets (tablettes de Tell Açana)
 AuOr : Aula Orientalis, Barcelona
 BACE : Bulletin of the Australian Center for Egyptology, North Ryde (Australia)
 BASOR : Bulletin of American Schools of Oriental Research, New Haven
 BBVO : Berliner Beiträge zum Vorderen Orient, Berlin
 BES : Bulletin of Egyptological Seminar, New York
 BIFAO : Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale, Le Caire
 BiOr : Bibliotheca Orientalis, Leiden

BoSt : Boghazkōi Studien, Leipzig
 BSEG : Bulletin de la société d'égyptologie, Genève
 BSFE : Bulletin de la société française d'égyptologie, Paris
 CAH : Cambridge Ancient History, Cambridge
 CdE : Chronique d'Egypte, Bruxelles
 CIH : (II) Congresso Internazionale de Hittitologia, Pavia 1996
 CoS : W.W.Hallo, éd., The Context of Scripture, I/II, Leiden, New York, Köln, 1997/2000
 CRAI : Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, Paris
 CTH : E.Laroche, Catalogue des Textes Hittites, Paris 1971, suppl. RHA 1972
 DOG : Deutsche Orient-Gesellschaft
 EA : el Amarna (tablettes d'el Amarna, numérotation de Knudtzon in EAT)
 EAT : J.A.Knudtzon, O.Weber, E.Ebeling, Die El-Amarna Tafeln, I/II, Leipzig 1915
 EESS.ASE : Egypt Exploration Society. Survey of Egypt, London
 EEF : Egypt Exploration Fund, London
 EI : Eretz Israel, Jerusalem
 EVO : Egitto e Vicino Oriente, Pisa
 Fs : Festschrift
 GM : Göttinger Miszellen, Göttingen
 GS : H.Klengel, Geschichte Syriens I/II/III, Berlin 1965/1969/1970
 HÄB : Hildesheimer Ägyptologische Beiträge, Hildesheim
 HdO : Handbuch der Orientalistik, Leiden-Köln-New York
 HDT : Beckman, G., Hittite Diplomatic Texts, Atlanta, 1996, ² 1999
 HH : E.Laroche, Les Hiéroglyphes Hittites, Paris 1960
 HML ? : Åström, P., éd., High, Middle or Low ?, Acts of the International Colloquium on Absolute

Chronology, Gothenburg , Aug.1987, SIMA 56/57 et 80, Partille 1987 (1 et 2), 1989 (3)

HSS : Harvard Semitic Series, Cambridge (Massachussets)

ICH : (III) International Congress of Hittitology, Çorum 1996

IF : Indogermanische Forschungen, Berlin

IKH : (Akten) des IV Internationalen Kongresses für Hethitologie, Würzburg 1999 = StBoT 45, 2001

ILN : Illustrated London News

IOS : Israel Oriental Series, Jerusalem

JAOS : Journal of American Oriental Society, Boston

JARCE : Journal of the American Research Center in Egypt, Le Caire

JCS : Journal of Cuneiform Studies, New Haven

JEA : Journal of Egyptian Archaeology, London

JKF : Jahrbuch für Kleinasiatische Forschung, Heidelberg

JNES : Journal of Near Eastern Studies, Chicago

JSOT : Journal for the Study of the Old Testament, Sheffield

JSOTSS : Journal for the Study of the Old Testament, Supplement Series, Sheffield

JSSEA : Journal of the Society for the Studies of Egyptian Antiquities, Toronto

KBo : Keilschrifttexte aus Boğazköy, Berlin

KdH : A.Hagenbuchner, Die Korrespondenz der Hethiter, Heidelberg 1989

KIf : Kleinasiatische Forschungen, Weimar

KMT : K.M.T. A Modern Journal of Ancient Egypt, San Francisco

KN : Knudtzon (tablettes d 'el Amarna = EA)

KRI : K.A. Kitchen, Ramesside Inscriptions. Historical and Biographical, Oxford

KUB : Keilschrifturkunden aus Boğazköy, Berlin

LA : M.Liverani, Le Lettere di el-Amarna 1998/1999 (numérotation des tablettes)

LAMA : Publications du Centre de Recherches Comparatives sur les Langues de la Méditerranée Ancienne, Nice

LAPO : Littératures Anciennes du Proche-Orient, Paris

LdÄ : Lexikon der Ägyptologie, Wiesbaden

MÄS : Münchener Ägyptologische Studien, München-Berlin

MDAIK : Mitteilungen des Deutschen Archäologische Instituts. Abteilung Kairo

MDOG : Mitteilungen des Deutschen Orient-Gesellschaft, Berlin

MIFAO : Mémoires publiés par les membres de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire

MIO : Mitteilungen des Instituts für Orientforschung, Berlin

MSKH : J.A.Brinkman, Materials and Studies for Kassite History, Chicago 1976

MUSJ : Mémoires de l'Université Saint-Joseph, Beyrouth

MVAG/MVAeG : Mitteilungen der Vorderasiatisch-Ägyptischen Gesellschaft, Leipzig

NH : E.Laroche, Les Noms des Hittites, Paris 1966

NAWG : Nachrichten der Akademie der Wissenschaften in Göttingen. Philologisch-Historische Klasse

OA : Oriens Antiquus, Roma

OBO : Orbis Biblicus et Orientalis, Friburg-Göttingen

OLA/ Or.Lov.Anal. : Orientalia Lovaniensia Analecta, Leuven

OLP : Orientalia Lovaniensia Periodica, Leuven

OLZ : Orientalische Literaturzeitung, Leipzig

OR : Orientalia, Roma

Or.Ant.Coll. : Orientis Antiqui Collectio, Roma

Öster.Akad.Wiss.Denkschr.Gesamtak. : Österreichische Akademie der Wissenschaften. Denkschriften der Gesamtakademie, Wien

P : Poème de la bataille de Kadesh in Gardiner, Oxford 1960 ; Lichtheim, Los Angeles, London 1976

PDK : E.Weidner, Politische Dokumente aus Kleinasiens I/II, 1923
PEQ : Palestine Exploration Quarterly,
PRU : C.F.A.Schaeffer éd., Le Palais Royal d'Ugarit I-V, Paris
PSBA : Proceedings of the Society of Biblical Archaeology, London
R : Reliefs de la bataille de Kadesh in Gardiner, Oxford 1960
RA : Revue d'Assyriologie et d'Archéologie Orientale, Paris
RB : Revue Biblique, Paris
RdE : Revue d'Egyptologie, Paris
RGTC : Répertoire Géographique des Textes Cunéiformes, Wiesbaden
RHA : Revue Hittite et Asianique, Paris
RS : Ras Shamra (tablettes de Ras Shamra)
RSI : Rivista storica italiana, Roma
RSO : Rivista degli studi orientali, Roma
RSOu : Ras Shamra-Ougarit, Paris
SAOC : Studies in Ancient Oriental Civilization, Chicago
SAK : Studien zur Altägyptischen Kultur, Hamburg
SCCNH : Studies in the Civilization and Culture of Nuzi and the Hurrians, Winona Lake (Indiana)
SGKAO : Schriften zur Geschichte und Kultur des Alten Orients, Berlin
SIMA : Studies in Mediterranean Archaeology, Partille
SMEA : Studi Micenei ed Egeo-Anatolici, Roma
StBoT : Studien zu den Bogazkoy-Texten, Wiesbaden
StMed : Studia Mediterranea : Pavia
SV : J.Friedrich, Staatsverträge des Hatti-Reiches, Leipzig, 1926/1930
TdH : Texte der Hethiter, Heidelberg
TVOa : Testi del Vicino Oriente antico, Brescia
UF : Ugarit Forschungen, Neukirchen-Vluyn
Urk. : Urkunden : Urkunden des ägyptischen Altertums, Berlin

Urk. IV : W.Helck, Urkunden der 18. Dynastie, Berlin
VAB : Vorderasiatische Bibliothek
VO : Vicino Oriente, Roma
WO : Die Welt des Orients, Göttingen
WZKM : Wiener Zeitschrift für die Kunde des Morgenlandes, Wien
YOSR : Yale Oriental Series. Researches, New Haven
ZA : Zeitschrift für Assyriologie und vorderasiatische Archäologie, Leipzig, Berlin
ZÄS : Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde, Berlin
ZDMG : Zeitschrift des Deutschen Morgenländischen Gesellschaft, Wiesbaden
ZDPV : Zeitschrift des Deutschen Palästina Vereins, Stuttgart